La guérilla antisandiniste au Nicaragua

LIRE PAGE 5 LE REPORTAGE DE MARCEL NIEDERGANG



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La France et le Boeing

« Un acte brutal, inqualifiable, choquant, bouleversant, incroyable », disait M. Cheysson, il y a quelques jours, à Madrid, de la destruction du Boeing sud-coréen avec ses deux cent soixante-neuf occupants. Après ces fortes paroles, après la dénonciation de cet « assassinat » que renouvelait il y a moins d'une semaine le ministre des relations extérieures en présence de M. Gromyko, on s'attendait à voir la France en flèche non seulement dans le concert de l'indignation mais aussi dans les demandes de sanctions contre l'U.R.S.S. De fait, la majorité des pilotes français ne tardaient pas à s'associer au mot d'ordre de boycottage des vols à destination de Moscou lancé par leur syndicat international.

Or voici que le gouvernement français se révèle l'un des très rares dans le monde occidental qui refusent de prendre la seule mesure susceptible d'épauler à son niveau cette protestation des pilotes : l'interdiction temporaire des vols de la compagnie soviétique Aeroflot à destination de la France. Parmi les seize pays de l'alliance atlantique, seules la Grèce, la Turquie et l'Espagne sont dans ce cas. Mieux encore, Air France n'hésite pas à briser la grève limitée de ses pilotes en assurant, malgré eux, grâce à des volontaires, ses vols vers Moscou.

Certes des motifs dignes de considération sont-ils avancés au travers des explications, par ailleurs embarrassées, de divers porte-parole. La France s'estime liée par la convention signée en juin 1958 avec l'U.R.S.S. sur le trafic aérien, convention qui ne prévoit pas de clause de suspension : la seule sanction juridiquement fondée eût consisté à dénoncer cette convention, mais cette dénonciation n'eût pris effet qu'au terme du préavis légal de six mois. Sans doute, mais la quasi-totalité des pays qui assurent des relations aériennes avec l'U.R.S.S. sont également liés par des textes analogues : leurs gouvernements n'en ont pas moins décidé un boycottage, même si certains d'entre eux, comme celui de Bonn, substituent à ce mot le terme de « signal politique » adressé à Moscou pour ce qui constitue à leurs yeux une rupture de la loi internationale.

Il est vrai encore que cette rupture n'est pas clairement établie. Selon Paris, les Soviétiques ont commis un crime en abattant l'avion sud-coréen, mais pas forcément une faute au regard du droit international, lequel n'est pas assez contraignant sur le sujet : raison de plus pour demander une modification de la convention de Chicago signée en 1944 sur les transports aériens civils. C'est ce que le gouvernement français a précisément l'intention de faire à la réunion de l'OACI, à Montréal, le 15 septembre. Et c'est parce que Paris place le débat sur le terrain juridique qu'il ne veut pas se mettre en contradiction avec le droit en s'associant au boycottage.

Tout cela est bel et bon, mais ces arguties juridiques ne sauraient évacuer l'aspect moral et psychologique, en un mot politique, du problème : un boycottage, limité à quinze jours, des liaisons avec Moscou était utile et nécessaire pour « marquer le coup » au-delà de l'indignation verbale. Est-ce précisément pour des raisons politiques — par exemple la position difficile de M. Fiterman, ministre communiste des transports — ou pour de plus hautes considérations diplomatiques que la France se dissocie en cette matière du reste de ses amis et alliés ?

LIRE PAGE 6

Le gouvernement accentue sa politique de rigueur

• BUDGET : *alourdissement de la fiscalité sur les moyens et hauts revenus et augmentation des droits sur les grosses successions*

Droits de succession modifiés, surtaxe progressive, déductions du revenu imposable de certaines dépenses transformées en crédits d'impôt, réductions des abattements conventionnels, nouvelle modification de l'impôt sur les grandes fortunes favorisant l'outil de travail : le budget de 1984, dont les grandes lignes ont été examinées mercredi 14 septembre en conseil des ministres, n'est pas avare de mesures nouvelles. La plupart — pas toutes — correspondent à des charges, taxes ou impôts alourdis. D'une façon générale, l'effort pèsera pour l'essentiel sur les moyens et hauts revenus.

Les sacrifices demandés sont cependant si importants à un moment où le pouvoir d'achat stagne ou diminue que le projet gouvernemental ne fait pas l'unanimité et risque d'être modifié. Il en va ainsi pour la surtaxe progressive destinée à financer le déficit des caisses de chômage. On sait (*le Monde* du 14 septembre) que cette surtaxe payée par les seuls contribuables acquittant plus de 20 000 F d'impôt en 1984 comporterait deux taux : 5 % jusqu'à 30 000 F, 8 % au-delà de 30 000 F.

La gauche du P.S. et les communistes estiment que cette surtaxe frappe trop bas, c'est-à-dire vise un trop grand nombre de salariés moyens. Il est donc tout à fait possible que le gouvernement modifie son projet et se rabatte sur un taux unique de 10 %, seuls les contribuables qui paieront plus de 30 000 F d'impôt en 1984 étant visés.

Autres innovations : les crédits d'impôt. On sait qu'actuellement les contribuables peuvent déduire de leur revenu imposable une fraction de certaines dépenses. Ce système est d'autant plus avantageux que les revenus sont élevés. Il serait remplacé par une formule prévoyant des crédits d'impôt pour l'assurance-vie, les économies d'énergie, les intérêts d'emprunts pour l'acquisition d'un logement (le régime des autres déductions, du genre frais de garde, ne sera pas modifié). Mais les plafonds de déduction seront relevés : ils passent de 7 000 F à 9 000 F (et de 1 000 F à 1 500 F par enfant à charge) pour les intérêts des emprunts logement, de 3 250 F à 4 000 F (et de 600 à 1 000 F par enfant) pour l'assurance-vie. Le plafond des déductions ne serait pas modifié pour les économies d'énergie, restant à 8 000 F, plus 1 000 F par enfant. Un taux de crédit d'impôt devra être déterminé : il sera probablement voisin de 25 %. Ainsi, par exemple, dans le cas d'un couple avec deux enfants, la déduction des intérêts d'emprunt serait de 9 000 F, plus deux fois 1 500 F, soit au total 12 000 F. Un taux de crédit d'impôt de 25 % permettrait de réduire l'impôt dû de 3 000 F. Notons qu'un taux plus faible (20 % peut-être) serait retenu pour les intérêts des emprunts déjà contractés.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 29.)

• HOPITAUX : *strict contrôle des dépenses par l'administration centrale*

Le projet de loi sur la réforme hospitalière devait être approuvé ce mercredi 14 septembre par le conseil des ministres. Il prévoit l'alignement du budget des hôpitaux publics sur « les hypothèses économiques générales » et une réorganisation interne des établissements.

« *Nous allons, dans ce secteur, vers des révisions effroyables.* » Celui qui parle ainsi n'est ni un pessimiste, ni un observateur détaché de la politique hospitalière française, mais l'un des responsables les mieux armés, sur ce sujet, de la haute administration. Est-ce à dire que le monde hospitalier, si récemment et si imparfaitement sorti de la pénurie, doit s'apprêter, une fois goûtés et appréciés les charmes d'une relative abondance, à y retourner ?

Les décisions du conseil des ministres montrent qu'après un intermède post-électoral de deux ans le gouvernement de M. Mauroy renoue sur ce point très exactement avec les orientations imprimées depuis 1979 à la politique hospitalière par M. Raymond Barre et que, plus encore, il les accentue.

L'hospitalisation publique a coûté à la nation, en 1982, quelque 100 milliards de francs. Elle absorbe à présent plus de la moitié des dépenses de l'assurance-maladie. L'augmentation constante de son coût excède de loin le rythme de l'enrichissement national.

La loi hospitalière de 1970 (la « loi Boulin ») reposait sur un début de prise de conscience puisque ses dispositions majeures visaient à instaurer dans le domaine hospitalier une planification qui n'avait jamais existé : tel était le but de la « carte sanitaire » qui devait permettre de rationaliser l'implantation des établissements et des équipements lourds.

Ce contrôle entra rapidement en vigueur pour le secteur hospitalier privé, dont l'expansion devait être presque aussitôt interrompue. Il en alla tout autrement dans le secteur public, dont les programmes de construction étaient votés, décidés, parfois depuis des années, et dont — l'inertie administrative et les pressions politiques locales aidant — l'expansion continua jusqu'au milieu des années 1970.

Pourtant, parallèlement, s'amorçait une réduction sans précédent de la durée des séjours hospitaliers. Ainsi, au moment où la France se suréquipait en lits, un gain de productivité se manifestait, qui aurait dû provoquer une évolution exactement inverse : une baisse d'un jour de la durée d'hospitalisation devrait, en bonne logique, permettre de supprimer quelque quinze mille lits. Personne, à l'époque, ne tira les leçons de cette expérience. Les experts du sixième Plan, en particulier, firent preuve à cet égard d'une quasi-cécité.

C'est en 1979 que furent prises les premières décisions, fondées sur le schéma suivant : une réduction des dépenses ne pourra être obtenue que par une diminution de l'offre, donc une limitation des dimensions et des possibilités de l'appareil hospitalier. Première décision : à l'avenir, chaque investissement, chaque rénovation, devrait s'accompagner d'une réduction des capacités d'hébergement, de telle sorte que le coût de fonctionnement de l'établissement rénové n'excède pas son coût antérieur. Dans le jargon administratif cette mesure était gracieusement dénommée : « *gager les surcoûts* ».

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 12.)

L'assassinat en Corse de M. Massimi

La mort du haut fonctionnaire pourrait illustrer une stratégie de guerre civile mais les enquêteurs n'excluent pas l'acte d'un isolé

Ajaccio. — C'est la banalité du crime qui a d'abord troublé les Corses, mardi après-midi, à l'annonce de l'assassinat de Pierre-Jean Massimi, le secrétaire général du département de la Haute-Corse.

13 heures, une mi-journée ensoleillée de fin d'été, dans un quartier résidentiel sillonné par ceux qui rentrent déjeuner après les embouteillages de la sortie de Bastia : c'est le ron-ron d'une récréation provinciale.

Mais quelqu'un a transgressé la règle du jeu. Ce guet-apens a été organisé comme dans un pays sans foi ni loi, comme en proie à la guerre civile.

Pierre Massimi avait quitté la préfecture de Bastia au volant de sa Renault 20 blanche, vers 12 h 45. Un quart d'heure plus tard, comme tous les jours, il se trouvait à moins de 500 mètres de son domicile, dans le quartier de Miomo, juste dans un raidillon qui donne accès à la corniche sur les hauteurs de Bastia. Le tueur avait préparé son embuscade : le haut fonctionnaire devait nécessairement ralentir avant un virage, s'immobiliser presque pour dépasser un chantier routier.

L'inconnu s'est sans doute avancé. Il a peut-être parlé à sa victime. En tout cas, il s'est penché pour tuer

De notre envoyé spécial

Pierre Massimi « à bout touchant » d'une balle de pistolet de gros calibre sous la pommette gauche. Un second projectile, qui n'aurait pas touché Pierre Massimi, a brisé la vitre arrière du véhicule.

Mardi soir, les policiers avaient reconstitué sans difficulté la scène, mais ils reconnaissaient leur perplexité : les indices matériels faisaient défaut ; P. Massimi s'était vu mourir sans témoins. Une voisine, expliqua que, au moment de l'édition du journal de TF 1, devant son poste de télévision, elle avait bien entendu deux coups secs qu'elle avait pris pour des détonations de pétards. C'était tout, au soir de l'assassinat, c'est-à-dire beaucoup trop de mystères pour une île qui, dans le domaine des explications criminelles, a horreur du vide. Ce début d'enquête trop maigre contraint les autorités locales à la plus grande prudence. Mais du même coup, parce que manque une version, ou à défaut une approche officielle du drame, la population s'adonne à une brusque crise de délire interprétatif.

Car, pour masquer sa peur ici, on ne se tait pas en attendant d'en apprendre davantage. On parle, sans trop réfléchir, à s'en saouler. Et pour éviter de retrouver la forte sensation de malaise déjà ressentie cet été avec l'affaire Orsoni, Bastia, puis Ajaccio, s'étaient déjà « calées » sur une explication simple, bien dans la tradition du meurtre insulaire.

Pierre Massimi est le premier haut fonctionnaire « exécuté » en Corse depuis la Libération, mais des interlocuteurs fort sérieux comme MM. Jean Baggionni (U.D.F.) et Toussaint Lucciani (M.R.G.), élus de l'assemblée régionale, jugeaient « *improbable* » la thèse d'un assassinat politique, « *hasardeuse* » l'hypothèse d'une guerre déclarée à l'État, et préféraient à l'évidence confier leur conviction d'une vendetta individuelle. La vengeance version corse, par exemple, d'un mari jaloux ou d'un créancier floué. « *Allez savoir...* ». La classe politique insulaire, comme la rue, aurait aimé faire admettre qu'on ne se laissait pas tuer ainsi sans une raison inavouable.

De ce credo, jailli spontanément aussitôt après la nouvelle du meurtre connue, et qui fait la part belle aux travers de la victime, tout n'est sans doute pas faux. Agé de trente-sept ans, père de deux enfants, le secrétaire général du département passait au dire même des enquêteurs pour un séducteur, et ne dédaignait pas les parties de poker à gros tapis. Il s'était fait aussi la réputation d'un homme complexe qui aimait à se donner une certaine importance. « *Trop bien renseigné*, selon l'un de ses proches, *sur le dessous des cartes corses.* »

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 10.)

LE IXe PLAN

Douze « lois programmes » pour atteindre les objectifs prioritaires

LIRE PAGE 29

« Ce n'est pas une révolution »

nous déclare M. Edmond Hervé

secrétaire d'État à la santé

LIRE PAGE 12

AU JOUR LE JOUR

Messages

Pierre-Jean Massimi, haut fonctionnaire né en Corse, est mort de la Corse. Mais pourquoi ?

Les tueurs — qu'on baptise terroristes quand des « causes » prétendent légitimer leurs crimes — ont sans doute voulu faire passer un « message ».

A qui ? A l'État, peut-être. A tel ou tel clan insulaire ? C'est possible. A la France, en tout cas. La réponse du pays tient en peu de mots : ça suffit !

BRUNO FRAPPAT.

JACQUES HIGELIN AU CASINO DE PARIS

En gage d'amour

C'est au Casino de Paris, dans l'ancien palais du tape-à-l'œil, que Jacques Higelin a fait mardi soir une rentrée flamboyante dans un spectacle au rythme de son cœur, de son âme, et où l'émotion naît de la rencontre avec les musiciens et le public, d'un voyage sur d'étranges planètes où le rêve prend sa revanche sur la réalité.

Comédien, musicien et bateleur, Jacques Higelin est aussi une sorte de M. Loyal à la fête des fous, et un prince du rock dégingandé , élégant. Il est un authentique saltimbanque affamé d'apprendre, d'aimer et de donner. Il est un éternel funambule qui se promène dans le quotidien et l'imagination, porté par une immense joie de vivre, prêt à tout découvrir et à tout changer. Aventurier romantique un peu naïf et perpétuellement étonné, il prend le contre-pied du raisonnable, réinvente les sentiments. Il a « *juste une envie de rire comme un cerf-volant dans le ciel, un appel de la vie* », qui rend les gens et les choses de plus en plus beaux. Sur un tout autre terrain, avec une culture qui va du théâtre au cinéma, de Trenet à Fats Waller, du ragtime à la musique contemporaine, du blues au rock, Higelin est la seule star qui ait surgi dans la chanson française depuis Johnny Hallyday.

A l'origine, Jacques Higelin devait monter au Casino de Paris une comédie musicale. Peu à peu, le chanteur a élagué son travail et aujourd'hui il dépose simplement aux pieds des spectateurs une musique où il s'éclate, se dépasse, où il se dédouble et se multiplie.

C'est en 1974 seulement, la trentaine dépassée et le besoin très fort en lui d'une espèce d'énergie vitale, que Jacques Higelin a fait ses premiers pas dans le rock. Il l'a agrippé comme on saisit une mitrailleuse.

Il y avait alors bien longtemps qu'Higelin fuyait l'esprit cartésien, les aventures logiques et polies, recherchait l'extravagance, le rapport avec les gens en leur racontant des choses lyriques et folles.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

Rentrée politique

Fête de *l'Humanité*, élection de Dreux, comité directeur socialiste, discours de Valéry Giscard d'Estaing, c'est bien la rentrée. Alain Carignon pense qu'il n'est pas de tâche plus nécessaire pour les dirigeants des partis que de moderniser les rapports entre le pouvoir et le citoyen. Ce qui suppose, chez ceux qui dirigent, une compétence dont Jean-Pierre Raffarin énumère les éléments constitutifs : rigueur, intelligence et professionnalisme. Éric Roussel, de son côté, rend compte de plusieurs livres consacrés à une période où la politique n'était plus qu'un aspect de la guerre.

L'incompétence peut-elle être au pouvoir ?

par JEAN-PIERRE RAFFARIN (*)

DEPUIS *deux ans, le thème* de la compétence est au cœur du débat politique. *La victoire* de François Mitterrand est en partie fondée sur l'effritement de l'image de compétence de son prédécesseur. Quand il disait à celui-ci, le 5 mai 1981 : *« Vous êtes l'homme du passif »* ou *« Vous n'êtes pas mon professeur »*, il suggérait aux Français que son adversaire n'était pas aussi compétent qu'il le prétendait.

Par un effet de boomerang, les *socialistes sont régulièrement* accusés aujourd'hui d'incompétence. Le *président lui-même est* soupçonné d'incompétence économique. Edith Cresson, *quand elle était ministre* de l'agriculture, a été la première personnalité socialiste *à être déclarée* officiellement incompétente par ses partenaires professionnels (1).

Aujourd'hui la critique est généralisée. Est-ce justice ?

La *nature* du pouvoir prescrit celle de la compétence. Le pouvoir *politique, du sommet* à la base, est à trois dimensions : conception, gestion, *action*.

Conception, gestion, action

Chaque zone de pouvoir est caractérisée par une dimension dominante, *sans exclure les deux autres.*

● *Le pouvoir de conception.*

On le trouve à l'Élysée mais aussi à l'Université, chez les intellectuels ou dans les médias. Ici, la valeur de la compétence, c'est l'intelligence. La menace, c'est l'isolement.

● *Le pouvoir de gestion.*

Dans ce cas, l'obligation de gestion domine *l'obligation de résultat.* M. Bérégovoy dispose de ce pouvoir pour redresser la *Sécurité sociale. Ici*, la valeur de la compétence, c'est la rigueur. La menace, c'est la démagogie.

● *Le pouvoir d'action.*

La *réussite* ici se mesure aux résultats. Le ministre de l'agriculture à *Bruxelles, le commissaire* Broussard en Corse, le patron de TF 1, sont condamnés *à gagner*.

Pour eux la voie de la compétence, c'est le *professionnalisme. Il* faut *« posséder »* le métier, sa technique, mais aussi sa culture. *Les socialistes* commettent une grave erreur en s'appuyant sur une *équation* qui veut faire du professionnalisme la somme d'une capacité technique et d'un engagement politique.

La menace, ici, c'est l'impuissance.

Cette grille s'applique aux *différentes parcelles* du pouvoir. Elle éclaire aussi la zone stratégique où évoluent les *hommes d'État. Idéalement*, l'homme d'État compétent est celui qui met l'efficacité *au service* de ses convictions. Or l'efficacité exige rigueur et professionnalisme, tout comme les convictions trouvent leur *source* dans l'intelligence et la rigueur. L'homme d'État doit donc *veiller à ce que* son pouvoir trouve l'équilibre sur trois appuis : *intelligence, rigueur, professionnalisme* — la rigueur étant la vertu majeure puisqu'*elle nourrit à la fois l'efficacité* et la conviction. Ce qui suppose que le pouvoir en *question* soit *harmonieusement* développé autour de ses trois axes : *conception, gestion* et action.

Pour être compétent, un ministre *peut ne s'appuyer* que sur l'une des trois dimensions, l'homme d'État, lui, a besoin d'un « mix » équilibré.

La communication peut-elle alors *masquer les éventuels déséquilibres* ? Est-elle un pouvoir supplétif ?

L'actualité nous donne *régulièrement* la réponse. La campagne de Pierre Mauroy n'a pas empêché les Français d'*« ouvrir les yeux »* pour deviner les faiblesses du pouvoir de conception et les limites du pouvoir d'action du premier ministre. Dans *cet exemple*, la communication est devenue un antipouvoir. La *communication n'est pas le pouvoir*, elle ne sert le pouvoir que dans la zone *d'équilibre où convergent* l'intelligence, la rigueur et le professionnalisme.

En jetant un regard sur le passé récent, on mesure l'exigence de l'analyse avant l'attribution du label d'incompétence. Pierre Mendès France maîtrisait le pouvoir de conception et le pouvoir de gestion, *mais il n'a pu réunir durablement* les conditions du pouvoir de l'action. *Edgar Faure a souffert et souffre* d'une hypertrophie du pouvoir de conception. *Michel Debré a dominé la* gestion et l'action, mais la conception est apparue trop *impersonnelle*. Jean-Jacques Servan-Schreiber a été éliminé pour cause d'insuffisance de rigueur. Notre actuel président devra, dans l'avenir, développer sa maîtrise des pouvoirs de gestion et d'action pour les mener au niveau de son pouvoir de conception. Dans l'opposition, chacun des trois leaders *dispose d'un atout dominant* : Chirac, le pouvoir de l'action ; Barre, celui de la *gestion et Giscard celui de la conception*. Le meilleur sera celui qui développera le mieux *« son mix de pouvoir »*.

Ainsi, en politique, la compétence est complexe au sens que donne Edgar Morin (2) à cet adjectif. Mais l'essentiel demeure : *« The right man at the right place. »* Lorsque des *responsables échouent*, il est plus juste d'accuser l'incompétence du management *que le management des incompétents.*

(*) Directeur de séminaire à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur de Bernard Krief-Communication.

(1) Notamment la F.N.S.E.A.

(2) *Pour sortir du vingtième siècle*, E. Morin. Ed. Nathan.

Du concret, du possible et du vrai

par ALAIN CARIGNON (*)

LA France va mal. Chacun le *reconnaît*. Les uns *pour* préparer la relève. Les autres pour repousser à *demain* les *réalisations* promises. Mais il ne suffit pas de s'entendre sur un constat. Pour jeter les bases des remèdes, il importe préalablement de dégager les causes du mal. Pourquoi la nation s'éloigne-t-elle de l'État ?

L'État socialiste a eu tort de *sous-estimer* la mesure humaine du temps. Vingt-sept mois ne sauraient effacer du jour au lendemain vingt-trois ans au cours desquels ont été affirmés puis respectés des principes qui sont aujourd'hui, consciemment ou pas, le ciment de notre collectivité. Pour bien gouverner, il doit exister en permanence une stricte correspondance d'idées et d'*aspirations* entre les élus et les citoyens. Cette identification existe toujours *quasi mécaniquement* au début d'un mandat. Passée la période des cent premiers jours, la *réalité des mentalités* réapparaît. Quelle est donc cette *réalité des mentalités* ?

Que le pouvoir nationalise, qu'il se sectarise (congrès socialiste de Valence), qu'il donne dans le *gadget* (sommet de Versailles), le bon sens *populaire ne s'émeut* pas en profondeur. Chacun sait que la tradition *colbertiste* n'a *attendu ni 1936 ni* 1981 pour étouffer l'initiative privée. *Les leçons de l'histoire* ont maintes fois prouvé que les discours tenus sur les tréteaux de congrès politiques sont souvent loin d'être suivis dans les faits. Bref, l'écume des choses n'a pas prise sur cette majorité silencieuse qui fait le pouvoir selon qu'elle suit ou qu'elle boude tel ou tel candidat.

Un horizon sans perspectives

Il en va différemment lorsque le pouvoir d'achat est en cause ; *lorsque le prestige* de l'Etat est battu en brèche par des dévaluations répétées et un *endettement excessif* ; *lorsque* l'insécurité réapparaît quotidiennement... : cette même *majorité silencieuse* se détache alors ostensiblement de celles et de ceux qui conduisent ou du moins passent pour conduire le pays vers de durs lendemains. Cette ligne de fracture est celle qui marque le non-respect de ce que le général de Gaulle avait appelé, dans une lettre au comte de Paris, en avril 1969 « la politique des Capétiens ». La fidélité à cette *politique constitue* l'essentiel du testament du créateur de la Ve République. *Elle repose sur deux pierres* angulaires — l'autorité de l'État et l'indépendance de la nation — qui fournissent une clé irremplaçable d'analyse électorale, historique et de prévisions.

En 1969, la victoire de Pompidou, c'est *Astérix qui tient tête aux puissants*, que ce soit à l'intérieur du pays (mai 1968) ou dans les négociations internationales. Alain Poher était coupable aux yeux de l'opinion d'un *atlantisme* trop *manifeste* et d'un physique trop rond : pour les Français, les *hommes d'Etat doivent* avoir un tempérament carré.

En 1974, l'image de Jacques Chaban-Delmas est trop bondissante pour personnaliser l'autorité ; *François* Mitterrand est trop ancré à un P.C.F. puissant que les Français *considèrent* encore comme *« pas à gauche, mais à l'Est »* selon la formule de *Guy Mollet dans* les années 50 ; ce sera donc Valéry Giscard d'Estaing.

En 1981, quand François Mitterrand qualifie le président sortant de « petit télégraphiste de Varsovie », il sait bien la dureté du coup qu'il lui porte. Les « affaires » et autres rumeurs qui ont empoisonné la fin du *mandat ont* ouvert une brèche substantielle en un moment où le candidat *socialiste réunissait, pour une* fois, les critères d'autorité et d'indépendance. D'autant plus que le P.C.F. apparaissait moins comme un allié à part entière que comme un parti un peu à part de la vie politique, recroquevillé sur un matelas électoral peu épais.

Ces mêmes deux principes d'*autorité* de l'Etat *et* d'indépendance de la nation, qui ont fait le pouvoir actuel, le *défont de façon implacable*. F. Mitterrand avait promis de *« gérer autrement »*. Il a tenu parole. En vingt-sept mois, la gauche française est parvenue à affaiblir l'autorité de l'Etat et à hypothéquer l'indépendance de la nation. Avant le 10 mai 1981, le pouvoir d'achat était en progression permanente. Les caisses de l'Etat étaient solides. Nos engagements financiers ne supposaient pas l'aval de prêteurs étrangers.

Cette année, Bison Fûté n'a pas eu à prodiguer ses conseils pour étaler les départs en vacances ; le gouvernement socialiste a placé le plus grand nombre dans les conditions de ne plus pouvoir partir.

Dès les premiers mois du septennat, la majorité socialiste passait pour pratiquer la politique des mirages. Depuis janvier 1983, elle est perçue comme la professionnelle de l'amateurisme. De la sortie du tunnel de l'austérité sans cesse repoussée à la permanence des impôts dits exceptionnels : que de mesures qui *traduisent* un véritable égarement !

Que personne ne s'y méprenne ! Cette situation de conflit entre l'Etat et le peuple français n'est pas conjoncturelle. Elle est structurelle. Non seulement les actuels gouvernants s'écartent des chemins *classiques* de la bonne gestion publique, mais surtout ils accroîtront la *fracture avec la majorité de l'électorat* tant qu'ils mèneront une politique qu'ils n'ont pas eu mandat de mener. Car il n'y a pas un électorat majoritaire pour soutenir une vraie politique de gauche. Il en serait de même probablement à ce jour en cas de conduite d'une vraie politique de droite. En effet, notre pays n'est ni franchement à gauche ni franchement à droite. Ceux qui n'ont pas le cœur *assez large pour refuser la stérilité* des guerres de blocs devraient *au moins enregistrer la rigueur* de la raison des chiffres et y réfléchir à deux fois avant de se *laisser* prendre au piège des visions manichéennes.

Puisque le cap doit être redéfini afin de mieux tenir compte tant de la réalité du pays que des aspirations des citoyens, il est *probablement* nécessaire de bien préciser le contenu de *cette nouvelle donne*. Pour *s'en* tenir à l'essentiel, les Français *souhaitent du* concret, du *possible* et du vrai.

Diffuser le pouvoir

Du concret, car il faut apporter des réponses concrètes aux problèmes quotidiens. Il ne *s'agit* plus de « changer la vie », mais de montrer chaque jour que des *voies* nouvelles s'offrent quand des équipes imaginatives *n'hésitent pas* à abandonner les sentiers battus des *dogmes ou des choix partisans. Ce* vrai changement consiste notam*ment dans la capacité* à construire une nouvelle démocratie qui diffuse le pouvoir au lieu de *le* faire toujours remonter plus haut.

Au fil des dernières années, en effet, l'État s'est éloigné de la nation. Omniprésent, il a étouffé les initiatives. Il est devenu *tracassier*, *soupçonneux*, procédurier à l'excès. En *conséquence, les citoyens* ont de *plus* en plus mal ressenti l'exercice du pouvoir. Or, justement, l'un des défis de notre époque est la réconciliation des citoyens et du pouvoir. Comment y parvenir, sinon en leur donnant les moyens d'en exercer une parcelle, d'en comprendre le mécanisme et les innombrables contraintes ?

Dans cet esprit, la procédure du référendum revêt un intérêt fondamental. Le 22 juin 1983, à Grenoble, *30 000 électeurs* se sont rendus aux urnes pour se prononcer sur un projet collectif important *pour leur* ville et leur cadre de vie. Ces 37 % d'électeurs qui se sont exprimés ont non seulement montré que même un jour de semaine d'été ils étaient suffisamment motivés pour vivre la démocratie locale, mais, surtout, qu'une majorité d'entre *eux* étaient capables de se mobiliser positivement ; ce qui n'est pas la moindre des difficultés lors d'une consultation populaire.

Demain, l'équipement collectif qui a fait l'objet du référendum s'insérera dans la ville dans des conditions totalement incomparables avec celles *qui auraient* accompagné une décision municipale classique, fût-*elle entourée d'une grande* concertation. Pour une fois, la décision n'était pas tombée d'en haut.

Avoir les moyens de sa politique

Du concret, mais aussi des projets possibles : voilà la deuxième règle de bon sens que les citoyens s'attendent à voir respecter. La politique est devenue trop souvent, en effet, l'art de manier l'illusion. D'où une appréhension certaine vis-à-vis des mécanismes des partis politiques. Pour l'opinion, ils sont un mal nécessaire, rien de plus. D'où aussi une évolution étonnante quant au recrutement du personnel politique. Les circonstances actuelles favorisent une entrée en force de responsables économiques au sein de diverses instances élues. L'incapacité des enseignants socialistes conduit à bien positionner celles et ceux qui sont crédités d'aptitude à gérer. L'évolution s'amorce d'autant plus rapidement que l'excès de *socialisme a ôté tout complexe* aux défenseurs du libéralisme pur et dur.

Indépendamment de ces projections dont un avenir rapproché confirmera ou infirmera le bien-fondé, les vingt-sept mois de gestion *socialiste* ont eu le mérite de mettre en relief cette règle *élémentaire qu'il faut avoir les moyens* de sa politique et notamment ses moyens financiers.

Les Français ont donc le droit de savoir où ils en sont. Chaque parti politique devait engager en son sein puis publiquement un débat de fond sur cette question. Car les programmes européens, cantonaux, régionaux, nationaux de demain ne pourront être sérieusement élaborés qu'à partir de la réalité de la France de 1983. Respecter cette démarche, c'est commencer à parler vrai.

Un besoin de vérités

Parler vrai : voilà un slogan bien galvaudé. Il correspond pourtant à un besoin profond de l'opinion, lasse d'engagements qui ne pourront jamais être tenus car trop éloignés de la réalité des faits. A quoi sert de promettre de gagner plus en travaillant moins si la situation économique impose de travailler plus pour gagner moins ? Parler vrai, c'est d'abord parler juste, au sens où l'entendait le général de Gaulle quand il *déclarait : « On peut regretter la douceur des lampes à huile, la splendeur de la marine à voile, le charme du temps des équipages. Mais quoi ? Il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités ! »*

Parler vrai, c'est encore être sincère. L'oublier, c'est condamner les partis politiques à se transformer en « bastilles » bien éloignées des vraies préoccupations du public. Les *hommes politiques seront* perçus comme les professionnels d'un jeu *dont* les règles échappent aux non-initiés. La société légale sera bloquée et ne représentera la société réelle que de manière imparfaite. Une telle situation ne dure jamais longtemps.

Les partis ont donc à moderniser leurs rapports avec les citoyens, ce qui impose d'abord de refuser la permanence des clivages manichéens. A force de condamner mécaniquement tout ce qui émane de l'autre bloc politique, le débat est faussé et devient d'une totale stérilité. Ainsi, à Grenoble, le débat pré et post-*électoral a-t-il été mené en reconnaissant* les forces de mon concur*rent. Si l'ancien maire a été* largement battu du fait des importants dossiers qui n'avaient pas trouvé de leur solution, est-ce à dire que tout ce qu'il avait engagé était négatif ? Quelle faiblesse intellectuelle que de refuser de chausser les bottes de son prédécesseur dans les domaines où il a réussi et de refuser de le reconnaître !

Les vacances ont permis aux responsables *publics* de recharger *leurs* accus. Il leur faut maintenant s'atteler à la modernisation des rapports entre le pouvoir et le citoyen. Tâche difficile, et qui, si le temps ne se précipite pas, demandera du temps...

(*) Maire de Grenoble, R.P.R.

LU

RÉCITS ET TÉMOIGNAGES

La France au temps de l'Occupation

UNE fois de plus, la seconde *guerre mondiale*, l'Occupation et leur cortège *d'horreurs ressuscitent à travers* quantité d'ouvrages.

Autrefois historien des « années munichoises », Gilles Ragache nous propose tout *d'abord*, dans un petit livre (1) dense, un tableau documenté des premiers temps du conflit de cette année 1940 où, comme *l'a bien montré il* y a trois ans Maurice Schumann (2), rien n'était joué puisque les systèmes d'alliances n'étaient pas encore en place. En quelque deux cent cinquante pages, l'auteur ne peut sans doute qu'effleurer sans approfondir, mais tout au long de son travail, d'une constante honnêteté, on trouvera nombre de précisions peu connues, entre autres de précieux développements sur l'attitude de la gauche pacifiste avant et pendant la « drôle de guerre ».

Sur la période de l'Occupation proprement dite, la moisson est encore plus riche. Ayant réuni *depuis des années des témoignages* de survivants, Gérard Boutet (3) *s'attache, pour sa part, à* relater la vie quotidienne de son *village natal, Josnes*, un petit bourg situé aux confins de la Beauce et de la Sologne. *Dénuée de complaisance*, cette fresque évoque irrésistiblement *le Chagrin et la Pitié* : si les héros n'en sont pas absents, on y voit surtout des paysans acharnés à survivre coûte que coûte, des Français qui, comme beaucoup d'autres, furent d'abord pétainistes, ensuite gaullistes, et *ne se réveillèrent* qu'en 1944. Sur un autre ton, Albert Desile (4), ex-journaliste à *la Manche libre*, raconte quant à lui essentiellement *le martyre de Saint-Lô, cette ville* du Cotentin qui mérita bien le nom *de « capitale des ruines » que lui* décerna, en 1945, Raoul Dautry. *Nous transportant de l'autre côté* de la Méditerranée, Michel *Abitol* (5) étudie enfin de *manière* rigoureuse la condition des juifs d'Afrique *du Nord sous le régime* de Vichy : jugeant sévèrement l'obéissance passive dont firent preuve beaucoup de fonctionnaires républicains, l'auteur aboutit cependant à une conclusion surprenante : à savoir que les israélites du Maghreb durent, en partie, leur salut aux interventions en leur faveur de deux pays fascistes, l'Espagne de Franco et l'Italie de Mussolini.

Les patriotes du Nord

A la lecture de ces volumes, on peut aussi ajouter utilement celle de la remarquable *Vie quotidienne dans la France du Nord sous les occupations* (1914-1944) que vient de publier Marc Blancpain (6). A *partir* d'une documentation considérable, l'ancien secrétaire *général de l'Alliance française écrit*, en effet, un livre d'histoire de bout en *bout* passionnant, en même temps qu'une étude pénétrante sur la psychologie d'un pays. Frappé par les constantes qui se sont manifestées depuis le début du vingtième siècle dans cette région soumise à quatre occupations successives, l'auteur cerne ce qu'il nomme très bien *« une mentalité des frontières »*, dont l'article premier est un sens exigeant de la *patrie. Ce n'est pas un hasard si*, en 1870, en 1914 et de 1940 à 1944 *les gens du Nord se montrèrent* beaucoup moins enclins que *d'autres à tolérer la présence de* l'ennemi. On en trouve la confirmation *dans le* récit extrêmement vivant que l'écrivain anglais Jack *Fishman* (7) *consacre* à l'un des épisodes les plus insolites de la guerre, cette journée de 18 février 1944 durant laquelle le Royal Air Force bombarda la prison d'Amiens afin de faciliter l'évasion de très nombreux résistants, tous fils de ces patriotes du Nord qui, en 1870 et 1914, avaient déjà refusé de s'incliner devant l'adversaire.

En marge de ces ouvrages de caractère historique, il serait injuste de ne pas mentionner *les Temps incertains* (8), le beau roman au fil duquel Jean Poisson, ex-officier résistant, retrace la destinée de deux amis, l'un engagé dans la L.V.F., l'autre dans les rangs de la France libre. Truculent, picaresque, écrit dans une langue qui fait parfois penser à celle d'Alphonse Boudard, *ce coup* d'essai d'un vieux débutant mérite *mieux qu'un succès d'estime* : alors que trop de romanciers *sombrent dans* l'artifice, Jean Poisson a le bon goût de suivre simplement sa pente, de mettre en scène des personnages de chair et de sang, de raconter une histoire qui à l'accent de la vérité. Exempt de tout manichéisme, ce récit plein de violence, de passion, mais aussi de drôlerie, est susceptible d'intéresser un vaste public. Un peu convenu, le dénouement dans la *capitale autrichienne, dévastée* après 1945, ne *saurait* faire oublier *les qualités* d'un *livre* qui a du rythme, de l'allure, et du style.

Avant d'en terminer avec ces années noires, signalons encore trois ouvrages ayant trait aux camps de concentration : *les Évadés de Sobibor* (9) de Richard Rashke, minutieuse reconstitution de l'une des rares évasions collectives réussies dans l'univers concentrationnaire nazi, *la Pendaison* de Jean Laffite (10) et *les Sentiers de la nuit* de Philippe Valat (11), émouvant itinéraire d'un officier français qui connut tout à la fois les prisons russes, les geôles françaises et celles de la Gestapo.

ERIC ROUSSEL.

(1) *1940 — la Guerre détraquée*, de Gilles Ragache. Aubier. Coll. « Floréal ». 250 p. 55 F.

(2) *Un certain 18 juin*, de Maurice Schumann. Plon. 1980.

(3) *Le Temps de l'Occupation*, de Gérard Boutet. Denoël. 352 p. 87 F.

(4) *Des sombres années de l'Occupation aux chemins de l'été 1944*, d'Albert Desile. Éditions OCEP/La Manche libre. 231 p. 65 F.

(5) *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, de Michel Abitol. Éditions Maisonneuve et Larose. 220 p. 92 F.

(6) Hachette. 416 p. 75 F.

(7) *Et les murailles tombèrent. Amiens, 18 février 1944*, de Jack Fishman. Coll. « Ce jour-là ». Laffont. 360 p. 85 F.

(8) Acropole. 394 p. 89 F.

(9) Presses de la Renaissance. 410 p. 89 F.

(10) Julliard. 320 p. 70 F.

(11) Lattès. 275 p. 70 F.

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE LIBANAISE

Le président Gemayel formule plusieurs objections au projet d'accord élaboré par le médiateur saoudien

On confirme de source autorisée à Beyrouth que le gouvernement libanais a rejeté un projet de règlement de la guerre civile élaboré par le médiateur saoudien, le prince Bandar, et approuvé formellement dimanche dernier 11 septembre par le président syrien Assad et M. Walid Joumblatt, le porte-parole de l'opposition libanaise. Le document a été signé par ce dernier ainsi que par M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères.

M. Farouk Al-Chareh, ministre d'Etat pour les affaires étrangères du gouvernement de Damas, a révélé le mardi 13 septembre le contenu de cet accord qui prévoit :

1) *Le cessez-le-feu immédiat sur l'ensemble du territoire libanais*, les divers axes et les points d'affrontements, dont le contrôle sera confié à des observateurs neutres dans les zones d'accrochages ;

2) *Le rétablissement d'une situation normale dans les quartiers ouest et est de Beyrouth en garantissant le retour des réfugiés libanais depuis 1975* dans leurs foyers. La non-utilisation de l'armée libanaise dans les événements intérieurs. Cette armée et les Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) seront remplacées par les forces de sécurité intérieure (gendarmes), qui prendront à leur charge la sauvegarde de la sécurité et des biens des citoyens libanais.

3) *Une demande au président de la République libanaise de tenir une réunion urgente et élargie en faveur du dialogue national.*

Cette réunion grouperait le Front de salut national, représenté par MM. Soleiman Frangié (ancien président de la République), Rachid Karame (ancien premier ministre), et Walid Joumblatt (chef du parti socialiste progressiste) ; ainsi que le mouvement chiite Amal, représenté par son président, M. Nabih Berri ; le Front libanais, représenté par MM. Camille Chamoun (ancien président de la République) et Pierre Gemayel (chef du parti des Phalanges) ; MM. Saeb Salam (ancien premier ministre) et Raymond Eddé (leader du bloc national). A ces personnalités représentatives s'ajouteraient deux délégués, ceux des gouvernements syrien et saoudien.

« Constructif et positif » selon l'émissaire américain

M. Chareh a tenu à souligner, à cet effet, que M. Robert McFarlane, émissaire américain au Proche-Orient, avait qualifié de *« constructif et positif »* le projet syro-saoudien, tout en s'engageant à convaincre le président libanais Amine Gemayel de l'accepter. *« Mais*, a-t-il ajouté, *nous avons été surpris par le refus de ce projet par M. Gemayel et par le Front libanais. Le même jour, une déclaration américaine comportant des menaces contre la Syrie »* a été publiée à Washington.

Une source autorisée proche du président Gemayel a fait savoir mardi que ce dernier avait rejeté le projet de compromis pour au moins trois raisons :

1) *Le gouvernement légal du Liban refuse le retrait de l'armée régulière des positions qu'elle a occupées au cours des douze derniers jours* dans la montagne du Chouf et d'Aleh, et son remplacement par des gendarmes, ainsi que le propose le protocole d'accord.

2) *Il n'est pas du ressort de l'opposition libanaise et de la Syrie de désigner les participants au congrès de réconciliation nationale*, droit qui revient au chef de l'Etat. Ainsi, le président Gemayel s'opposerait à la présence, même à titre d'observateur, des représentants de l'Arabie Saoudite et de la Syrie. Il ne serait pas question non plus d'associer au dialogue M. Raymond Eddé, président du bloc national et dirigeant maronite modéré, qui s'oppose tout autant aux phalangistes qu'aux Syriens et aux Israéliens.

3) *Le gouvernement libanais s'oppose encore à la procédure proposée* au sein du congrès de réconciliation nationale. Celle-ci, en effet, prévoit que les décisions arrêtées soient prises *« à l'unanimité des voix »*.

De nouvelles instructions au contingent américain

Selon la radio officielle de Beyrouth, le président Gemayel a insisté, au cours d'entretiens qu'il a eus mardi avec l'ambassadeur américain ainsi qu'avec les représentants diplomatiques de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, par le fait que *« le conflit en cours ne constituait pas une guerre civile, mais une confrontation entre le peuple libanais et des forces étrangères »*.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué au cours d'une conférence de presse que les « marines » sont désormais autorisés à riposter non seulement au cas où le contingent américain est attaqué, mais également si les unités françaises, britanniques ou italiennes essuyaient des tirs. Le porte-parole du président Reagan a précisé que les forces américaines pourraient également intervenir *« si l'armée libanaise se trouve dans une situation qui constituerait une menace »* pour les douze cents « marines » actuellement déployés au sud de Beyrouth. On ajoutait à cela, de source informée, à Washington, que le contingent des Etats-Unis n'aurait plus besoin de se référer au Pentagone pour faire appel à la puissance de feu existant à bord des navires américains déployés dans la région, ainsi qu'aux chasseurs bombardiers se trouvant à bord de ces bâtiments. — *(A.F.P.)*

Soulagement à Deir-El-Kamar ravitaillée par la Croix-Rouge

De notre envoyé spécial

Deir-El-Kamar. — L'entrée, lundi, d'un convoi du C.I.C.R. dans la ville assiégée de Deir-El-Kamar a calmé les esprits. Les 25 tonnes de médicaments et de denrées alimentaires, distribuées aux réfugiés ont, comme par enchantement, désamorcé la tension qui s'aggravait dangereusement au sein d'une population durement éprouvée par la faim et l'exode.

En fait, le soulagement des responsables et des réfugiés était déjà évident depuis que M. Walid Joumblatt avait, la semaine dernière, demandé à ses troupes de s'abstenir, pour *« des raisons humanitaires »*, de toute attaque contre l'agglomération assiégée. Le chef du P.S.P. semble d'ailleurs avoir rappelé à l'ordre certains de ses lieutenants zélés qui s'étaient opposés à quatre reprises, depuis jeudi dernier, aux tentatives du C.I.C.R. de parvenir à Deir-El-Kamar. Les responsables ici sont persuadés que M. Joumblatt saura, à l'avenir, faire autant preuve de modération pour rendre possible la poursuite des secours du C.I.C.R. sans laquelle la ville ne pourrait se ravitailler.

Le chef de la municipalité, M. Georges Dib, chamouniste bon teint, n'est pas un extrémiste. *« Ce qui vient de se passer dans le Chouf*, nous dit-il, *constitue un grand malheur pour le Liban. »* Il se défend de faire de la politique, affirmant que son seul objectif est de soulager la détresse de ceux qui souffrent. Les autorités municipales ont réquisitionné tous les bâtiments publics et les résidences secondaires de l'agglomération — vaste et magnifique centre de villégiature — pour y loger les réfugiés. Ces derniers souffrent surtout de l'absence d'eau potable, coupée déjà depuis plusieurs mois et sont obligés de remplir leurs cruches et leurs jerricans à l'unique source du village, venant du Shalout, dont les eaux sont au plus bas à la fin de la saison d'été. Cependant, des citernes d'eau seront acheminées sur place si la situation s'aggrave.

Les maronites du Chouf sont, en général, des partisans de l'ancien président Camille Chamoun, dont le fief traditionnel est Deir-El-Kamar. C'est pourquoi certains des réfugiés, particulièrement amers, n'hésitent pas à mettre en cause l'arrivée intempestive des Forces libanaises dans le Chouf, dans le sillage des Israéliens ; ils estiment que c'est cette intrusion qui a été le prélude au drame qu'ils vivent actuellement.

Une initiative malheureuse

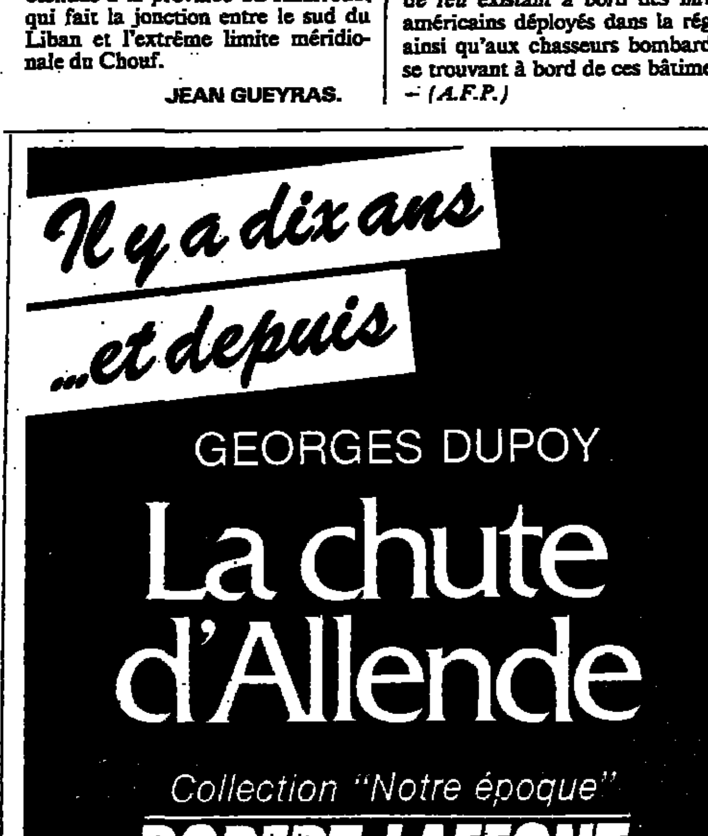
Même au sein du parti phalangiste, des voix se font entendre pour affirmer que *« l'aventure du Chouf »*, c'est-à-dire la tentative des Forces libanaises, contrôlées par les phalangistes, de s'installer dans la montagne druzo-maronite, a été une grave erreur provoquée par un accès inutile de *« romantisme révolutionnaire »* et une méconnaissance de l'équilibre réel des forces en présence. Fait rare, certains responsables phalangistes reconnaissent, au cours de conversations privées, que l'initiative malheureuse du parti est partiellement à l'origine de la situation tragique dans laquelle se trouvent les réfugiés chrétiens du Chouf.

Il n'empêche que certains tentent, malgré tout, d'exploiter politiquement la détresse de ces réfugiés, en essayant de faire de Deir-El-Kamar une nouvelle *« affaire Zahlé »*, destinée à ameuter l'opinion internationale. Les représentants de la municipalité estiment actuellement à quarante mille environ le nombre de bouches à nourrir, si l'on tient compte des cinq mille personnes originaires de la localité et partageant le sort des réfugiés.

Même cette estimation est d'ailleurs contestée par le C.I.C.R., qui fixe à vingt-cinq mille le nombre de personnes réfugiées à Deir-El-Kamar. *« En réalité*, nous a déclaré un responsable phalangiste de la ville, *pour être plus près de la vérité, il faudrait diviser par deux le chiffre fourni par le C.I.C.R. »*

En fait, la guerre du Chouf a fait plus d'une centaine de milliers de réfugiés en l'espace de deux semaines. Mais, ici, on ne parle que des réfugiés chrétiens dont le sort, il est vrai, est aggravé par le fait qu'ils se trouvent assiégés par des forces hostiles. On oublie cependant souvent de parler des quelque vingt mille druzes, qui se sont réfugiés à Beyrouth dans des conditions exécrables, ainsi que des quelque cinquante mille musulmans sunnites qui ont fui le sud du Chouf en direction de Saïda et de Tyr depuis que les combats se sont étendus à la province du Kharroub, qui fait la jonction entre le sud du Liban et l'extrême limite méridionale du Chouf.

JEAN GUEYRAS.



JÉRUSALEM : M. Arens fait approuver sa politique d'« intervention minimale »

De notre correspondant

Jérusalem. — Que fera Israël en cas de renversement du régime du président Amine Gemayel ? Laissera-t-il sans réagir les alliés druzes et palestiniens de la Syrie remporter une victoire à Beyrouth sur l'armée libanaise ? Ces questions apparaissent en filigrane dans le débat qui agite le monde politique israélien, ainsi que la presse, depuis le retrait du Chouf et la reprise des affrontements au Liban.

Il est vrai, cependant, que Jérusalem ne prévoit pas une victoire nette et définitive des milices de l'opposition. On s'attend plutôt, ici, à une sorte de guerre d'usure à l'issue de laquelle le président Amine Gemayel finirait par composer avec ses adversaires. Un tel scénario permettrait à Israël d'éviter une intervention qu'il ne souhaite pas, car son objectif présent est de se « désengager » le plus possible de l'imbroglio libanais.

Le ministre de la défense, M. Moshe Arens, est le principal artisan de cette nouvelle politique. Après le retrait du Chouf et le redéploiement sur le fleuve Awali, il a laissé entendre qu'il y aurait d'autres replis israéliens. Et surtout, face aux affrontements entre milices druzes et chrétiennes dans le Chouf, M. Arens a fait approuver, dimanche dernier par le conseil de cabinet, une ligne de conduite d'*« intervention minimale »*.

Le gouvernement a, en effet, décidé qu'Israël ne se mêlerait pas au conflit dans le Chouf, mais qu'il se réserverait le droit d'engager des actions contre les organisations palestiniennes. Un paragraphe du communiqué publié à l'issue de ce conseil de cabinet lance un appel *« aux différentes forces au Liban de ne pas collaborer avec les organisations terroristes »*. Cet appel est indéniablement destiné aux milices druzes. Au cours d'une déclaration, mardi, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a d'ailleurs été très explicite : *« Nous exigeons*, a-t-il dit, *que les druzes ne permettent pas aux terroristes de s'approcher de nos lignes. Israël, en tout cas, s'emploiera à entraver le retour des terroristes dans les zones évacuées par Tsahal. »*

Le réquisitoire de M. Sharon

En ce qui concerne la situation dans le Chouf, il semble que, malgré les mises en garde de M. Arens, Israël se soit résigné au fait accompli. De source militaire israélienne, on reconnaît que mille trois cents membres de différentes organisations palestiniennes ont regagné la montagne du Chouf, où ils mettent en place une nouvelle infrastructure. Les déclarations de M. Arens laissent penser qu'Israël cherche surtout à s'assurer une zone-tampon entre ses nouvelles lignes sur le fleuve Awali et les positions palestiniennes. C'est là d'ailleurs la mission des patrouilles de l'armée israélienne au nord du fleuve.

Pour ce qui est de la bataille de Beyrouth, Jérusalem espère que les milices druzes ne poursuivront pas leur collaboration avec les Syriens et les Palestiniens au point de rendre indispensable une intervention israélienne pour empêcher la chute du président Gemayel. Les événements de ces derniers jours paraissent à cet égard rassurants. Cette ligne de conduite de M. Arens est en rupture totale avec celle de son prédécesseur M. Ariel Sharon. Et, de ce fait, la crise est ouverte entre les deux hommes depuis quelques jours.

Au cours du conseil des ministres de dimanche, M. Sharon n'a pas hésité à critiquer le gouvernement pour n'avoir pas pris toutes les mesures qui s'imposaient afin d'assurer la protection des chrétiens dans le Chouf. Selon les compte rendus de la presse, M. Arens aurait répliqué : *« Celui qui fait preuve aujourd'hui d'une telle assurance dans ses affirmations n'a pas toujours su prévoir l'avenir. »*

La polémique s'est envenimée en s'étalant sur la place publique. Au cours d'un meeting, lundi soir, M. Sharon a adressé un véritable réquisitoire contre M. Arens, sans toutefois le nommer : *« Tout le monde affirme*, a-t-il dit, *que c'est moi qui ait provoqué l'enlisement d'Israël dans le bourbier libanais. Mais c'est celui qui, depuis des mois, a engendré le retour des Syriens et des terroristes palestiniens dans le Chouf qui est le vrai responsable. »*

M. Arens s'est également démarqué par rapport à son prédécesseur en essayant de diversifier les liens d'Israël avec les communautés au Liban, sans pour autant mettre fin aux rapports privilégiés avec les chrétiens. Par l'intermédiaire du coordonnateur des activité israéliennes au Liban, M. Ouri Lubrani, le gouvernement a essayé d'établir de bons contacts en particulier avec les druzes. Des émissaires des druzes et des chrétiens se trouvaient d'ailleurs lundi, simultanément, en Israël. Et chacun a plaidé sa cause auprès de l'opinion publique. Un délégué druze a affirmé qu'il n'était pas question de permettre aux organisations palestiniennes de se réinstaller à Beyrouth. Un haut responsable des Forces libanaises (phalanges) a pour sa part reconnu, au cours d'une rencontre à Jérusalem avec la presse, qu'il attendait d'Israël uniquement une aide sur le plan politique et dans le domaine de l'information, en ajoutant : *« Je crois qu'avec l'état d'esprit qui règne actuellement en Israël, on ne peut plus parler d'intervention militaire. »*

(Intérim.)

WASHINGTON : Divergences sur l'extension du rôle des « marines »

Correspondance

Washington. — La décision du président Reagan d'autoriser les commandants des « marines » à faire appel éventuellement aux forces aériennes et à l'artillerie navale pour aider l'armée libanaise dans sa mission de maintien de l'ordre représente une nouvelle extension du rôle militaire des Etats-Unis. Elle a été prise en réponse à une requête du président Gemayel, appuyé par M. McFarlane. L'émissaire du président Reagan au Proche-Orient a fait valoir que cette démonstration de soutien au président libanais constituait un élément indispensable à l'action diplomatique qu'il poursuit, afin d'aboutir à un cessez-le-feu, puis à une négociation entre les factions libanaises. A la Maison Blanche, on répète qu'il ne s'agit pas d'une escalade, en soulignant que le soutien éventuel donné aux forces libanaises s'exercerait dans des *« limites rigoureuses »* visant essentiellement à protéger la ville de Souk-El-Gharb, qui domine les positions américaines proches de l'aéroport de Beyrouth.

Apparemment, le président a accepté les recommandations de M. McFarlane, auquel le secrétaire d'Etat, M. Shultz, et M. Clark, conseiller pour les affaires de sécurité, avaient donné leur appui. Par contre, M. Weinberger, ministre de la défense, et le général Vessey, chef de l'état-major combiné, essentiellement préoccupés de la protection des soldats américains, auraient exprimé leurs réserves. Le président Reagan aurait arbitré le débat en faveur des diplomates en considérant qu'il était important, à ce stade, d'adresser à la Syrie un clair avertissement que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de renoncer à leur mission de paix au Liban. D'autre part, il estimerait que répondre négativement au président Gemayel serait préjudiciable aux intérêts américains dans le monde arabe, dans la mesure où les Etats-Unis apparaîtraient aux autres pays arabes comme un partenaire incertain, peu digne de confiance.

Un compromis au Congrès ?

Au Congrès, le compromis qui s'ébauche permettrait au président Reagan de maintenir les « marines » au Liban pour dix-huit mois après l'adoption d'une résolution qui, en contrepartie, réaffirmerait les prérogatives du Congrès dans le domaine de la politique étrangère. Un sérieux point d'accrochage subsiste sur le fait de déterminer qui, du Congrès ou du président, décidera de prolonger ou non la présence militaire américaine à l'issue de ce délai.

Le projet de résolution pourrait être voté dès mardi prochain, mais le gouvernement craint de ne pouvoir éviter un débat difficile où les partisans du retrait des « marines » donneront de la voix. Une telle controverse, estiment les officiels, ne pourra qu'inciter la Syrie, et les mouvements libanais qu'elle soutient, à attaquer les « marines » pour encourager les réticences des parlementaires. M. Shultz et le général Kelly, commandant en chef des « marines », sont intervenus, mardi 13 septembre, pour demander qu'aucune limite ne soit fixée à la présence des troupes américaines. Le général Kelly a indiqué que ses hommes n'étaient pas, en ce moment, exposés à des *« hostilités imminentes »*, et donc qu'il n'y avait pas lieu d'invoquer la loi de 1973 fixant des délais au maintien des troupes américaines et donnant au Congrès le droit de décider de leur retrait ou de leur maintien. Sa déclaration a été accueillie avec le plus grand scepticisme par les parlementaires, estimant, au contraire, que la menace grandissante pesant sur les troupes américaines justifie leur intervention.

HENRI PIERRE.

« Remodelage » territorial ?

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est sur le terrain que se dessinent peut-être les contours de ce qui pourrait devenir la solution politique de la bataille de la montagne libanaise. Partant de la route Beyrouth-Damas à 3 kilomètres en contrebas d'Aley, la ligne sur laquelle pourrait se fonder un accord entre les antagonistes court parallèlement à la côte, à une distance de 15 kilomètres environ pour, au stade actuel, s'incurver presque à la perpendiculaire de Damour.

Les combats qui se déroulent plus au sud entre les Forces libanaises et les milices du parti socialiste progressiste (P.S.P.) se situent dans le prolongement de cette ligne. Le territoire qui serait restitué à l'autorité de l'Etat libanais s'étendrait, dans l'hypothèse d'un cessez-le-feu, jusqu'à la ligne israélienne du fleuve Awali. Pour que ce « remodelage » soit cohérent, il faudrait encore « désenclaver » Deir-El-Kamar, principal village chrétien assiégé par les druzes, et le relier à la bande territoriale sous contrôle de l'Etat libanais. Ce qui est loin d'être acquis.

Toujours dans cette hypothèse, M. Joumblatt gagnerait à peu près deux fois plus de terrain qu'il n'en abandonnerait à ses adversaires. Il deviendrait le maître de la haute montagne et son territoire serait directement relié à ses alliés syriens par le nord.

Le président Amine Gemayel, si cette hypothèse prenait forme, aurait du moins, en dépit des revers subis, consolidé son pouvoir grâce aux combats livrés par une armée qui a « tenu le coup » et donné à sa capitale, Beyrouth, un arrière-pays minimum vers le sud et le sud-est.

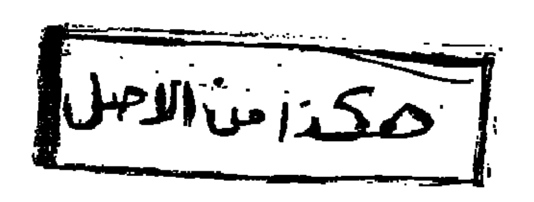
Divers indices permettent de croire qu'une ligne de front suivant à peu près ce tracé pourrait devenir une ligne de cessez-le-feu, après quoi pourrait commencer le débat politique.

On note ici à ce propos qu'après avoir montré une bienveillance à peine voilée à l'égard des druzes, Israël a fait savoir par sa radio que *« les druzes ont récupéré dans le Chouf la plupart des zones qui relèvent traditionnellement de leur influence »*.

Les sunnites de Beyrouth semblent également souhaiter que les différentes parties restent sur ces lignes de démarcation, et ils préconisent le retrait de la montagne de tous les éléments qui n'en sont pas originaires (la majorité des membres des milices chrétiennes) et, *a fortiori*, de ceux qui sont étrangers au pays, donc des Syriens et des Palestiniens. L'idée d'une neutralisation de la capitale paraît les séduire.

Pour mener à bien son dessein, l'Etat libanais s'est senti, mardi, conforté par l'attitude « musclée » des Américains, disposés à engager leur flotte et leur aviation embarquée pour soutenir non seulement les « marines », mais également l'armée libanaise. L'annulation par l'émissaire du président Reagan, M. MacFarlane, de sa visite à Damas est interprétée ici comme un signe de fermeté supplémentaire. On parle enfin beaucoup à Beyrouth d'une prochaine entrée en scène de l'armée de l'air libanaise, pour laquelle un tronçon d'autoroute a été transformé en piste à la hauteur de Jbeil, à 40 kilomètres au nord de Beyrouth, pour remplacer l'aéroport devenu inutilisable.

L. G.



هكذا من الأصل

Le Monde

Rentrée politique

Fête de *l'Humanité*, élection de Dreux, comité directeur socialiste, disco… de Valéry Giscard d'Es… c'est bien l… Alain Ca… pense … de tâ… pou… de…

…as …adi- …noms …r ordre

…candida- …sentées non …populaire pa- …ement par les …ies ou les mem- *collectivité, voire* …privées. Pour être …les, ces candidatures … approuvées par un …ersonnes présentes aux …réparatoires au cours des- …es listes étaient finalement …s. Ainsi, les candidats …ent plus nommés par une auto- …anonyme : ce fait avait beau- …up plus d'importance que le scru- …n lui-même.

Par ce système, les dirigeants comptaient réactiver la vie politique. Pourtant, les résultats obtenus furent décevants : le nombre de circonscriptions présentant deux candidats a sensiblement diminué d'une consultation à l'autre (48 sur 352 en 1970, 34 en 1975 et 15 seulement en 1980 !). En fait, peu de candidats osaient affronter les « caciques » de l'appareil du parti. Se considérant *battus d'avance*, ils craignaient même pour leur avenir professionnel…

Les nouvelles tentatives de réforme du système électoral semblent liées au souci de consolider le « consensus national » réalisé autour de la direction malgré les *difficultés éco-*

L'incompéte… peut-elle être a…

par JEAN-PIERRE …

DEPUIS deux ans, le thème de la compétence est au cœur du débat politique. La vi… toire de François Mitterrand est… partie fondée sur l'effritemen… l'image de compétence de s… …it à décesseur. Quand il disait à… …tion. le 5 mai 1981 : *« Vous êtes…* …aine de *du passif »* ou *« Vous n'êt…* …es élec- *professeur »*, il suggér… çais que son advers… aussi compétent qu'i… …ur cela, une

Par un effet de … …tion de la vie cialistes sont ré… …envenue, estime- aujourd'hui d'i… …ux officiels à Bu- sident lui-mêr…

compétence… …ra votée par l'Assem- son, quar… …onc la présence *obliga-* l'agricult… …oins deux candidats par sonnal… …tion : le candidat arrivé offici… …de position, à condition qu'il par… …e au minimum 25 % des suf- …s, deviendra « député sup- …nt ».

Quant à la liste nationale élue par *l'ensemble* des inscrits, elle s'inspire du « modèle » ouest-allemand. Vraisemblablement, les membres du bureau politique et du secrétariat (au total, 14 personnes) vont y figurer, mais en compagnie des personnalités de la vie économique, scientifique et culturelle, qu'elles appartiennent ou non au parti communiste (1).

Revaloriser le rôle de l'Assemblée

La mise en œuvre de ces dispositions devrait revaloriser le rôle de l'Assemblée nationale et donner un intérêt réel aux élections prévues pour 1985, qui seraient alors précédées d'une véritable campagne. Certes, les candidats seront tous tenus d'accepter le programme du Front populaire patriotique, mais rien n'indique que le candidat finalement élu *soit obligatoirement* le favori de l'appareil du parti. *« Lorsqu'un membre du parti sera opposé à un sans-parti, il faut assurer l'égalité des chances entre les candidats, sans dissimuler les difficultés qui peuvent apparaître en raison de certains réflexes conditionnés »*, a indiqué M. Mihaly Korom, secrétaire du comité central et membre du bureau politique dans une interview publiée dans le quotidien du P.C., *Népszabadsaq*, le 16 juin dernier.

Cette nouvelle loi électorale pourrait conforter la bonne opinion dont jouit la Hongrie dans le monde en raison de ses expériences économiques. Comme d'habitude à Budapest, cette réforme prudente tient largement compte de la situation d'un pays solidement ancré dans ses alliances, mais qui n'exclut pas la recherche obstinée d'une certaine originalité…

THOMAS SCHREIBER.

(1) D'autre part, un Conseil constitutionnel composé essentiellement de juristes, dont la création est également prévue avant la fin de cette année, sera chargé d'examiner les plaintes émanant des organisations sociales ; ces mêmes organisations pourront recevoir et transmettre au Conseil des plaintes *individuelles*.

Pologne

La dissolution des unions artistiques est « un pas vers l'asservissement de la culture »

déclare un groupe d'écrivains

Un groupe de vingt-cinq écrivains polonais vivant actuellement hors de leur pays proteste contre la dissolution, le 19 août dernier, de l'Union des écrivains (Z.L.P.) et du Pen-Club polonais. Cette mesure, qui fait suite à la dissolution de l'Union des journalistes, de celle des acteurs et de celle des artistes plasticiens, montre, selon les signataires, que *« le pouvoir est résolu à faire un pas décisif vers l'asservissement total de la culture polonaise, à créer aux écrivains et aux artistes des conditions où l'exercice de leur profession serait pleinement dépendant des instances administratives et politiques, à détruire les centres indépendants en Pologne même et à couper les liens avec l'émigration polonaise, à isoler la culture polonaise de l'Occident »*.

Les signataires rappellent, à ce propos, que l'Union des écrivains a été dissoute après que son bureau exécutif eut refusé d'exclure, comme l'exigeait le pouvoir, les auteurs ayant publié des ouvrages sans passer par la censure, ou à l'étranger. Ils ajoutent que jamais, au cours des trente dernières années, et en dépit des *« variations du degré d'indépendance de la vie culturelle »*, l'Union n'avait été *« complètement régie selon les principes et les méthodes de l'Etat totalitaire »*.

La lettre est signée par : J. Anderman, S. Baranczak, W. Bartoszewski, E. Bienkowska, J. Bierezin, K. Brandys, J. Glowacki, W. Karpinski, L. Kolakowski, J. Kott, A. Kowalska, I. Krzywicka, M. Kurecka, L. Lewandowska, C. Milosz, S. Mrozek, Z. Nadjer, M. Ochab, W. Odojewski, K. Pomian, J. Pomianowski, L. Szaruga, W. Wirpsza, J. Wozniakowski, A. Zagajewski.

A Varsovie, seize des dix-sept membres de la présidence de l'Union ont signé une déclaration allant dans le même sens (le dix-septième, qui voyage actuellement à l'étranger, figure parmi les signataires de l'appel cité ci-dessus).

BIBLIOGRAPHIE

Un numéro spécial des «Temps modernes»

Trois ans après la grève de Gdansk, *les Temps modernes* consacrent un numéro spécial à la Pologne (août-septembre). Ce retard est *lourd* de sous-entendus : la proclamation de l'état de guerre avait provoqué de durs affrontements au sein du comité de rédaction. A l'époque, une minorité avait tiré du dénouement brutal à Varsovie une conclusion simple : *« Le socialisme démocratique n'existe pas. »* La majorité, derrière Simone de Beauvoir et Claude Lanzmann, refusait de se laisser aller à pareil blasphème. Aujourd'hui, aucun membre du comité de direction ne s'exprime dans ces quatre cents pages.

L'apport le plus neuf, on le doit aux nombreux auteurs polonais auxquels il a été fait appel. Un ancien expert de Solidarité, Tadeusz Kowalik, raconte ce que furent les négociations, au chantier Lénine.

Le sociologue Krzysztof Jasiewicz fait un sort à quelques idées reçues, en particulier que Solidarité ait porté la marque de la jeunesse : toutes les classes d'âge se sont retrouvées dans le mouvement. Alexandre Smolar donne un aperçu de la décomposition du système de distribution des biens à la veille des grèves d'août. On lira aussi une bonne mise au point sur la situation économique, due à l'un des conseillers de Solidarité, Waldemar Kuczynski. Et le récit amer de l'historien tchèque Karol Bartosek, qui raconte comment il a vécu, depuis le pays voisin, cette crise polonaise. Le maître d'œuvre du numéro, Jean-Yves Potel, s'attache à discerner ce qui, dans Solidarité, est le reflet des traditions politiques polonaises. Mais il n'est pas certain que ses scrupules idéologiques ne nuisent pas parfois au diagnostic.

Quant au titre du dernier essai, « Du bon usage de la Pologne », il trahit peut-être une certaine démarche : la Pologne serait une médication utile à la gauche intellectuelle, mais à condition de ne pas en abuser. – J.K.

Espagne

Un haut responsable de l'armée demande l'amnistie des putschistes du 23 février 1981

De notre correspondant

Madrid. – Pour la première fois depuis la condamnation des militaires qui tentèrent de renverser la jeune démocratie espagnole le 23 février 1981, l'un des plus importants responsables de l'armée de terre a ouvertement demandé l'amnistie des putschistes, en utilisant pratiquement les mêmes arguments que ceux présentés par les accusés lors de leur procès et habituellement développés par l'extrême droite néo-franquiste.

Capitaine-général de l'une des neuf régions militaires du pays, celle de Valladolid (réputée fief des secteurs « ultras », tant militaires que civils), le lieutenant-général Fernando Soteras Casamayor exprime sans doute le sentiment profond d'une grande partie des cadres de l'armé de terre en affirmant à l'hebdomadaire *Interviu*, paru ce mercredi 14 septembre, que l'amnistie des putschistes – qu'il qualifie de *« compagnons »* – serait *« une satisfaction pour l'armée »*.

Tout en reconnaissant que l'occupation du Parlement par le lieutenant-colonel Tejero et ses gardes civils a représenté un *« acte inconstitutionnel condamnable »*, le lieutenant-général Soteras en vient sinon à justifier cet acte, du moins à l'excuser en invoquant la décomposition du gouvernement centriste de l'époque et son impuissance face au terrorisme et à la crise économique. Selon ce lieutenant-général, les putschistes n'en avaient pas à *« la démocratie en général, mais à une période précise pendant laquelle le système démocratique ne marchait pas »*.

Reprenant une fois encore un argument cher au secteur « ultra », le capitaine-général de Valladolid rejette comme *« inadmissible »* et *« outrageante »* l'idée qu'une amnistie des membres du mouvement indépendantiste basque ETA puisse être la contrepartie d'une libération des putschistes. Ces propos confirment également le mécontentement profond provoqué au sein de l'armée par la *« guerre des drapeaux »*, qui a mis aux prises cet été indépendantistes basques et forces de police. Une semaine après un avertissement similaire du capitaine-général de Madrid, le lieutenant-général Soteras vient de rappeler au gouvernement socialiste que le drapeau est sacré et lui demande de faire preuve de *« plus d'énergie »* dans la lutte anti-terroriste, l'assurant du soutien de l'armée dans cette entreprise.

Toutefois, il assure que les militaires pourraient accepter la création d'un État fédéral – hypothèse impensable il y a encore quelques années – tout en rappelant très fermement l'opposition de l'armée à *toute forme de séparatisme*.

La nature des propos du lieutenant-général Soteras, notamment la demande d'amnistie pour les putschistes, ne constitue certes pas une surprise – les militaires ayant difficilement admis que leurs compagnons d'armes, considérés comme des patriotes, soient condamnés à de lourdes peines. De même, la colère suscitée par la *« guerre des drapeaux »* est de notoriété publique. Mais le fait qu'un officier du rang du lieutenant-général Soteras se soit publiquement fait l'écho, dans des termes aussi brutaux, de ce que l'on pense dans les casernes apparaît à la fois surprenant et inquiétant.

On ne peut d'ailleurs pas exclure qu'il fasse l'objet de sanctions de la part du ministère de la défense, comme cela avait été le cas en juin dernier pour plusieurs officiers ayant publié dans le quotidien d'extrême droite *El Alcazar* une série d'articles en faveur des putschistes, dont le contenu ne différait guère, sur le fond, des arguments du lieutenant-général Soteras.

(Intérim.)

RECTIFICATIF. – Dans l'article de notre correspondante à Copenhague (*le Monde* du 9 septembre) sur le congrès social-démocrate, nous avions, à la suite d'une confusion, qualifié M. B. Andersen d'ancien ministre de la défense, alors qu'il avait été aux affaires étrangères. De même, M. Knud Heinesen reste vice-président du parti et n'a abandonné à M. Svend Auken que les fonctions de porte-parole du groupe parlementaire.

Union soviétique

TROIS VICE-MINISTRES DE L'INTÉRIEUR ONT ÉTÉ REMPLACÉS

Une purge est en cours au ministère de l'intérieur pour se débarrasser des dirigeants *« qui ne sont pas mûrs idéologiquement et moralement »* avait annoncé dans la *Pravda* du 10 août M. Vitali Fedortchouk, ancien chef du K.G.B. en Ukraine, appelé à diriger ce ministère par M. Andropov peu après son entrée en fonction en novembre 1982.

Selon des informations fournies à l'agence américaine Associated Press par un fonctionnaire de ce ministère, trois des six vice-ministres ont été changés. Les promus sont MM. Vassili Lejebokov, ancien vice-président du K.G.B. (Comité de la sécurité d'Etat), Kiril Vostrikov, venu également du K.G.B., et Boris Zabotine. Ce dernier dirigea, au milieu des années 60, une section du ministère de l'intérieur chargée de lutter *« contre le pillage de la propriété socialiste »*. On ignore le sort réservé à ses prédécesseurs.

Dans son article de la *Pravda*, M. Fedortchouk annonçait une lutte contre le laisser-aller de certains policiers et précisait que la section de lutte *« contre le pillage de la propriété socialiste »* était en train d'être *« renforcée par des travailleurs bien préparés, aux principes fermes, afin d'accroître l'autorité du service en matière d'enquêtes et de recherches »*.

● *Le pianiste soviétique Alexandre Toradze a demandé asile à l'Espagne.* – Il avait « disparu » le 25 août dernier au cours d'une tournée de l'Orchestre de la radio soviétique en Espagne. Trois jours après cette disparition, le premier violon de l'orchestre, Boris Korsakov, avait été retrouvé pendu dans sa chambre d'hôtel, à Gijon.

A Venise, en revanche, on annonce la disparition de M. Oleg Bitov, un journaliste de la *Gazette littéraire* de Moscou venu « couvrir » la Biennale cinématographique. Il n'est pas reparu à son hôtel depuis le 7 septembre. Ses confrères ont regagné l'U.R.S.S. – *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

La condamnation de M. Ladislav Lis

UNE HISTOIRE ÉTRANGE

Prague *(A.F.P.)*. – L'un des épisodes les plus obscurs de la lutte des dissidents tchécoslovaques vient de connaître un épilogue judiciaire (mais pas d'explication satisfaisante) avec la condamnation de M. Ladislav Lis, porte-parole de la charte « 77 ». La cour d'appel d'Usti-Nad-Labem (Bohême du Nord) a confirmé lundi 12 septembre la peine de quatorze mois *de prison et trois ans de « liberté surveillée »* infligée le 12 juillet dernier à M. Lis pour *« incitation à rébellion »* constituée par la distribution d'exemplaires de la charte « 77 ». Mais, en appel, le procureur n'a pas retenu cette accusation, préférant stigmatiser un *« appel à l'autodéfense civique »* que M. Lis avait lancé en juin 1982 à la suite de menaces de mort proférées contre sa fille.

Il avait affirmé à l'époque avoir reçu d'un certain « Kim » d'un mystérieux « Groupe d'action révolutionnaire » une demande de rançon de 150 000 couronnes (environ 80 000 F), *faute de quoi sa fille* serait assassinée. Lui-même était alors l'objet de tracasseries policières – il avait été arrêté quatre fois en vingt et un mois – et d'autres dissidents connaissaient de très graves ennuis.

M. Lis avait fait appel à la police, tout en s'étonnant qu'une *organisation criminelle ait pu lui* faire parvenir des menaces alors qu'il faisait l'objet d'une étroite surveillance. Estimant la police incapable d'assurer la sécurité des siens, il avait conseillé aux dissidents de *« réfléchir en commun aux moyens d'affronter ce terrorisme grandissant pour assurer notre autodéfense civique »*. C'est cet appel qui est maintenant considéré comme une *« incitation à rebellion »*, tandis que « Kim » reste introuvable.

Voir page 25

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les guérilleros antisandinistes assurent bénéficier d'un soutien populaire dans les villes

Le Conseil de sécurité des Nations unies a entendu, le mardi 13 septembre, la plainte formulée par le Nicaragua contre les États-Unis, accusés d'aider les guérilleros antisandinistes dans leurs actions militaires. M. Victor Hugo Tinoco est intervenu après le débat sur le Boeing sud-coréen, dans lequel le Nicaragua s'est abstenu. Le délégué américain n'a pas réagi aux attaques du délégué sandiniste.

Cependant, le ministère de la défense, à Managua, a accusé, le 13 septembre, les États-Unis de multiplier les vols d'avions-espions au-dessus du territoire nicaraguayen. Des appareils RC-135, venus de la base de Howard, dans la zone du canal de Panama, auraient réalisé trente-trois vols d'espionnage radio-électrique en juillet et en août. En outre, durant la même période, toujours selon la même source, ont été enregistrées cent une violations de l'espace aérien national par des avions de diverses catégories venues soit du Costa-Rica, soit du Honduras.

Enfin, M. Tomas Borge, ministre de l'intérieur du Nicaragua et principale figure de la révolution sandiniste, est arrivé à Paris le mardi 13 septembre. Le *comandante* doit rencontrer le premier ministre, M. Mauroy, ainsi que MM. Claude Cheysson et Gaston Defferre, ministres des affaires extérieures et de l'intérieur.

Notre envoyé spécial en Amérique centrale fait le point sur la situation de la guérilla antisandiniste après des entretiens menés au Honduras avec les leaders de la Force démocratique nicaraguayenne, composée en partie d'anciens partisans de Somoza, renversé en 1979.

Tegucigalpa. — Les dirigeants de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N., groupes armés antisandinistes) s'étaient donné, au printemps dernier, *« rendez-vous à Managua en septembre »*. Ils sont aujourd'hui beaucoup moins catégoriques et révisent leur stratégie. Ils admettent volontiers que la chute du gouvernement de Managua n'est pas pour demain. *« La lutte*, disent-ils, *sera encore longue et difficile. »*

Paradoxalement, ils sont pourtant bien plus optimistes et sereins qu'il y a trois mois. A l'occasion d'un entretien, ils nous avaient alors fait part de leur amertume à l'égard des États-Unis, qui ne comprenaient pas *« les difficultés de* [leurs] *combat »* et rechignaient, selon eux, *« à répondre à* [leur] *requêtes »*. Ils redoutaient surtout que le Congrès américain ne se prononce pour un arrêt de l'assistance qui leur est accordée par la C.I.A. Aujourd'hui, leurs inquiétudes sont, semble-t-il, dissipées. La semaine dernière, à l'occasion du voyage éclair en Amérique centrale de M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, ils ont pu rencontrer des représentants du gouvernement de Washington et se sont, d'autre part, longuement entretenus avec plusieurs congressistes américains, républicains et démocrates, venus se faire une opinion personnelle sur le terrain, tant au Nicaragua qu'au Salvador et au Honduras.

Ils en ont, disent-ils, retiré la conviction que l'assistance américaine *« au titre des opérations clandestines »* ne leur serait pas ménagée. Ils précisent *« qu'il existe beaucoup de solutions de remplacement et de moyens indirects »* qui permettront le maintien de la F.D.N., en butte à de sérieuses difficultés matérielles, militaires et aussi politiques — relations difficiles entre le directoire politique de l'organisation et l'état-major militaire dominé par d'anciens membres de la garde nationale de Somoza — il y a trois mois.

Autre sujet de satisfaction pour les dirigeants de la F.D.N. : ils se disent persuadés que les sandinistes se trouvent de plus en plus sur la défensive, que les difficultés économiques du régime de Managua s'aggravent. *« Le cercle se resserre »*, disent-ils. Ils affirment que la loi sur le service militaire obligatoire, un projet vertement condamné par la conférence épiscopale à Managua, a provoqué un nouvel exode : celui des fils et des filles des classes moyennes, qui ne sont pas fondamentalement hostiles au régime sandiniste, mais ne veulent pas voir leurs enfants embrigadés dans les unités militaires sandinistes, et être éventuellement envoyés aux frontières dans les zones de combat sans instruction suffisante.

De notre envoyé spécial

La F.D.N. aurait actuellement huit mille hommes en armes, bien équipés, et disposerait de moyens logistiques nettement plus importants que lors des offensives de février et juin derniers. *« Nos commandos opèrent maintenant assez profondément en territoire nicaraguayen, vers Matagalpa »* (1). Des unités de la F.D.N. se seraient récemment infiltrées dans cette dernière ville et y aurait tenu *« une réunion d'information »* avec la population. *« La nouveauté*, disent les responsables, *c'est que nous avons pu établir des relais sérieux et des caches dans les principales villes. Nous sommes beaucoup mieux accueillis et aidés. Managua ne peut pas savoir à quel point nous avons progressé de ce point de vue »*.

Une unité d'hommes-grenouilles aurait, la semaine dernière, saboté le tuyau de déchargement du pétrole brut dans le port de Puerto Sandino. *« Normalement, la réparation devrait durer plusieurs semaines »*. Un pont et une usine électrique ont également été attaqués à 150 kilomètres au nord de la capitale.

Les attaques aériennes sur Managua

La F.D.N. minimise, d'autre part, la portée des attaques lancées par des aviateurs ralliés à Eden Pastora, le « commandant zéro », contre l'aéroport de Managua et autres objectifs. *« Pastora*, disent-ils, *aime décidément les coups spectaculaires pour attirer l'attention sur son mouvement. Mais au plan militaire, cette opération n'est pas significative. Les dégâts sont minimes »*. Ils ne s'étonnent pas trop de la facilité apparente avec laquelle les deux petits appareils ont pu s'approcher, à l'aube de Managua. *« Nous-mêmes*, disent-ils, *nous avons eu l'occasion de survoler le Nicaragua et de lâcher des dizaines de milliers de tracts sans aucun problème. »*

Ils affirment encore ne pas être dupes du fait que *« les Américains aiment disposer de plusieurs options, de plusieurs fers au feu »* et qu'ils spéculent sur *« les rivalités entre les différentes organisations antisandinistes »*. *« Ils ne donnent rien pour rien. Ils veulent des résultats, et rapides. »* A entendre les dirigeants de la F.D.N., la réunification n'est pas imminente, ainsi que la rumeur en avait couru : on parlait même du 15 septembre — la date de la fête de l'indépendance dans toute l'Amérique centrale. Ils estiment que les organisations miskitos antisandinistes de Steadman Fagoth veulent conserver leur autonomie ; mais elles ne sont pas *« très présentes sur le terrain en ce moment »*. S'ils ont de bonnes relations avec les dirigeants politiques de l'ARDE, l'Alliance révolutionnaire et démocratique, dont le siège est à San-José de Costa-Rica, les rapports continuent d'être très difficiles avec Eden Pastora lui-même. Certains mêmes, dans le comité directeur de la F.D.N., affirment que *« Pastora est un homme dangereux, aux allures et au comportement de caudillo, qui pourrait demain être un nouveau dictateur »* : un paradoxe pour les chefs d'une organisation qualifiée de *« somoziste »*, mais qui jurent, il est vrai, que *« Somoza est mort et bien mort »*, et qu'il n'est pas question de revenir à un passé dont la chute du dictateur a sonné le glas.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Matagalpa est située à une centaine de kilomètres de la frontière hondurienne, en territoire nicaraguayen.

Etats-Unis

Candidat malheureux en 1972

M. MCGOVERN SE LANCE DANS LA COURSE A LA MAISON BLANCHE

Washington *(A.F.P.)*. — L'ancien sénateur George McGovern, célèbre pour avoir subi en 1972, face à M. Nixon, une cuisante défaite, a confirmé, le mardi 13 septembre, qu'il se lançait à nouveau dans la course à la Maison Blanche. Cette décision, attendue depuis longtemps, ne devrait pas peser beaucoup sur la lutte pour l'investiture du parti démocrate que se disputent l'ancien vice-président Walter Mondale et le sénateur et ancien astronaute John Glenn. Le candidat malheureux de 1972, âgé maintenant de soixante et un ans, risque plutôt de sombrer dans le peloton nourri des prétendants démocrates.

En confirmant sa candidature, M. McGovern a repris la plupart des positions libérales qu'il avait vainement défendues en 1972, tant en politique étrangère que sur le plan économique et social. Il prône un accord sur le désarmement, la coexistence pacifique avec l'Union soviétique, la fin des interventions des grandes puissances à l'étranger, la cessation immédiate de la «guerre clandestine» contre le Nicaragua et le rétablissement de relations normales avec Cuba.

Tombé dans l'oubli après sa défaite aux élections sénatoriales de 1980, M. McGovern a candidement reconnu que ce qui lui était le plus pénible, dans sa retraite forcée, était de ne plus faire parler de lui et que le meilleur moyen d'y remédier était d'être à nouveau candidat.

ASIE

Afghanistan

IMPORTANTES OPÉRATIONS DES FORCES SOVIÉTO-AFGHANES AU NORD DE KABOUL

Des combats entre forces soviéto-afghanes et maquisards ont entraîné la mort d'au moins soixante-quinze combattants, a-t-on appris, mardi 13 septembre, de source diplomatique occidentale. Les forces soviéto-afghanes ont lancé, fin août et début septembre, d'importantes opérations dans la région de Shomali, de Kaboul à la chaîne de l'Hindou-Kouch, à une centaine de kilomètres au nord de la capitale. Elles se sont heurtées, affirme-t-on de même source, à la ferme résistance des maquisards près du passage de Salang, sur la liaison entre Kaboul et la frontière soviétique.

D'autre part, le régime afghan tente actuellement d'armer les membres de tribus de la province de Paktia mais obtient des résultats « désastreux », indique-t-on de même source occidentale. Ces revers seraient la conséquence de la tension entre les deux factions du parti démocratique et populaire afghan (P.C.).

A Hérat, à l'ouest de l'Afghanistan, les maquisards ont tué sept membres de l'équipage d'un char soviétique auquel ils avaient tendu une embuscade. Une autre source occidentale précise que les forces gouvernementales et soviétiques ne contrôlent que la partie orientale de Hérat. La résistance, pour sa part, affirme qu'elle poursuit le siège des villes de Jali, Khost et Urgun. Selon l'agence officielle pakistanaise A.P.P., elle aurait complètement détruit, dimanche 11 septembre, une unité afghane près de Khost. — *(A.F.P.-U.P.I.-Reuter.)*

Chine

Dans le cadre de la campagne contre la criminalité

VAGUE D'EXÉCUTIONS CAPITALES A PÉKIN

Des dizaines d'exécutions capitales ont eu lieu à Pékin et en province au cours des derniers jours, dans le cadre de la campagne lancée en août par les autorités contre la criminalité croissante.

C'est ce qui ressort de témoignages de voyageurs et d'informations publiées dans la presse locale. Ainsi seize personnes ont été exécutées, essentiellement pour vols et viols, à Hangzhou, à Fuzhou et dans un district du centre du pays. Des avis d'exécution ont été placardés dans la gare de la station balnéaire de Beidahe, proche de Pékin.

Quarante-huit criminels auraient récemment été passés par les armes dans deux villes du nord du pays, Tianjin (Tientsin) et Qinghuangdao. Des voyageurs ont vu passer dans les rues de Harbin, de Dalian ou de Guilin des camions transportant des condamnés à mort, la tête rasée et portant des pancartes sur lesquelles étaient inscrites leurs condamnations.

Une cinquantaine de criminels ont été exécutés récemment à Pékin, tandis que les arrestations non seulement de meurtriers mais aussi de voleurs, de violeurs, de délinquants juvéniles, d'évadés de camps de rééducation se comptent par dizaines de milliers. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Haute-Volta

- M. CHRISTIAN NUCCI, ministre délégué à la coopération et au développement est arrivé mardi 13 septembre, à Ouagadougou pour une visite de quarante-huit heures au cours de laquelle il doit notamment s'entretenir avec le capitaine Thomas Sankara, nouveau chef de l'Etat voltaïque. C'est la première visite à Ouagadougou d'un membre du gouvernement français depuis le renversement le 4 août dernier du médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo par le capitaine Sankara. — *(Reuter)*.

Madagascar

- LE PROCÈS DE QUATRE OFFICIERS accusés de complot contre la sécurité de l'Etat s'ouvrira le 20 septembre, a-t-on appris mardi 13 septembre à Tananarive. Il s'agit du commandant Richard Andri Am Abolison, ancien ministre de l'information, des capitaines Jean-Astier Rakoto Abel et Marson Rakotonirina, incarcérés depuis 1977. Le quatrième officier, impliqué dans un complot découvert en janvier 1982, est le colonel Auguste Rasolofo. Treize civils, dont des religieux, sont également impliqués dans ce complot. — *(Reuter.)*

Vietnam

- LES AUTORITES ONT RECONNU, mardi 13 septembre, détenir dans une prison du sud du pays un Britannique et un Américain partis, en juillet, de Thaïlande à la recherche d'un trésor près de l'île vietnamienne de Phu Quoc, au large du Cambodge. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

- LE GOUVERNEMENT a annoncé, mardi 13 septembre, la création d'une commission d'enquête sur les exactions commises, selon de nombreux témoignages, par l'armée contre la population civile du Matabeleland (sud-ouest du pays), a annoncé le ministre d'Etat à la sécurité, M. Sydney Sekeramayi. Selon le ministre, quatre membres composant la commission ont été nommés le 28 juin dernier : M. Simplicius Chihambakwe, un avocat d'Harare, qui en sera le président, le général de division Mike Shute et les avocats John Ngara et Peter Machaya. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA DESTRUCTION DU BOEING DE LA KOREAN AIRLINES

D'après de nouveaux enregistrements publiés à Tokyo

LE PILOTE SUD-CORÉEN IGNORAIT LA PRÉSENCE DES CHASSEURS SOVIÉTIQUES

Les autorités japonaises ont publié, mardi 13 septembre, les enregistrements échangés entre le Boeing des Korean Airlines et la tour de contrôle de l'aéroport de Tokyo dans les moments qui ont précédé la disparition de l'appareil. Ces messages font apparaître que le pilote sud-coréen ignorait tout des manœuvres d'interception entreprises contre son avion par les chasseurs soviétiques et n'était pas même conscient de la présence de ces derniers. Plus remarquable encore, alors que d'après les échanges radios interceptés entre le pilote soviétique et sa base le Boeing a été atteint par un missile à 18 h 26 mn 22 s G.M.T. (*le Monde* du 8 septembre), le pilote de la KAL a encore communiqué normalement avec Tokyo 38 secondes plus tard, sans signaler d'incident. Un ultime message, mais faible et brouillé, a encore été reçu de lui à 18 h 27 mn 10 s.

Ces informations contredisent un nouveau récit du drame présenté mardi à Moscou par le pilote du Sukhoï – qui a abattu le Boeing sud-coréen – dans une interview au journal de l'armée *Krasnaya Zvezda*. Selon cette version, le pilote coréen « *a eu recours à une manœuvre souvent utilisée par les pilotes américains de RC-135. Il a abaissé tous les volets et l'avion intrus a commencé à perdre de la vitesse. Il espérait manifestement que l'avion soviétique le dépasserait à vive allure... et qu'il pourrait s'enfuir* ».

« *Mais je ne suis pas tombé dans le piège*, a ajouté le pilote soviétique. *Et le pilote de l'avion intrus s'en est rendu compte immédiatement. Il a replié ses volets et a repris de la vitesse.* »

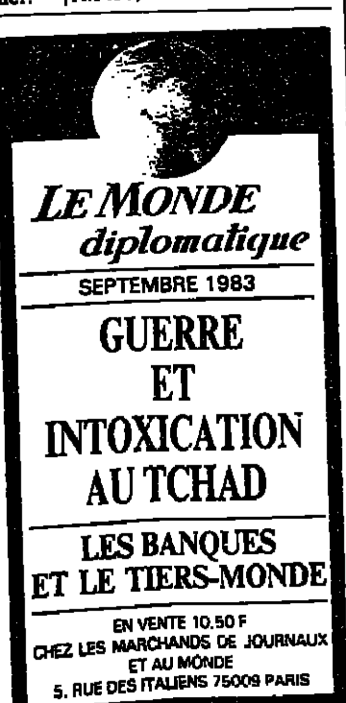
Les autorités japonaises ont d'autre part indiqué que quatre bombardiers soviétiques ont approché mardi l'espace aérien du Japon – sans toutefois y pénétrer – et se sont ensuite éloignés quand huit avions des forces japonaises ont pris l'air pour les intercepter.

A Londres, le gouvernement britannique a officiellement présenté à un membre de l'ambassade soviétique une demande de réparations pour quatorze des passagers – un Britannique et quatorze de Hong-kong – qui ont trouvé la mort dans la destruction du Boeing de la KAL.

Au Canada, le cirque de Moscou a dû renoncer à une tournée de deux mois qu'il devait faire à travers le pays, la plupart des villes où il devait se produire ayant préféré annuler les représentations à la suite de la tragédie du Boeing sud-coréen.

● *Les agents d'assurances londoniens* Stewart Wrightson (aviation) LMT, appartenant au groupe Lloyds ont payé une somme de 26 824 000 dollars à la compagnie aérienne Korean Airlines, pour la perte du Boeing-747 abattu par la chasse soviétique, a-t-on appris dans les milieux financiers. Cette somme représente 76,64 % de l'assurance couvrant l'appareil seul. Elle a été payée au titre de l'assurance prise contre les dommages de guerre. – (*A.F.P.*)

● *Le prochain sommet franco-allemand* se réunira les 24 et 25 novembre à Bad-Kreuznach, ville d'eau du Palatinat située non loin de Ludwigshafen, où se trouve le domicile privé du chancelier Kohl. Le précédent sommet avait eu lieu à Paris les 16 et 17 mai dernier. – (*A.F.P.*)



« Le premier vol Paris-Moscou ne signifie pas que les autres suivront »

déclare le Syndicat des pilotes de ligne

« *Si le premier vol a décollé, cela ne signifie pas que les autres suivront* », a déclaré, mardi 13 septembre, un porte-parole du Syndicat national des pilotes de ligne, à propos du non-boycottage par Air France de la liaison Paris-Moscou. Le boycottage pour une durée, en principe, de soixante jours a été décidé par le S.N.P.L., qui groupe 82 % des mille quatre cents pilotes d'Air France, en application de la consigne donnée par la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne après la destruction par les Soviétiques d'un Boeing sud-coréen. Le boycottage des liaisons aériennes avec l'U.R.S.S. a été décidé, d'autre part, avec des modalités diverses, à partir du jeudi 15 septembre par les pays de l'OTAN, à l'exception de la France, de l'Espagne, de la Grèce et de la Turquie. D'autres pays, comme le Japon, ont décidé le boycottage.

L'avion Paris-Moscou est parti normalement mardi à 8 h 55. L'équipage prévu a appliqué la consigne de grève, mais la compagnie nationale, sur décision du gouvernement, a fait appel à un « cadre-pilote ». Le vol Paris-Moscou est quotidien sauf le mercredi. Ce n'est donc que jeudi que l'on saura s'il se poursuit ou non normalement. L'avion de mardi avait cinquante-six passagers. Une cinquantaine d'inscrits ne se sont pas présentés. Les défections sont habituelles mais pas dans une telle proportion.

« Un crime »

M. Fiterman, ministre des transports, a déclaré mardi que le boycottage ne « *constitue pas une mesure efficace pour l'objectif recherché* ». M. Max Gallo, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, est revenu sur cette argumentation en déclarant notamment : « *On a beaucoup parlé de sanctions. Il en est de purement verbales qui ne concernent pas ceux qui les formulent* » (allusion aux Etats-Unis qui ont déjà depuis 1982 suspendu les liaisons avec l'U.R.S.S.).

M. Max Gallo a, d'autre part, rappelé que la France est liée avec l'U.R.S.S. par un accord bilatéral. Il s'agit d'une convention de juin 1958, qui prévoit une préavis de six mois pour une dénonciation et n'envisage aucune suspension des vols.

« *Il faut éviter qu'un tel crime puisse se reproduire sous peine d'encourir, pour la nation qui l'accomplirait, une mise au ban de la loi internationale* », a encore dit M. Gallo, employant le même langage que M. Cheysson, ministre des relations extérieures, à la conférence de Madrid. C'est dans ce but, a-t-il observé, que notre pays « *a proposé à l'Organisation de l'aviation civile internationale d'adopter de nouvelles règles* ». Le porte-parole a essentiellement cité une proposition française d'amender la convention internationale de Chicago afin qu'elle « *comporte l'engagement de s'abstenir de l'emploi de la force à l'encontre d'aéronefs civils* ». « *Il s'agit donc de modifier la loi internationale* », a souligné M. Gallo. A la conférence de Madrid, M. Cheysson avait annoncé les amendements que la France proposerait à la convention de Chicago au cours de la réunion, jeudi, à Montréal, du conseil extraordinaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Dans une question écrite à M. Mauroy, M. Seguin, député (R.P.R.) des Vosges, demande s'il n'existe pas de « *contradictions flagrantes* » entre l'attitude de M. Fiterman et celle de M. Cheysson sur « *le degré de vigueur de la condamnation des responsables de la tragédie du Boeing sud-coréen* ». M. Seguin demande également si « *les commentaires dont le ministre des transports a assorti l'annonce du maintien des vols Paris-Moscou par la compagnie Air France, nonobstant le mouvement des pilotes de ligne, reflètent fidèlement le point de vue du gouvernement* ».



AFRIQUE

Algérie

La visite du vice-président américain illustre l'amélioration des relations entre les deux pays

De notre correspondant

Alger. – M. George Bush devait prononcer, mercredi 14 septembre en fin d'après-midi à Alger, un discours qualifié d'important sur les Etats-Unis et les non-alignés, ainsi que le dialogue Nord-Sud. C'est à dessein qu'Alger a été choisie pour ce temps fort de la tournée maghrébine du vice-président. Le Maroc, par où a commencé ce voyage, et la Tunisie, par où il finira, sont des pays amis et des alliés traditionnels. Les entretiens que M. Bush a eus ou aura avec eux s'inscrivent dans la « continuité », disent les Américains. En Algérie, « *pays non aligné important*, ajoutent-ils, *il s'agit d'un début qui doit avoir valeur de symbole* ».

C'est la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie qu'un vice-président américain se rend dans ce pays. Il est officiellement l'hôte de M. Rabah Bitat, président de l'Assemblée nationale populaire, qui est comme lui numéro deux de la hiérarchie nationale. Mais son programme comporte au moins un long entretien avec le président Chadli.

Avant son départ, les officiels américains avaient déclaré à des journalistes algériens à Washington que le non-alignement de l'Algérie ne gêne pas les Etats-Unis, qui « *n'ont rien contre le choc des idées* ». A son arrivée, M. George Bush est allé jusqu'à parler d'une « *croissante amitié* » entre les deux pays.

Ces mots peuvent surprendre le lecteur d'une presse algérienne qui, en général, présente explicitement ou implicitement l'administration Reagan comme la responsable des désordres mondiaux. Cette « langue de bois » trop souvent de règle dans les médias était déjà étonnante à l'époque où les Etats-Unis étaient les premiers clients de l'Algérie. Elle l'est encore, alors que, environ depuis un an les relations personnelles entre responsables se sont sensiblement renforcées. Cette amélioration date en gros de l'arrivée de M. Taleb Ibrahimi au poste de ministre des affaires étrangères et de celle de M. Shultz à celui de secrétaire d'Etat. Il y a encore deux ans, disent en substance les Américains, nous avions tendance à considérer les Algériens comme *a priori* hostiles. Aujourd'hui, nous ne les tenons pas à l'écart. Nous nous informons de leurs vues sur les événements régionaux et les questions du tiers-monde. Apparemment, les Etats-Unis comptent aussi sur l'Algérie pour apaiser certaines tensions, au Liban ou ailleurs.

Déjà, le 24 mai, le général Vernon Walters, émissaire du président Reagan, s'était rendu en Algérie pour remettre au président Chadli un message du chef de l'exécutif américain ayant trait à l'accord libano-israélien et lui demandant de jouer de son influence sur la Syrie pour sortir de l'impasse. Le chef de l'Etat algérien, qui se trouvait alors hors de la capitale avait reçu immédiatement l'émissaire américain dans l'ouest du pays. Sans doute peu de responsables occidentaux peuvent-ils se prévaloir d'une telle attention.

Une bonne volonté mutuelle

Le ton avait déjà été donné en avril, lors d'une visite de M. Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, qui avait exprimé « *son admiration pour le rôle que le président Chadli jouait dans les développements constructifs au Maghreb* ». Tout en soulignant que cela ne devait pas se faire au détriment de tout autre pays de la région, M. Eagleburger avait dit que Washington attachait maintenant un intérêt particulier à développer de bonnes relations politiques avec l'Algérie.

Déjà, à cette époque, on espérait à Alger que Washington, s'étant déclaré neutre dans le conflit saharien, « *aiderait à trouver une solution en raisonnant le Maroc, qui bénéficie de son aide militaire* ». Cet espoir est encore plus d'actualité après les décisions de l'O.U.A. relatives à l'organisation du référendum au Sahara occidental, que les Etats-Unis préconisent eux aussi.

De source américaine, on indique que, dans l'immédiat, il ne faut pas attendre de « *grandes décisions* » de ce voyage, destiné essentiellement à créer une « *atmosphère de confiance* ». M. Bush expliquera le point de vue des Etats-Unis sur les grandes affaires d'actualité internationale, y compris celle du Boeing sud-coréen.

Le paradoxe dans l'immédiat de l'amélioration des relations diplomatiques est qu'elle est intervenue en raison d'une bonne volonté mutuelle, alors même que les relations économiques se trouvent à un moindre niveau qu'à l'époque où régnait une plus forte méfiance. Troisième fournisseur de l'Algérie après la France et la R.F.A., les Etats-Unis ne sont plus que leur deuxième client, derrière la France, depuis 1982. Leurs achats d'hydrocarbures ne représentent plus que 21 % de ce qu'ils étaient il y a trois ans.

Le gaz algérien arrive en Louisiane à un prix deux fois plus élevé que le gaz canadien. Des députés du Middle-East ont déjà soulevé cette question au Congrès, qui a le pouvoir d'empêcher certaines importations trop coûteuses quelles qu'en soient les implications politiques. Face aux demandes algériennes appuyées sur une augmentation relative des achats aux Etats-Unis, les Américains, qui attendent la visite de plusieurs ministres du président Chadli, auront sans doute la tâche délicate d'expliquer le fonctionnement d'une économie libérale.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● *Trois avocats*, deux français Mes Francis Jacob et Jean-Louis Weil, et un argentin, Me Leandro Despouy, qui ont séjourné au Sahara occidental du 25 au 29 août dernier, à la demande des autorités de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.), pour y effectuer une « *mission d'information et d'analyse sur les institutions, les structures étatiques et l'organisation administrative du Sahara occidental* », ont tenu, mardi 13 septembre à Paris, une conférence de presse. Au terme de leur examen des institutions locales, ces juristes ont conclu à la représentativité du Front Polisario et à l'existence d'une nation disposant de structures constitutives d'un État de droit, légitimant les revendications de la R.A.S.D. à la souveraineté territoriale et à l'indépendance politique.

Le Monde politique

La préparation des élections sénatoriales

LOIRE : MM. Neuwirth et Durafour réconciliés

Mille six cent cinq grands électeurs désigneront au scrutin majoritaire les quatre sénateurs de la Loire, dimanche 25 septembre. En termes politiques, le résultat ne paraît pas faire de doute : la Loire enverra à la Haute Assemblée quatre sénateurs de l'opposition nationale. Depuis la Libération, la droite ou les modérés sans étiquette ont toujours dominé ce scrutin.

L'intérêt se concentre donc sur les ambitions de neuf candidats de droite, dont un seul sortant, M. Claude Mont (U.D.F-C.D.S.). Les trois autres sénateurs du département : MM. Paul Pillet (C.D.S.), ancien maire de Roanne ; Louis Martin, maire de Sury-le-Contal, et François Dubanchet (C.D.S.), maire de Saint-Etienne, ne se représentent pas.

Une « grande liste » a été établie par les états-majors U.D.F. et R.P.R., M. Claude Mont, maire de Noiretable, que conduisent les anciens frères ennemis, MM. Lucien Neuwirth (R.P.R.) et Michel Durafour (U.D.F.-rad.), y font cause commune. Leurs vifs affrontements antérieurs, notamment lors des élections municipales de 1965 à Saint-Etienne, où le second avait battu le premier à l'issue d'une « triangulaire » très disputée, ont été dépassés. Un « Roannais », M. Louis Mercier, maire de Coutouvre, complète la liste. Une doublette (MM. Guy Poirieux, maire U.D.F.-P.R. de Montbrison, et Claude Metton, maire U.D.F. de Neulise) ainsi que trois candidats « individuels » membres du groupe des « républicains majoritaires » du conseil général (MM. Vital Merlet, deuxième adjoint au maire de Saint-Etienne, Paul Guillaud, maire de Charlieu, et Jean Alligier, maire de Saint-Just-Saint-Rambert) troubleront la compétition.

De notre correspondant régional

Les quatre candidats de la liste de l'opposition nationale ne sont pas tous assurés d'une élection... de sénateur !

Le favori, d'abord. M. Lucien Neuwirth est donné gagnant, peut-être même dès le premier tour. L'ancien député R.P.R., balayé en 1981 par la vague rose, devrait faire son retour dans le monde parlementaire. Il a beaucoup d'atouts. Sa personnalité chaleureuse, sa réputation justifiée de travailleur et sa position-clé de président du conseil général de la Loire. Depuis 1979, date à laquelle il a succédé au président Antoine Pinay, M. Neuwirth, a manifestement su entretenir le contact avec les maires du département.

A élection sage, propos sages. M. Neuwirth, qui refuse *« de partir avec son drapeau dans la poche »*, ne met cependant pas particulièrement en exergue son étiquette R.P.R. parce que *« tout le monde la connaît »*. Il insiste sur son œuvre décentralisatrice : *« Dans la Loire, nous avons fait quelque chose d'original en transformant les deux sous-préfectures de Roanne et de Montbrison en véritables préfectures d'arrondissement. Les maires du Roannais, par exemple, sont ravis, et dans dix-huit mois ils auront même l'informatique à leur service. » « D'ailleurs*, poursuit M. Neuwirth, *le président de la République a été très intéressé par cette expérience. »* Le message est simple. En substance : je suis entre autres l'interlocuteur de M. François Mitterrad. Les maires, y compris ceux de gauche – le Roannais est le fief du secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, M. Jean Auroux, – m'apprécient. Et, au Sénat, je me battrai pour la décentralisation : *« Je veux*, précise-t-il, *que la machine marche. »*

M. Neuwirth explique sa toute nouvelle entente avec son éternel rival modéré, M. Michel Durafour, par la *« leçon »* des élections municipales de Saint-Etienne en mars dernier, où la droite réunie a repris la ville.

Le quitte ou double de M. Durafour

Pour M. Michel Durafour, le scrutin du 25 septembre est un quitte ou double. Élu, il se remettrait en selle après une série de revers électoraux. Battu, il devrait renoncer à la vie politique, pour se consacrer à l'enseignement supérieur et à la recherche avec des étudiants de l'université Lyon-II. M. Durafour, l'ancien maire de Saint-Etienne, semble serein.

L'opposition, qui souhaite pourtant l'union pour bien négocier le virage de l'après premier tour, n'est pas avare de confidences empoisonnées par personnes interposées. L'un des rivaux de M. Durafour, M. Vital Merlet, cite *« le président d'une importante association »* qui aurait déclaré à son propos : *« Comment ? Il n'a donc pas ramassé assez de purges ? Il prend les maires pour plus bêtes que les électeurs de base... »* On ne saurait être plus charmant. Même si tout cela est dit d'une façon très feutrée et avec des airs entendus, on cherche par tous les moyens à faire comprendre que M. Durafour n'est plus *« l'homme de la situation »*, et que, d'ailleurs, *« il ne passe plus chez les maires du département »*.

Faut-il donc écarter l'ancien ministre du travail de la liste des « sénatoriables » ? Ce serait omettre quelques solides atouts. A commencer par le soutien du nouveau maire de Saint-Étienne, M. François Dubanchet, qui, non content d'abandonner son siège de sénateur, s'est symboliquement placé comme suppléant de M. Durafour. Ce serait aussi négliger le poids dominant de l'arrondissement de Saint-Étienne – environ 50 % des grands électeurs, – un secteur longuement « travaillé » par M. Durafour.

L'inconnue réside dans l'attitude des grands électeurs. Parmi eux, 114 nouveaux maires. M. Lucien Neuwirth a tenu ses comptes à jour. S'ils ont l'esprit très « politique », ils joueront la liste d'union R.P.R.-U.D.F. et, donc, en faveur de M. Durafour. D'autant plus que celui-ci, en bon radical, n'oublie pas de développer des idées modérées sur le thème « Tout n'est pas mauvais à gauche et bn à droite », auxquelles sont supposés être sensibles les grands électeurs. Mais ceux-ci peuvent aussi avoir la fibre cantonale et être tentés par le dosage entre Stéphanois, Montbrisonnais et Roannais, en misant plus sur le coefficient personnel de tel ou tel candidat que sur sa présence sur une liste portant l'estampille officielle de l'opposition.

Le péché d'impatience de M. Poirieux

Parmi les autres candidats de l'opposition, un homme semble dominer : M. Guy Poirieux, maire de Montbrison. Il fait équipe avec un Roannais agriculteur, M. Claude Metton (U.D.F.), alors que lui-même, ancien responsable départemental de cette formation, s'est mis « en congé de parti » après avoir rejoint l'U.D.F. en août 1981, parce qu'*« on était venu me chercher en pleine débâcle »*, assure-t-il. Bon orateur, les interventions de M. Poirieux au conseil général, dont il est un des vice-présidents, sont appréciées. De plus, il détient le poste stratégique de responsable des finances au sein de l'assemblée départementale.

La gauche, pour sa part, ne nourrit pas d'illusions. M. Jean-Claude Frécon, maire de Pouilly-les-Fleurs, chef de file des quatre candidats socialistes, mène une campagne d'*« explications »* et tente de *« rectifier beaucoup de fausses informations répandues, notamment par le sénateur sortant, Claude Mont »*.

Il se bat pour rassurer les maires sur les nouveaux taux de la dotation globale d'équipement (D.G.E.) ou sur... la part de l'indemnité de logement des instituteurs qui revient à l'État. Autre argument de M. Frécon : *« La démocratie gagnerait beaucoup si tous les sénateurs du département n'étaient pas de la même tendance. »*

M. Paul Desroches, maire de Mably, un candidat du P.C.F., profite de cette campagne pour *« faire connaître les options de son parti »*, notamment sur la décentralisation, et insiste sur la nécessité d'un contact *« le plus étroit possible avec les grands électeurs »*.

La solidarité roannaise, nourrie par un particularisme aigu, ne permettra vraisemblablement pas à la gauche de remonter son handicap théorique. Elle ne peut que compter sur le vote « *politique* » de 330 grands électeurs socialistes et 220 communistes, un total très éloigné de la barre majoritaire des 803 suffrages.

CLAUDE RÉGENT.

ꟼOLITIQUE

La préparation des élections sénatoriales

YRÉNÉES-ATLANTIQUES : la gauche s'amuse des divisions de l'opposition

De notre envoyé spécial

Pau. – Dix candidats de l'opposition briguent les trois sièges de ;nateurs des Pyrénées-Atlantiques, sous les yeux amusés de M. André abarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement et maire ›cialiste de Pau. Sur le papier, la gauche, effectivement, n'est pas dans ı course. Elle ne peut guère compter que sur un peu plus de six cents des ıille cinq cent soixante-huit grands électeurs. Profitant de cette confor- able avance, la droite règle de vieux comptes. Et ils ne manquent pas ans ce pays de basses montagnes où, depuis toujours, chaque vallée éfend farouchement ses particularismes.

Les Basques comme les Béarnais :'aiment pas beaucoup ceux qui se ›osent trop ouvertement en leaders. Depuis la libération, nul n'a pu se ›rétendre le patron des Pyrénées-Atlantiques.

Les blessures reçues dans les ınciennes batailles ne sont pas .outes cicatrisées. Il convient d'y ajouter la puissance des attaches locales. Ici on est du Pays basque ou du Béarn avant d'être des Pyrénées-Atlantiques. Dans de telles conditions, l'union était un objectif trop ambitieux, d'autant que la disparition ou le retrait de tous les prétendants légitimes laissait la porte grande ouverte aux ambitions.

Des trois sénateurs élus il y a neuf ans, deux sont morts. Michel Labeguerie (C.D.S.) est décédé il y a trois ans et si son suppléant, M. Jacques Moutet (rad.-U.D.F.), se représente, il n'a pas encore acquis le prestique d'un vrai sortant. Pierre Sallenave (R.I.) est décédé le 31 mai dernier, après son suppléant. Le troisième, M. Guy Petit (R.I.) a estimé que son âge (soixante-dix-huit ans) ne lui permettait pas de briguer un nouveau mandat. L'U.D.F., qui détenait les trois sièges, était prête à en céder un au R.P.R. Mais celui-ci estime que son implantation, renforcée aux dernières municipales, lui permet d'être plus gourmand.

L'accord n'a pu se faire, chacun ayant décidé de présenter sa liste. L'U.D.F. a inscrit sur la sienne MM. Jacques Moutet, Didier Borotra (C.D.S.), conseiller général et premier adjoint au maire de Biarritz, et Henri Grenet (U.D.F.), conseiller général, maire de Bayonne, qui fut député de 1962 à 1967.

Le R.P.R. a choisi naturellement pour conduire sa liste le président du conseil général, M. Franz Duboscq. Contesté par ses pairs de l'assemblée départementale, il a su habilement user des nouvelles prérogatives de l'exécutif départemental pour se mettre en valeur auprès des maires, mais il a refusé de soutenir M. Maurice Plantier qui fut pourtant député gaulliste de la deuxième circonscription, de 1968 à 1978, date de son entrée comme secrétaire d'Etat aux anciens combattants, dans le gouvernement de M. Barre. On ne lui pardonne pas d'avoir appelé à voter, en 1981, pour M. Giscard d'Estaing. Les responsables locaux du R.P.R. expliquent qu'il leur faut des élus disciplinés quelles que soient les circonstances. M. Plantier est donc candidat indépendant et mène une campagne acharnée contre le second de la liste du R.P.R., M. Auguste Cazalé, qui était suppléant de M. Plantier lorsque celui-ci siégeait à l'Assemblée nationale.

Cette querelle de grands partis a incité quelques indépendants à jouer leur propre carte. C'est le cas de M. Jean Récapet, conseiller général de Sauveterre-de-Béarn, qui bénéficie du soutien des instances nationales du CNIP et qui reproche à M. Duboscq la manière personnelle dont il dirige le conseil général. C'est aussi celui de M. André Luberriaga, conseiller général indépendant d'Ustaritz. Il estime que le Pays basque intérieur est mal représenté, bien que M. Duboscq soit conseiller général de Saint-Palais. Enfin, M. Gérard Gaston pense que l'honneur de porter le drapeau du radicalisme lui revenait, à lui, et non à M. Moutet.

Pendant que les candidats indépendants et U.D.F. mènent des campagnes individuelles en ordre dispersé, ceux du R.P.R. conduisent une action de parti fermement appuyée sur un réseau de militants. Pour les amis de M. Chirac, ces élections sénatoriales ne peuvent plus être une simple affaire de notables. Solidement structuré, le R.P.R. entend profiter de cet avantage et ses adhérents sont fortement invités à glisser dans l'urne le ticket complet de leur formation. Les notables accepteront-ils cette entorse aux plus solides traditions ?

Amusée, la gauche regarde cette division de la majorité départementale. Le P.C., dont le seul conseiller général, M. Jean Abbadie, conduit la liste, n'a aucune chance. Théoriquement, le P.S. non plus. En désignant comme chef de file M. Raymond Delourme, conseiller général et maire d'une commune de la banlieue paloise, il n'a pas choisi, semble-t-il, un candidat capable de mordre sur l'électorat modéré. Alors que le premier adjoint de M. Labarrère, à la mairie de Pau, le pouvait, de l'avis de tout le monde. Mais... Un changement de candidat est toujours possible entre les deux tours. Certes, les dix postulants de droite ont tous pris l'engagement de se retirer en faveur des trois d'entre eux arrivés en tête au premier tour. Mais si l'équipe ainsi désignée n'était pas représentative de la diversité géographique et politique du département ? Si Basques ou Béarnais s'estimaient mal représentés ? Un socialiste ne pourrait-il pas en profiter, d'autant que des voix de gauche judicieusement distribuées peuvent perturber le jeu de la droite ?

THIERRY BREHIER.

MAYENNE : la succession de M. Raoul Vadepied (C.D.S.)

De notre correspondant

Laval. – Dans la Mayenne, les élections sénatoriales demeurent l'affaire de la droite et du centre droit. Avec l'espoir d'obtenir tout au plus un tiers des voix, la majorité ne gaspille pas son militantisme à faire campagne (1). Du côté de l'opposition, la réélection de M. René Ballayer, sénateur sortant (U.C.D.P.) et président du conseil général, semble ne faire aucun doute.

Mais, au grand désespoir des notables locaux, deux hommes prétendent à la succession de M. Raoul Vadepied (C.D.S.), qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat : MM. Henri de Gastines, député (R.P.R.), maire de Craon, et Jean Arthuis, maire U.D.F.-C.D.S. de Château-Gontier. Tous les deux sont vice-présidents du conseil général.

On a tenté « en famille » d'éviter cette concurrence, mais en vain. M. Arthuis a refusé le marché proposé : laisser M. de Gastines être le seul prétendant de l'opposition le 25 septembre et être, en cas de victoire de celui-ci, l'unique candidat de l'opposition à l'élection législative partielle qui suivrait.

Hormis M. Raoul Vadepied, qui a publiquement désigné M. Jean Arthuis comme son dauphin, personne ne soutient ouvertement personne. Le 25 septembre ne donnera pas lieu à un affrontement R.P.R.-U.D.F., mais à un duel d'hommes de terrain. A fleurets mouchetés.

Mercredi après-midi 7 septembre, M. Henri de Gastines fait campagne à la mairie de Fougerolles-du-Plessis, chef-lieu de canton à la frontière de la Manche, à 100 lieues de sa circonscription. Au terme de la réunion, le député est invité à « *trinquer* » avec les grands électeurs par le maire du lieu, M. Roger Lestas, député (U.D.F.) de la 3e circonscription. On fait vite toutefois, car les deux députés sont attendus dans les autres mairies du canton. A les voir démarrer en trombe à bord de la même voiture, on jurerait qu'ici l'U.D.F. roule pour le R.P.R.

« *J'ai fait exactement la même chose pour M. Jean Arthuis la semaine dernière* » précise M. Lestas. Agriculteur, sur ses terres et loin de Paris, il sourit quand on évoque la discipline électorale : « *Entre ce qui se dit dans la capitale et ce qui se passe ici...* » Et il n'a rien à cacher : « *Je ne me « mouille » pas. Je ne prends pas position, c'est une affaire d'hommes. Que le meilleur gagne !* » M. Lestas n'est pas le seul à observer cette neutralité. M. François d'Aubert, député U.D.F. de la première circonscription, s'est gardé jusqu'à ce jour d'apporter clairement son soutien à M. Arthuis. Celui-ci fait remarquer : « *A part celui de M. Raoul Vadepied, je ne demande et n'attends aucun parrainage.* »

« *Ce n'est pas une candidature de parti* », précise pour sa part M. de Gastines. Faute d'union, l'opposition fait au moins preuve d'unanimité sur ce point. Le député R.P.R. ajoute : « *Depuis six ans, ce n'était un secret pour personne. J'ai simplement attendu que les municipales soient passées. C'est logique et six mois de campagne ça suffit.* »

A cinquante-quatre ans, M. de Gastines est élu dans ce département « *depuis trente ans* », dont quinze en qualité de député. « *Mais c'est comme en sport*, dit-il, *il y a un âge pour en pratiquer certains, et un autre pour devenir entraîneur et faire profiter les autres de son expérience.* » Une façon de laisser le mandat de député à quelqu'un de plus jeune... Quelqu'un qui aurait le profil de M. Jean Arthuis par exemple ? « *Absolument.* » M. de Gastines « *ne veut surtout pas mettre de l'huile sur le feu* ». Il se contente d'exprimer son étonnement devant le refus du maire de Château-Gontier de prendre le relais. « *La députation ne l'intéresse pas. Je suis surpris, d'autant plus qu'en 1973 il a été candidat contre moi.* »

M. Arthuis, « un homme qui monte »

Malicieusement M. Jean Arthuis renvoie la balle : « *Le Sénat, j'y pense depuis cinq ans. J'ai considéré que dans la circonscription la fonction de député était durablement assurée par M. Henri de Gastines.* » Battu largement en 1973 (23 % des voix) le jeune maire de Château-Gontier en a très vite tiré cet enseignement : « *M. de Gastines avait la confiance de son électorat, donc pas question d'entrer en concurrence avec lui sur ce terrain.* » Il ajoute : « *C'est un bon député et je souhaite le garder comme tel. Si aujourd'hui nous nous retrouvons en concurrence, ce n'est pas de mon fait.* »

A trente-huit ans, le maire de la troisième ville de la Mayenne se permet donc le luxe de refuser un siège à l'Assemblée nationale pourtant offert sur un plateau. Rapporteur du budget départemental, reconnu comme excellent gestionnaire même par ses adversaires, M. Jean Arthuis figure au catalogue local des « *hommes qui montent* ».

Le maire de Château-Gontier trouve deux bonnes raisons à sa candidature. D'une part, il ne se présente pas comme un « *dauphin* » de la dernière heure du sénateur sortant : « *Il y a cinq ans, il m'a invité à réfléchir à sa succession.* » D'autre part, « *je ne suis pas une girouette*, dit-il. *On ne change pas de cap à mi-parcours. Je n'aurais admis le principe d'une éventuelle candidature à l'élection législative que si mes partenaires m'en avaient fait la proposition au début de la législature. Ce type d'accord ne se conclut pas la veille d'une élection.* » Cela dit, « *sans animosité* ». M. Jean Arthuis, comme M. Henri de Gastines, mènent une campagne délibérément « *non politique* ».

GÉRARD LECLERC.

(1) Les candidats du P.S. sont MM. Michel Sorin, premier secrétaire de la fédération de la Mayenne, conseiller municipal de Saint-Berthevin, et Georges Minzere, adjoint au maire de Laval. Le parti communiste présente MM. Jacques Poirier, adjoint au maire de Laval, et Jean-Claude Prioleau, conseiller municipal d'Evron.

Les convents maçonniques : continuité d'abord

Les convents annuels du Grand-Orient de France (G.O.D.F.) et de la Grande Loge de France (G.L.D.F.), qui s'étaient réunis au cours du week-end des 9, 10 et 11 septembre à Paris, ont confirmé la volonté de continuité qui prévaut à l'intérieur des deux principales obédiences françaises de la franc-maçonnerie (1).

Au Grand-Orient de France, cette continuité se caractérise par un *statu quo* général. Le grand maître en exercice, M. Paul Gourdot, a obtenu sans opposition un troisième mandat. Vingt-huit des trente-trois membres du conseil de l'ordre – instance exécutive – lui ont accordé leurs suffrages. Il y a eu cinq bulletins blancs. M. Gourdot conservera donc sa charge pendant un an encore et sous son autorité le Grand Orient demeurera à la fois « vigilant » et « critique » dans tous les domaines, y compris à l'égard du pouvoir politique.

Au cours des travaux du convent, quelques délégués se sont interrogés sur l'opportunité de certaines des initiatives prises par le grand maître ces derniers mois, regroupant notamment à M. Gourdot d'avoir mis une certaine vivacité d'abord dans sa lettre du 22 décembre 1982 à M. François Mitterrand (lettre dans laquelle le grand maître du G.O.D.F. insistait surtout sur la nécessité d'arrêter rapidement « *les mesures destinées à la construction d'un grand service unifié et laïque d'éducation* » et d'envisager une réforme constitutionnelle pour « *construire une République fondée sur la démocratie rénovée* », ensuite dans ses déclarations du 12 avril dernier dénonçant les « atermoiements » du gouvernement dans l'affirmation de la laïcité (*le Monde* du 19 avril). Mais ces critiques, peu nombreuses au demeurant, visaient plus la forme que le fond.

Il n'en est résulté aucun contentieux, et M. Gourdot soulignait, lundi matin 12 septembre, devant la presse, que les options du G.O.D.F. sur le thème de la laïcité avaient été entérinées à l'unanimité du convent. Les délégués ont même incité leur grand maître à continuer de faire pression sur les pouvoirs publics en ce domaine. M. Gourdot a ainsi exprimé à nouveau son regret de constater des « *lenteurs* » dans les réformes engagées par la gauche, sur lesquelles il porte un jugement globalement positif.

« *Le combat obscur que mènent actuellement les tenants de la vérité confessionnelle contre l'Etat doit se terminer par des décisions claires*, a souligné le grand maître du G.O.D.F. *La laïcité de l'Etat est contenue dans la Constitution de la République, et il ne peut y avoir de dualité dans l'enseignement de la République. Si l'enseignement privé veut être inclus dans l'enseignement financé par l'Etat, il ne peut conserver l'aspect ségrégatif qui est son caractère propre. Regrettons qu'un aussi large débat, important et coûteux, qui engage l'avenir du pays, se déroule en sourdine et non devant la nation tout entière.* »

En revanche, M. Gourdot, parlant implicitement de l'attitude du président de la République à l'égard du pape lors de la visite de Jean-Paul II à Lourdes, à la mi-août, a noté que « *les autorités civiles avaient retrouvé un certain sens de la relativité des rapports* [avec les Eglises], *contrastant avec les attitudes précédentes* ».

Les loges du G.O.D.F. ont été invitées à travailler, durant l'année à venir, sur les thèmes de la laïcité, de l'immigration, du pacifisme et de la faim dans le monde.

Affaire de style

A la Grande Loge de France, le remplacement de M. Georges Marcou, parvenu au terme de son mandat, par M. Henri Tort-Nougues ne devrait provoquer aucun infléchissement. Dans sa première déclaration publique, lundi après-midi, le nouveau grand maître a exprimé sa volonté de respecter scrupuleusement la tradition de la franc-maçonnerie écossaise, qui accorde, elle, une primauté absolue au spirituel sur le temporel. « *Nous nous soumettons au pouvoir légitime de la République* », a-t-il répondu à une question sur les relations de la G.L.D.F. avec le pouvoir politique. Rendant compte des travaux du convent, M. Tort-Nougues a insisté sur le triple objectif de son obédience : « *bâtir l'homme social, spirituel et universel* », tâche d'autant plus urgente que « *nous assistons, avec une sorte d'effroi*, dit-il, *à la désintégration de la société et de l'homme dans son être biologique, social, intellectuel et culturel* ». M. Tort-Nougues a été élu en recueillant les deux tiers des suffrages des « députés » (délégués des loges) constituant le conseil fédéral de la G.L.D.F.

Il y avait un autre candidat, M. Michel de Just, ancien grand maître, mais entre les deux postulants, tous deux professeurs de philosophie, la différence était surtout affaire de style. M. Tort-Nougues a bénéficié, semble-t-il, d'une meilleure image personnelle grâce à une conception peut-être plus collégiale de l'exercice de la charge suprême.

ALAIN ROLLAT.

(1) Le Grand-Orient de France annonce 30 000 membres, dont 27 700 cotisants actifs répartis entre 600 loges en métropole, outre-mer et à l'étranger. La Grande Loge de France, avec 15 200 membres et 358 loges, est la deuxième obédience française par les effectifs.

POLITIQUE

APRÈS LA VICTOIRE DE L'OPPOSITION A DREUX

Le débat sur les immigrés est possible à condition de refuser « le racisme et ses profits politiques » estime M. Gallo

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a répondu mardi 13 septembre au cours de son point de presse à la demande – formulée la veille par M. Jacques Chirac, maire de Paris – de création par le gouvernement de groupes de travail sur le problème de l'immigration avec *« les représentants de toutes les familles politiques et des maires »*. Après avoir observé que *« le gouvernement n'a de leçon à recevoir de personne »* en ce qui concerne les immigrés, le porte-parole du gouvernement a affirmé qu'en effet il convenait de *« susciter des rencontres »* afin d'examiner *« ce problème de société qui concerne tous les Français quelle que soit leur appartenance politique »*.

Cependant, a souligné M. Max Gallo, il existe *« un préalable, une condition »* à ces rencontres : *« Cette confrontation doit partir de la réalité : plus de 70 % des immigrés sont en France depuis plus de dix ans et l'on ne peut donc résoudre ce problème en invoquant des formules simplistes et démagogiques utilisées en campagne électorale. » « Parler ensemble,* a-t-il ajouté, *le gouvernement y est prêt dès lors que l'on refuse vraiment d'accepter le racisme et ses profits politiques et qu'on renonce aux accusations passionnelles et politiciennes. »*

M. Gallo a rappelé que *« diverses structures réunissant des représentants de la majorité et de l'opposition avaient déjà été mises en place par le gouvernement ou étaient sur le point de l'être »*. Il a cité notamment la commission Bonnemaison sur la sécurité dans les villes, la commission Dubedout, devenue commission Pesce, sur la réhabilitation de vingt et un quartiers de grands ensembles H.L.M., avant de rappeler que Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargée des immigrés, avait proposé la création de commissions extra-municipales composées de toutes les familles politiques et associations dans les communes concernées.

Commentant la récente victoire électorale de l'opposition associée à l'extrême droite à Dreux, le porte-parole du gouvernement a estimé que *« n'ont gagné que ceux qui oublient qu'en période de crise on ne peut jouer impunément et sans risques avec le racisme ». « Des responsables politiques veulent-ils faire explicitement ou implicitement, consciemment ou inconsciemment, du racisme un thème à forte rentabilité électorale ? C'est une question que l'on peut se poser »*, a conclu M. Gallo.

VU

Brassage

Qu'est-ce qu'il veut, M. Le Pen ? Je ne comprends pas très bien. Aurait-il dans l'idée, s'il venait au pouvoir, de bouter hors de France des centaines de milliers de Français. Des Français maghrébins peut-être, mais des Français quand même. Il ne peut pas les renvoyer chez eux. Ils y sont déjà. Au même titre que moi. Moi, pour reprendre les critères de pureté de la race aryenne, en vigueur pendant l'occupation, j'étais bonne pour la déportation.

C'est à ça qu'il songe, M. Le Pen ? A aller cueillir les gens chez eux, entre deux gendarmes, aux petites heures du matin, et à les parquer au Vel d'Hiv avant de les expédier par trains, ou plutôt par charters entiers dans des camps installés à leur intention en Afrique du Nord ? Ou à la Guadeloupe ? Parce que, attendez ! Sur ce chemin-là, où va-t-on s'arrêter ? Il n'y a pas que des juifs et des Arabes, il y a des Nègres tout ce qu'il y a de plus Français.

Mardi soir, sur FR 3 (« Les immigrés sont-ils toxiques ? »), on est allé faire un tour à Dreux et on a croisé un travailleur portugais – il a gardé sa nationalité – très bien dans sa peau. Il nous parlait des ennuis du seul Français de sa famille, son gendre réunionnais : lui, ce n'est pas compliqué, chaque fois qu'il débarque quelque part, on lui claque la porte au nez !

Autre rencontre très révélatrice, celle d'un jeune Français – il nous a montré sa carte d'identité – maghrébin qui a adopté à l'égard des immigrés de fraîche date la distance un peu gênée, un rien méprisante, des « juifs de cour » vis-à-vis des « Polaks », ces hordes sauvages venues de l'Est s'abattre entre les deux guerres sur cette terre d'asile, au risque de ternir l'image respectable des « Israélites » de la deuxième ou troisième génération. Attitude dérisoire. Même si votre pedigree remonte au Moyen Age, en temps de crise vous ferez encore et toujours figure d'étranger aux yeux de certains.

Ce qui est complètement dingue. Parce qu'enfin, depuis les Huns, il n'y a pas plus mêlé que le sang gallo-romain. Il faut se faire une raison. Les citoyens de Paris, de Dreux ou de Marseille sont là pour rester, eussent-ils les cheveux frisés. Et pour s'intégrer dans le grand *melting pot* d'une Europe ouverte, à l'ère du jet, à des mouvements de population réglés par la loi. La loi de l'offre et de la demande. Ce mouvement, on peut le stopper. On ne peut pas l'inverser.

CLAUDE SARRAUTE.

A l'extrême droite

LES DIRIGEANTS DU P.F.N. FAVORABLES A UNE ALLIANCE AVEC LE FRONT NATIONAL

Il se confirme qu'un rapprochement pourrait intervenir prochainement entre les deux principales formations d'extrême droite, le Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen, et le Parti des forces nouvelles, dont la direction collégiale est animée par M. Roger Girard, secrétaire général.

Le bureau politique du P.F.N. estime que *« ce serait une erreur de sa part, ainsi que de la part du Front national, d'entretenir les querelles du passé »* entre les deux partis, nous a indiqué, mardi 13 septembre, M. Roland Hélie, membre de ce bureau. Les dirigeants du P.F.N. se déclarent favorables à une alliance avec le parti de M. Le Pen lors des prochaines élections électorales. Ils ont déjà eu des contacts en ce sens, depuis plusieurs semaines, avec les représentants du Front national, notamment avec le secrétaire général de cette formation, M. Jean-Pierre Stirbois, qui vient d'être élu conseiller municipal à Dreux.

Ce changement de stratégie sera débattu début octobre par le conseil national du P.F.N. La dernière tentative d'alliance entre les deux formations remonte aux élections européennes de 1979. Elle s'était soldée, à l'époque, par un échec.

Dans l'immédiat, le P.F.N. a décidé de lancer sa propre campagne pour une limitation de l'immigration en organisant, le 29 septembre à 20 h. 30, à Marseille, un meeting sur le thème : « Trop d'immigrés, c'est trop ! ».

● *L'organisation de la troisième Fête des bleu-blanc-rouge*, qui doit avoir lieu les samedi 17 et dimanche 18 septembre au parc de Saint-Vrain, à l'initiative du Front national, suscite de vives protestations de la part des élus et des dirigeants de gauche du département de l'Essonne. Le maire des Ulis, M. Paul Loridant (P.S.), notamment, a écrit au commissaire de la République pour affirmer que *« toutes les forces de progrès attachées à la démocratie et aux institutions républicaines ne sauraient accepter que le département de l'Essonne devienne une terre d'élection des forces fascistes »* et pour lui demander de *« prendre les mesures qui s'imposent, allant jusqu'à l'interdiction de cette manifestation »*.

● *M. Jean-Michel Baylet*, député du Tarn-et-Garonne (appar. P.S.), président par intérim du Mouvement des radicaux de gauche, a annoncé qu'il briguerait la présidence du M.R.G. lors du congrès de ce parti, les 1er et 2 octobre à Paris. M. Baylet, qui a remplacé M. Schwartzenberg entré au gouvernement en avril dernier, a souhaité, le 11 septembre à Toulouse, *« la création d'un grand centre gauche »*. Il a noté *« quelques divergences »* de son parti avec le P.S. en matière fiscale et préféré que *« l'État fasse des économies sur son train de vie plutôt que d'augmenter les impôts »*.

● *Un collectif des écologistes du parti socialiste* a annoncé, le lundi 12 septembre, son adhésion à la motion présentée au congrès de Bourg-en-Bresse du P.S. par les rocardiens « dissidents ». Ces écologistes sont partisans d'un *« modèle économique fondé sur les valeurs nouvelles »*. Il leur paraît nécessaire de favoriser *« un type de production et de consommation axé sur des produits durables »*, de valoriser le temps libre et les activités créatives qu'il permet, d'organiser la gestion et le contrôle démocratique des ressources communes.

DÉFENSE

LE GÉNÉRAL BOONE : on oublie l'homme au profit de l'atome.

« On oublie l'homme au profit de l'atome ». Cette affirmation figure dans une lettre que le général d'armée Wilfrid Boone-Arbod Borssat de Lapérousse, commandant la Ve région militaire et gouverneur militaire de Lyon, vient d'adresser à ses chefs de corps subordonnés à l'occasion de son départ anticipé, de six mois, de l'armée de terre (*le Monde* daté 28-29 août). Nommé en janvier 1980 à ce poste, élevé au rang et à l'appellation de général d'armée en novembre 1981, Wilfrid Boone quitte son commandement ce mercredi 14 septembre au soir alors qu'il pouvait demeurer jusqu'en avril 1984.

« Je pourrais, certes, écrit le général, *vous donner des détails, vous dire que l'on oublie l'homme au profit de l'atome, ce pavé de l'ours aussi démobilisateur que la ligne Maginot de 1939 ; vous expliquer que certaines réformes vont aboutir à rendre le commandement quasi impossible – mais, pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ! ; – déplorer avec vous, chefs de corps au contact du concret, l'édulcoration du règlement de discipline générale, les fâcheuses conséquences de la suppression des tribunaux militaires, etc. Mais, vous en savez autant que moi. Plus peut-être... Alors, je pars ! »*.

Le général Boone appelle, cependant, ses subordonnés à rester dans l'armée *« avec un espoir raisonnable de servir encore dix ou quinze années et de voir, pendant ce laps de temps, se résoudre les difficultés actuelles. Mon départ se veut un signal... »*

A partir du jeudi 15 septembre, le général Boone sera remplacé à Lyon par le général de corps d'armée Jean Cuq, qui, initialement, était destiné à prendre la direction de l'artillerie.

● *Le Haut Comité français pour la défense civile* (*), qui groupe environ deux cents parlementaires, sous la présidence du général Billotte, ancien ministre, affirme dans un communiqué qu'il est *« urgent d'envisager en France un programme de défense civile antinucléaire sur le modèle mis en place par la Suisse »*. Il organise au Sénat, le 4 octobre, une « journée défense civile » à laquelle il convie les élus locaux et parlementaires.

(*) 18, rue Duphot, Paris (11e), tél. : 296-87-27.

Le Monde

société

L'assassinat en Corse de M. Massimi

(Suite de la première page.)

On le disait lié aux « barbouzes » locales parce qu'il avait rempli naguère les fonctions de directeur de cabinet du préfet de région, M. Yves Burgalat, en un temps où le gouvernement avait utilisé les services de Francia, l'organisation clandestine créée dans l'île par l'ex-SAC pour contrer les nationalistes.

Surtout, explique-t-on, Pierre Massimi était un Corse « *sans environnement* ». Malgré un père qui fut magistrat d'Asco (Haute-Corse), il comptait « au village » comme en ville trop peu d'amis – donc de fusils – et de relations politiques pour compenser le nombre croissant de ses ennemis. Il parlait et courtisait trop, s'aventurant même imprudemment dans la fréquentation de quelques compagnons en rupture de totale honnêteté.

Les enquêteurs n'écartent pas bien sûr cette hypothèse d'une vendetta toujours possible dans une île où, il en est des preuves récentes, on tire parfois pour ce qui, ailleurs, vaudrait une brouille passagère. Et M. Robert Broussard, commissaire de la République, délégué pour la police, s'est bien gardé, mardi soir à Bastia, de rejeter l'éventualité d'une « *affaire à caractère sentimental* ».

Mais y croit-il vraiment ? La prudence du commissaire paraît être de mise et irait dans le sens de l'opinion et de la classe politique pour ne pas écarter ce qui pourrait apparaître très vite comme le plus grave des traumatismes insulaires depuis le début du septennat. Une vendetta, soit. Mais alors que dire de la gêne ambiante quand on évoque – même avec d'infinies précautions – la plus immédiate des hypothèses : celle du premier règlement de comptes politique visant un Corse membre de l'appareil d'Etat ?

L'affaire Orsoni

Les Corses gardent, malgré l'expérience des heures de grande tension de cet été, l'espoir de ne pas voir le terrorisme local basculer dans « une terreur à l'italienne ». Les soupçons pourtant sont précis : Pierre Massimi avait été publiquement accusé à la fin du mois de juin par les nationalistes d'être l'un des instigateurs d'un « *complot de l'Etat* » fomenté pour liquider Guy Orsoni, l'un des membres de l'ex-F.L.N.C. Après la disparition, le 17 juin, de ce militant, les responsables de la C.C.N. (Consulte des comités nationalistes), la façade légale du mouvement séparatiste, avaient fait huer par leurs sympathisants le nom du secrétaire général ainsi que ceux de MM. Joseph Franceschi, Robert Broussard et François Giacobbi, sénateur et président (M.R.G.) du conseil général de la Haute-Corse, autres artisans du « complot » dénoncés avec les services secrets et les truands corses arrêtés après la disparition de Guy Orsoni.

Ces accusations, servies plusieurs semaines durant sans la moindre preuve, auraient pu n'être que l'affabulation délirante des nostalgiques des répressions passées, au mieux une ébauche de stratégie politique fort risquée visant à déstabiliser l'Etat après la visite présidentielle de juin. Elles sont allées de pair, hélas!, avec de fortes et inhabituelles poussées de violence. Avec, aussi, quelques signes éloquents d'un durcissement de tout ou partie de l'ex-F.L.N.C.

Le plus inquiétant pour simplifier : la radicalisation sous le sigle nouveau de l'A.L.N.C. (Armée de libération nationale de la Corse), d'un commando localisé dans la région bastiaise, auteur présumé des attentats les plus graves de ces derniers mois, notamment de la tentative d'assassinat de deux C.R.S.

Menaces

Pierre Massimi nous avait confié cet été qu'il se sentait menacé depuis la campagne publique de la C.C.N. par des nationalistes du courant « dur », apparemment décidés à préciser leurs cibles et à faire le coup de feu sur les représentants, fonctionnaires ou policiers, du gouvernement. Après plusieurs appels téléphoniques anonymes il avait même demandé une autorisation de port d'arme.

Si l'on tient compte du « *climat d'escalade* », selon l'expression d'un enquêteur, ces derniers mois en Corse, l'hypothèse d'un geste important organisé par les « militaires » de l'A.L.N.C. est, elle aussi, du domaine du possible. Tout comme est envisageable l'idée qu'un militant de base, un nationaliste illuminé, aurait pu décider, après avoir pris au pied de la lettre les accusations lancées par ses chefs, d'aller tuer sans ordres le secrétaire général. Les dérapages constatés ces derniers mois dans les rangs de l'ex-F.L.N.C., les bavures de la base, autorisent aussi l'éventualité d'une malheureuse contribution personnelle à la cause séparatiste.

Obsédantes, ces accusations sur les éventuelles responsabilités, directes ou non, peut-être simplement morales, du « camp nationaliste ». Terriblement embarrassantes en tout cas pour l'ex-F.L.N.C. Coupable, il doit revendiquer très rapidement, pense-t-on en Corse, sans encore trop oser le dire ouvertement. Innocent, il doit démentir. Afin que l'île puisse définir avec précision la nature du malaise qu'elle éprouve.

PHILIPPE BOGGIO.

ATTENTAT A BIARRITZ

Un attentat à l'explosif a endommagé mardi 13 septembre peu après dix-neuf heures, les bureaux du syndicat d'initiative-office de tourisme de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), qu'abrite une grande demeure du centre de la ville, le Château Javalquinto. Sous prétexte d'obtenir un dépliant, deux hommes avaient convaincu le gardien de leur rouvrir les grilles, fermées depuis peu. Une fois à l'intérieur des locaux, ils allaient sous le menace de leurs armes tenir en respect le gardien, sa fille et la directrice de l'office, puis deux autres hommes se trouvant dans les étages.

Rejoints par un complice qui transportait l'engin explosif dans un sac à dos, les terroristes devaient encore contraindre deux femmes qui se trouvaient dans une voiture stationnée devant le bâtiment à rejoindre les autres personnes, avant de faire sortir leurs sept « prisonniers » par l'arrière des bureaux. Les trois hommes venaient de s'enfuir à bord d'une voiture lorsque l'explosion s'est produite.

Quatre des témoins auraient affirmé aux policiers que l'un des trois hommes pourrait être Joseph Etchebeste, l'un des quatre militants basques soupçonnés d'avoir participé à la fusillade survenue le 8 août près de Leon, au cours de laquelle un gendarme avait été tué (*le Monde* du 10 août). Les témoins ont indiqué en outre que les trois hommes s'étaient réclamés d'Iparretarak, organisation basque clandestine. L'office de tourisme de Biarritz avait déjà fait l'objet d'un attentat à l'explosif dans la nuit du 8 au 9 juillet dernier (*le Monde* du 12 juillet).

Le « patron » de l'administration départementale

Depuis la loi du 2 mars 1982 *intitulée « Droits et libertés des régions, départements et communes », le pouvoir exécutif*, détenu auparavant par les préfets, *a été transféré aux présidents* des conseils généraux (dans les *départements)* et des conseils régionaux (dans les régions). *Parallèlement, de nombreuses tâches* et compétences qui relevaient *auparavant de l'Etat et de ses* agents ont été transférées aux *départements*.

Du coup, l'Etat se « dégraissant » et les départements, *au* contraire, « prenant du corps » à cause de la réforme, *il fallait* que les présidents des conseils généraux, désormais à la tête d'une grande machine administrative, s'entourent de collaborateurs de haut niveau pour diriger les nouveaux services.

La plupart des présidents des conseils généraux (et aussi régionaux pour ce qui les concerne) ont fait appel à des membres des grands corps de l'Etat, rodés à ces tâches, et notamment à des préfets, des sous-préfets, des administrateurs civils, des ingénieurs placés auprès des exécutifs locaux selon la procédure du détachement, voire des personnes du secteur privé.

De nombreux sous-préfets ont, depuis un an, été appelés comme collaborateurs par les présidents de conseils généraux, au point que le ministère de l'intérieur et de la décentralisation s'en est ému, craignant de ne pouvoir pourvoir aux postes vacants de sous-préfets territoriaux dans les arrondissements.

M. Massimi, qui avait pour fonctions de coordonner et d'animer les administrations du département de la Haute-Corse, faisait partie de ces fonctionnaires d'Etat détachés. Il était de ce fait le « bras droit technicien » du président – élu – du conseil général, M. François Giaccobi, et « régnait » sur des services administratifs distincts de ceux qui continuent de relever de l'Etat et de son représentant, le commissaire de la République.

Pour ne pas introduire de *confusion entre les administrations* locales et d'Etat, le ministère *de l'intérieur avait demandé* que les collaborateurs directs des *présidents des conseils généraux* portent le titre de « *directeur des services du département* » *et non* pas celui de « secrétaire général ». *Motif : ne pas confondre* cette fonction avec celle des *secrétaires généraux des préfectures*.

Dans la nouvelle organisation administrative de la France, le directeur des services du département joue un rôle comparable à celui du secrétaire de mairie dans une ville. Il a désormais, grâce aux premières lois sur les transferts des compétences, la haute main sur les crédits d'équipement des routes et d'autres secteurs des transports, l'action sanitaire et sociale, l'aide sociale. Les services départementaux d'animation économique ont aussi été renforcés, et en Haute-Corse M. Massini avait créé un service de conseil et d'aide aux communes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

[Né le 4 avril 1946 à Paris, M. Pierre-Jean Massimi était licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration. En sortant de cette école, il est affecté à la préfecture de police et nommé, en 1975, sous-préfet. Il occupe plusieurs postes de directeur de cabinet de préfets dans l'Ardèche et en Haute-Corse. En 1977, il devient directeur de cabinet du préfet de la région Corse à Ajaccio, M. Yves Burgalat. Par la suite, il est nommé secrétaire général du Cantal, puis réintègre le corps des administrateurs civils. Il occupera alors la fonction de chef du service conseil des maires à la direction générale des collectivités locales, où il participe à la réforme de la décentralisation. Il avait été appelé par M. François Giaccobi pour diriger les services du département de la Haute-Corse le 1er avril 1982.]

LES RÉACTIONS

● *Le porte-parole du gouvernement*, M. Max Gallo, a déclaré mardi 13 septembre : « *Le gouvernement ne peut que condamner avec la plus grande vigueur cet assassinat et s'engager à tout mettre en œuvre pour que le ou les coupables et les éventuels complices soient recherchés et traduits devant la justice.* »

● *M. Anicet Le Pors*, secrétaire d'État à la fonction publique et aux réformes administratives, qui participe à un colloque de l'Institut régional d'administration à Bastia, a indiqué : « *Responsable de la fonction publique, je rends hommage à ce fonctionnaire de haut mérite qui savait allier compétence et dévouement dans la mise en œuvre concrète de la politique de décentralisation du gouvernement. J'exprime à sa famille ma sympathie et mes condoléances.* »

● *La fédération de Haute-Corse du parti communiste* a « *condamné cet acte odieux avec la plus grande énergie* ».

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, « *en exécutant Pierre-Jean Massimi, les terroristes corses ont pour la première fois attaqué un représentant du pouvoir national et du pouvoir régional* ». « *Cet assassinat, que nous condamnons en communion de cœur et d'esprit avec tous les Français, engage une nouvelle phase du combat que des extrémistes mènent contre la souveraineté nationale et l'unité de la République française. Nous demandons solennellement au gouvernement d'en tirer toutes les conséquences.* »

● *L'Association amicale des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur en fonctions auprès des collectivités locales et des régions* que préside M. Michel Denieul, ancien préfet de région, aujourd'hui secrétaire général en Seine-et-Marne, a exprimé son émotion après l'assassinat de M. Massimi qui était membre de cette association.

Vives protestations après l'inculpation du directeur de Radio-Corse

L'inculpation de M. Jean-Louis Eyssartel, directeur de Radio-Corse, pour propagation de fausses nouvelles, par le juge d'instruction M. Gérard Pancraz (*le Monde* du 14 septembre), a provoqué des réactions dans les milieux professionnels.

● *Le P.-D.G. de Radio-France* (dont dépend la station décentralisée en Corse), M. Jean-Noël Jeanneney, a notamment déclaré : « *Dans les conditions difficiles de travail que connaissent les collaborateurs de Radio-Corse, le président-directeur général de Radio-France tient à les assurer sans exception de son entière confiance.* »

● *Le Syndicat national des journalistes* (S.N.J., autonome) estime qu'« *un pas de plus a été franchi, après la réquisition de l'antenne et après les saisies répétées de reportages (...). C'est le droit d'informer qui est menacé. Les informations incriminées étaient parfaitement situées et présentées avec les précautions d'usage. La question est alors de savoir s'il faut désormais soumettre son texte à la censure d'un juge d'instruction pour rendre compte d'une conférence de presse* ».

● *Le Syndicat des journalistes français (S.J.F.-C.F.D.T.)*, de son côté, déclare que cette affaire « *met en cause le droit d'informer* » et fait deux remarques : « *Notre confrère, s'il a transgressé la loi, n'a fait que divulguer le secret de l'instruction, pratique courante dans les pays où l'information est libre. Est-il normal que notre confrère soit le seul inculpé dans cette affaire qui devrait concerner, en droit, la présidence de la société Radio-France ?* »

En Corse même, le personnel de Radio-Corse s'est déclaré solidaire de son directeur. Les syndicats de journalistes de Radio-France, de FR 3, de l'A.F.P., et de *La Corse-Le Provençal* estiment que le pouvoir doit « *inculper tous les journalistes qui ont donné les mêmes informations et qui entendent continuer à exercer leur métier librement et honnêtement, sans en référer à un juge ou à un policier censeur* ».

FAITS ET JUGEMENTS

Le nombre des détenus progresse de nouveau

Le nombre des détenus dans les prisons françaises était de 37 772 le 1er septembre contre 36 934 le 1er août. Cette progression de 2,26 % est une des plus fortes de l'année. Après une légère diminution les deux derniers mois, elle marque une reprise de la progression observée précédemment, même si ce chiffre de 37 772 reste inférieur à celui, record, du 1er juin, soit 38 165. La chancellerie espérait plutôt une nouvelle baisse, le chiffre du 1er septembre correspondant à une moindre activité des tribunaux au mois d'août.

Seule satisfaction pour le ministère : le nombre de prévenus, c'est-à-dire de détenus en attente d'être jugés, était de 19 154 le 1er septembre contre 19 174 le 1er août. La proportion de prévenus baisse ainsi légèrement : 50,70 % contre 51,91 % le mois dernier (la proportion record était celle du 1er juin : 53,47 %). La chancellerie redoute cependant qu'il y ait 40 000 détenus à la fin de l'année pour moins de 30 000 places en prison.

Coup de poing contre l'institutrice

M. Christian Artigaud, trente ans, a été condamné, le lundi 12 septembre, par le tribunal correctionnel de Versailles à huit mois de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve. M. Artigaud, qui s'indignait auprès d'un instituteur de l'école de Carrières-sous-Poissy (Yvelines), le 10 septembre, de la perte – du vol, selon lui – d'un stylo de son fils, n'a pas supporté l'appel au calme d'une autre institutrice. Il l'a violemment frappée au visage. La jeune femme a dû être soignée à l'hôpital le plus proche où il lui a été prescrit un arrêt de travail de neuf jours. Dans les heures qui ont suivi, le père violent a été inculpé pour coups et blessures volontaires et placé sous mandat de dépôt. Il est resté incarcéré pendant deux jours à la prison de Bois-d'Arcy jusqu'à son jugement.

Plus de sept Américains sur dix sont favorables à la peine de mort

Chicago (*A.F.P.*). – Plus de sept Américains sur dix sont favorables à la peine de mort, selon un sondage de l'université de Chicago. Réalisé auprès de 1 600 adultes, le sondage fait apparaître que 73,1 % des personnes interrogées – 80 % chez les Blancs, 50 % chez les Noirs – sont partisans de la peine capitale. En 1972, un sondage similaire avait donné 52,8 % pour la peine de mort.

Un responsable de l'institut de sondage de l'université a commenté ces résultats en déclarant qu'« *il s'agit presque d'un consensus social* ». « *Cette tendance reflète le taux de criminalité*, a-t-il ajouté, *et la peine capitale est une réponse appropriée.* »

Pour M. Bob Gross, responsable de la coalition contre la peine de mort, le seul message à tirer de ce sondage est que « *les gens ont peur* ». Selon lui, il s'agit d'une « *réponse émotionnelle* », qui ne prend pas en compte la question de savoir si la peine de mort est vraiment efficace.

Le code pénal de trente-sept Etats américains autorise actuellement la peine de mort. A la date du 20 août dernier, 1 230 détenus avaient été condamnés à cette peine et, depuis 1977, huit personnes ont été exécutées. Plusieurs Etats envisagent de simplifier les procédures pour accélérer l'application de la peine.

Flics: ce qui bouge.

Si la gauche n'a pas le monopole du cœur, la droite n'a pas non plus celui de la sécurité. En ouvrant le dossier "Police", **les Nouvelles** bouscule quelques vieilles fausses idées et nous révèle ce qui bouge chez les flics, et ce qui ne bouge pas assez...

Egalement au sommaire de cette semaine:

Dreux, une victoire d'arrière-droite. Tout le monde est perdant: la gauche au tapis, la droite disqualifiée, les émigrés K.O.

Jean-Paul II, la foi qui cogne! Sur l'amour libre, la contraception, les homos, les prêtres-camarades et les religieuses en jeans. On ne se libère pas dans la nouvelle Eglise!

Les enragés de Pasteur: Chercheurs contre vendeurs, il y a de l'eau dans le gaz à l'Institut!

Kafka en V.F.: il n'y a pas de quoi en rire! Riez avec Woody à perdre Allen.

Et encore:

Avice à la population: trois scénarios pour le sport français – Astronomie: la résistible ascension de Trio – Micro-ordinateurs: ça va brader – Edith Cresson: en vitrine chez Bloomingdale – L'invité de la semaine: Jacques Fauvet – Entretien: Alphonse Boudard interpelle Philippe de St-Robert – Livre: "Roman roi" de Renaud Camus – Peinture: la stratégie des galeries – Musique: Edgard Varese 100 ans après – Chanson: Souchon n'est plus grognon – Atelier: Denis Roche – Les Chroniques: Cavanna, Bernard Frank, Félix Guattari, etc... etc.

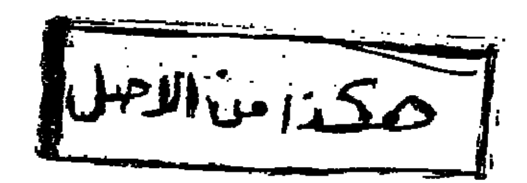
Les Nouvelles, du style et du punch avec les lettres, la science, les arts, la technologie, les spectacles, l'économie et la société.

Les Nouvelles, chaque mercredi chez votre marchand de journaux.

LES NOUVELLES

littéraires, des arts, des sciences et de la société.

L'hebdo qui a un bon gauche.



MÉDECINE

Hôpitaux : strict contrôle des dépenses par l'administration centrale

(Suite de la première page.)

Surtout, le gouvernement décidait que les dépenses d'assurance-maladie devaient cesser d'augmen*ter plus vite que le produit* intérieur brut : c'était instaurer le blocage budgétaire dans les hôpitaux, d'autant que, parallèlement, les pouvoirs publics supprimaient la pratique des « budgets supplémentaires » traditionnellement accordés aux établissements à l'automne. En outre, en quelques mois, la *Sécurité sociale* récupéra 1,5 milliard de francs d'avances qu'elle avait consenties aux hôpitaux, *ce qui eut pour effet* d'assécher leur trésorerie. Enfin, le *gouvernement* commençait à utiliser une disposition légale selon laquelle les préfets étaient en droit de supprimer des lits excédentaires.

Un schéma idéologique

Survint l'élection présidentielle et la nomination d'un ministre communiste à la santé. M. Jack Ralite et les *membres* de son cabinet, inspirés par un schéma idéologique, sous-estimant la rénovation très réelle du parc hospitalier entrepris depuis plus d'une décennie, annoncèrent leur décision de rompre avec le « rationnement » instauré par l'équipe antérieure.

L'édifice économique mis en place en 1979 s'effondra : on renonça à « gager les surcoûts », rétablit la pratique des budgets supplémentaires, et on s'abstint de fermer les lits excédentaires. Les trente-neuf heures furent appliquées à l'hôpital, des emplois nouveaux furent créés et la logique ancienne fut dénoncée sans trêve. Dans le même temps, M. Ralite annonçait des réformes de fond, dont l'application devait être immédiate : la « départementalisation » des hôpitaux, la refonte du statut des médecins hospitaliers et – paradoxe – l'entrée en vigueur du budget global. Paradoxe parce que la mise en œuvre de cette réforme budgétaire contredisait, sur le plan économique, toute la politique d'ouverture des vannes, dans les hôpitaux, qu'il mettait en place par ailleurs.

Cette attitude à l'égard de la maîtrise des coûts hospitaliers et les grèves retentissantes du printemps dernier dans les hôpitaux eurent raison de la présence de M. Ralite au ministère de la santé. *Elles* provoquèrent la mise sous la tutelle de M. Bérégovoy d'une administration *réputée difficile* à gérer.

Aujourd'hui, le changement de cap est complet. La mise en œuvre du *budget global* n'apparaît *plus* comme une étrangeté relevant d'une logique ancienne, mais bel et bien comme *l'instrument essentiel d'une* stratégie de rigueur accrue avec laquelle on renoue. Désormais, le budget des *hôpitaux, délivré* par les caisses douze fois par an, sera aligné, comme le dit sobrement le projet de loi, sur les « *hypothèses économiques générales* ». C'est dire clairement que la centralisation dans ce domaine sera absolue, que le gouvernement indiquera lui-même dans quelles « hypothèses », c'est-à-dire dans quelle fourchette, pourront évoluer les dépenses hospitalières.

La loi de décentralisation, d'ailleurs, a délibérément exclu les hôpitaux de son champ d'application. La *maîtrise pourra être ainsi plus autoritaire* encore qu'elle ne l'était dans le dispositif de M. Barre, puisque celui-ci *se référait à l'évolution* du produit intérieur brut, c'est-à-dire à un indice : à présent, aucune indication chiffrée n'est fournie à l'avance.

Avant même l'adoption de la loi, le financement des hôpitaux a été considérablement resserré (1). Les budgets de 1984 s'annoncent extrêmement *difficiles, d'autant que* la Sécurité sociale va renoncer à une pratique qui jouait un rôle de ballon *d'oxygène pour* les hôpitaux. En effet, 30 % des investissements lourds des établissements étaient *financés par* des « prêts » de la Sécurité sociale (des « prêts » sans intérêt, et sur trente ans). Bon an mal an, la Sécurité sociale versait ainsi aux établissements environ 1 milliard de francs. En 1983, cette somme n'a été que de 500 millions. La Sécurité sociale va renoncer totalement à cette pratique. *D'ores et* déjà les dépenses d'investissement, et même d'entretien, ont chuté.

La « départementalisation » des *établissements*, deuxième pan de la réforme d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'introduction à l'hôpital d'une hiérarchie élective, n'a pas à proprement parler une visée financière. Elle tend néanmoins à responsabiliser les médecins en leur conférant des rôles de gestionnaires, dont ils étaient jusqu'à présent pratiquement dépourvus.

Les gestionnaires et les médecins savent que des *gains* de productivité considérables peuvent encore être acquis dans les hôpitaux, qu'une rationalisation des *dépenses* s'y impose, que la pénurie règne dans certains secteurs et la pléthore dans d'autres. Ils savent aussi qu'il faut payer aujourd'hui, dans des conditions extrêmement difficiles, plus d'une décennie d'ivresse technologique.

Le rationnement dont on agite le spectre ne pourra être évité qu'à la condition d'admettre plusieurs réalités que le discours politique a jusqu'à présent constamment éludées : il faudra à la fois réserver les équipements les plus perfectionnés aux malades *le plus* gravement atteints ; accepter de traiter des affections bénignes à l'aide de techniques moins élaborées ; bref, *introduire* une véritable sélectivité, non pas tant pour décider de « qui » l'on soigne, mais de ce « *que* » *l'on soigne* avec tel procédé ; il faudra aussi accepter l'idée d'une « contraction » *de l'appareil hospitalier dans son* ensemble ; hospitaliser moins, moins longtemps ; il faudra enfin repenser – *à long terme* – la planification des équipements, sans exclusive, en incluant le secteur privé dans cette *réflexion*.

Ainsi s'amorcent des remaniements profonds que la loi annoncée aujourd'hui *inaugure. Ils* n'ont été précédés, jusqu'à présent, que par un discours passionnel.

C. B.

(1) M. Jean de Kervasdoué, directeur des hôpitaux, vient d'annoncer une « rallonge » budgétaire de *200 millions* pour cette année.

Les principales dispositions

Le projet de loi se propose de remanier la « *loi hospitalière* » de 1970. En voici les principales dispositions.

● **Le rôle du commissaire de la République est précisé.** – Ce représentant de l'Etat aura *le pouvoir, « en fonction notamment des hypothèses économiques générales »*, de « *diminuer ou supprimer les prévisions de dépenses dont la nécessité n'est pas justifiée par l'établissement* ». *Il pourra aussi « augmenter celles qui paraissent insuffisantes »*. C'est donc lui qui « *arrête la dotation globale* » versée à l'hôpital par les organismes de Sécurité sociale. Les versements seront effectués par douzièmes, chaque mois. Ce système devrait avoir un effet stabilisateur et permettre des prévisions plus fines.

● **Création d'un budget global.** – Le système de la dotation ou du budget global, que consacrera la loi, a fait l'objet d'un décret paru au *Journal officiel* du 12 août (*le Monde* du 13 août). Il implique des discussions budgétaires entre gestionnaires des hôpitaux, représentants des caisses de Sécurité sociale et des directions départementales de l'action sanitaire et sociale, avant le début de chaque année, *pour fixer la dotation globale* dans des limites arrêtées à Paris. La pratique quasi systématique *des rallonges (les « budgets supplémentaires »)* devra cesser : cette dotation globale ne pourra *être révisée en cours d'année* qu'en cas « *de modification importante et imprévisible des conditions économiques ou de l'activité médicale* ».

● **Les services seront remplacés par des départements.** – Le projet de loi prévoit la mise en place de la « *départementalisation* » *des hôpitaux, mais à une* date encore inconnue. Les délais d'application, de même que le *détail de l'organisation* des départements, sont renvoyés à des décrets. Mais le principe *majeur est fixé par la loi* : le responsable du département sera un médecin élu par ses pairs. On *ignore encore* la durée de son mandat (sans doute quatre ans, renouvelable deux fois). Le département réunira « *des personnels et des équipements qui répondent à des objectifs communs en fonction de pathologies ou des techniques* ». Cette disposition *implique* la disparition de l'organisation en services qui, depuis un texte de 1943, constituait *la base du fonctionnement* hospitalier.

● **Le directeur aura autorité sur les personnels** « *dans le respect des règles de la déontologie médicale* ». La précision *vise à apaiser l'émotion des* médecins.

● **Un rapport annuel sur la qualité des soins** dispensés par l'établissement sera examiné chaque année par la « *commission médicale consultative* » de l'hôpital, c'est-à-dire l'organisme représentatif des praticiens. Le *même rapport sera communiqué* au « *comité technique paritaire* » et au conseil d'administration, où *siègent notamment les représentants* du personnel.

C. B.

UN ENTRETIEN AVEC M. EDMOND HERVÉ

« Ce n'est pas une révolution »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, refuse de considérer les nouvelles structures financières des hôpitaux comme une centralisation et conteste que la départementalisation soit « une *révolution* ».

« Depuis que vous avez été nommé secrétaire d'État à la santé, vous semblez avoir été chargé de panser les plaies d'un milieu qui s'estimait injustement agressé. Qu'en est-il ?

– Quand nous sommes arrivés, il régnait, c'est un fait, une atmosphère de protestation active. Pour certains, il s'agissait d'une interrogation face à une évolution du système de santé que tout le monde s'accorde à juger nécessaire. Pour d'autres, moins nombreux, ce n'était que calcul politique.

– La départementalisation, pour l'hôpital, est-ce la révolution, comme le disent vos adversaires ?

– Ce n'est pas une révolution. Cette organisation *novatrice* de l'hôpital existe déjà depuis longtemps par exemple aux États-Unis. Elle est *expérimentée en* France depuis plusieurs années. Son objectif est double : faire de l'hôpital une structure plus accueillante et plus performante pour les malades ; donner plus de responsabilités aux médecins et au personnel non médical.

– La mise en œuvre du budget global dans les hôpitaux ne semble pas être particulièrement décentralisatrice...

– Bien au contraire, le budget global sera négocié entre les représentants des caisses de sécurité sociale et les responsables des hôpitaux. Ce sera aux directeurs des établissements, aux conseils d'administration, aux commissions médicales consultatives d'apprécier la meilleure *répartition de cette enveloppe* en vue de la meilleure organisation des soins.

– Qui détiendra le pouvoir hiérarchique dans l'hôpital ? Que pensez-vous du conflit qui vient d'éclater à ce propos entre les directeurs d'établissement et certains syndicats de médecins ?

– Dans un hôpital, comme dans toute entreprise, il faut un responsable général, qui ne peut être que le directeur. Il manquait à cet égard une précision dans nos textes. Mais il est *certain que ce pouvoir* est d'une nature particulière : il doit bien évidemment respecter la déontologie et la responsabilité médicales. Tels sont les termes que nous proposons à l'approbation du Parlement. Je ne comprends pas le sens de cette polémique.

– Quelle orientation le gouvernement retiendra-t-il pour le statut des médecins hospitaliers ?

– Après une très large concertation et en tenant compte des propositions des cinq médiateurs, nous avons engagé la rédaction de ces statuts. L'objectif est de simplifier et d'initier les procédures de recrutement, d'égaliser les chances d'accès à la fonction hospitalière et hospitalo-universitaire ; d'assurer *un* meilleur déroulement des carrières et la mobilité entre les établissements.

– Pourrez-vous mettre en œuvre une politique sanitaire plus offensive et plus élaborée alors que les contraintes économiques se font de plus en plus lourdes ?

– Ce n'est pas une politique subie mais une politique volontaire destinée *à organiser un système de santé* qui réponde à l'évolution des techniques et des mentalités et aux besoins des années à venir.

» Les contraintes économiques existent : nous devons avoir le courage d'y répondre en envisageant le long terme. C'est ce que nous faisons...lorsque nous plaidons pour une meilleure formation des médecins, pour la maîtrise de la démographie médicale ; pour un nouveau rôle du médecin généraliste.

» Le développement de l'alternative à l'hospitalisation et celui de la prévention, de la même façon, ne répondent pas à une simple logique financière.

– Votre prédécesseur avait affirmé que l'hôpital public devait être créateur d'emplois. Est-ce le cas ?

– Il faut que l'on renonce à analyser l'hôpital en fonction de deux indicateurs : les lits et les emplois. Je pense – comme Jack Ralite – que l'ensemble du secteur de santé doit être un moteur industriel et par conséquent créateur d'emplois. Je *vous rappelle que depuis* 1981 plus de vingt mille emplois ont été créés dans le secteur hospitalier.

» Il faut aussi *développer* des formules nouvelles, telles que par exemple la chirurgie de jour, ou la dialyse rénale à domicile, qui se traduiront par un redéploiement des personnels.

– Quels sont les objectifs prioritaires de votre politique ?

– Ils peuvent s'exprimer en termes simples : augmenter la durée et la qualité de la vie, réduire les iné*galités qui, dans ce domaine*, existent bien avant la naissance. Il faut à mon sens développer une approche culturelle de la santé ; elle a *été trop* souvent négligée.

» L'une de nos priorités majeures est certainement de développer la prévention. Une autre est de renforcer nos actions de formation et de recherche ; une troisième d'améliorer la coopération sanitaire internationale, *notamment* avec l'*Afrique* francophone, d'autant que nos objectifs n'ont jamais été aussi proches de ceux de l'Organisation mondiale de la santé. Notre devoir est de *répondre à cette demande*.

» En bref, je souhaite que la santé devienne réellement la chose de tous. »

Propos recueillis par
CLAIRE BRISSET.

RÉGIONS

L'AIN « CHAMPION » DES CATASTROPHES NATURELLES

Entre le mois d'août 1982 et le mois d'août 1983, quatre-vingt-huit départements français, soit la quasi totalité du territoire, ont été déclarés sinistrés au titre de la loi sur les catastrophes naturelles, entrée en vigueur le 14 août de l'année dernière, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.).

En un an, les pouvoirs publics ont ainsi publié vingt-huit arrêtés interministériels reconnaissant l'état de catastrophes naturelles, le « record » étant détenu par le département de l'Ain déclaré huit fois sinistré, totalement ou partiellement.

Le montant des indemnités versées aux *victimes* de ces *intempéries* dépassera 3 milliards de francs. Or, précise le C.D.I.A., le montant des primes encaissées par les assureurs pour couvrir ce risque (soit 5,5 % de la prime multirisques des habitations et de la prime incendie des entreprises commerciales, industrielles ou agricoles, et 9 % de la prime vol-incendie de l'assurance auto) est inférieur à 1,5 milliard de francs.

C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics ont décidé de faire passer, dès le 1er octobre prochain, la surprime « catastrophes naturelles » de 5,5 à 9 % pour les particuliers et les entreprises commerciales, industrielles et agricoles (*le Monde* du 14 septembre).

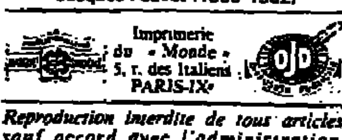
SPORTS

ATHLÉTISME. – *Deux records de France ont été battus mardi 13 septembre. A Casablanca, à l'occasion des Jeux méditerranéens, Aldo Canti a amélioré de 7/100e de seconde son propre record du 400 mètres en 45 sec. 28. A Apia (Iles Samoa), où se disputent les Jeux du Pacifique sud, le Calédonien Jean-Paul Lakafia a battu sa meilleure performance de 1,18 mètre en lançant le javelot à 84,74 mètres.*

AUTOMOBILISME. – *L'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl, champion du monde des pilotes de rallye, qui portait les couleurs de l'écurie italienne Lancia, vient de signer un contrat avec la société allemande Audi. Il percevra l'équivalent de 3 millions de francs pour la saison et recevra une prime de 450 000 F pour les épreuves du championnat du monde auxquelles il participera.*



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



AU CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHES NUCLÉAIRES

M. Mitterrand invite l'Europe à ne pas manquer la « troisième révolution industrielle »

De notre envoyé spécial

Genève. – Voyage d'initiation au monde de l'infiniment petit ou voyage politique ? Le président de la République, M. François Mitterrand, en donnant mardi 13 septembre le coup d'envoi au chantier du futur « collisionneur » de particules (LEP) que le Centre européen de recherches nucléaires (CERN) va construire près de Genève, a fait un peu les deux.

Certes, il n'était guère question pour lui, pas plus que pour le président de la Confédération helvétique, M. Pierre Aubert, qui l'accompagnait dans sa visite, d'assimiler en si peu de temps l'ensemble des connaissances acquises en physique des particules. Dans une ambiance de fête foraine avec chapiteau de cirque et fanfare, M. Mitterrand s'est plus simplement contenté de sceller une cavité dans laquelle un résumé de toutes ces connaissances a été déposé. Là sont sans doute enfermées les contributions récentes des physiciens du CERN (mise en évidence en 1983 des particules « W » et « Z ») à l'étrange bestiaire de la physique des hautes énergies. Grâce à ces découvertes, l'année 1983 restera dans l'histoire de la physique. C'est à ces travaux de recherche-là qui, au bout de vingt-cinq ans de course-poursuite, ont permis à l'Europe de contester la suprématie américaine, que M. Mitterrand est venu rendre hommage.

Après avoir rappelé que tout serait fait pour concilier intérêt scientifique et environnement, le président de la République a déclaré que, grâce au CERN, qui a su *« créer une communauté de compétence unique »*, *« l'Europe a regagné une place prépondérante dans ce domaine de la physique et des hautes énergies »*. Pour M. Mitterrand, le CERN illustre parfaitement ce que doit être une politique de la recherche, c'est-à-dire une action volontaire et continue, mais aussi ce que doit être la coopération européenne dans le domaine de la science pour ne pas manquer la *« troisième révolution industrielle »*.

Pour toutes ces raisons, *« la France*, a dit le président de la République, *lancera de nouvelles initiatives (...) lorsqu'elle sera bientôt à la présidence des Communautés européennes. Elle compte beaucoup également*, a-t-il ajouté, *sur la conférence des ministres de la recherche du Conseil de l'Europe, qui se réunira très probablement l'an prochain à Paris, pour faire germer de nouvelles idées et de nouveaux projets de coopération »*.

Voyage d'initiation donc, mais aussi voyage à coloration politique. En venant au CERN pour rendre hommage à une recherche des plus fondamentales, à une recherche dont les retombées à court terme ne sont guère palpables, M. Mitterrand a insisté une nouvelle fois sur la *« priorité nationale »* que le gouvernement veut donner à la recherche française. La réunion, à l'aube du septennat, du colloque sur la recherche, les déclarations rassurantes du ministre de l'industrie et de la recherche et le déplacement récent en région parisienne du premier ministre dans des laboratoires de recherche scientifique (*le Monde* du 14 septembre) en ont témoigné. Mais au-delà des mots, cette foi dans la recherche, dont il a été souvent dit que ses résultats devaient aider à sortir de la crise, trouvera-t-elle, comme pour le LEP (3,4 milliards de francs), une traduction dans les faits ? Les dernières informations données par le premier ministre sur la préparation du budget pourraient le laisser croire. Mais les bojectifs ambitieux de la loi d'orientation et de programmation ne pourront – et loin s'en faut – être tenus.

J.-F. A.

APRÈS CEUX DU NORD, DU SUD-OUEST, DE L'ALSACE ET DE L'ORLÉANAIS

Les pommiers et poiriers d'Ile-de-France sont menacés par le « feu bactérien »

Limité jusqu'à maintenant au nord du pays et à quelques zones localisées du Sud-Ouest et de l'Alsace, le « feu bactérien » vient, après l'Orléanais, de toucher l'Ile-de-France. Poiriers, pommiers et certaines plantes ornementales sont les victimes désignées de cette maladie qui, à terme, pourrait faire disparaître complètement des variétés de poires comme la passe-crassane.

Depuis une quinzaine de jours, les pépiniéristes et les arboriculteurs fruitiers de l'Ile-de-France sont sur le pied de guerre, mobilisés par l'apparition dans cette région d'une petite bactérie, *Erwinia amylovora*, déjà responsable d'importants ravages dans une grande partie de l'Europe du Nord (*le Monde* du 15 juillet). Le mal, auquel l'on donne le nom de « feu bactérien » tant les végétaux atteints paraissent avoir été brûlés par un lance-flammes, est apparu de manière brutale dans la région de Montmorency, au nord de Paris. Deux vergers ont été touchés, et leurs arbres sont ou seront brûlés pour endiguer tout risque d'épidémie.

Le service de protection des végétaux comme les ingénieurs agronomes ne plaisantent pas avec le « feu bactérien » qui, outre certaines variétés de poiriers et de pommiers, attaque aussi les néfliers et des plantes ornementales telles que les aubépines, les pyracanthas, les cotoneasters et les sorbiers. L'action engagée après la découverte récente d'un foyer de feu bactérien dans un verger du Sud-Orléanais témoigne de l'âpreté de cette lutte. Pas moins de deux cent mille hectares, à cheval sur les quatre départements du Loiret, du Loir-et-cher, de l'Eure-et-Loir et du Cher, ont été placés sous contrôle en juin, avec pour conséquence l'abattage systématique de tous les arbres des parcelles infectées.

En région parisienne, la découverte de ces premiers foyers de feu bactérien a conduit à définir une zone contaminée de cinq kilomètres autour des deux foyers et une autre, plus vaste – la zone de protection, – s'étendant jusqu'à quarante-cinq kilomètres et englobant Paris et l'ensemble des départements de la couronne. Dans ces zones, même si des dérogations obtenues auprès du ministère de l'agriculture sont toujours possibles, l'arsenal juridique offre une panoplie de mesures pouvant aller jusqu'à interdire la multiplication, la commercialisation et la plantation, par quiconque, de végétaux très sensibles à cette maladie.

Inéluctable

Premières victimes de ces textes, les exploitants agricoles, dont les vergers sont infectés, mais aussi les pépiniéristes, dont certaines productions ne sont nullement à l'abri. Pour tous ceux-là, le manque à gagner peut être considérable, à moins que ne soit mis en place un système d'indemnisation efficace. Pour ces raisons, il convient donc d'effectuer un contrôle strict des exploitations et des pépinières, de façon à éliminer le plus tôt possible les sujets malades afin d'éviter toute nouvelle contamination. La tâche est ardue car elle implique que soient prises, lors de chaque opération d'assainissement, des *« mesures prophylactiques analogues à celles des chirurgiens en salle d'opération »*, mais aussi que soient soumis également au contrôle les espaces verts et les jardins des particuliers. En région parisienne, zone pavillonnaire par excellence, cela paraît insurmontable, à moins, peut-être, d'une éducation préalable des jardiniers du dimanche.

Malgré les mesures prises – arrachage et brûlage des arbres, – le feu bactérien étend toujours sa zone d'influence. Le problème est qu'il ne l'étende pas trop vite. Déjà la France présente, dans le nord du pays, un foyer qui, *« bien que surveillé, n'est pas maîtrisé »*. Son front, selon certains, avancerait de vingt à vingt-cinq kilomètres par an. Dans le Sud-Ouest, où la maladie intéresse surtout les vergers, celle-ci est beaucoup mieux contrôlée. Cependant, note M. Paulin, de l'Institut national de recherche agronomique, il est clair que le *« feu bactérien ne sera jamais éliminé de ces zones »*. *« La généralisation du feu bactérien*, ajoute-t-il, *est quasi inéluctable »*. D'une part, parce que les moyens de lutte dont on dispose actuellement ne permettent pas de l'éradiquer, et, de l'autre, parce que les vecteurs supposés de la maladie (les insectes, les oiseaux – en particulier, l'étourneau, – le vent mais aussi l'homme) ne sont pas facilement contrôlables.

A terme, si des moyens de lutte efficaces ne sont pas développés, plane donc la menace de voir disparaître diverses variétés d'arbustes et de fruits. Une perspective qui ne laisse pas indifférents les producteurs de fruits conscients qu'une extension du feu bactérien à l'ensemble du verger méditerranéen, qui concentre à lui seul 86 % de la production de poires et 69 % de la production de la Communauté économique européenne (Espagne comprise), serait catastrophique. De même pour les pyracanthas, les cotoneasters, les sorbiers et les aubépines, dont les jardins publics et les sociétés d'autoroutes font si largement usage.

Face à cette situation, une seule solution : lutter avec les moyens du bord avec pour ambition, *« non pas de stopper la maladie, mais de vivre avec »*, *disent les spécialistes*. Le temps pour les chercheurs de mettre au point des produits phytosanitaires spécifiques de la bactérie, de développer des méthodes de lutte biologique qui ont donné quelques résultats en laboratoire, d'améliorer les espèces par sélection par variété, mutagénèse et hybridation pour trouver des variétés plus résistantes et d'identifier, enfin, les facteurs favorisant la progression du « feu ».

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Prix Nobel en 1952

LE PHYSICIEN FÉLIX BLOCH EST MORT

M. Félix Bloch, prix Nobel de physique 1952, est décédé le 10 septembre à Zurich (Suisse) des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

[Né en 1905 à Zurich (Suisse), Félix Bloch a passé son doctorat à l'université de Leipzig (R.F.A.) en 1928. Il a quitté l'Allemagne pour les Etats-Unis en 1933, après l'arrivée au pouvoir d'Hitler et a acquis la nationalité américaine en 1939. Il enseignait la physique depuis 1934 à l'université de Stanford (Californie) et avait été en 1954-55 directeur général du CERN à Genève. Il était membre des Académie des sciences américaine et néerlandaise. Spécialiste de phusique atomique et nucléaire, Félix Bloch avait été co-lauréat du prix Nobel de physique en 1952, avec Edward Purcell et une équipe de l'université Harvard, pour avoir découvert en 1945 la résonance magnétique nucléaire (R.M.N.). Ce phénomène traduit la faculté qu'ont les noyaux de certains atomes de résonner lorsqu'ils sont mis en présence d'un champ magnétique intense. La R.M.N. est couramment employée par les chimistes, les biochimistes et les biologistes pour analyser la structure de la matière. Elle commence à être utilisée en médecine pour l'observation du corps humain].

RELIGION

LA FIN DE LA VISITE DU PAPE EN AUTRICHE

Jean-Paul II appelle à prier pour les victimes de l'oppression et du terrorisme

De nos envoyés spéciaux

Vienne. – C'est par une visite à deux lieux symboliques, la basilique de Mariazell et le couvent de Kahlemberg, que Jean-Paul II a achevé, mardi 13 septembre, sa visite en Autriche.

A Mariazell, Jean-Paul II est allé se recueillir sur la tombe du cardinal Joszef Mindszenty, ancien primat de Hongrie mort à Vienne, en 1975, qui fut en son temps le symbole d'un catholicisme intransigeant.

Jean-Paul II a appelé à prier pour les « *victimes de l'oppression, de rivalités et du terrorisme* ». Il a notamment cité les drames du Liban, de l'Amérique latine et de l'Afrique. Il a également évoqué les victimes de l'avion sud-coréen abattu.

A un groupe de Polonais, le pape a déclaré dans sa langue maternelle : « *La route vers la victoire et la reconquête de la liberté passe par la conversion intérieure* ». Sachant que toutes les populations des pays socialistes limitrophes de l'Autriche, et notamment de Pologne, étaient attentives au moindre message du pape, on peut noter que Jean-Paul II a été particulièrement évasif et général dans ses propos. Il n'a à aucun moment cherché à adresser un message aux Polonais, sinon en leur rappelant les vertus de la foi intérieure. Dans l'avion qui le ramenait à Rome, il a cependant déclaré, en réponse aux questions des journalistes : « *Je suis convaincu que cette visite en Autriche aura un effet positif sur les pays voisins.* »

Pour l'Autriche, et en particulier pour Vienne, le bilan de la visite papale est satisfaisant. Ce pape polonais a redonné pour quelques jours à l'ancienne métropole politique, culturelle et spirituelle de l'Europe centrale sa gloire et son rayonnement. En dirigeant son regard à plusieurs reprises vers l'Est, au-delà des frontières « *naturelles, nationales et artificielles* », il s'est adressé à l'Europe tout entière. Au cours de son allocution à la communauté polonaise, le pape a salué dans leur langue les fidèles de Tchécoslovaquie, regrettant ouvertement l'absence d'évêques tchécoslovaques à Vienne.

Les tentatives de manifestation contre le pape sont restées sans écho et notamment un rassemblement organisé par les jeunes socialistes pour critiquer la politique de Jean-Paul II en Amérique latine et ses positions conservatrices sur le divorce et l'avortement. Huit cents personnes seulement ont participé à ces manifestations alors qu'à la même heure plus de quatre-vingt mille jeunes s'étaient rassemblés au stade de Vienne pour rencontrer le pape.

PHILIPPE PONS et WALTRAUD BARYLI.

LE PÈRE KOLVENBACH, NOUVEAU « GÉNÉRAL » DES JÉSUITES

Un orientaliste polyglotte

De notre envoyé spécial

Rome. – Le Père Peter-Hans Kolvenbach, qui a été élu préposé général de la Compagnie de Jésus, mardi, au premier *tour de scrutin* (*le Monde* du 14 septembre), est un Néerlandais âgé de cinquante-quatre ans. Il présidera la congrégation générale des jésuites, réunie à Rome, jusqu'à son terme, dans un mois environ, puis aura la tâche de guider la compagnie dans sa nouvelle phase de « normalisation » avec le Saint-Siège.

De taille moyenne, portant une barbichette grisonnante et de grosses lunettes, le successeur du Père Pedro Arrupe, ressemble à un prélat oriental. *Oubliant ses origines* néerlandaise (par son père) et italienne (par sa mère), grâce à dix-huit années passées au Liban, il s'est coulé dans le moule de l'Orient sans pour autant se départir de sa réserve *nordique ni perdre son humour* anglo-saxon. Lors de son élection au généralat, il a amusé l'assistance en rappelant que saint Ignace avait commencé par refuser cette charge, pour ajouter après un moment de suspense : « *Mais il a interdit à ses successeurs d'en faire autant.* » Après l'élection, les confrères qui le *cherchaient* dans sa chambre ont trouvé celle-ci vidée de ses affaires avec un écriteau sur la porte : « *Je suis parti chez le général.* »

Le nouveau général possède avant tout la première qualité prescrite par saint Ignace pour cette charge, à savoir « *une grande union à Dieu notre Seigneur et une grande familiarité avec lui dans la prière et dans toutes ses actions* ». En effet, le Père Kolvenbach est un homme d'une spiritualité profonde dont la vie austère est, selon les paroles malicieuses d'un proche, « *plus franciscaine que jésuite* ».

Longtemps professeur de linguistique générale, puis d'allemand et d'arménien, ce polyglotte, qui parle au moins huit langues, est un pédagogue né, qui, selon le Père Henri Madelin, provincial des jésuites français, « *possède la clarté du professeur sans l'idéologie ou le dogmatisme* ». Les jésuites français le connaissent bien puisqu'il a fait ses études de linguistique orientale à Paris.

Le Père Kolvenbach s'est taillé une réputation d'homme de dialogue et d'unité à travers les déchirements de la nation libanaise. Refusant de se laisser annexer par tel ou tel groupe et veillant à ce que les jésuites soient implantés dans plusieurs secteurs de Beyrouth pour ne pas conforter la thèse maronite de la partition, il a fait de l'université jésuite de Saint-Joseph un havre de paix où Syriens et Libanais vivaient en harmonie.

Un choix subtil

L'élection de cet orientaliste apparaît comme un choix politique habile de la Compagnie. Entre un candidat dans la ligne de Jean-Paul II, comme les Pères Dezza ou Pittau, ou dans la ligne du Père Arrupe, comme le Père Vincent O'Keefe, les délégués ont *préféré choisir le représentant* d'une troisième sensibilité : ni Romain ni tiers-mondiste, mais orientaliste.

Ce choix est *subtil*, car le recteur de l'Institut pontifical oriental de Rome, qui s'intéresse aux relations avec les *orthodoxes* et *notamment* avec l'Eglise orthodoxe russe, ne peut qu'intéresser Jean-Paul II. Or il est aussi un homme du Père Arrupe, qui l'avait nommé provincial de la vice-province du Proche-Orient, *avant de l'appeler à Rome* pour diriger l'institut oriental. Moins tourné vers l'extérieur que le Père Arrupe, *moins* porté aux grands discours, plus tolérant envers les « retardataires », le Père Kolvenbach est d'accord avec les textes votés par la dernière congrégation générale. Selon le Père Madelin : « *Il fallait tourner la page Arrupe... pour mieux préserver l'héritage d'Arrupe* ». Après l'élection du nouveau supérieur général, la congrégation générale entre dans sa troisième phase. Il va lui falloir examiner les griefs formulés par les derniers papes (*le Monde du 14 septembre*) ainsi que les nombreux « postulats » (demandes écrites envoyées par les jésuites du monde entier). On laissera sans doute de côté les questions controversées comme le caractère sacerdotal de l'ordre (la distinction entre « frère » et « père » que *beaucoup voudraient* abolir) ou l'élargissement du quatrième vœu (l'obéissance spéciale au pape) à tous les membres de la Compagnie.

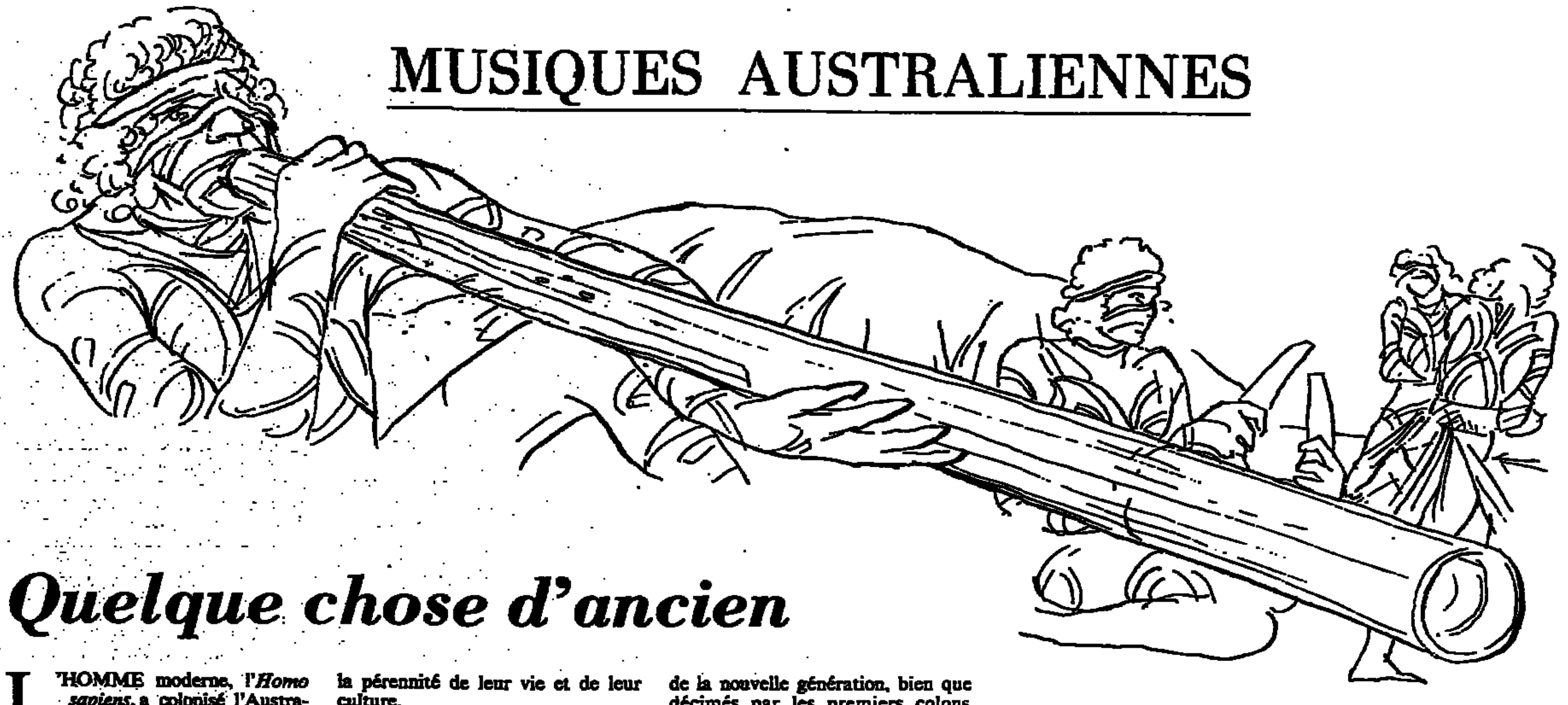
ALAIN WOODROW.

● *Mgr Ducaud-Bourget prend sa retraite.* – En raison de son âge et de son état de santé, Mgr Ducaud-Bourget, quatre-vingt-cinq ans, chef de file des catholiques intégristes parisiens, a décidé de ne plus assurer la direction de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il en a cédé la charge à l'abbé Philippe Laguerrie, trente ans, ancien directeur adjoint de l'école Saint-Michel de Châteauroux (Indre). Mgr Ducaud-Bourget avait occupé, en 1977, l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet avec le concours de prêtres et de fidèles traditionalistes. En dépit des protestations de l'archevêque de Paris, il en avait fait la paroisse des catholiques ulcérés par l'*aggiornamento* du concile Vatican II.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

MUSIQUES AUSTRALIENNES



Quelque chose d'ancien

L'HOMME moderne, l'*Homo sapiens*, a colonisé l'Australie il y a plus de quatre mille ans. *Dans les îles* du Sud-Est asiatique il développe déjà un mode de vie en parfaite harmonie avec l'environnement. Ses ressources de survie physique sont minimales, sa culture excessivement riche.

Au temps de la colonisation anglaise, il y a presque deux cents ans, de par le vaste territoire australien vivent environ trois cent mille aborigènes disséminés en quelque cinq cents tribus, parlant pas moins de deux cents langages bien distincts, dont beaucoup se sont perdus.

Les cycles de vie s'organisent à travers des systèmes enchevêtrés de croyances, à travers une mythologie jaillie du temps des songes, du temps d'avant que la terre et l'homme aient acquis leur caractère physique. La mythologie se transmet à travers la littérature orale, les chants, les danses, les rites sociaux, la connaissance à travers un rituel aux codes très précis. Des objets inanimés sont investis par des esprits qui inséminent perpétuellement la terre et son peuple. Les « sites sacrés », dont l'existence est controversée, dont bon nombre ont été détruits, et qui, encore aujourd'hui, sont menacés par des intérêts miniers, représentent pour les aborigènes autant de stations émettrices d'informations codées qui assurent la pérennité de leur vie et de leur culture.

La voix constitue la sonorité primordiale ; le chant « capte » ou « capture » l'attention des ancêtres. Ensuite, l'instrument le plus important est le didjeridu, sorte de longue trompette de bois creux, originaire de la région d'Arnhem et que l'on trouve à présent dans d'autres contrées. Il donne une note profonde, fondamentale, quand on le fait vibrer avec les lèvres. Le musicien expire dans l'embouchure tout en inspirant par le nez, de sorte qu'il ne perd pas son souffle, et ses joues produisent une sorte de mugissement.

Il est fascinant d'entendre la voix en même temps que l'instrument, d'entendre ces bourdonnements, ces paroles, l'imitation des vrais oiseaux et autres animaux. Le son des aborigènes, perçant, nasal et qui démarre généralement par un registre haut se terminant en un decrescendo tonique, est remarquable. Quant au son du didjeridu, avec sa résonance profonde de territoire antique, sec comme la poussière, intemporel, et qui semble naître au cœur du désert accompagné par les cliquetis grinçants des *clap sticks*, il est l'un des plus perturbants jamais entendus.

Selon l'expression fameuse du compositeur Peter Maxwell Davis, c'est le summum de l'art rituel musical, il échappe totalement à tous nos critères de jugement. Les aborigènes de la nouvelle génération, bien que décimés par les premiers colons jusqu'au XX[e] siècle et dans certaines régions, toujours privés de leurs droits fondamentaux, font montre d'un esprit novateur, d'une nouvelle énergie. La culture indigène se réaffirme, la population est en pleine croissance.

David Gulpilil, vedette des films *Walkabout* et *The Last Wave*, a dit : « *Je sais d'où je viens depuis les trente mille dernières années, je sais où je vais dans les trente mille prochaines.* » Qui, dans nos civilisations occidentales, peut se permettre un tel discours sur un tel ton de certitude qu'il en devient crédible?

et quelque chose de nouveau

DANS la société blanche australienne, la création musicale ne s'est affirmée que récemment. Pourtant, l'Australie est depuis toujours considérée comme une nation musicienne : les opéras du monde entier résonnent de nos voix, nos concitoyens écoutent quotidiennement de la musique, du moins lui prêtent-ils une oreille distraite. La musique est chez nous l'art le plus populaire, et le plus conventionnel.

Jusqu'à l'émigration européenne, massive après la seconde guerre mondiale, le pays demeure obstinément anglo-saxon. Or, musicalement l'Angleterre en est au point mort. Pendant les deux siècles qui séparent la mort d'Henry Purcell en 1695 et les variations énigmatiques d'Edward Elgar en 1899, l'Angleterre est une « terre sans musique » comme disent les Allemands. Dans l'Australie coloniale, piano-forte et *liedertafels* ronronnent avec une médiocrité accablante. L'extrême isolement – la « tyrannie de la distance » – marque profondément le psychisme national, blanc autant que noir.

L'homme noir a trouvé en Australie un espace où sa spiritualité se déploie, où sa culture se développe, s'enrichit de cet éloignement, de cette solitude. Pour l'homme blanc, elle n'est qu'oppression, elle le réduit à une mentalité de salon. Son monde intellectuel et spirituel est cerné par la lueur d'une lampe halogène et ne dépasse pas les limites de son fauteuil. Le noir de la nuit, plus la nuit noire de son âme... C'est bien trop effrayant !

L'Australie demeure largement une société anti-intellectuelle. Mais, il y a vingt ans, un ensemble de facteurs se conjugue pour déchirer cette torpeur musicale : la puissance de la communication moderne, y compris les enregistrements de longue durée. Plus un nouveau régime sur le réseau national de diffusion. Les subventions d'Etat. L'apparition d'un groupe de jeunes compositeurs, sophistiqués, éclectiques, dont les œuvres fortes et dures font monter le taux d'adrénaline. Trois nouveaux courants créateurs – ce ne sont pas des écoles – se dégagent bientôt, qui digèrent rapidement les œuvres précédentes, et d'ailleurs tous les styles de musique occidentale. Après le goût pour l'éphémère des années 60-70, on écrit à nouveau pour la postérité.

A l'heure actuelle existe une avant-garde qui rejette ces recherches dans l'oubli, et tente d'amener le public à écouter non plus des structures, mais des sons. L'Australie a achevé son exploration de l'internationalisme, elle a atteint sa maturité musicale. A la pointe des techniques modernes, ses artistes ne manquent ni d'habileté ni de références.

Plus important, un corps de travail s'est constitué, qui n'appartient qu'à lui-même, possède un potentiel de développement rare dans la création musicale et que la présence physique du pays a commencé de pénétrer. On trouve souvent la lente pulsion propre à la respiration profonde d'une immense masse de terre.

Le pays se tourne vers l'extérieur, en particulier vers ses voisins du nord, que l'Europe appelle l'Extrême-Orient. Les musiques asiatiques, celles de Java et Bali, celles de Chine et du Japon, ont déjà été assimilées. Et c'est comme écouter à nouveau, après quelques faux départs, la musique des premiers Australiens non pas dans une imitation mélodique ou rythmique, mais de façon plus viscérale, pour ce qu'elle dit du pays.

Finalement, la musique existe, née d'une société polyglotte et multiculturelle, la société de l'Australie contemporaine, où un habitant sur cinq vient d'ailleurs.

JAMES MURDOCH,
Journaliste australien.

Festival d'automne à Paris

The Civil Wars, de Bob Wilson, du 17 au 24 septembre, au Théâtre de la Ville, ouvre le Festival d'automne, qui, cette année, fait découvrir l'Australie – la culture aborigène, les musiques contemporaines, – dont parlent Francis Marmande et *James Murdoch. Le programme musical comprend un ensemble consacré à Mauricio Kagel et à Anton Webern – qui fera l'objet du prochain supplément « Arts et spectacles » daté 23 septembre. Il y aura, selon la tradition, de la danse, du théâtre, du cinéma : voir le calendrier page 16.

Un souffle qui jamais ne s'arrête

PAR séquences très courtes, par vagues, descendant comme la mer se retire, le chant des voix perçantes souvent à l'unisson s'installe, se développe, décroît et disparaît. Au préalable, les baguettes qu'on frappe sèchement ont indiqué la régularité du rythme. Elle peuvent être de toutes formes. On tient la première en son milieu, à plat. L'autre, plus ronde, moins longue, vient la frapper franchement. Il arrive plus rarement qu'on les frotte, qu'un chanteur claque régulièrement des boomerangs, ou que le groupe ensemble batte des mains, frappe du plat de la main différentes parties du corps : le rythme au début s'installe, s'établit et soutient la plus grande part du chant qui s'éteindra seul en écho, dans la coda d'un murmure ou dans les éclats de rire.

Quand le rythme est établi, intervient alors cette longue trompette en bois légèrement évasée où les lèvres vibrent : le *didjeridu*. Sur la fondamentale grave, augmentée d'une série complexe d'harmoniques, le son est ininterrompu et profond.

Ces dernières années, les musiciens occidentaux se sont exercés au souffle continu. La méthode d'apprentissage est simple : une paille, un verre d'eau, contrôler assez la respiration pour ne jamais arrêter de faire naître des bulles dans le verre. Résultats variables et relativement humides au début... Pas un souffleur aujourd'hui qui n'y soit expert, surtout chez les musiciens de jazz, et avec n'importe quels vents : saxophones, clarinettes, trompettes, trombones ou tubas. Mais le *didjeridu* résiste encore au savoir-faire occidental.

Il s'agit d'une branche d'arbre, creuse naturellement et creusée encore par les termites, que les aborigènes coupent à la longueur voulue. Les extrémités sont agrandies, l'embout est adouci, on écorce le bois pour le peindre et le décorer. Il ne reste plus qu'à souffler régulièrement, sans rupture ni à-coup.

Base d'accompagnement du chant, le *didjeridu* est aussi utilisé en solo. Les coups de langue rythment le souffle, lui donnent accents et pulsion. Du *didjeridu* sort alors une longue mélopée faite d'harmoniques alternées et de motifs rythmiques que le souffleur reprend, retourne et relance. Mais on peut aussi imiter les cris d'animaux, les chants d'oiseaux, s'abandonner aux effets cocasses et faire rire.

« Temps du rêve »

Parfois, un chanteur en reproduit le timbre. Rires. Le fond de l'exercice reste lié au souffle, à la puissance du souffle, à son contrôle parfait et à sa continuité où se délivrent les nuances. Pour ces raisons, le joueur de *didjeridu* est souvent un homme jeune. En fin de solo, le motif rythmique et les intervalles de notes, le resserrement du son comme son expansion supposent une énergie physique impeccablement dominée. Faute de quoi, cette essentielle respiration colorée de musique qui se mêle au rêve des légendes et à l'inspiration des « héros surnaturels » s'épuise.

Un joueur de *didjeridu* dont le souffle faiblit n'a plus sa raison d'être. Même règle pour les chanteurs : il n'y a plus de place, et c'est la pire condamnation qu'il puisse supporter, pour un chanteur qui vient à manquer de souffle.

Depuis le commencement des temps qu'on nomme avec bonheur le « temps du rêve », c'est la voix qui demeure l'instrument de base de la musique aborigène. La maîtrise des pratiques respiratoires et la connaissance approfondie des chants et des rites d'initiation vont alors de pair. Qu'il s'agisse du *Manikay* du nord-est de l'Arnhem Land (courtes improvisations) ou des chants dansés de l'Arnhem Land occidental, et malgré leurs profondes nuances formelles, le principe s'identifie sans trop de difficultés.

Au début, les baguettes ou les mains. Le *didjeridu* s'insinue, se place et s'associe au rythme marqué. L'équilibre se trouve et s'établit, parfois tissé de motifs opposés, souvent complexes.

Après cette brève introduction, les voix pénètrent avec décision le tissu rythmique, à l'unisson ou en polyphonie, souvent guidées par un chanteur qui lance les phrases. Répétitive, variant à peine les tempos et les schémes mélodiques, l'incantation est brève, suit une succession descendante, va de la tension des aigus au relâchement des graves en parcourant des régions sonores d'amplitude assez faible. La phrase est répétée, se prolonge au-delà de la section rythmique, meurt, se disperse, se confond ou se mue en conversation retrouvée et reprise.

Il n'y a pas à proprement parler de fin. Vers la fin, simplement, le chant glisse vers le rythme hétéroclite de la parole. Et il n'est pas rare que, après avoir installé d'emblée la tension de son ressassement rituel à son plus haut niveau, cette machine sonore décroisse et s'estompe d'un roulement de langue (chez les femmes), dans le bruit des conversations ainsi qu'on termine une chanson entre amis, ou par des éclats de rire qu'il nous semble alors reconnaître et comprendre, comme saisis par leur familière et rassurante étrangeté. Mais ce n'est très certainement qu'une illusion de plus, et nul n'ira s'abandonner, sinon pour rêver, à cette vision trop approximative du « temps du rêve ».

Toujours portés par les accents des cris et la régularité du souffle, les motifs répétés paraissent simplement identiques à eux-mêmes. Ce mouvement du « même », infatigablement varié, dont les musiques contemporaines ont su parfois si joliment exploiter l'idée, ces voix qui chevrotent, perçantes et nasales pour se rendre propres à la propagation la plus flatteuse en plein air, nous renvoient à un inconnu dont la répétition, loin d'en dévoiler le mystère, resserre l'énigme.

Recommandations

En termes plats, et même si cela reste encore pour nous l'effet d'une illusion d'écoute, nous sommes « pris » sous le charme de l'incantation. Le balancement des voix, quelquefois en surprenant canon, glisse sur les vagues du souffle. A force d'être redite, la phrase en son reflux fait repérer quelques phonèmes flottants. Puis quelques mots. Au fur et à mesure, moins elle comprend, mieux l'écoute perçoit et, pour ainsi dire, se surprend à reconnaître.

Les cris et les voix des aborigènes, les contours ondulants de leurs chants, ne sont pas seulement liés aux éléments, au rêve, à la terre et aux devoirs sacrés qu'il convient de préserver et de transmettre. Ce n'est pas de relation qu'il s'agit dans leur exercice. Ils sont ce lien même, le lien de ce souffle, entièrement et sans plus.

Aujourd'hui, la musique australienne se porte à l'écoute de ces cycles invariables de danses et de musiques.

En retour, les jeunes aborigènes des villes fondent des groupes de rock comme le « No Fixed Address ».

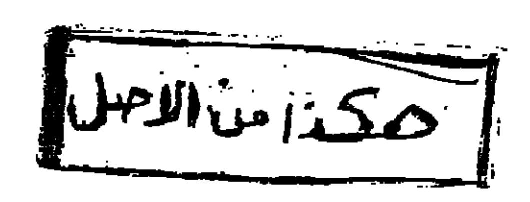
Mais les chanteurs et les danseurs que présente le Festival d'automne n'ont pour autant rien d'un groupe folklorique. Choisis avec soin par les chefs de communauté (Gawirrin Gumana au nord-est d'Arnhem Land, et Maurice Juppurula Luther dans le Désert central), désignés en accord avec les autres chefs religieux, ils représentent en actes toute la vitalité des traditions aborigènes.

Qui pourrait, d'ailleurs, lire sans en être intimidé les recommandations apposées sur les quelques disques rares, difficiles à trouver en Australie et susceptibles d'être entendus par des aborigènes : « *Les voix enregistrées de chanteurs maintenant disparus pourraient accabler leurs parents. Les chœurs exclusifs, d'hommes ou de femmes, ne sauraient être diffusés devant des publics mixtes ou en présence d'enfants aborigènes. En général, dans toute communauté, il convient de faire entendre la musique enregistrée aux anciens qui sauront décider à qui elle peut sans risque s'adresser.* »

Bref, les chants des cérémonies aborigènes restent profondément attachés au sacré qui les porte et au secret qui les instruit. Incapables de soutenir l'image des disparus et la reproduction obligatoire des sons, les aborigènes ne savent rien des finesses culturelles où s'avancent les plus modernes de leurs spectateurs parisiens : ceux qui écoutent Haendel en faisant du jogging et Brahms dans les hypermarchés. En dehors de la beauté intrinsèque de leurs chants et de leurs danses, c'est aussi à ce message discret qu'ils nous renvoient sans même s'en douter.

FRANCIS MARMANDE.

La semaine prochaine, exceptionnellement, « le Monde des arts et des spectacles » paraîtra non pas le mercredi, mais le jeudi 22 (*le Monde* daté du vendredi 23).

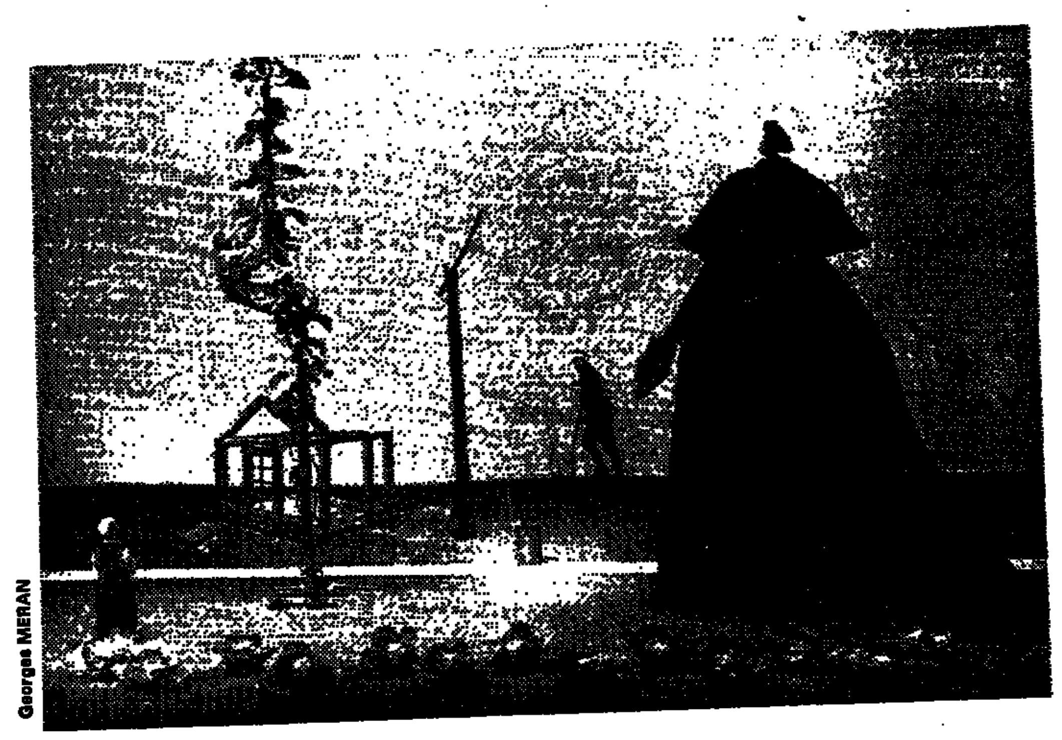


« THE CIVIL WARS » AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Bob Wilson, stratégie et prologues

Le spectacle de Bob Wilson est le premier acte d'un opéra qui en comporte cinq. Il a été créé le 6 septembre à Rotterdam (*le Monde* du 22 août) devant un public international – et l'ambassadeur de France à La Haye. L'« action » se passe en quatre saisons qui se suivent dans un ordre insolite : hiver, automne, été, printemps. On y voit des patineurs, un ours blanc, la reine Wilhelmine en traîneau, Mata Hari en gondole avec un officier dans un bel uniforme blanc, et qui parle russe avec l'accent hollandais, la femme la plus grande du monde, un nain qui devient un géant, un enfant blond qui escalade un haricot... Un conte de fées, l'enchantement wilsonien.

Le spectacle ira à Nîmes du 28 septembre au 1er octobre, à Grenoble du 5 au 8, à Villeurbanne du 12 au 15, à Nice du 19 au 22, à Bordeaux, salle du Conservatoire, du 26 au 28, à Lille les 4 et 5 novembre, au Havre les 9 et 10 novembre. La France est le seul pays où tant de villes se sont réunies pour faire venir *The Civil Wars*... Mais déjà, dans d'autres pays, Bob Wilson a commencé son étonnant travail. – C. G.



Georges MERAN

ON ne sait pas encore si « le plus grand spectacle du monde » arrivera au terme prévu, si les cinq parties de *The Civil Wars* pourront être montrées dans leur intégralité à Los Angeles à l'occasion des Jeux olympiques de 1984. Le projet a déjà été réduit de douze à neuf heures. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que l'histoire de la construction de ce « colosse », auquel participent des compagnies indépendantes comme dans les coproductions cinématographiques internationales – et ce n'est pas un hasard si le titre évoque *Star Wars*, – est en elle-même le scénario d'un film à grand spectacle.

Bob Wilson a composé sa mosaïque pendant des années, en utilisant la technique des entreprises multinationales. Il a stupéfié le monde du spectacle par l'efficacité d'une stratégie publicitaire qui réunit les méthodes de Broadway et celles de la mode – avec défilé, il a monté de brefs spécimens de la grande œuvre en juin 1982 à Fribourg, où lui a été confié le Théâtre municipal, plus quelques salles dans l'université. Là, Bob Wilson a convoqué ses fidèles : noms illustres de l'avant-garde, anciens collaborateurs, élèves des conservatoires, Américains, Allemands, et quelques minorités nationales, quatre-vingts personnes, participant gratuitement – la plupart sans même le remboursement de leurs frais – à cette sorte de séminaire, dont le but était de créer, de répéter avec Bob Wilson la synthèse d'un spectacle que tous ne joueraient pas.

A la fin du stage, pendant deux week-ends fatigants, Bob Wilson a convoqué des amis, des gens de théâtre, des organisateurs de tournées, d'éventuels sponsors pour leur offrir la démonstration pratique de son projet. Le thème et la structure du spectacle étaient minutieusement illustrés par des dessins exposés et mis en vente. Ensuite, il y a eu pendant cinq heures des échantillons de spectacle. Cinq heures emplies de mots, sans décors, peu représentatives de ce spectacle qui s'annonce hyper-riche, et surtout visuel.

Chacun lisait son texte, brochure à la main, mimait les mouvements. Et peu importe si des échelles tenaient lieu d'arbres, si des paravents indiquaient les montagnes, et si des chants s'efforçaient de suivre une musique enregistrée et d'ailleurs provisoire. Les sponsors pouvaient comparer cette ébauche avec la perfection sophistiquée d'une maquette où tous les changements compliqués de décor étaient déjà réalisés.

La chaleur, l'effet claustrophobique, auraient pu agir comme un boomerang. Mais la fascination des temps ralentis – comme dans les premières œuvres de Bob Wilson – a fini par agir comme un lavage de cerveau. C'est à Fribourg que le spectacle a trouvé les bases de son imposant budget. C'est là que Bob Wilson a trouvé de nouveaux fans dans la grande finance, et que la rumeur de ces Jeux olympiques de l'illusion visuelle a pris naissance. En mariant sa folie mégalomaniaque d'artiste à un génie du commerce tout à fait inattendu, Bob Wilson a continué pendant des mois à parcourir le monde, à visiter des sponsors, à spéculer sur leur crainte d'être exclus de l'événement, à les organiser séparément, en affirmant que le reste, bien entendu, était en train de se monter ailleurs... Admirable travail de persuasion.

De cette manière, Bob Wilson est parvenu à arracher un contrat à l'Opéra de Rome, qui, comme tout théâtre lyrique italien, n'aime pas particulièrement pratiquer la signature qui engage. Et le travail a continué, alors même que, fermé pour cause de sécurité, le théâtre avait suspendu toute activité. Finalement, Bob Wilson a réuni une troupe de chanteurs, y compris une star comme la soprano noire Ruby Hinds, pour un stage de quinze jours, au mois de juillet, sept mois avant la première... Un miracle quand on songe au petit nombre de répétitions auquel sont habitués les chanteurs... Et d'autant plus que Phil Glass n'avait pas encore composé la musique de l'acte V.

Cet acte V durera une heure et demie, ce sera un véritable opéra avec des parties de ballet et deux acteurs seulement, des textes en italien, en latin, en anglais. Bob Wilson a appliqué sa méthode habituelle, qui prévoit le stade A – un *work shop* pour l'étude du texte et des mouvements, – précédant de quelques mois le stade B – le montage définitif.

Dans la chaleur étouffante du juillet romain, dans la salle d'une galerie non climatisée, on a pu assister à la partie A. Après deux jours, le mouvement était fixé, sauf pour les danseurs, engagés ailleurs. Les comédiens jouaient sans costumes. Il y a une chanteuse de spirituals, des animaux, des personnages de l'histoire américaine – Mme Lincoln, Robert Lee – ou italienne – Garibaldi, le héros préféré du président Craxi, – le fantôme d'Hercule... Chacun à son tour se déplaçait doucement, selon le rythme prévu, se soumettait à une comptabilité obsessionnelle, comptait jusqu'à cinq avant de partir, comptait jusqu'à seize pour parcourir 10 mètres, jusqu'à trente pour tourner la tête de 45 degrés... Et Phil Glass était là, enregistrait les mouvements, définissait les tempos avec une précision maniaque, étudiait les chanteurs, leurs gestes, leur caractère... Et recueillait les propositions... Comme s'il s'agissait d'une musique de film. Comme dans un film, dans l'opéra selon Wilson, la musique vient après l'image.

FRANCO QUADRI.

LE CALENDRIER

THE CIVIL WARS, opéra de Bob Wilson, au Théâtre de la Ville, du 17 au 24 septembre.

LE GARDIEN DU TOMBEAU, de Kafka, par Jean-Marie Patte, du 21 septembre au 23 octobre à la Bastille.

CERVANTÈS-INTERMÈDES, par Jean Jourdheuil et François Peyret, du 27 septembre au 23 octobre, au Théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis.

LA ROBE DE CHAMBRE, de Georges Bataille, par Richard Foreman, du 27 septembre au 30 octobre, au Théâtre de Gennevilliers.

MAISON, par Gérard Tamestit, six pièces instrumentales électro-acoustiques, du 28 septembre au 7 octobre, au Centre Georges-Pompidou.

BRIAN ENO, cinéma-musique, du 28 septembre au 3 octobre de 12 h à 22 h, au Centre Georges-Pompidou.

SORTILÈGES, par le groupe TSE, du 4 octobre au 23 décembre, au Théâtre de Paris, petite salle.

KAGEL, films, du 5 au 10 octobre de 12 h à 22 h, au Centre Georges-Pompidou. – **Die Erschöpfung Der Welt**, version concert, le 11 octobre à la Maison de la radio, grand auditorium. – **La Trahison orale**, Théâtre musical, du 27 octobre au 13 novembre, salle Gemier. – **Journée Kagel**, le 6 novembre, sur France-Culture.

WEBERN, par l'Orchestre de Paris, le 5 octobre, salle Pleyel ; par l'Ensemble contemporain, le 28 novembre ; un concert de solistes, le 30 novembre ; par le Quatuor Lassalle, le 7 décembre au Théâtre des Amandiers, Nanterre ; par le London Symphony Orchestra, les 9 et 10 décembre, salle Pleyel ; par l'Orchestre de l'Opéra, palais Garnier, les 22 et 23 décembre.

ABORIGÈNES, MUSICIENS ET DANSEURS, du 5 au 15 octobre, aux Bouffes du Nord (le 10, concert Aperghis).

LE FRIGO, de et par Copi, du 7 octobre au 6 novembre, au Fontaine.

MACBETH, par Carmelo Bene, du 11 au 16 octobre, au Théâtre de Paris.

DANA REITZ, danse sur une musique de Malcolm Goldstein, du 12 au 17 octobre au Centre Georges-Pompidou.

PEPPE et CONCETTA BARRA, variétés napolitaines du 18 au 23 octobre, au Théâtre de Paris.

NOUVELLES MUSIQUES AUSTRALIENNES, du 19 au 23 octobre, au Centre Georges-Pompidou (plus des films d'Arthur et Lorinne Cantrill, de 12 h à 14 h).

REMONDI et CAPOROSSI, clowns italo-beckettiens, du 26 au 31 octobre, au Centre Georges-Pompidou.

LEIGH HOBA, vidéo expérimentale australienne, du 27 au 30 octobre, de 13 h à 18 h ; **Performances**, les 28 et 29 octobre, à 20 h 30, à l'ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

JAN FABRE, performer flamand, les 27, 28 et 29 octobre à partir de 18 h jusqu'à minuit, à la Bastille.

TANGO, spectacle de Claudio Segovia, du 11 au 17 novembre, au Théâtre musical de Paris.

TONIO KRÖGER, de Thomas Mann, par Pierre Romans, du 14 octobre au 10 décembre, au Théâtre des Amandiers, Nanterre.

LES BLOUSES, de Jérôme Deschamps, du 15 novembre au 4 décembre, à la Bastille.

TRISHA BROWN danse du 15 au 20 novembre, et **KAROLE ARMITAGE** (sur des musiques de Jeffrey Lohn), du 22 au 27 novembre, au Théâtre de Paris.

LUCINDA CHILDS danse sur des musiques de John Adams, du 29 novembre au 4 décembre à 18 h 30, au Théâtre de la Ville.

NO, du 2 au 7 décembre, deux programmes, au Théâtre du Rond-Point.

Expositions

ARCHITECTURE ET MYTHOLOGIE, par Anne et Patrick Poirier, à la Chapelle de la Salpêtrière, du 4 octobre au 5 décembre.

AUSTRALIE, Reconstructed Vision, du 28 septembre au 7 novembre. **Peintures sur écorces**, à partir du 28 septembre au Musée des arts africains et océaniens. – **Papanuya, peinture du désert**, du 28 septembre au 30 octobre, à l'ambassade d'Australie. – **D'un autre continent**, du 4 octobre au 5 décembre, à l'ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Cinéma

Du 30 novembre au 10 décembre, aux Olympic Saint-Germain, Marilyn, Luxembourg-Club, à l'Escurial, au Republic Cinéma, la semaine des *Cahiers du cinéma*, le panorama du cinéma chinois contemporain ; *Berlin Alexander-Platz*, de Fassbinder, version intégrale ; Florilège du cinéma pornographique ; rétrospective Oum Kalsoum, Farid El Atrache, Elisabeth Taylor, Sonja Heinie ; Robert Bresson ; Max Ophuls ; le cinéma de propagande politique ; les maîtres du cinéma scientifique ; les écrivains cinéastes de Gide à Susan Sontag ; le documentaire britannique, etc.

★ Location-renseignements FNAC MONTPARNASSE, 136, rue de Rennes, 75006 Paris (549-05-28).





DEUX EXPOSITIONS PIAZZETTA A VENISE

Le peintre du renouveau

IL n'y a pas de phénomène plus mystérieux dans l'histoire de la peinture que la résurrection au dix-huitième siècle de la peinture vénitienne. La race, le milieu et le moment n'y sont pour rien, d'autant que l'âge baroque avait été à Venise particulièrement morne, même en architecture, et malgré l'exception glorieuse de Longhena, et que sa décadence politique et économique paraissait, comme d'ailleurs aujourd'hui, ne plus laisser d'autre issue que celle de la survie pittoresque et décorative. La Venise du président De Brosses, de Rousseau, de Casanova était même devenue une sorte de ville coloniale dont l'activité et la fortune étaient liées à l'afflux d'amateurs étrangers, de touristes de haut vol, venus admirer ses trésors, se divertir à ses fêtes, à ses plaisirs et à ses jeux.

Si la présence de ces amateurs explique dans une grande mesure le développement de la peinture des *vedutisti*, elle n'intervient en rien dans le renouveau de la peinture religieuse et même de la peinture décorative. Et si la naissance d'un grand peintre est toujours inexplicable, plus inexplicable encore est l'apparition dans une même génération d'artistes travaillant avec un égal bonheur dans le même sens et dans le même lieu et qui se nomment à Venise Giovanni Antonio Pellegrini, Giovanni Battista Pittoni, Federico Bencovitch, nés respectivement en 1675, 1687 et 1677. Sans parler de l'infatigable Sebastiano Ricci, né en 1659 mais toujours actif dans le premier tiers du siècle, et, bien sûr, de Tiepolo, né en 1696, et qui conclut en étourdissant feu d'artifice, en ultime féerie d'illusion romanesque, l'histoire de la peinture italienne.

Dans ce concert quasiment céleste, dans ce retour de l'art vénitien à sa plus fastueuse lumière, celle de Véronèse, un homme a joué un rôle de premier plan, même si sa gloire a été quelque peu obscurcie par celle de Tiepolo, qui d'ailleurs lui doit beaucoup et dont il est à certains égards l'antithèse.

Cet homme, c'est Gianbattista Piazzetta, auquel Venise consacre cette année deux expositions qui célèbrent le troisième centenaire de sa naissance. La première, celle des tableaux, est présentée au palais Vendramin : c'est tout près de la gare, on descend du vaporetto à San-Marcuola ; et l'on ira voir la seconde, celle de l'œuvre graphique, à l'île Saint-Georges, dans ce lieu de paix et de ferveur absolue qu'est, loin de la foule importune et des criminels pigeons de Saint-Marc, attenante à la sublime église de Palladio et à ses sublimes Tintoret (celui de la chapelle des Morts en particulier), la fondation Cini.

Fils d'un sculpteur sur bois, qui a laissé de grandes preuves de son talent à l'église Saint-Jean-et-Saint-Paul, sérieux, de mine un peu sévère et sans doute passablement égocentrique si l'on en juge par ses autoportraits, plus laborieux que virtuose (sa lenteur d'exécution était proverbiale et sa production n'est pas très abondante), mais travaillant avec une conviction que l'on a pu opposer au « *scepticisme hautain* » de Tiepolo (R. Longhi), Piazzetta est assurément le plus vénitien des peintres de son temps, le plus déterminé à récupérer l'héritage par-delà les divers compromis qui, autour de 1700, marquent presque toute la peinture italienne.

Lumière solaire

Alors que la plupart de ses confrères sont des vedettes européennes que se disputent princes et amateurs et qui, autant qu'à Venise, exécutent commande sur commande à Londres, à Paris (où Pellegrini décore pour le régent la galerie du Mississipi), à Madrid, à Wurtzbourg, à Varsovie, à Dresde, voire à Pétersbourg, Piazzetta, lui, a passé sa vie à Venise. Il y travaille pour les églises et les maisons d'édition, pour certains amateurs comme le Prince Eugène ou le maréchal Schulenburg, qui commandait les troupes de la Sérénissime. Très tôt, il semble avoir ouvert une école de dessin, il forme de nombreux élèves et il sera le premier directeur de l'Académie fondée en 1750 à l'exemple des autres académies italiennes et dont, après sa mort survenue en 1754, Tiepolo sera président.

Il a tout de même quitté Venise une fois, lorsqu'il eut terminé son apprentissage auprès d'Antonio Molinari, bon représentant de la tradition des *tenebrosi*. Ce fut, dans sa vingtième année, pour aller à Bologne et y étudier *« con somma attenzione »*, nous dit un de ses biographes, « *les merveilleuses œuvres des Carrache et plus encore celles du Guerchin, dont il semble avoir voulu imiter le goût et la manière* ».

A Bologne, Piazzetta suit également les leçons de Giuseppe Maria Crespi, personnalité psychologiquement très intense et d'envergure internationale qui, interprète magistral du clair-obscur et peintre de genre attentif aux petits maîtres hollandais, transpose l'imagerie religieuse dans un registre de sensibilité familière que l'on qualifierait presque de vériste. C'est peut-être à Crespi que Piazzetta doit, mais sur un mode plus réservé, plus arcadien, certains des aspects de pastorale et d'évocation de la vie populaire que manifeste son œuvre, ainsi dans la *Jeune Paysanne endormie*, conservée à la Résidence de Salzbourg, ou dans le *Saint Jean-Baptiste* de Rovigo qui évoque avec une vigoureuse et sensuelle bonhomie le souvenir du Caravage.

Les premières toiles de Piazzetta, *le Sacrifice d'Isaac*, de la collection Thyssen, *Suzanne et les vieillards* (Offices), se caractérisent par une composition compacte en diagonales affrontées, par de puissantes réserves d'ombres, par la vigueur tactile, presque turgescente, du rendu anatomique. La touche est déjà grasse, onctueuse, gorgée de couleurs roussâtres où crépitent des éclairs de lumière, et dans les grands formats verticaux, *le Rapt d'Hélène* (musée Granet, Aix-en-Provence) et surtout dans ces deux chefs-d'œuvre que sont *La Vierge apparaissant à saint Philippe de Néri*, de l'église de la Fava, et *l'Extase de saint François*, du Musée de Vienne, la disposition des personnages en zigzag, le pathétique abandon de leur expression et de leurs gestes, donnent à la scène une intensité dramatique qui rappelle les plus hauts moments de la piété tridentine.

En 1722, Piazzetta reçoit commande, en même temps que onze de ses confrères, d'une toile destinée à la nef de l'église San-Stae : c'est un *Saint Jacques conduit au supplice* qui est présenté au palais Vendramin, à côté des œuvres correspondantes de Pittoni, Pellegrini, Sebastiano Ricci et Tiepolo. Il n'est pas difficile de voir à quel point la conviction, la concision sculpturale de Piazzetta l'emportent sur la rhétorique un peu fatiguée de ses collègues, sur Tiepolo lui-même, qui le suit ici de très près mais s'effiloche un peu dans une assez vaine gesticulation.

Vers 1725, autre commande, celle d'un plafond, *la Gloire de saint Dominique*, destinée à l'une des chapelles de l'église Saint-Jean-et-Saint Paul. Inspirée peut-être de Crespi, contemporaine des premiers plafonds de Tiepolo (au palais Sandini de Venise, à l'archevêché d'Udine), cette décoration est la seule que Piazzetta ait exécutée, et l'on comprend mal que Venise n'ait pas davantage fait appel à lui dans un domaine où son coup d'essai apparaît comme un coup de maître par la verve du mouvement hélicoïdal qui anime la scène et le superbe aplomb des personnages qui nous regardent du haut de leur empyrée, par l'extraordinaire luminosité surtout qui baigne l'ensemble dans une sorte de transfiguration, de jubilation céleste.

Voilà le moment capital, la révolution de la peinture vénitienne dans la troisième décennie du siècle : le retour à la peinture claire, aux « *gaîetés blondes de la nature* », comme disait Zola à propos des impressionnistes, à cette « *lumière solaire* », dont Alessandro Longhi accordait en 1762 l'invention à Piazzetta et qui fera la fortune de Canaletto et du merveilleux Guardi.

C'est la lumière de Venise dont il faudrait parler comme Chateaubriand a parlé de la lumière de Rome. Une lumière qui, lorsqu'on se promène « *loin de la foule importune* » à la Giudecca ou vers la Madonna dell'Orto, vous fait suffoquer d'espoir, de mélancolie et de tendresse dans les grands beaux jours de l'été triomphant.

Venise sauvée en somme, pour un temps et pour reprendre le titre d'une tragédie d'Otway chère à Balzac. Mais calmons nos transports et pénétrons dans la salle des œuvres « solaires », où manque, hélas ! *l'Assomption*, du Louvre, et quelques autres tableaux de même importance. Pour le registre sacré, voici l'éclatante symphonie du retable de *Saint Louis Bertrand, saint Vincent Ferrier et saint Hyacinthe*, destiné à l'église des Gesuates, et une délicieuse *Rebecca au puits* (Milan, Brera), qui dit sans afféterie toute la grâce du rococo et transporte l'épisode biblique dans un décor de pastorale contemporaine.

Le plus beau bourreau

Le monde pastoral cher aux Vénitiens, nuancé ici de sensualité ironique et traduit avec une vigueur souriante qui le fait échapper aux conventions du genre, apparaît encore dans la toile la plus célèbre de Piazzetta, *la Diseuse de bonne aventure*. Un enchantement, et si l'on avait pu présenter à côté de cette énigme un peu libertine *la Promenade champêtre* de Chicago ou *l'Idylle sur la plage* de Cologne un nom serait sans doute venu à l'esprit de chacun : Watteau.

Les dernières œuvres de Piazzetta passent pour marquer un fléchissement de son inspiration et de ses moyens. Ce n'est pas notre avis. Certes, il n'est pas très à l'aise dans la peinture d'histoire *(le Sacrifice d'Iphigénie)*, mais, malgré l'éreintement dont elle a été l'objet de la part de Roberto Longhi, une toile comme *la Décollation de saint Jean-Baptiste* apparaît comme un chef-d'œuvre de monumentalité dramatique, avec en particulier le personnage du bourreau qui se rejette en arrière et retrousse ses manches avant de saisir l'épée que dégaine un de ses aides. Voilà le plus beau bourreau de l'histoire de la peinture avec celui que Paul Delaroche a peint dans *l'Exécution de Jane Grey*.

Il faudrait aussi parler des salles où sont rassemblées les œuvres des élèves et des continuateurs de Piazzetta. C'est une des parties les plus intéressantes de l'exposition, et l'on voudrait pouvoir s'attarder sur le cas de Giuseppe Angeli auquel la religion réussit moins bien que le genre *(le Joueur de tambour)*. Encore plus sur celui de la curieuse Giulia Lama, l'autre femme peintre du dix-huitième siècle vénitien avec Rosalba Carriera. Autant la Rosalba fut fêtée, autant Giulia Lama ne cessa d'être persécutée par ses confrères masculins. Elle était la laideur même, mais aussi la sincérité et la passion. Une passion « outrée », comme on disait, super-virile et à probable composante sado-masochiste.

Si attachante que soit votre figure, il faut vous quitter, infortunée Lama, puisque le moment est venu de nous transporter à l'île de Saint-Georges et à la fondation Cini. C'est là, nous l'avons dit, qu'est exposé l'œuvre graphique de Piazzetta, et c'est tout simplement superbe.

Quel prodigieux dessinateur ! On voudrait pouvoir tout citer : les études pour les compositions religieuses, les feuilles de fantaisie, les portraits familiaux, les nus masculins, un seul nu féminin, mais admirable. Et surtout les têtes d'expression à la pierre noire qui élèvent l'anecdote au niveau du grand art classique : deux musiciens, un levantin, un jeune pèlerin, un porte-drapeau, un archer maure, des jeunes filles, ici avec une poule, là avec une rose. Et atteignant les sommets avec la série des *Apôtres* que grava l'excellent Marco Pitteri.

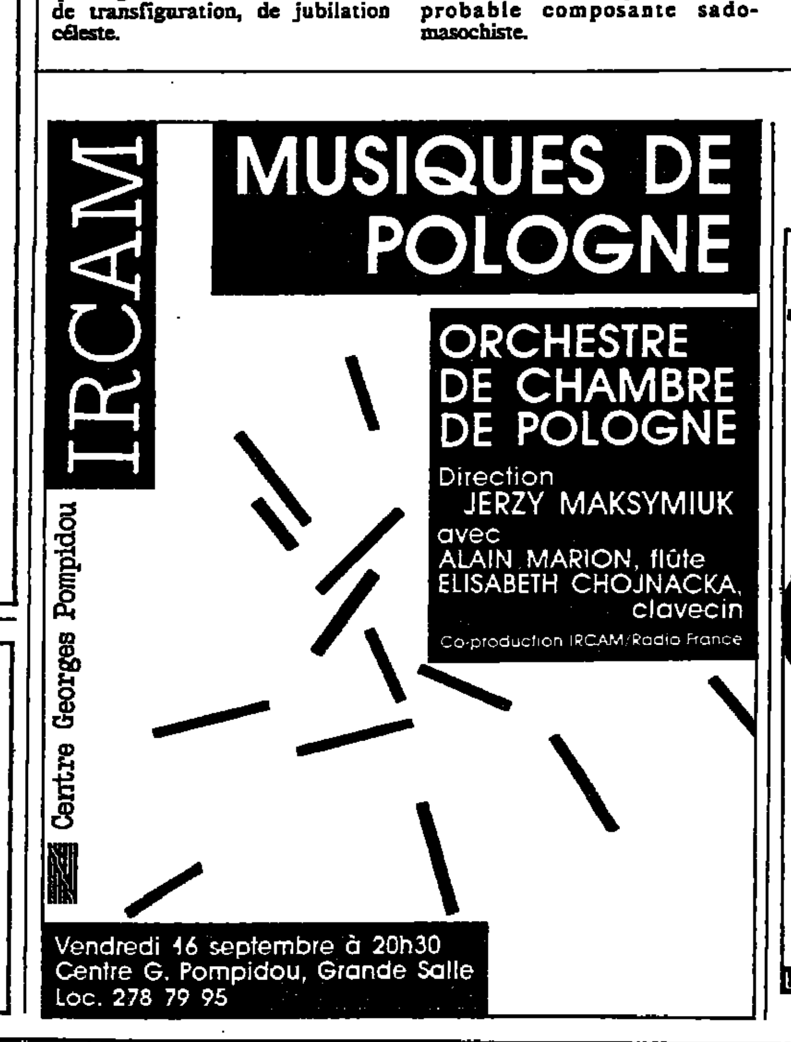
Piazzetta fut, en effet, un des grands pourvoyeurs de la gravure vénitienne si brillante au dix-huitième siècle : gravures indépendantes ou vignettes et planches destinées à l'illustration, Venise étant alors la capitale de ce que nous appelons aujourd'hui l'édition d'art. Il a illustré en particulier la *Jérusalem délivrée, le Paradis perdu*, le *Newton pour les dames*, d'Algarotti et les *Œuvres complètes*, de Bossuet, où l'on voit un Calvin aussi leste à argumenter sa théologie qu'un petit maître à détailler le catalogue de ses galanteries.

Allez voir l'exposition Cini, et, si l'état de votre carnet de devises vous le permet, achetez-en le catalogue qui est beau et bien-disant, alors que celui du palais Vendramin, d'une érudition un peu chargée, s'adresse surtout aux spécialistes et aux fanatiques de l'analyse stylistique. L'exposition Cini dure jusqu'à la fin d'octobre, la Vendramin se termine le 25 septembre. Bon voyage.

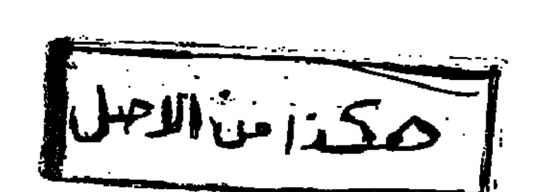
ANDRÉ FERMIGIER.











ROCK

Jacques Higelin au Casino de Paris

(Suite de la première page.)

Depuis le début des années 60, Jacques Higelin avait accumulé les tentatives de toutes sortes. Au cinéma, avec *Saint-Tropez blues*, puis plus tard, avec *Sept Jours ailleurs*, de Marin Karmitz, et *Elle court, elle court la banlieue*. Au café-théâtre, avec Rufus et Brigitte Fontaine, dans *Maman, j'ai peur...*, où à trois ils avaient mis le paquet, tout ce qui leur passait par la tête, la démesure par trois habitants d'une même planète. Dans un village du sud de la France où, pour les enfants, il improvisait des histoires, prenait sa guitare et chantait.

Le rock, Higelin va l'associer à des coups de gueule, à de grands élans de tendresse et il va l'aimer parce que c'est une musique etroitement liée à la vie et à ses débordements. Mais, jusqu'en 1978, cela ne sera pas toujours facile. Plus d'une fois, Higelin chantera dans des caves style Pizza du Marais, pour à peine vingt personnes.

Les albums *Champagne pour tout le monde* et *Caviar pour les autres* lui permettent enfin de faire tomber les barrières. Désormais, il ne lui est plus interdit de se dépasser. Il va entrer dans des spectacles où les sentiments joués, chantés, aboutissent à une espèce de folie générale, soudent entre eux spectateurs et musiciens. Il donne vite, devant plusieurs milliers de personnes des concerts qui durent quatre ou cinq heures et ne s'arrêtent que par jet de l'éponge, parce que spectateurs et musiciens ne peuvent plus aller plus loin.

Mogador, en décembre 1980, est une explosion d'amour des uns et des autres. Un an plus tard, sur la piste du Cirque d'Hiver, Higelin présente *Jacques, Joseph Victor dort* où les rapports fraternels avec le public se resserrent encore.

Bien sûr, le rock ne constitue pas aujourd'hui le seul répertoire d'Higelin. Dans ses derniers albums comme dans son spectacle du Casino de Paris, Jacques Higelin voyage à travers beaucoup de musiques, du rock à la ballade nerveuse, du thème gospélien au blues et au jazz, de la musique des Caraïbes à celle du bal des sapeurs-pompiers. Le tout constitue un grand mélange, un véritable patchwork monté et offert avec un plaisir infini, avec vivacité, spontanéité et tendresse.

Higelin joue du piano, de la guitare acoustique, de l'accordéon, s'amuse avec des boites à rythmes et « sonne » avec une « pêche » étonnante. Lyrique et chaleureux, plein de pudeurs et, la seconde d'après, déchiré, déchirant, puis porté par un humour ébouriffé il réduit la différence entre la salle et la scène, trouve avec le spectateur le contact beau et fragile, cherche l'excitation joyeuse, le bonheur.

Cette recherche du dialogue, sans compromis ni démagogie, simplement avec le jeu du rêve, des désirs et des émotions, son aboutissement remis sans cesse en cause, subrepticement, par le chanteur lui-même, sont de toute beauté. Comme est admirable le dialogue musical avec les musiciens, considérés ici non comme de simples accompagnateurs mais comme des instrumentistes à part entière, capables aussi bien de jouer solidement des riffs et des contrepoints rythmiques que de développer de superbes chorus : Jean M'Be à la guitare, Eric Serra à la basse, Michel Santangeli à la batterie, Patrick Gautier aux claviers, Emmanuel Roche aux percussions, Alain Guillard au saxophone, Yvon Guillard à la trompette, Didier Malherbe à la flûte et au saxophone-baryton, Olivier Paltson à l'harmonica.

Chansons anciennes et nouvelles s'imbriquent naturellement dans un show en forme de gage d'amour qui rassemble plusieurs formes d'expression (musique, théâtre, cinéma) et les exploite avec une constante invention et un sens fulgurant de la mise en scène. On réécoute avec plaisir l'hommage à Fats Waller et *la Ballade de chez Tao* ou le salut à la naissance d'une amitié.

Jacques Higelin est à l'affiche du Casino de Paris pour quatre mois.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Casino de Paris, 20 h 30.

SÉLECTION

CINÉMA

« Zelig » de Woody Allen

Montage de matériaux d'époque et de témoignages contemporains sur l'homme-caméléon, *Leonard Zelig*. Woody Allen en héros de l'histoire américaine : le documentaire le plus drôle qu'on ait jamais inventé.

« Liberty Belle » de Pascal Kané

1959, la guerre d'Algérie vue par des khâgneux. Le vieux et le nouveau monde entrechoquent leurs frontières, les mythes d'une génération en prennent un coup. Une conception du cinéma et de l'existence à examiner, la dissection faisant elle-même partie du film.

ET AUSSI : *Outsiders*, de Francis Coppola, et *Flashdance*, d'Adrian Lyne (le pouvoir aux adolescents). *Benvenuta*, d'André Delvaux (les miroirs de la passion). *Hanna K.*, de Costa-Gavras (une femme et le conflit israélo-arabe). *Haute Pègre* (la Lubitsch *touch*).

THEATRE

« The Civil Wars » au Théâtre de la Ville

Du 17 au 24 septembre, le premier acte de la grande œuvre de Bob Wilson.

« Les Paravents » à Nanterre

A partir du 20 septembre, le Théâtre des Amandiers, dans l'atmosphère d'un Barbès mythique, reprend la pièce de Jean Genet, mise en scène par Patrice Chéreau, avec Maria Casarès, Laurence Bourdil, Didier Sandre, Pierre Mallet, Serge Merlin, Tatiana Moukhine... Un voyage extraordinaire.

MUSIQUE

Faust lyonnais

Pour son cinquième anniversaire, le Festival Berlioz de Lyon se paie le luxe de l'hérésie en mettant en scène *la Damnation de Faust*, spécialement destinée au concert par son auteur (les 18, 21 et 25 septembre à l'auditorium Maurice-Ravel). L'exécution de la *Faust-Symphonie*, de Liszt (le 19 septembre), et surtout celle de *Scènes de Faust*, de Schumann (le 22 septembre), jouissant l'une et les autres de l'acoustique bien supérieure de l'Opéra de Lyon, devraient retenir davantage l'attention, encore que la première audition en France d'extraits de *la Nonne sanglante* (le 24 septembre à La Côte-Saint-André) constitue l'événement le plus exceptionnel de ce Festival.

★ Renseignements, tél. : 860-85-40.

JAZZ

John McNeil au Paname

Trompettiste de qualité qu'on avait découvert naguère en compagnie de Horace Silver, John McNeil se présente dans l'un des nouveaux clubs de la capitale en quartet. A ses côtés, le guitariste Barry Wedgle. A découvrir, pour la beauté du son et pour l'invraisemblable décor du Paname (14 et 15 septembre, place du Forum des Halles, niveau 3).

ET AUSSI : Chautemps à la Resserre aux Diables (jusqu'au 17) ; Capon, Perrin et Galliano au Petit-Opportun (jusqu'au 18).

VARIÉTÉS-ROCK

Alain Souchon

Retour sur scène d'Alain Souchon avec ce mélange d'humour, de tendresse et de douceur, de désarroi, de légère folie et de dérision. (A l'Olympia à partir du 19 septembre.)

Touré Kunda

L'une des meilleures formations africaines. Une musique où les talking-drums rencontrent le beat du reggae. (Palais des Glaces à 20 h 30, jusqu'au 25 septembre.)

Isabel et Angel Parra

Les Parra appartiennent à une illustre famille d'artistes chiliens, poètes, chanteurs populaires et musiciens. La première partie du spectacle rend hommage à Violeta Parra. En seconde partie, Angel et Isabel Parra chantent leurs propres compositions et évoquent Victor Jara et Gabriela Mistral. (Bobino, 20 h 30.)

The Police

En six ans, The Police s'est imposé — même aux Etats-Unis — comme l'un des groupes les plus solides et les plus créateurs d'aujourd'hui : un rock ouvert, aigre-doux et plein de punch. (Mercredi 21 septembre à 19 heures au Vélodrome municipal du bois de Vincennes.)

ET AUSSI : Culture le 14 à Toulouse; Johnny Thunders le 17 au Palace, à Paris; Sylvie Vartan au Palais des Congrès; Simon et Garfunkel à Nice le dimanche 18 septembre (stade de l'Ouest).

EXPOSITIONS

Le musée de Liège à Paris

Le Musée des beaux-arts de Liège s'est transporté à Paris au centre culturel Wallonie-Bruxelles (à partir du 22 septembre) avec le meilleur de sa collection moderne. Sur la quarantaine de peintres et sculpteurs qui y figurent, on verra des œuvres de Picasso, Chagall, Léger, Matisse, Monet, Toulouse-Lautrec, Kokoschka, Van Dongen, Magritte...

Gustave Doré au musée Carnavalet et au Pavillon des arts

Une rétrospective, pour marquer le centenaire de la mort du plus prolixe des illustrateurs du dix-neuvième siècle. Elle vient de Strasbourg, la ville natale de l'artiste, où elle était présentée cet été (*le Monde* du 21 juillet). A Paris, les peintures, aquarelles et dessins sont regroupés au Pavillon des arts (Halles), les illustrations, au musée Carnavalet.

XXI[e] FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS

Hommage à Balanchine

George Balanchine souhaitait vivement venir au Festival de danse, « revoir encore une fois Paris », disait-il. C'est un hommage posthume qui lui sera rendu au Théâtre Musical de Paris, du 20 septembre au 4 octobre, avec quatre programmes différents où s'inscrivent la naissance et l'essor d'un ballet national américain, le New-York City Ballet. Doté d'un répertoire original, il compte aujourd'hui une centaine de danseurs et une école, riche de trois cent cinquante élèves recrutés dans tous les États-Unis et entraînés à ce style spécifique et inimitable, le style balanchinien.

Pour sa tournée européenne, le New-York City Ballet a choisi des ouvrages anciens de Mr B comme *Mozartiana*, créé en 1933 au Théâtre des Champs-Élysées juste avant le départ du chorégraphe pour l'Amérique, et *la Symphonie en ut* (musique de Bizet) qui fut conçue en 1947 pour l'Opéra de Paris.

Deux ballets évoquent sa collaboration avec Stravinski, qui lui a permis d'affirmer son goût pour le dépouillement, le jeu de lignes architecturales et une dynamique très proche du jazz : (*Symphonie en trois mouvements* et *Concerto pour piano n° 2*). Deux créations récentes particulièrement dansantes : le *Ballo della regina* sur des airs de Verdi et *Davidsbündlertänze* sur une musique de Schumann.

A l'affiche également, des créations nouvelles de Jerome Robbins, désormais le chorégraphe numéro un de la compagnie et qui semble chercher un style « post-balanchinien » avec notamment *Glass pieces* sur une partition de Phil Glass. Une œuvre aussi de John Taras, attaché à la compagnie comme maître de ballet, *Souvenir de Florence* (musique de Tchaïkorski), et un essai de Peter Martins, *Concerto pour piano solo* (musique de Stravinski) tout à fait dans la ligne balanchinienne. Danseur noble et talentueux, l'élégant Peter Martins compte se retirer de la scène d'ici à la fin de l'année pour se consacrer à la direction du New-York City Ballet.

Toute la troupe participe à cet hommage au maître disparu. On y retrouvera plusieurs générations de danseurs associés à sa renommée comme les d'Amboise, père et fils, Daniel Duel, Patricia Mac Bride, Bart Cook, Helgi Tomasson, Karole Aroldingen, Lourdes Lopez... les transfuges du Bolchoï, Valentina et Léonide Koslov et la « petite dernière » formée par Balanchine, Darci Kistler.

M. M.











EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 3 octobre.

PRÉSENCES POLONAISES. L'art vivant autour du musée de Lodz. Jusqu'au 26 septembre.

BOYD WEBB. Jusqu'au 26 septembre.

DESSINS D'EXPRESSION FIGURATIVE. Jusqu'au 19 septembre.

CHILI, LORSQUE L'ESPOIR S'EXPRIME. – Grand Foyer. Jusqu'au 19 septembre.

HANDICAPS ET CULTURE. – Carrefour des Régions. Jusqu'au 57 octobre.

IMAGES A EXPLORER. Thème illustré. Bibliothèque des enfants. Jusqu'au 26 septembre.

C.C.I.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

NE COUPEZ PAS ! Nouveaux médias et communication. Jusqu'au 26 septembre.

MACAO OU JOUER LA DIFFÉRENCE. Jusqu'au 17 octobre.

B.P.I.

LE BRÉSIL DES BRÉSILIENS. Jusqu'au 19 septembre.

Musées

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 3 octobre.

DONATION J.H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. Jusqu'au 15 janvier 1984 ; **GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI.** Du 15 septembre au 9 octobre. – Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Jusqu'au 24 oct. **L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIX[e] SIÈCLE.** Jusqu'au 19 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

GUSTAVE DORÉ. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Pavillon des Arts, Les Halles, terrasse Rambuteau, 101, rue Rambuteau. Jusqu'au 6 novembre.

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 18 septembre.

HERBERT LIST : 150 photographies 1930-1960. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 septembre.

AUTOUR DE LA FONTAINE STRAVINSKY, de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 septembre.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 décembre.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – La peinture française au XVII[e] siècle – La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso – Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1900. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 septembre. **A LA BELLE ENSEIGNE.** Jusqu'au 19 octobre ; **LUCIEN-ACHILLE MAUZAN (1883-1925).** Jusqu'au 23 octobre. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES DE LA COLLECTION GEORGES SIROT 1898-1977. – Galerie Mansart, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 10 novembre ; **CHRISTIANE BARRIER.** Galerie de photographie, Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Du 15 septembre au 15 octobre.

UTRILLO. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au 16 octobre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

FAUNE ET FLORE EXOTIQUES DANS L'ART. – Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

L'ARCHITECTURE DANOISE. Tradition et formation. – Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim., de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 septembre.

MURAILLES ET JARDINS. Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

CHILI-FEMMES. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

99[e] SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES, SCULPTEURS, GRAVEURS ET DÉCORATEURS. – C.I.A.C., 27, rue Taine (887-00-14). De 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 septembre.

H20 = JEUNE SCULPTURE : L'EAU. – Port d'Austerlitz (accès par les berges, face à la cour départ de la gare d'Austerlitz). De 12 h à 19 h. Entrée libre. Du 16 septembre au 10 octobre.

DIDIER GILLET, dessins, peintures. – Cité internationale des Arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h à 19 h. Du 16 au 30 septembre.

Galeries

YANN DUGAIN, CATHERINE VIOLLET. – Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Du 15 septembre au 10 novembre.

MICHEL PINCAUT, RASL. – Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Du 15 septembre au 22 octobre.

GILBERT AND GEORGE. – Galerie C.-Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Du 17 septembre au 20 octobre.

MIGUEL BARCELO. – Galerie Y.-Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Du 17 septembre au 20 octobre.

MICHEL DESJARDINS - Voyage en Italie. – Librairie de photographie et d'art graphique, 14, rue Saint-Sulpice (634-04-31). Du 15 septembre au 5 novembre.

HERVÉ DI-ROSA. – Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Du 17 septembre au 19 octobre.

JEAN DUBUFFET. – Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Du 20 septembre au 5 novembre.

PHILIPPE FAVIER. – Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Du 17 septembre au 15 octobre.

FRED, la magique lanterne magique. – Librairie La Hune, 170, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 30 septembre.

DEVIS GREBU, œuvres graphiques. – Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Du 15 septembre au 6 octobre.

RAINER GROSS. – Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Du 15 septembre au 15 octobre.

STEFAN DE JAEGER. – Galerie Y.-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 22 octobre.

ALLEN JONES. – Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Du 15 septembre au 14 octobre.

PIERRE KUCOYANIS, peinture, dessins. – Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 30 septembre.

CLAUDE LEPOITEVIN, quatre facettes, premier accrochage. – Galerie F.-Palluel, 91, rue Quicampois (271-84-15). Du 17 au 30 septembre.

TONY LONG, sculptures récentes. – Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Du 17 septembre au 22 octobre.

COSME DE SCORAILLE, peintures. – Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 1[er] octobre.

UNO SVENSSON. – Galerie G.-Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 24 septembre.

TAL-COAT, peintures. – Galerie P.-Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Du 15 septembre au 31 octobre.

WOLF VOSTELL. – Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 17 septembre au 29 octobre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Image/Objet, rencontre de sept photographes et de sept créateurs d'objets. Centre cuturel, 22, rue de Bellefeuille, du lundi au samedi, de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 9 octobre.

BRÉTIGNY. A propos du corps et de son image. – Photographies. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. – Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 à 18 h. Jusqu'au 6 novembre. **Louis Hayet, 1854-1940.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. Saint-Maur au Soleil-Levant : Imai, Kobashigawa, Sakabe, Shimada, Wu Ken Men. – Ateliers d'art, 5 *ter*, avenue du Bac (886-11-20). Du 17 septembre au 15 octobre.

LE VÉSINET. Scénographes et décorateurs de théâtre. – Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h ; de 14 h à 19 h. Entrée libre. Du 17 septembre au 16 octobre.

En province

AGEN. L'architecture : sujet, objet ou prétexte ? Photographies. Musée des beaux-arts, place de l'Hôtel-de-Ville (66-35-27). Jusqu'au 25 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Mondzain ; Zawado ; Forat. – Musée Granet. Palais de Malte, place Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Septembre. – **Karen Hansen : traces d'ombre.** – Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre.

ALBI. Shiko Munakata : le Japon à Albi. – Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'en octobre.

ANNECY. Alexeieff ou la gravure animée. Jusqu'au 30 septembre. – **Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Age.** Jusqu'au 31 octobre. – **Papier : détournements volontaires.** Jusqu'au 30 septembre. Musée-Château (45-29-66).

ANTIBES. Arman à Antibes : la parade des objets, 1955-1983. Picasso et la Méditerranée. – Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre. – **Dix ans d'archéologie sous-marine en Provence orientale et en Corse.** Musée du bastion Saint-André (34-48-01). Jusqu'au 30 octobre.

AUBUSSON. Exotisme et tapisserie au XVIII[e] siècle. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 25 septembre.

AURILLAC. Albert Monier, photographe. Musée, place de la Paix (48-42-56). Jusqu'au 15 octobre.

AUTUN. Mobilier et objets d'art. – Musée Rolin, 3, rue des Bancs (52-00-76). Jusqu'au 30 novembre.

AUXERRE. Legs Zervos. – Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 31 octobre

AVIGNON. L'art gothique siennois : enluminure, peinture, orfèvrerie, sculpture. – Musée du Petit-Palais, place du Palais-des-Papes (86-44-58). Jusqu'au 2 octobre.

BARBENTANE. Sculptures de Arman et César. – Mas de l'enfant, route des Carrières (90) (95-60-21). Jusqu'au 9 octobre.

BAR-LE-DUC. Michel Gérard, Itinéraires 1972-1983. – Musée, esplanade du Château (76-14-67). Jusqu'au 30 septembre.

BESANÇON. Abstraction-figuration. Dépôt du FNAC, nouvelles salles d'exposition. – **Jocelyne Trouttet invite ses amis.** Jusqu'au 24 octobre. – **Photographies de Michel Girardot (1948-1977).** Jusqu'au 31 octobre. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47).

BORDEAUX. Peinture murale romaine en Gironde. – Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 30 décembre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. – Rétrospective des lauréats des grands prix des festivals depuis 1979. Château-musée (20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS. Annette Messager : « Chimères 1982-1983 ». – Musée des Beaux-Arts (97-99-00). Jusqu'au 9 octobre.

CHARTRES. Moulins à vent en Beauce. Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'à fin septembre.

CLAMECY. Tendres boucheries du Morvan. – Musée, hôtel de Bellegarde (27-17-99). Jusqu'en octobre.

COLMAR. Pierre Soulages. – Musée d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 octobre.

DIJON. Benigne Gagnereaux (1756-1795) : un peintre bourguignon dans la Rome néo-classique. – Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 26 septembre. – **Portrait d'un village : Sainte-Colombe-en-Auxois.** – Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 17 octobre. – **Conservation et restauration : peintures des musées de Dijon.** Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants (67-11-10). Jusqu'au 19 décembre.

DUNKERQUE. Gérard Schneider. – Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00). Jusqu'au 26 septembre.

EVREUX. Tal-Coat, parcours 1945-1983. – Musée, ancien évêché (39-34-35). Jusqu'au 20 septembre.

FONTEVRAULT-L'ABBAYE. La Loire, lien économique, social et culturel. Abbaye de Fontevrault (51-73-52). Jusqu'au 30 octobre.

GORDES. Alain Clément : peintures nouvelles. – Musée Rolin, 3, rue des Bancs (52-00-76). Jusqu'au 30 novembre.

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Belle, Deck, Gandu. – Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre. – **Le roman des Grenoblois, 1840-1980.** Musée Dauphinois, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1983.

HONFLEUR. Jean Dries, 1905-1973. – Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 3 octobre.

LA ROCHE-SUR-YON. Jean Kiras « Journaux ». – Musée municipal, rue G.-Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 2 octobre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Henri Matisse : aquarelles, dessins, planches gravées. – Musée-bibliothèque René-Char, hôtel de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 16 octobre.

LAVAL. L'Anjou religieux et les orfèvres du XIX[e] siècle. Musée du vieux château, place de la Trémoille (53-39-89). Jusqu'au 30 septembre.

LISIEUX. Cent cinquante ans d'acquisitions des musées de Lisieux. – Eglise Saint-Jacques (62-07-70). Jusqu'au 3 octobre.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. – Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). Jusqu'en octobre. **Michel Simon dans le cinéma français.** Institut Lumière, rue du Premier-Film. Jusqu'au 6 novembre.

MAILLOT-SENS. Ancel : peintures 1972-1983 - Parvine Curie : sculptures. Le temps de voir, 13, rue du Temple (65-12-14). Jusqu'au 3 octobre.

MARSEILLE. L'art celtique en Gaule. Chapelle de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité. Jusqu'au 15 octobre. – **Hommage à Stendhal.** Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 30 septembre. – **Octopus. Huit jeunes artistes.** ARCA, 61, cours Julien (43-23-23). jusqu'au 15 octobre.

MENERBES. Henri Manguin (1874-1949). Huiles, dessins, aquarelles. Galerie C. Manguin (90) (72-31-81). Jusqu'au 30 septembre.

MONTAUBAN. Zao Won-Ki ou se libérer du connu. Rétrospective. – Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud, sculptures. – Musée Fabre, 13, rue Montpellieret. Sauf lundi 9 h à 12 h, 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 8 octobre.

MOROGUES. Le centenaire d'Henry V. Château de Maupas (48) (64-41-71). Jusqu'au 9 octobre.

MORTAGNE-AU-PERCHE. L'imagerie populaire dans l'Ouest. Musée Percheron. Sam., dim. et lundi, de 15 à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre.

NANCY. Scanreigh, peintures, sculptures. – C.L.A.C., 11, Grande-Rue (337-52-82). Jusqu'au 24 septembre.

NARBONNE. Henri de Monfreid, reporter-aquarelliste (1879-1974). – Musée d'art et d'histoire, palais des Archevêques (32-31-60). Jusqu'au 16 octobre.

NICE. Stefano Della Bella, Florence, 1610-1664 : Gravures. – Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. – **Hercule Trachel, 1820-1872 : Peintures, aquarelles et dessins.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. – **Peindre et photographier : Faucon, Le Gac, Michals, Rousse.** Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 30 septembre.

PÉRIGUEUX. Deux siècles de céramique périgourdine, 1730-1930. – Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 15 novembre.

PONT-A-MOUSSON. Le vitrail en Lorraine du XII[e] au XX[e] siècle. Centre culturel des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 3 octobre.

ROUEN. Les vues de l'amateur : œuvres de la donation Baderou. Jusqu'au 30 octobre. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE. Voyage en Dauphiné, par Jean Vinay. – Musée Jean-Vinay (36-40-68). Jusqu'au 25 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Max Ernst. – Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 5 octobre.

SAINT-TROPEZ. Roger de la Fresnaye. Rétrospective. – Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 29 septembre.

STRASBOURG. Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace. – Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 8 janvier 1984.

TARASCON. La botanique en Provence au XVII[e] siècle. – Cloître des Cordeliers, place F.-Mistral. Jusqu'au 30 septembre.

TARBES. Hommage à Alicia Penalba : œuvres de Cardenas, César, Étienne-Martin, Hadju, Parvine-Curie, Peyrissac, Poncet, Stahly, Di Teana. – Musée (36-31-49). Eté.

TOULON. Louis Chacallis-Jean Lamouroux. La peinture religieuse. – Musée, 113, boulevard Maréchal-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

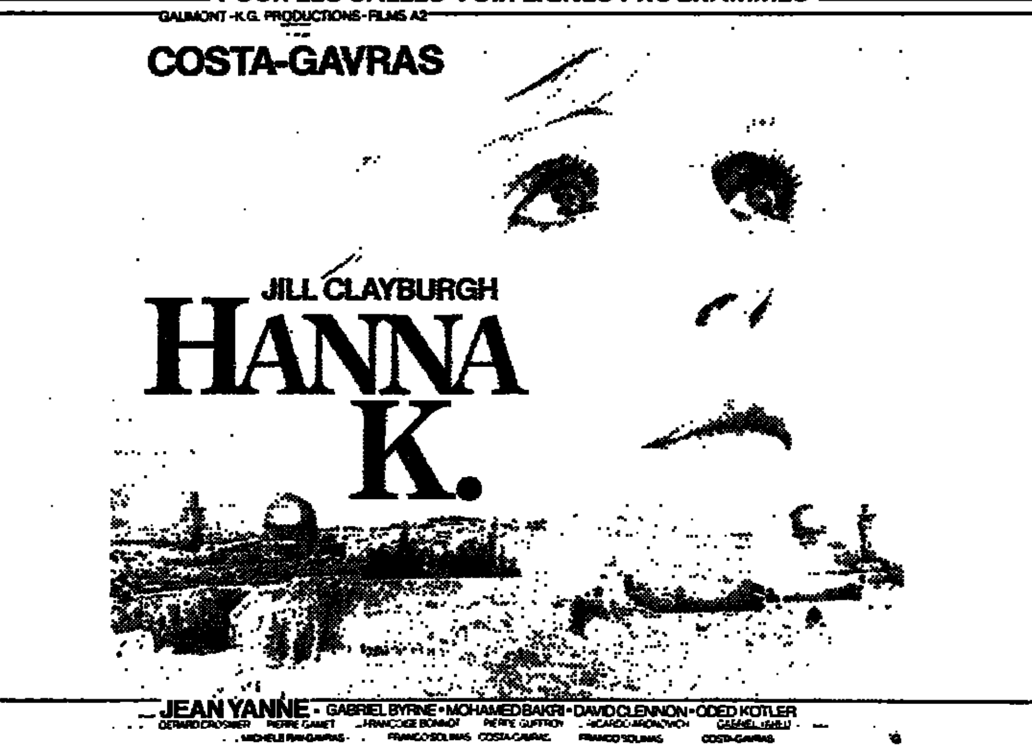
TOURS. Olivier Seguin ; sculptures et dessins. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (61-81-24). Jusqu'au 16 octobre.

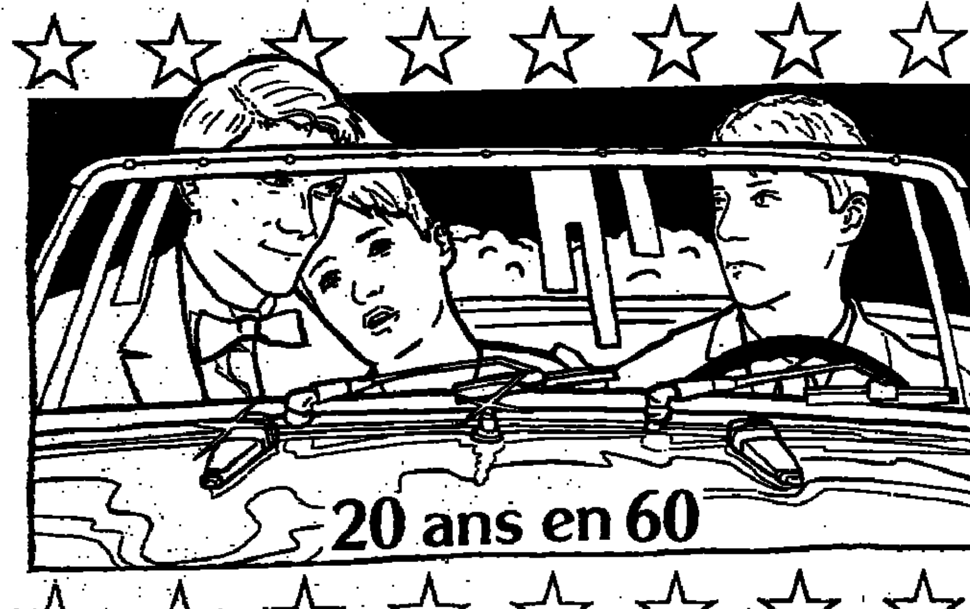
TROYES. Georges Jeanclos : terres cuites et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (72-64-18). Jusqu'au 25 septembre. – **De l'école royale de dessin à l'école des beaux-arts de Troyes. 210 ans d'une institution.** Musée des beaux-arts, 21, rue Chrestien-de-Troyes (43-49-49). Jusqu'à fin octobre.

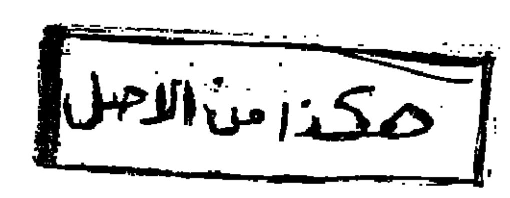
VASCŒUIL. Mathieu. Château (23-62-35). Jusqu'au 1[er] novembre.

VILLEURBANNE. Salvo. Le Nouveau musée, 11, rue du D[r] Dolard (884-55-10). Jusqu'au 25 septembre.









THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CINQUANTE MINUTES D'ATTENTE - Les Templiers (278-91-15), 20 h 30 ; les 14, 15, 16, 17 : le 18 à 18 h 30.

THÉATRE D'OMBRES DE PÉKIN - Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30, les 15, 16, 20 : les 17, 18 à 15 h.

LE DINER BOURGEOIS - Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h 30, les 15, 16, 17 ; le 18 à 17 h.

MOI, BECKETT - Rond Point (256-70-80), 20 h 30 ; les 15, 16, 17, 20 ; le 18 à 15 h.

BALLE DE MATCH - Tristan Bernard (522-08-40), 21 h, les 15, 16, 20 ; les 17, 18 à 15 h.

VENDREDI, JOUR DE LIBERTÉ - Théâtre du Lys (327-88-61), 20 h 30 (16).

LA SPÉCIALITÉ - Beaubourgeois (272-08-51), 19 h 30 (19).

MADEMOISELLE JULIE - Edouard VII (742-57-49), 21 h (20).

AGATHA - Essaïon (268-46-42), 21 h (20).

K2 - Porte Saint-Martin (607-37-53), 21 h (20).

UN HOMME NOMMÉ JÉSUS - Palais des Sports (828-40-90) (à partir du 20) mer., sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15.

LES PARAVENTS - Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 (20).

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Les 15, 16, 20 à 20 h 30 et le 18 à 14 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie ; les 17, 18, 19 à 20 h 30 : l'Avare.

BEAUBOURG (277-12-33). (Mar.) Débats : le 15 à 18 h 30 : La radiesthésie ; à 21 h ; Soirée minorités ethniques : Mapuches ; le 16 à 21 h : Soirée poétique chilienne ; le 18 à 16 h : Hommage à S. Allende ; le 19 à 21 h : Le théâtre polonais ; Cinéma Vidéo : les 14, 15, 16, 17, 18, 19 à 13 h : De fer et de pierre ; à 16 h : San Clemente ; à 19 h : le Pays basque sud et sa liberté ; Présences polonaises : le 14 à 15 h : les classiques de l'avant-garde ; à 18 h : Stefan et Franciska Themerson ; le 15 à 15 h : la logique froide ; à 18 h : S. et F. Themerson ; le 16 à 15 h : Exubérances réfléchies ; à 18 h : W. Bruszewski ; le 17 à 15 h : Actions performances d'artistes contemporains ; à 18 h : W. Bruszewski ; le 18 à 15 h : L'art vivant à *Lodz* ; à *18 h* : J. Robakowski : Concert : le 14 à 18 h 30 et le 16 à 20 h 30 : *Musiques de Pologne* ; Théâtre : le 14 à 21 h : Le théâtre d'Aleph : la Nuit *suspendue*.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : le 20 à *20 h 30* : New-York City Ballet ; Concerts : le 14 à 20 h 30 : Israël Philharmonic Orchestra, Zubin Mehta (Mozart, Berg, Brahms) ; les 16, 17 à 20 h 30 : Concours *international* de flûte, J.-P. Rampal (finales) ; Concert : le 16 à *20 h 30* : *J.-P. Rampal* et ses amis (Boismortier, Mozart, Reicha...).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (L.) : les 14, 15, 16, 17, 20 à 21 h : le *18 à 16 h* : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D soir, L). 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), mer., mar., 20 h 30 : les Bonnes; Jeu., ven., sam., 20 h 30, dim., 16 h : le Malentendu.

BASTILLE (357-42-14) (D soir, L), 21 h, dim. 17 h : la Mère.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D, L). 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.). 20 h 30 : Fête.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., dim. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

CONSTANCE (258-97-62), le 20, à 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les mystères de la Table ronde.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D). 20 heures : Mourir à Colone.

ÉPICERIE (272-23-41) (D), 20 h 30 : le Monte-plats.

ESPACE-GAITE (327-13-54) (D soir. L), *20 h 30*, dim. 15 h : la Bonn'Femme aux camélias.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D, L). 20 h 30, jeu et ven. 15 h : le Mariage de *Figaro*.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran (dern. le 15).

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D soir, L), 20 h 15, dim. 16 h : Com*ment devenir* une mère juive en dix leçons; 22 h, dim. 17 h : la Fausse Libertine (*à partir* du 13).

GALERIE-55 (326-63-51) (D, L), 21 h : *Public Eyes - A Private Ear.*

HUCHETTE (326-38-99) (D), 19 h 30 : *la Cantatrice chauve* ; *20 h 30* : la Leçon ; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.

LA BRUYERE (874-76-99) *(D soir, L)*. 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I : 20 h 30 : les Mystères du confessionnal : 22 h 15 : Boby Lapointe ; II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire; 22 h 15 : Derrière la maison. les *ombres*.

MADELEINE (265-07-09) (D soir), 20 h 45, dim. 15 h : l'Amour fou (dern. le 18).

MICHEL (265-35-02) (D soir, L). 21 h 15, sam 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit (à partir du 20).

MICHODIERE (742-95-22) (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D soir, L), 21 h, sam 19 h et 21 h 30, dim 15 h : Marguerite et les autres.
Petite salle (D soir, L), 21 h 15, dim. 16 h : l'Astronome.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J). 20 h 30, sam 21 h, dim 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D soir, L), 20 h 30, dim 16 h : l'Extravagant Mr. Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D soir, L), 20 h 45, sam 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIERE (261-44-16) (D soir, L). 20 h 45, dim 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

RENAISSANCE (208-18-50) (J, D soir). 21 h, dim 15 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D soir, L), 20 h 45, sam. 19 h 30 et 22 h, dim. *15 h 30* : Cami.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02). 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h (D) : *Nous, on fait où on nous dit de faire.*

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84). (D) 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D), 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; *22 h 30* : le Propriétaire.

THEATRE NOIR (346-91-93) (D soir, L), 20 h 30, dim 17 h : Toi et tes nuages.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D soir, L), 20 h 30, dim 17 h : l'Opéra de Quat'Sous.

UNION (770-90-94), 20 h 30 : le Défi génétique (dern. le 15).

VARIETES (233-09-92) (D *soir*, L) 20 h 30, dim 15 h 30 : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai *mal à mes sous*.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : *Le Président.*

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D, L) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h *30* : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : Les Sacrés Monstres ; II : 20 h *15* : Les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D) 19 h : Service non compris.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (Mar.). 19 h 45 :Macbeth ; (D., L.), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L.) I : 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) (L.) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.) 21 h : J'viens pour l'annonce.

RESTOSHOW (508-00-81) (D., L.) 20 h 30 : Du Dac au Dac ; 22 h : G. Dahan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Aïe... love you.

LA TANIÈRE (337-74-39) les 14, 15, 16, 17 à 21 h : A. Feral ; 22 h 30 : M. Alencar.

LE TINTAMARRE (887-33-82) *(D., L.)* 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) *(D.) 20 h 30* : L'Orchestre.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), *les* 14, 15, 16, 17 à 20 h 30 : Danses derviches de Perse.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : Ballets K. Waehner ; 22 h : Les danseurs du temps, B. Morel (dern. le 17) ; à partir du 20 à 19 h : *P. Aufrey* ; 22 *h* : *D. Dupuy.*

TH. 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h, Dim. 16 h : Le Huitième Jour.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D.) 20 h 30 : I. et A. Parra.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., *L.*) *20 h 30* : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25) (D. soir, *L.*) *20 h 30, sam. 16 h, dim. 15 h et 18 h* : Frénésie des mers du Sud.

FORUM (297-53-47) le 20 à 21 h : E. Demarczyk.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.) *21 h, dim. 15 h : Thierry Le Luron* (à partir du 16).

OLYMPIA (742-25-49) les 14, 15, 16, 17 *à 20 h 30 ; le 18 à 15 h : Tri Yann ; les 19,* 20 à 20 h 30 : A. Souchon.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33) *(D. soir, L.) 20 h 30, sam. et dim.* 15 h 30 : Sylvie Vartan.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, *L.*), *20 h 30*, dim. *17 h* : Touré Kunda.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41) (L.) *22 h : W. Rios, C. Perez,* J.-C. Carrasco, Jacinta.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 14

LUCERNAIRE, 21 h : Fatta Murgana (musique électro-acoustique).

JEUDI 15

CENTRE CULTUREL CORÉEN, 18 h 30 : Yang Sung Sic (*Corelli, Bach,* Mozart).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : P. Le Bosco (Ohana, Mureul, Brouwer...) ; 21 h : voir le 14.

INSTITUT POLONAIS, 20 h 30 : A.-M. Stanczyk (Chopin, Lessel, Liszt...).

VENDREDI 16

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 14.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : Ensemble *instrumental de l'orchestre* symphonique franco-allemand, *dir. : J. Thorel* (Vivaldi).

SAMEDI 17

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 15; 21 h : voir le 14.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : A. Wornicki (Beethoven, Chopin, Liszt).

PARC FLORAL DE VINCENNES, 15 h : Musique des gardiens de la paix.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 18 h et 20 h 45 : voir le 16.

DIMANCHE 18

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : F. *Millet*, J.-M. Conquer, Ph. de Chamendar (Mozart, *Brahms, Mendelssohn...*)

NOTRE-DAME, 17 h 45 : K. Bantzer (*Widor, Vierne, Duruflé...*).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : O. Latry (Bach, Franck, Langlais).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : F. Clément (Balbastre, Daquin, Corette).

LUNDI 19

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 14.

MARDI 20

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Vivaldi, Hasse).

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 14.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE, 20 h 45 : D *Cornil* (Schumann, Abel, Haydn...).

SALLE GAVEAU, 20 h *30* : *G.* Gabmasia (Mozart, Chopin, Liszt...).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 12 h 30 : V. et E. Schultz.

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (271-44-10), 20 h 30 : J. Barrense Dias.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D., L.), 21 h : Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) (D., L.), 21 h 30 : B. Waters, J.-P. Sasson (dern. le 19) ; à partir du 20 : G. Badini Swing Machine.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : Dédé Saint-Prix (dern. le 16) ; le 17 : P Vognin : le 20 : *Orchestre Aragon.*

EGLISE AMÉRICAINE, le 17 à 16 h et 20 h : Heritage Singers.

MUTUALITE (329-12-99), le 19 à 20 h : Heritage Singers.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 14, 15 : R. Brecker, E. Elias, N. Vasconcelos ; les 18, 19 : Jan Garbarek.

PANAME (297-52-67), 21 h 30, les 14, 15 : *J. McNeil* ; à *partir* du 16 : A. Cullaz, M. Graillier.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h, mer. : Chicago Jazz Band ; jeu. : F. Rilhac, L. Mazetier, *G. Leroux* ; ven. : Tin Pan Stompers ; sam. : New Orleans Wanderers ; *lun.* : le Vieux Truc ; *mar.* : Irakli Sextet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-C. Capon, R. Galliano, G. Perrin (dern. *le 18*) ; à *partir du 19* : G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

LA RESSERRE AUX *DIABLES* (272-01-73) (D., L.), 22 h : Quartet J.-L. Chautemps (dern. le 17) ; à partir du 20 : P. Caratini.

SUNSET (261-46-60), 23 h : B. Widemann (dern. le 17).

TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Ch. Bellanzi « Lolo » (dern. le 18) ; à partir du 19 : J. Gourley, P. Michelot.

FESTIVALS

A Paris

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

Radio-France, Grand Auditorium, le 16 à 20 h 30 : Nouvel Orchestre *Philharmonique* de Radio-France, dir. G.-L. Gelmetti (Donatoni, Ferneyhough, Varèse).

Chapelle du château de Versailles, le 19 à 20 h 30 : Orchestre et Chœur de la chapelle royale, dir. Ph. Herreweghe (Rameau, Gilles).

Espace Cardin, le 20 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Myrat.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 20 à 20 h 30 : Orchestre symphonique et Chœurs de la radio danoise, dir. M. Corboz (Mendelssohn).

RENCONTRES THÉATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Mer. 20 h 15 : Tabarin ; 22 h : Impasse du Désir ; jeu. 20 h 15 : les Cenci ; mer., vend., sam., dim. 20 h 45 : Fastes d'enfer ; vend., sam. 20 h 15 : la Folle Envie ; 22 h : Robinson Crusoe and Company ; dim. 20 h 15 : Historia de un amor ; 22 h : jeu., François Villon.

FESTIVAL D'AUTOMNE *(296-12-27)*

Théâtre de la ville (274-22-77), les 17, 19, *20 à 20 h 30, le 18 à 14 h 30 et 20 h 30* : The Civil Wars.

En région parisienne

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (656-52-38), le 17 à 21 h : Lavelle, Dixie all Stars, Dilight Express ; le 19 à 21 h : Raices de Aragon ; le 20 à 21 h : Miracle, miracle.

LA DÉFENSE (979-00-15), vend. et sam. 21 h 30 : Musical Memories.

ÉPINAY-SUR-SEINE, M.J.C. de Presles (236-60-19) mer., dim. 20 h 30 : les Caprices de Marianne.

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), les 16, 17 à 22 h : J. Nacache, J.-F. David, J. Locuratolo, Ch. Legrand.

NANTERRE, Th. des Amandiers, (721-18-81), le 20 à 20 h 30 : les Paravents.

ROYAUMONT, Abbaye (*035-40-18*), le 17 à 20 h 30 : E. Indjic (Chopin, Fauré, Debussy...).

SCEAUX, Orangerie (660-07-79). Festival : le 16 à 18 h et 21 h : *Trio Martinu de* Paris (Haydn, Martinu, Beethoven...) ; le 17 à 17 h 30 : B. Rigutto (Haydn, Chopin, Schumann) ; le 18 à 17 h 30 : Quatuor Ivaldi (Brahms, Weber, Beethoven...).

SENLIS, Fondation Cziffra ((4) 453-39-99), le 18 à 16 h : Trio Risler (Haydn, Beethoven, Schubert...).

VERSAILLES, Grand Canal (loc. : 950-71-18), les 17, 18 à 21 h : Venise à Versailles, fête vénitienne et feu d'artifice.

En province

ALSACE – LORRAINE

STRASBOURG. – *Musica* 83 (88-22-60-20) : Conservatoire, le 20 à 20 h 30 : Percussions de Strasbourg (Aperghis, Garcin, Stockhausen) ; le 21 à 18 h : C.N.R. de Strasbourg (*Ohana*, Constant, Murail...) ; le 21 à 20 h 30 : *Groupe vocal de France, dir.* : M. Tranchant (Palestrina, Bancquart, Berio).

BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON. – Festival de musique (81-80-73-26) : Théâtre, le 14 à 20 h 45 : Chœur et orchestre de la chapelle royale, dir. : Ph. Herreweghe (Rameau) ; le 15 à 20 h 45 : Beaux-Arts Trio de New-York (Haydn, Schumann, Brahms) ; le 16 à 20 h 45 : T. Berganza, J.-A. Alvarez Parejo (Scarlatti, Pergolèse, Haëndel...).

Église Saint-Joseph, le 16 à 18 h : L. Mallie (Buxtehude, Bach, Franck...).

Grand Séminaire, le 17 à 16 h : J. Nicolas, W. Christie, R. Jacobs (Lulli, Couperin, Monteclair...).

Palais des sports, le 17 à 20 h 45 : Musique de la VIe *région militaire de Metz* ; le 18 à 20 h 45 : Ballet-théâtre français de Nancy.

MIDI-PYRÉNÉES

CASTRES. – Festival J.-S. Bach (63-61-27-07) : Eglise de la Platé, le 15 à 21 h : Les petits chanteurs à la croix potencée, dir. : M. Rivière de Borderies (Lassus, Caurroy, Charpentier).

AUSSILLON. – Eglise du Sacré-Cœur, le 18 à 21 h : Solistes de Marseille (Torelli, Haëndel, Bach...).

PAYS DE LA LOIRE

CUNAULT. – Heures musicales (41-51-03-06) : Abbaye, le 16 à 21 h : Ch. Coin (Bach) ; le 18 à 16 h 30 : F. Houbart.

RHONE-ALPES

AIX-LES-BAINS. – 11e Festival de musique (*79-88-12-00*) *Palais de Savoie*, le *18* à 21 h : Orchestre de chambre La Follia (Boys, Durante, Bach...).

AMBRONAY. – Soirées musicales (74-38-15-26) Abbaye, le 17 à *20 h 45* : La Grande Écurie et la Chambre du Roy (Bach).

LYON. – Ve Festival Berlioz (7-860-85-40) ; *Les halles la Côte Saint-André*, le 17 à 20 h 30, place Charles-de-Gaulle, le *18 à 11 h 30* : Orchestre interconservatoires, chœurs régionaux, dir. : S. Baudo, chef de chœurs : B. Tetu ; Chœur de l'armée française, chef : R. Dupoux (Berlioz).

ROMANS. – Festival (75-42-00-07) ; Foyer du théâtre, le 14 à 21 h : Ensemble orchestral de la Drôme, dir. : J.-M. Cochereau (Decoust, Capdenat, Vandenbogarde).

Salle Ch. Mayeux, le 15 à 18 30 : Trio Arundo, P. Nazarian, G. Cogniat, P. Fromin, A. Siramossian, Ph. Guingouin.

Jardins du musée, le 16 à 21 h : Farafina.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

15 h, Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : Spartacus, de R. Freda ; 19 h, Deauville 1983 : For us living, de M. Schultz ; 21 h, Hommage à Frank Capra : L'Homme de la rue.

JEUDI 15 SEPTEMBRE

15 h, Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : Le Plus Grand Cirque du monde, de H. Hataway ; 19 h, Deauville 1983 : Chicken Ranch, de N. Broomfield et S. Sissel ; 21 h, Hommage à Frank Capra : New-York Miami.

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

15 h, Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : Verdun, vision d'histoire, de L. Poirier ; 19 h, Deauville 1983 : Eddie and Cruiser, de M. Davidson ; 21 h, Hommage à Frank Capra : L'extravagant M. Deeds.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

15 h, Hommage à Frank Capra, scénariste : Plein les bottes, de H. Edwards et H. Langdon ; Deauville 1983 : 17 h, City news, de D. Fishelson et Z. Zimman ; 19 h, Winter kills, de W. Richert ; 21 h, Hommage à Frank Capra : Horizons perdus.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

15 h, Hommage à Frank Capra : L'Athlète incomplet ; Deauville 1983 : 17 h, Heart like wheel, de J. Kaplan ; 19 h, A double tranchant, de A. Rudolph ; 21 h, Hommage à Frank Capra : Vous ne l'emporterez pas avec vous.

LUNDI 19 SEPTEMBRE

Relâche

MARDI 20 SEPTEMBRE

15 h, Hommage à Frank Capra : Sa dernière culotte ; 19 h, Deauville 1983 : Le Vandale, de H. Hawks et W. Wyler ; 21 h, Hommage à Frank Capra : M. Smith au Sénat.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares ; 15 h, Tartes à la crème, de M. Sennett ; 17 h, Prisonnières des Martiens, de I. Honda ; 19 h, Cinéma chilien : Septembre chilien, de B. Muel et T. Robichet ; Quilapayun, pèlerins de la musique, de P. Paniagua ; Inti Illimani, une expérience de vie, de G. Justiniao.

JEUDI 15 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, l'Odyssée du capitaine Steve, de M. Pagliero ; 17 h, Gamma people, de J. Gilling ; 19 h, Ivan, de A. Dovjenko.

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, l'Eventail de Lady Windermere, de E. Lubitsh ; 17 h, la Vie future, de W.-C. Menzies ; 19 h, Passion, de A. Dwan.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Notre pain quotidien, de F.-W. Murnau ; 17 h, Five, de A. Oboler ; 19 h, Chacun son alibi, de M. Camerini ; 21 h, Vase de noce, de T. Zeno.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, le Cirque du diable, de B. Christensen ; 17 h, la Chose d'un autre monde, de C. Nyby ; 19 h, Paula, de R. Mate ; 21 h, Des morts, de T. Zeno.

LUNDI 19 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, les Daleks envahissent la terre, de G. Fleming ; 17 h, Rodan, de I. Honda ; 19 h, Contre-espionnage à Gibraltar, de J. Guillermin.

MARDI 20 SEPTEMBRE

Relâche

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

BARBE D'OR ET LES PIRATES (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-95-38) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, (562-41-46). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

GAIJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Ang., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Grand Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HANNA K. (Fr.-A., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HISTOIRE DE PIERRA (Fr.-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Escurial Panorama, 14e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 13e (325-95-94).

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LE LIQUIDATEUR (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-35-38).

LES FILMS NOUVEAUX

AVIS DE RECHERCHES, film américain de Stanley R. Jaffe (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Images, 18e (522-47-94).

LE FAUCON, film français de Paul Boujenah : Forum Orient-Express 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-33-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01).

FLASHDANCE, film américain d'Adrian Lyne (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 14e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA GRANDE VILLE, film indien de Satyajit Ray (v.o) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU - OKRAINA, films soviétiques inédits de Boris Barnet (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LIBERTY BELLE, film français de Pascal Kané : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 13e (828-42-27).

ZELIG, film américain de Woody Allen (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Passy, 16e (288-62-34) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) (deux salles) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé (522-46-01).

LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Louxor, 10e (878-38-58).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

PORKY'S II (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUPERMAN III (A., v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

TOOTSIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 1re, 2e, 3e partie, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

UN HOMME, UNE FEMME, UN ENFANT (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).

L'ALPAGUEUR (Fr.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ASSASSINAT DE TROTSKY (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

BEN HUR (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Escurial (H.sp.), 13e (707-28-04).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE DECAMERON (It., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp), 17e (622-44-21).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.f.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAIR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE : Acacias, 17e (764-97-83).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

M. LE MAUDIT : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MARIUS (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It. v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NEIGE (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).

NEW YORK, NEW YORK : Calypso, 17e (380-30-11).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

PLACE AU RYTHME (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

PLAYTIME (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Templiers, 3e (272-94-56).

LES 400 COUPS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THE ROSE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : ; Cinochés Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

YOYO (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer. : *Fiancées en folie* ; jeu. : le Dernier Round ; ven : la croisière du Navigator ; sam. : Ma vache et moi ; dim. : Steamboat Bill Junior ; lun. : Le Mécano de la « General » ; mar. : Sherlock Junior.

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), tous les jours : 14 h : le Mariage de Maria Braun ; 16 h 5 : Lili Marleen ; 18 h 10 : Lola, une femme allemande.

DOSTOIEVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mer., ven., mar., 20 h ; jeu., dim., 18 h : sam., lun., 16 h : l'Idiot (de Lampin) ; sam., lun., 18 h : l'Idiot (de Kurosawa) ; jeudi, 20 h, sam., lun., 21 h ; dim., 14 h : Crime et Châtiment ; mer., mar., 16 h ; ven., 14 h ; dim., 20 h : les Frères Karamazov ; mer., lun., 14 h ; jeu., 16 h ; ven., 18 h : les Nuits blanches ; jeu., sam., mar., 14 h ; ven., 22 h : la Douce.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 14 h : le Septième Sceau ; 15 h 50 : l'Attente des femmes.

LOIN DU VIETNAM (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 17 h 15 : Cutter's Way ; 18 h 55 : Retour.

PREMIERS FILMS (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 21 h : En route vers le Sud ; 22 h 40, plus ven., sam, 12 h : John McCabe.

MARIA KOLEVA ET LE THEATRE : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 12 h (sauf ven.).

HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : la Mort aux trousses ; jeu. : la Maison du docteur Edwardes ; ven. : le Procès Paradine ; sam. : Agent secret ; dim. : les Enchaînés ; lun. : Soupçons ; mar. : Sabotage.

JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : les Deux Cavaliers ; ven., sam. : le Sergent Noir ; dim., lun. : la Prisonnière du désert ; mar. : le Convoi des braves.

LE CINÉMA ITALIEN (v.o., v.f.) République Cinéma, 11e (805-51-33), mer. : Toto le Moko ; jeu. : Violence et Passion ; ven. : les Nuits de Cabiria ; sam. : Huit et demi ; dim. : Casanova ; lun. : l'Avventura ; mar. : l'Evangile selon saint Matthieu.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04), tous les jours, 13 h 50 : Zorba le Grec ; 16 h 30 : le Pont de la rivière Kwaï ; 21 h 30 : les 55 Jours de Pékin ; 19 h 30 : l'Homme de la rivière d'argent (v.o.) ; ven., 0 h 30 : Chicanos story ; sam., 0 h 30 : Eraserhead (v.o.) (**) + le Bunker de la dernière rafale (v.o.).

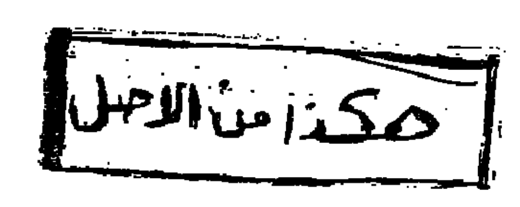
POLAR STORY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (542-35-38), mer. : Gator ; jeu. : Tony Rome est dangereux ; ven. : Un shérif à New-York ; sam. : Casablanca ; dim. : l'Évadé d'Alcatraz ; lun. : La trahison se paie cash ; mar. : Plein la gueule.

LUIS BUNUEL EL REY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (542-67-42), mer., jeu. : Viridiana ; ven., sam. : l'Ange exterminateur ; dim. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; lun., mar. : Los Olvidados – le Chien andalou.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Où est passée mon idole ? ; jeu. : le Pigeon ; ven. : les Prédateurs (*) ; sam. : Furyo ; D., mar. : Monty Python le sens de la vie.

FESTIVAL ROBERT BRESSON : Studio 43 (770-63-40), mer. 18 h, jeu. 20 h, lun. 22 h : Un condamné à mort s'est échappé ; mer. 20 h., ven. 22 h, dim. 16 h : les Dames du bois de Boulogne ; mer., 22 h, ven., 18 h, sam. 16 h, dim. 20 h : Mouchette ; jeu. 18 h ; sam. 14 h ; dim. 22 h : le Diable probablement ; jeu. 22 h ; sam. 18 h ; lun. 20 h : Au hasard Baltazar ; ven. 20 h ; dim. 14 h ; lun. 18 h : le Journal d'un curé de campagne ; sam. 20 h : Une femme douce ; sam. 22 h ; dim. 18 h : Quatre Nuits d'un rêveur.

MIZOGUCHI : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : le Héros sacrilège ; jeu. : la Femme de la nuit ; ven. : la Vie d'O Haru, femme galante ; sam. : l'Intendant Sansho ; dim. : l'Impératrice Yang Kwei-sei ; lund. : la Rue de la honte ; mar. : les Contes des chrysanthèmes.



COMMUNICATION

Mercredi 14 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 **Tirage du Loto.**
20 h 35 **Football : Bordeaux-Leipzig.** (En direct de Bordeaux.)
22 h 15 **Vagabondages.**
Emission de R. Gicquel et D. Sanders.
Avec Guy Béart, Miguel Angel Estrella...
23 h 15 **Journal.**
23 h 30 **Un soir une étoile.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : Croquignole.**
Réal. J. Brard. Avec P. Chesnais, R. Coutteure, G. Darier.
Le portrait d'un personnage inspiré d'un roman de Charles-Louis Philippe, un franc guignol, un tombeur de dames. Si la caméra de Jean Brard a souvent tendance à badauder devant une vitrine de mode ou dans une brasserie rococo, les acteurs sont bien vivants, un peu stéréotypés mais finalement assez attachants.
22 h 20 **Magazine : Les jours de notre vie.**
Réal. B. D'Abrigeon.
L'herpès, maladie de peau : le point sur les récentes recherches thérapeutiques.
23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Variétés : Cadence 3.**
Emission de Guy Lux et Lela Milcic (présentée en région par Sophie Darell)
Avec Sylvie Vartan et Annie Cordy.
21 h 45 **Journal.**
22 h 05 **Téléfilm : les Enfants de fortune.**
D'après J.-M. Roberts. Réal. B. Maigrot, avec M. Modo, R. Trembleau, E. Astier...
M. Jaune, vieil homme triste et solitaire, abandonné par ses treize enfants, retrouve l'un d'eux : Martin, échappé de sa famille adoptive, rentre au bercail, troublé et inquiet...
23 h **Prélude à la nuit.**
Ouverture d'Egmont, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 05 **Ciné 16 : les Lavandes de la liberté.**
18 h 30 **Vie régionale.**
18 h 55 **Informations nationales et internationales.**
19 h 10 **Dessin animé : Vagabul.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Malaventure.**

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **Les différents aspects de l'évolution** : l'évolution des espèces.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** : *Symphonie n° 8*, de Schubert, extraits de *la Walkyrie, Siegfried Idyll*, de Wagner, par l'Orchestre de la philharmonie nationale hongroise, dir. E. Binder, sol. S. Nimsgern, baryton.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : musiques de Turquie et de Kirghizie.

Jeudi 15 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h **Vision plus.**
12 h 30 **Le bar de l'été.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Santé : Les retraités dans la vie locale.**
13 h 35 **Action : Mme Columbo.**
16 h 30 **Croque-vacances.**
18 h **Le rendez-vous.**
18 h 10 **Revoir : Schulmeister, l'espion de l'empereur.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Super-défi.**
19 h 45 **Marions-les.**
20 h **Journal** (et à 22 h 10).
20 h 35 **L'enjeu.**
Emission de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weieser.
Numéro spécial avec le président de la République : François Mitterrand.
22 h 20 **Caméra festival : La peste à Marseille.**
Série de C. Laperrière et B. Gouley.
L'un des événements les plus tragiques de l'histoire de Marseille : la grande peste de 1720. Un document-fiction conçu à partir de chroniques de l'époque, suivi d'un débat avec Pierre Chaunu, membre de l'Institut, et Henri-Hubert Molaret, professeur de médecine de Paris.
23 h 25 **Journal.**
23 h 40 **Un soir, une étoile.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Téléfilm : Mister Horn.**
16 h 30 **Un temps pour tout.**
17 h 30 **Guatemala, haute terre maya.**
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : le Corsaire.**
D'après J. Conrad, réal. F. Giraldi. Avec P. Leroy, L. Morante, I. Thulin...
Le capitaine Cayrol, vieil écumeur des mers qui aspire au repos, s'est installé chez la belle Arlette, près de Hyères. Adaptation relativement fidèle d'un roman de Conrad. Pour les inconditionnels, signalons l'apparition d'Alain Cuny dans le rôle du curé du village.
21 h 40 **Concert : « 2e Symphonie » de G. Mahler.**
« Résurrection » (en simultané sur France-Musique), par l'Orchestre national de France. Dir. S. Ozawa, solistes J. Norman et S. Armstrong.
23 h 10 **Football : spécial Coupe d'Europe.**
Résumé filmé des rencontres premier tour des Coupes d'Europe.
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévisions régionales.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : Ulysse 31.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Ciné-Passion**, de M.-C. Barrault.
20 h 40 **Film : Fellini-Roma.**
Film italien de F. Fellini (1972), avec P. Gonzales, F. Florence, M. Maitland, A. Vitali, P. de Boses (1972).
En 1938, Fellini, jeune provincial, arrive à Rome et découvre divers aspects de la ville. Trente-trois ans plus tard, il y tourne un film et se penche sur un autre monde. Alternance du passé et du présent, dans une œuvre monumentale, où Fellini, avec son talent si particulier de visionnaire, fait le portrait subjectif, onirique, prodigieusement spectaculaire d'une ville chargée d'histoire et toujours, pour lui, mystérieuse.
22 h 35 **Journal.**
22 h 55 **Boîte aux lettres.**
Magazine littéraire de J. Garcin.
Premiers romans, nouveaux espoirs. Avec Michel Tournier, Elvire Murail ; portraits de J. Gourchechon, C. Lépérant, M. Pollès.
23 h 55 **Prélude à la nuit.**
« Le Petit Ane blanc », « la Meneuse de tortues d'or », « la Cage de cristal », de J. Ibert, par le groupe Noco Music.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 **Documentaire : les Oiseaux de mer.**
17 h 36 **Théâtre** : extraits des « Mélodies du malheur », de J. Savary.
18 h 44 **Variétés : Rocking Chair.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 35 **Informations nationales et internationales.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : le volontariat.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Écritures brutes et fous littéraires ; à 8 h 50. Les demeures de l'aube.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Entretiens** : avec Suzanne Lilard à propos de « la Confession anonyme ».
11 h 2, **Musique** : 10e Concours d'art flamenco de Cordoba (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « la Peau et le Sucre » de Marie-Louise Audiberti.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : Départementale : l'art brut depuis Dubuffet ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Le nommé Jeudi.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine.**
20 h, **« Berditchev »**, de F. Gorenstein. Adapt. Lily Denis, réal. G. Peyrou. Avec J. Boulva, R. Salik, M. Chevit...
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Clérambault, Salieri, Haydn...
8 h, **Le journal de musique.**
8 h 15, **Autour du...** « 14e Quatuor à cordes » de Beethoven : œuvres de Morales, Beethoven, Mozart, Bach, Haydn, Berlioz.
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz** : la chanson de Louis.
13 h, **Concours international de guitare.**
13 h 30, **Poissons d'or** : œuvres de Ph. Glass, Nova.
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **Autour de...** « Vlado Perlemuter » : œuvres de Mozart, Beethoven, Chopin, Ravel.
17 h 5, **Repères contemporains** : Michel Zbar.
18 h, **Jazz** (voir lundi).
18 h 30, **L'imprévu.**
20 h **Concert** (donné au Théâtre du Rond-Point à Paris, le 9 mai 1983) : « Écho XIII » de Amy, « la Chaîne » de Schapira, « Trans-Apparence » de Taira, « Sept Haikaï » de Messiaen, par l'Ensemble intercontemporain, dir. Tabachnik, sol. J.-M. Manama, cor, J. Naulais, trombone, D. Ciampolini, percussion....
21 h 40, **Concert** (en simultané avec A2) : « Deuxième symphonie en ut mineur, résurrection » de Mahler, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. S. Ozawa, sol. J. Norman, S. Armstrong.
23 h, **Fréquence de nuit** : musiques de Géorgie, d'Arménie, d'Azerbaïdjan.

L'aggiornamento de TF 1

Après avoir remanié l'équipe de l'information de TF 1, M. Hervé Bourges, son nouveau président-directeur général, vient d'installer un groupe de réflexion chargé de faire des propositions pour redresser l'« image » de la première chaîne (*le Monde* du 9 septembre).

Il nous livre ici ses premières réflexions sur le rôle de TF 1 dans le système audiovisuel.

Point de vue

Une image pour une ambition

par HERVÉ BOURGES (*)

En quelques années, le monde de l'audiovisuel a explosé. En France, comme dans tous les pays développés, la télévision s'est installée dans les foyers. Les nouvelles techniques deviennent familières, et beaucoup de téléspectateurs pratiquent, sans le savoir, la péri-informatique, comme M. Jourdain, naguère la prose. Le temps des inventeurs devient celui des industriels. Les technologies se bousculent. Les institutions se transforment. Les modes de vie évoluent à vue d'œil, là où il fallait une vie d'homme pour tracer un sillon.

Au milieu de ce tourbillon, la télévision française ressemble à une planète qui se meut sur une orbite incertaine et dont les habitants s'interrogent. Par tradition gauloise, ils craignent un peu que le ciel ne leur tombe sur la tête. D'ailleurs, ils le savent d'expérience : on a bouleversé le statut de l'audiovisuel cinq fois en vingt-cinq ans. Le dernier date de 1982, et garantit au service public un espace de liberté inconnu jusqu'alors. La liberté inquiète. Elle provoque des réflexes frileux et des ivresses. Bref, on n'avance pas vraiment. Ou bien, lorsque les choses se mettent en marche, c'est trop vite pour les frileux, trop lentement pour les impatients.

TF 1 est une des régions où l'on scrute le ciel avec le plus d'incertitude. C'est pourtant un lieu riche d'expérience. La télévision française, la première chaîne, toutes les grandes heures de découverte et d'émerveillement, les amis des années 50 et 60, les compagnons de l'âge d'or, les Sabbagh, les Bellemare, Tchernia, Margaritis, mais aussi les grands moments signés Santelli, Averty, Lorenzi, les « Cinq colonnes à la une », sont inscrits en lettres capitales dans sa mémoire, et dans celle de son public. C'est superbe. Et c'est lourd. Un peu lourd à porter dans un monde qui change.

« On recherche les fous »

L'enthousiasme des pionniers s'est émoussé, les élans de 1968 ont été brisés. Reprise en main, mise à l'écart de ceux qui avaient trop rêvé ; on a remis les clefs de la maison aux gestionnaires. Une enquête réalisée à l'intérieur de TF 1, il y a quelques mois, comportait cette phrase révélatrice : *« Cette maison est pleine de garde-fous, mais on recherche les fous.. »* Pour beaucoup, dans le monde de l'audiovisuel, l'accession de la gauche au pouvoir allait produire, comme par enchantement, le changement. Le changement, mot magique. Les idées foisonnaient. La commission Moinot a tenté d'en établir une synthèse. Et cette synthèse a inspiré les rédacteurs de la loi de 1982. Mais on ne change pas la société par décret ; la télévision non plus. Depuis deux ans, ceux qui font TF 1 ont conjugué leur expérience et leur talent à mettre en œuvre ce projet ambitieux, « la télévision du changement ». Une entreprise de longue haleine, parfois incertaine. La télévision focalise les évolutions de la société, et le mouvement des idées ; elle peut jouer un rôle de catalyseur. Mais lorsque, par mégarde, elle s'aventure à aller plus vite que la musique, cela fait des « couacs ».

Les premiers « couacs » auraient dû nous alerter. Voilà quinze ans que de changement de cap en changement de cap, la première chaîne perd un peu de son âme, de son enthousiasme, et s'écarte insensiblement du public dans lequel elle avait su s'établir une relation intime et chaleureuse.

On s'en doutait. Mais, maintenant, les faits sont là. La sanction des statistiques s'est abattue. Il y a des chiffres symboliques. *Le symbole*, c'est le journal télévisé. Lorsque celui d'Antenne 2 est passé devant celui de TF 1, une époque s'est achevée. Les compteurs sont *remis à zéro*, et l'enjeu pour TF 1 est de retrouver une âme, un visage, une image.

Une âme, c'est d'abord un certain sens de la responsabilité. Les pouvoirs publics ont assignés à la télévision la triple mission d'informer, de distraire et d'enrichir. *Mais il n'y a* pas de touche gagnante comme dans les jeux vidéo. D'une émission à l'autre, à condition de ne pas se fourvoyer, on informe, on distrait, et on *enrichit*, en même temps. Prenons l'exemple des journaux télévisés, puisque c'est le cas le plus en vue. La logique des médias nous a conduits au système des présentateurs-vedettes : une mimique, une petite phrase par-ci par-là, et voici que *« la France a peur »*. L'information se dissout dans le commentaire, et parce qu'il a été longtemps interdit, ou orienté, ou mal délimité, le commentaire insidieux s'avance masqué, tantôt derrière une revue de presse, dont les choix ne sont pas aussi innocents qu'il y paraît, tantôt derrière une citation sortie de son contexte. Le spectacle est bon. Enfin, plus ou moins bon, puisque nos vedettes elles-mêmes – celles de toutes les chaînes – ont des états d'âme, des états de grâce, et des disgrâces. La pire étant d'avoir cessé de plaire.

Les meubles et les valises

Faire une bonne télévision est d'abord affaire de professionnalisme, et la télévision française a formé nombre d'excellents professionnels. Il nous reste à approfondir *l'exercice de la responsabilité*. La télévision anglo-saxonne a, également, ses présentateurs-vedettes, mais ils appliquent leur talent à séparer l'information du commentaire, à citer les sources de leurs nouvelles, à pratiquer l'investigation. *Nous ne sommes pas anglo-saxons*. Mais la rigueur fait également partie du génie français au même titre que la sensibilité. Il nous appartient de remettre l'ouvrage sur le métier.

Mais combien de bastilles faudra-t-il abattre, combien de réticences faudra-t-il vaincre et d'abord celle de la nostalgie. On peut regretter les charmes fanés de la plus belle télévision du monde. Mais on ne doit pas se tromper de perspective.

Ce n'est pas l'O.R.T.F. qui a *inventé ses émissions*, ses dramatiques, ses feuilletons ; ce sont les hommes qui ont eu l'audace de tenter l'aventure. Certes, il y avait là l'ambivalence du projet gaulliste ; une information tenue en main et des programmes ambitieux, qui *exprimaient la grandeur de la* France. Mais la bureaucratie, mais le corporatisme, qui ont provoqué l'apoplexie du diplodocus O.R.T.F., lui ont survécu, même après le partage de sa dépouille.

Et le rêve est passé.

Le rêve, mais pas les pesanteurs : les strates, les visages amenés là par chaque gouvernement, et les talents qui s'étiolent, et les placards, les fameux « placards » où l'on case ceux *qui ont cessé de plaire*. A qui ? On ne le sait même plus... Les directions passent, l'encadrement administratif et technique demeure. On a longtemps opposé les « géomètres » aux « saltimbanques ». Le personnel de la maison sait que le véritable clivage est entre les *« meubles »* – ceux qui restent – et les « valises » – ceux qui disparaissent un jour.

La carte de la compétence

Cette manière de voir est un des maux de notre télévision. Le service public doit autant penser à ceux qui regardent les programmes qu'à ceux qui y travaillent. Un des premiers slogans de l'après-mai 1981 a été « pas de chasse aux sorcières ». *Pourquoi pas ? Et* on a réintégré, comme beaucoup le souhaitaient, ceux qui étaient tombés en route, lors des licenciements de 1968 et de 1974. Là encore, pourquoi pas ? *Mais au nom d'excellents* principes on a gonflé les effectifs des sociétés de l'audiovisuel, au point limite de la paralysie. Il n'est venu à personne l'idée de demander aux uns et aux autres ce *qu'ils savaient faire, ni* ce qu'ils voulaient faire, ni de s'assurer de leurs capacités.

Car le *changement*, à la *télévision*, aujourd'hui, c'est d'abord une idée toute simple. TF 1, télévision de service public, n'est pas une institution ; c'est une entreprise de communications, où la première manière de remplir ses responsabilités sociales est de faire preuve de professionnalisme, d'ardeur au travail, d'aptitude au travail en équipe. La carte qui compte est celle de la compétence. *Et si l'on* veut se distinguer, on ne manque pas d'occasions de faire preuve de loyauté. La première loyauté d'un professionnel de télévision, c'est de penser au public, à ses goûts, à ses comportements, à ses curiosités, à ses attentes.

Certes, la sanction financière n'est pas immédiate, malgré les contraintes qui se multiplient. Le temps est à la rigueur. TF 1 se voit à la veille d'avoir, comme les autres *sociétés* de l'audiovisuel, un budget comprimé (1), voire en régression. Une disposition *qui sollicite* l'imagination et l'esprit gestionnaire, surtout si on veut préserver la priorité à la création. Mais on est loin des aléas du marché. La redevance reste vaille *que vaille*, et la *publicité ne* se porte pas trop mal. On est à l'abri d'une réaction brutale. Mais on n'est *pas* à l'abri du public. On est à son service, à son écoute, et soucieux de *son évolution*.

Pour l'heure, les téléspectateurs sont un peu désorientés. Ils ne savent plus qui nous sommes. C'est sur TF 1 que les changements ont été le plus ressentis, et le plus mal perçus. Le groupe de réflexion qui vient d'être mis en place va tout d'abord devoir fournir un diagnostic : pourquoi l'image de TF 1 s'est-elle brouillée, au fil des ans, à ce point ? Et puis, élaborer des propositions, un projet mobilisateur. L'autorité professionnelle de Pierre Sabbagh le désignait tout naturellement pour mener ces discussions et les inspirer avec la malice et la chaleur qu'on lui connaît.

Dans la panoplie des médias, à côté des cassettes, des câbles et des satellites (à côté ou même à l'intérieur un prochain jour), il y a place pour une *grande télévision* nationale. Une télévision populaire de qualité. Populaire comme la chanson d'Edith Piaf, comme la fête au village, ou comme le T.N.P. de Jean Vilar. Fidèle à notre patrimoine culturel, mais en même temps résolument moderne, ouverte *sur son* temps, sur la pluralité humaine, sur tout notre univers : le champ de la connaissance et les territoires moins connus. Je pense en particulier aux *expressions* différentes, aux mondes, aux cultures que nous côtoyons parfois, mais que beaucoup ignorent encore en France.

Voilà l'ambition de la première *chaîne. Et en attendant* qu'elle se réalise, TF 1 pourrait dire à ses amis, comme Jean Cocteau : *« J'en ai assez qu'on me dévisage ; j'aimerais maintenant que l'on m'envisage. »*

(1) A l'heureuse exception de Radio-France internationale.

(*) P.-D.G. de T.F. 1.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

– *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie, des finances et du budget, est l'invité du journal de 20 h, sur Antenne 2.

JEUDI 15 SEPTEMBRE

– *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la C.G.T., sur France-Inter à 7 h 40.

– *M. Christian Pierret*, député socialiste des Vosges, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, est reçu à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C. à 8 h 15.

– *M. Max Gallo*, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, participe au journal de 12 heures, sur C.V.S. (91,3 MHz, Versailles).

– *M. François Mitterrand*, président de la République, répond aux questions des journalistes, dans le magazine « L'enjeu », sur TF 1 à 20 h 35.

● *Télé K 7*, hebdomadaire de *télévision* destiné aux usagers du magnétoscope, fait paraître son premier numéro cette semaine (prix : 6 F). Tiré à 300 000 exemplaires, Télé K 7 est la dernière production des *publications* Michel Hommel, qui éditent les mensuels *Tennis, Echappement, Nitro*, et *Pratique*.

● PRÉCISION. – *C'est* M. Alain Lefèbvre qui contrôle personnellement le nouveau *Magazine-hebdo* (*le Monde* du 14 septembre) et non, comme nous l'avons indiqué *par erreur dans notre* première édition de mardi, Publication Groupe Media, dont il possède 60 % du capital social.

LETTRES

L'écrivain américain William Goyen est mort

Nous apprenons la mort de l'écrivain américain William Goyen, à Los Angeles. Il était né en 1915 à Trinity, dans le Texas.

Enracinée dans le Texas natal, l'œuvre de William Goyen, qui a toujours transcendé le régionalisme, s'est développée à l'écart de toute école, de toute chapelle. Fleurie et ample à ses débuts, empruntant volontiers au ballant incantatoire de l'Ancien Testament, sa prose s'était peu à peu dépouillée jusqu'à l'âpre ces dernières années, acquérant une dureté qui n'excluait pourtant pas les épanchements, la tendresse.

Il y a deux mois, il espérait encore bien pouvoir venir à l'automne découvrir la rivière bretonne qui porte son nom, mais la leucémie ne le lui a pas permis. Il savait depuis peu que, en basque, goyen signifie là-haut, et il en était ravi, lui dont nombre de personnages passent de longs moments entre ciel et terre. Car cet artiste a toujours fait la part belle au merveilleux dans une œuvre qui constitue une longue autobiographie psychique toute imbibée d'une nostalgie très sensuelle. Tiraillé entre l'érotisme et le sacré, Goyen a su créer un univers reconnaissable entre tous.

Salué par des personnalités aussi diverses qu'Anaïs Nin, Ernst R. Curtius, Katherine Anne Porter, Joyce Carol Oates, Albert Camus, Gaston Bachelard..., Goyen n'a jamais connu le succès de Truman Capote ou de Carson McCullers, à qui il n'avait pourtant rien à envier. Mais le temps va travailler pour lui, d'autant plus qu'il reste beaucoup à découvrir de cet écrivain si profondément original ; au moins trois livres inédits dont un étonnant Arcadio, *histoire nue d'un hermaphrodite itinérant prophétisant la fin du monde.*

En français ont paru successivement la Maison d'haleine *(Gallimard 1954),* le Fantôme et la Chair *(Gallimard 1956),* Savannah *(Grasset 1964).* En un pays lointain *(Gallimard 1967) et* Zamour *(J.-M. Place 1977). En 1979, la revue* Delta *de l'université Paul-Valéry de Montpellier lui a consacré un important numéro (1).*

Mais on ne saurait évoquer William Goyen et la France sans parler de son vieil ami Maurice Edgar Coindreau, grand explorateur de littérature américaine, qui rendit admirablement le premier roman de l'écrivain texan dans notre langue. La Maison d'haleine, *qu'il chérit entre toutes ses traductions, valut à Coindreau le prix Halpérine-Kaminsky en 1954.*

PATRICE REPUSSEAU.

(1) Revue *Delta*, Université Paul-Valéry, BP 5043, 34032 Montpellier Cedex.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Meubles français à New-York

Pendant sept semaines – du 14 septembre au 2 novembre – ce sera la « Fête de France » à New-York, chez Bloomingdale's.

Fondé en 1872, ce grand magasin américain lance la plus importante promotion de produits français jamais réalisée aux Etats-Unis. Considéré comme un leader en matière de style de vie, il a donné une place de choix au mobilier. Pour cette exposition « Fête de France », Bloomingdale's aurait acheté pour 600.000 dollars de meubles français, dont les deux tiers sont des créations contemporaines.

Ce choix d'un mobilier représentatif de la France d'aujourd'hui a été fait avec le concours très actif de l'association VIA (valorisation de l'innovation dans l'ameublement). Créée en 1979 par le Comité de développement des industries françaises de l'ameublement (Codifa) avec les ministères de l'industrie et de la culture, VIA a une mission de stimulation de la création, de liaison avec les industriels et de promotion du mobilier français à l'étranger (1).

Parmi les meubles contemporains vendus chez Bloomingdale's se trouvent, notamment, le programme « Saké » de Daniel Pigeon (meubles de rangement édités par Bruynzeel-France), les tables et consoles en métal oxydé de Jean-Michel Wilmotte, la table basse à deux plateaux décalés de Jean-Pierre Caillères, la tour de rangement en tubes de Janine Roszé, fabriquée par Lafa, et les créations de Christian Liaigre pour Nobilis.

Outre les meubles présentés dans les rayons du grand magasin de New-York, VIA a son propre espace d'exposition sur lequel on peut voir du mobilier novateur (Pierre Sala, Nemo, Totem, etc.) ainsi que les trois sièges lauréats d'un concours organisé par Bloomingdale's et VIA : la chaise longue « Arc » de Pascal Mourgue, une chaise de Jean-Louis Berthet et un petit fauteuil en rotin de Daniel Pigeon.

Une réplique de ce stand VIA à New-York est installée à Paris, aux Galeries Lafayette (4e étage), jusqu'au 2 novembre. En parallèle, également avec Bloomingdale's, le grand magasin parisien présente, jusqu'au 24 septembre, une exposition-souvenir évoquant le paquebot *Normandie*. A cette occasion seront vendues des rééditions d'assiette, verres, pièces d'orfèvrerie et tissus ayant équipé le célèbre bateau.

Une autre manifestation de la création française aura lieu à New-York, du 22 au 29 septembre. Il s'agit de l'exposition « At home with France », organisée par la chambre syndicale des textiles d'ameublement (C.S.T.A.). Vingt éditeurs-créateurs y prendront part, parmi *lesquels Canovas, Casal, Paule* Marrot, Suzanne Fontan, Frey-Patifet et Placide Joliet. Dans le cadre du Club Armory, sur Park avenue, les tissus seront disposés d'une manière originale, dans des vitrines : les unes réservées aux exposants et les autres destinées à des présentations sur des thèmes de décoration textile.

JANY AUJAME.

(1) Après New-York, VIA participera à Montréal, du 10 au 13 novembre, à l'exposition « La maison française ».

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

« Le Marais au temps de Louis XIII », 15 h, place des Vosges, statue de Louis XIII, Mlle Colin.

« Le Marais des artisans », 15 h, devant l'église Saint-Nicolas-des-Champs, Mme Pennec.

« Collections Eiffel au Palais de Tokyo », 15 h, 13, avenue du Président-Wilson, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Aquarelle au XIXe siècle », 15 h, Musée du Louvre, Pavillon de Flore (Approche de l'art).

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 30, parvis côté préfecture (Arcus).

« Sainte-Chapelle et Conciergerie », 10 h 30, entrée Sainte-Chapelle, M. Bouchard.

« Le Palais de justice », 15 h, métro Cité, M. Czarny.

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« La place Dauphine », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Paris Autrefois).

« La Basilique Saint-Denis », 15 h, Portail principal.

« Passages et escaliers insolites », 15 h, métro Sentier, côté Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes à Montparnasse », 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul.

« Hôtels et jardins du Marais illuminés », 20 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Abbaye Saint-Martin-des-Champs », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3537

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					■
IV									
V			■			■			
VI		■							■
VII			■						
VIII				■					
IX			■						
X					■				
XI							■	■	■

HORIZONTALEMENT

I. Les fleurs du mâle. – II. Intervient pour découvrir la nature de nos agresseurs. – III. Va parfois en boîte mais reste le plus souvent à la maison. Couches de terrains. – IV. Faire des propositions malhonnêtes. – V. Gêne certaines démarches. Symbole chimique. Mine de sel. – VI. Ne sont pas toujours brillants au bac. – VII. Abréviation de dominicains. Plus homme d'intérieur qu'homme du monde. – VIII. Peut changer l'eau en pain. Autant c'est un plaisir de le tirer de l'eau, autant c'est une corvée de le tirer à terre – IX. Cité. Il peut être assommant. – X. Article de « presse ». A beaucoup fumé avec le Petit Caporal. – XI. Peut donc faire le plein sans avoir recours à la nourrice.

VERTICALEMENT

1. Auteurs de séries noires. – 2. Tient tête à tout le monde. Plus elle est grande, plus elle est cruelle. – 3. C'est vraiment peu de chose. Font partie du savoir. – 4. Préside à la réunion. Mit du « liquide » à la bouillote. On le bousille parfois. – 5. N'est pas français si l'on s'en réfère à Descartes. – 6. C'est du sérieux. Réunion hippique. – 7. Valet pour un roi de cœurs. – 8. Travailla en faisant « la Grève ». – 9. Personnel. Fait vibrer la peau. On peut le qualifier d'ignivome.

Solution du problème n° 3536

Horizontalement

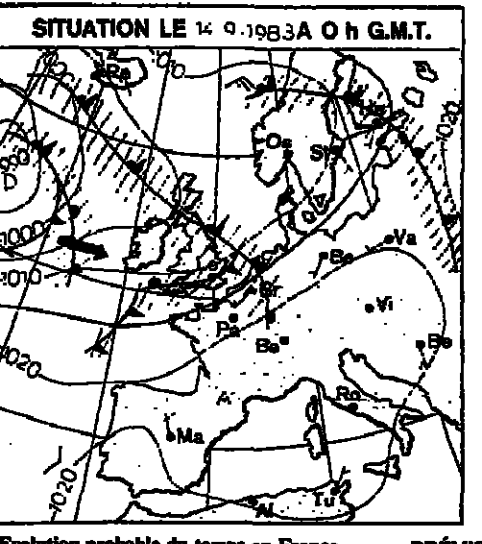
I. Rabattage. – II. Econome. – III. Niveler. – IV. Odieuse. – V. Vin. Mu. – VI. Atèle (singe-araignée). C.E.E. – VII. Te. Allant. – VIII. Célibat. – IX. Usures. Ce. – X. Rait. Sue. – XI. Crêpe. Et.

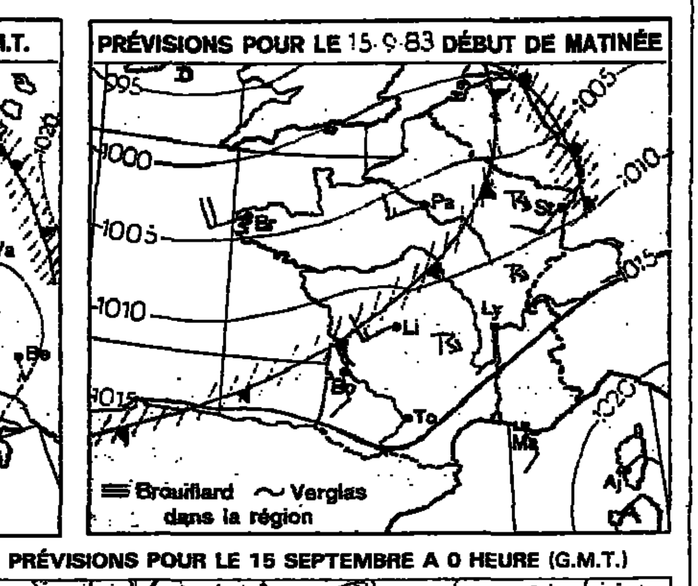
Verticalement

1. Rénovateur. – 2. Acidité. Sac. – 3. Bovine. Cuir. – 4. Anée. Laërte. – 5. Tolu. Elle. – 6. Tmèse. Lisse. – 7. Aère. Cab. – 8. Menacée. – 9. Etiquette.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 15 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 septembre à 0 heure et le jeudi 15 septembre à minuit.

A une dépression, dont le centre se déplace au voisinage du 57e parallèle, est associée une perturbation dont le front froid traversera une grande partie du pays jeudi, suivi d'une traîne active.

Jeudi, au passage de ce front, se produiront des pluies modérées sur la moitié nord-ouest, puis orageuses et localement fortes plus au sud. Elles s'étendront en fin de journée de la Méditerranée à l'est du Massif Central, Alpes et Alsace. Elles seront précédées d'un temps doux avec vent de sud-ouest à sud, fort en vallée du Rhône, des nuages bas au voisinage du golfe du Lion le matin. Derrière cette perturbation s'établira un temps variable avec des nuages souvent abondants qui donneront lieu à des averses. Celles-ci seront plus nombreuses sur la moitié nord. Le vent restera orienté au sud-ouest.

Les températures minimales seront de 13 à 15 degrés, localement 11 du Sud-Ouest au Centre. Les températures maximales atteindront 18 à 20 degrés près de la Manche, 22 à 26 ailleurs du Nord vers le Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 14 septembre 1983 à 8 heures, de 1016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 septembre ; le second le minimum de la nuit du 13 septembre au 14 septembre) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Bourges, 19 et 10 ; *Brest, 15 et 15 ; Caen, 16 et 15 ; Cher*bourg, 16 et 15 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 17 et 10 ; Grenoble, 21 et 9 ; Lille, 15 et 8 ; Lyon, 19 et 11 ; Marseille-Marignane, 23 et 13 ; Nancy, 16 et 13 ; Nantes, 19 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 16 et 14 ; Pau, 23 et 10 ; Perpignan, 23 et 13 ; Rennes, 18 et 15 ; Strasbourg, 16 et 13 ; Tours, 19 et 11 ; Toulouse, 23 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 16 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 15 et 11 ; Bruxelles, 15 et 13 ; Le Caire, 32 et 18 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 17 et 12 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 28 et 23 ; Genève, 19 et 10 ; Jérusalem, 26 et 13 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 16 et 15 ; Luxembourg, 13 et 10 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 15 et 7 ; Nairobi, 28 et 8 ; New-York, 20 et 17 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 17 et 11 ; Tozeur, 33 et 23 ; Tunis, 28 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 14 septembre :

DES DÉCRETS

● Relatif au domaine confié à la Société nationale des chemins de fer français

● Portant approbation du cahier des charges de la Société nationale des chemins de fer français.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à l'émission d'un emprunt de la caisse centrale des Banques populaires.

● Relatif aux prix et tarifs des remontées mécaniques.

EN BREF

ANIMAUX

ADOPTER UN CHIEN OU UN CHAT. – La société protectrice des animaux (S.P.A.) organise, les 17 et 18 septembre, un week-end portes ouvertes au refuge Grammont. Pour adopter un animal il faut être majeur, apporter un justificatif de domicile et se munir de 250 F pour un chat et 300 F pour un chien.

★ **Refuge Grammont, 30, avenue du Pont-de-Saint-Denis, 92230 Gennevilliers, de 9 h 30 à 17 h 30.**

FÊTES

SAPEURS-POMPIERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. – Un son et lumière historique, avec manœuvres de sauvetage et feux d'artifice, aura lieu vendredi 16 septembre, à 21 heures, sur l'esplanade de la Défense, à Paris. Cette fête *de nuit mettra en scène, pour la* première fois – des origines à nos jours, – tous les éléments, humains et matériels, composant la vie de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

FORMATION

L'ENFANT MON MÉTIER. – La revue *l'Enfant d'abord* organise des entretiens sur le thème « l'enfant *mon métier* » : jeudi 15 septembre, les nouvelles missions de la protection maternelle et infantile *(circulaire du 16 mars 1983)* ; mercredi 28 octobre, « l'école maternelle à vingt-quatre mois : attention, fragile ! » ; jeudi 17 novembre : l'intégration des jeunes handicapés en milieu scolaire (circulaire des 29 janvier 1982 et 1983) ; vendredi 9 décembre : la formation des assistantes maternelles. Ces entretiens auront lieu au Palais des congrès de Paris, de 14 heures à 18 heures.

★ *L'Enfant d'abord*, 70, galerie Vivienne, 75002 Paris. Tél. 260-93-24.

LOISIRS

CROISIÈRES SUR LA SEINE. – Un bateau-promenade, le *Val-de-Marne*, a jeté l'ancre au Perreux (Val-de-Marne) jusqu'au 19 septembre devant le Centre culturel, quai de l'Argonne. Il propose trois types de « croisière » sur la Marne : la « simple » (une heure, 30 francs adultes ; 15 francs enfants) ; la « bords de Marne » (deux heures, 60 francs *adultes ; 30 francs enfants)* ; la « guinguette » (trois heures et demie, 220 francs, repas et animation compris). Horaires à l'embarcadère.

TRANSPORTS

Les horaires d'hiver de la S.N.C.F.

SOUS LE SIGNE DE LA VITESSE

Lyon à 2 heures de Paris, Genève à 3 heures 30, Marseille à 4 heures 53, Montpellier à 4 heures 48 : grâce à l'ouverture totale de la ligne ferroviaire à grande vitesse Paris-Lyon, la plupart des relations entre la capitale, la région Rhône-Alpes et le Sud-Est vont se trouver sensiblement accélérées, à compter du 25 septembre prochain, date de l'entrée en vigueur des horaires d'hiver de la S.N.C.F. Les gains de temps de parcours atteindront en moyenne quarante minutes par rapport à l'horaire d'été, et près de deux heures sur l'horaire d'été 1981.

Cette innovation sera la plus spectaculaire du nouveau service de la S.N.C.F., mais pas la seule. Ainsi, l'électrification de la section Le Mans-Nantes mettra cette dernière ville à 3 heures 3 de Paris sur les plus rapides des neuf relations quotidiennes entre les deux villes. Un nouveau train circulant à 200 kilomètres-heure sera mis en service entre Limoges et Paris, et une liaison Paris-Tarbes et retour sera accélérée.

Le programme d'hiver sera marqué par un développement de l'offre de fin de semaine et de vacances. Des relations seront en particulier créées les vendredis et les lundis sur la plupart des réseaux. Des liaisons spéciales par T.G.V. renforceront la desserte de base vers les Alpes et le Briançonnais pendant la saison d'hiver. La relation entre la capitale et l'Auvergne sera améliorée, de même que celles entre le Nord et l'Est d'une part, les Alpes d'autre part. Enfin, de nouveaux services trains-autos accompagnées seront créés : Lorraine-Méditerranée, Bretagne-Lyon, Lille-Lyon, Calais-Nice, Toulouse-Nice, Paris-Brive, Paris-Marseille. Certaines transversales seront renforcées : Lyon-Nancy, Lyon-Metz, Lyon-Reims, Lyon-Dijon, Dijon-Nevers-Saincaize.

SCRABBLE

CHAMPIONNAT DE FRANCE. – Michel Duguet a remporté le championnat de France à Thionville, dimanche 11 septembre, en gagnant les quatre manches à 100 %. 2. Hannuna Michel Duguet compose les anacroisés du *Monde*, en collaboration avec M. Charlemagne.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm col. T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

250.000 et + — **Région de NICE**

INFORMATICIEN

formation grandes écoles (Centrale, Mines, Supelec...)

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE (2 400 personnes)

Nos domaines sont largement diversifiés.

DE L'ASSURANCE COLLECTIVE AU TOURISME SOCIAL.

Nous utilisons pour notre gestion des methodes et des outils informatiques particulierement développes ordinateur IBM 3081, 3033, réseau de plus de 600 terminaux.

Nous recherchons **un ingénieur** connaissant OS. MVS et si possible IMS, ayant assure la responsabilite d'une equipe systeme et désireux d'accroitre immédiatement ses responsabilites. Nous lui offrons le poste de

CHEF DU DEPARTEMENT PRODUCTION

de notre Direction du traitement de l'information

Dans ce cadre, il devra superviser les fonctions
- systeme (système d'exploitation, réseau de telegestion, choix des materiels, étude et developpement des methodes et des logiciels),
- exploitation
- preparation,
- courrier et saisie

Importantes possibilites d'evolution tant en responsabilités qu'en rémunération.

Les candidats de la region parisienne seront reçus à Paris.

Adresser C.V. et photo sous réf 9019 à
VALENS CONSEIL - BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02

230.000 et + — **Région de NICE**

CHEF DE DEPARTEMENT COMPTABLE

formation grandes écoles (HEC, Sup de Co, etc)

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE (2 400 personnes)

Nos domaines sont largement diversifiés

DE L'ASSURANCE COLLECTIVE AU TOURISME SOCIAL.

Grâce à des techniques avancees de traitement de l'information, nous avons acquis une position préeminente en matière de résultat de gestion et de qualite de services

Nous recherchons pour notre Centre Technique National à **CAGNES SUR MER un cadre comptable** desireux d'accroitre immediatement ses responsabilités. Il assurera sous l'autorite du Directeur de l'Administration Generale, la responsabilité du département comptabilité générale.

Dans ce cadre il supervisera notamment la révision comptable, les liaisons avec les differents établissements sur le plan comptable et budgetaire, le développement et la maintenance de la banque comptable, l'établissement des bilans et comptes.

Nos applications comptables sont traitées en temps réel - configuration informatique comprenant un 3081 et un 3033 IBM ainsi que 600 terminaux repartis sur toute la France

Importantes possibilités d'évolution tant en responsabilites qu'en rémunération

Les candidats de la région parisienne seront reçus à Paris.

Adresser C.V. et photo sous réf. 9018 à
VALENS CONSEIL BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02

EGOR MIDI-PYRENEES

CONSULTANT

Toulouse

Notre Groupe est l'un des principaux Cabinets français de Conseil en *Recherche et Sélection* de Cadres.

Notre développement permanent s'effectue par des implantations structurées en petites équipes autonomes bénéficiant de l'ensemble des moyens du Groupe.

Nos implantations sont aussi bien internationales : Madrid, Dusseldorf, etc... que nationales : Lyon, Nantes, Toulouse.

Alain Zeller qui anime la structure de Toulouse souhaite s'adjoindre un *nouveau collaborateur attiré par notre développement et par notre métier de* conseil.

Agé d'une trentaine d'années et de formation supérieure : *grande école de* commerce ou d'ingénieur, universitaire..., il justifie d'une expérience commerciale confirmée. La connaissance du tissu industriel de la région Midi-Pyrénées est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération *actuelle sous réf.* M/EG/EMIP à :

EGOR MIDI-PYRENEES
«Le Sully» 1 place Occitane 31072 Toulouse Cédex

media system



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID

CETIM

Le centre technique des industries mécaniques

chargé de promouvoir le progrès des techniques dans ces industries recrute

pour le NORD PAS-de-CALAIS

DELEGUE REGIONAL

INGENIEUR MECANICIEN DIPLOME

Basé à DOUAI, vous développerez dans cette région :
- des relations d'aide technique avec les entreprises de la mécanique
- des contacts de collaboration avec les instances régionales et centres locaux de recherche *et d'enseignement.*

Ce poste exige une solide expérience de plusieurs années en bureau d'études et/ou fabrication dans des entreprises de construction mécanique à des postes de responsabilité.

Il requiert par ailleurs des qualités de contact humain et une grande facilité d'adaptation à des problèmes techniques très variés et très enrichissants.

Merci d'adresser votre candidature, CV détaillé, photo et prétentions au CETIM
au Service du Personnel - BP 67
60304 SENLIS CEDEX.

Société du Canal de Provence recherche

1 CONCEPTEUR EN INFORMATIQUE

Grande Ecole ou MIAGE pour prendre en charge le développement d'application depuis la conception jusqu'au lancement. Expér. en organisation et en système intégrant télétraitement et bases de données. Ecrire avec photo, prétentions, C.V. précisant référ. morales et si inscrit ANPE ou primo-demandeur d'emploi, Société Canal de Provence, B.P. 100, 13603 Aix-en-Provence Cedex.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

recherche pour OUEST DE LA FRANCE

UN CHARGÉ D'ÉTUDES CONFIRMÉ

Dans le domaine des études d'impact sur l'environnement.

Ecrire sous le nº T 042.087 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME PUBLIC
Service de Commerce Extérieur recherche

Assistante traductrice trilingue

Intégrée dans un service qui traite d'un ensemble de *questions relatives au* commerce international, il lui sera confié progressivement la responsabilité de l'ensemble du personnel de secrétariat et de traduction.

Notre candidate devra justifier d'études supérieures de langues et s'exprimer parfaitement en anglais et allemand. Elle pratiquera la sténo et la dactylo française. Elle aura une expérience d'au moins deux ans dans un service d'exportation public ou privé. Résidence Agen ou proche.

Adresser votre candidature sous réf.020 A

nicole maury conseil

1 place Wilson, 31000 Toulouse qui vous assure une totale discrétion.

OFFRES D'EMPLOIS

DIRECTION FINANCIERE

Razel, vous connaissez ?

Nous sommes une importante entreprise de Travaux Publics et de Génie Civil. Notre siège social se trouve au sud-ouest de la région parisienne. Nous réalisons un Chiffre d'Affaires de 1,5 milliard de Francs H.T., dont plus de 50 % à l'export.

Malgré la crise économique, nous poursuivons une forte *expansion à l'étranger, et notre direc*tion financière est activement associée à cette croissance.

Aujourd'hui, notre actuel Directeur Financier devant accéder à d'autres responsabilités au sein du groupe, nous recherchons pour le relayer un

FUTUR DIRECTEUR

qui se verra confier immédiatement
- la négociation de financements export.
- *l'établissement des prévisions financières,*
- la supervision de la trésorerie, des crédits, du montage et de la gestion de toutes les opérations financières.

Vous avez déjà une dizaine d'années d'expérience, acquise en partie dans la banque et dans les secteurs BTP ou équipements industriels *lourds.* Vous disposez d'une formation Grande Ecole, et vous pratiquez couramment l'anglais. *Alors venez participer à notre développement* au sein d'une équipe soudée et performante, nous avons de quoi satisfaire vos légitimes ambitions.

Pour pouvoir *nous rencontrer* rapidement, envoyez *votre CV* détaillé à

RAZEL

Discrétion assurée.

GROUPE FRANÇAIS recherche un

JEUNE FINANCIER DEBUTANT

Diplômé Ecole de Commerce ou I.U.T. Gestion, il (elle) sera *rattaché (e)* à la Direction Financière de la Holding.

Au sein de la Direction Financière, il (elle) sera chargé (e) :
- du suivi de la trésorerie de la Holding,
- de la consolidation des données financières,
- de la préparation des dossiers de financement.

Bonne connaissance de la langue anglaise et notions d'allemand appréciées.
Lieu de travail proche de La Défense.

Merci d'adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous réf. 493 à
Curriculum
26, Rue du 4 Septembre 75002 - PARIS
Qui garantit toute discrétion.

Organisme de promotion des P.M.I. de Saint-Étienne recherche, pour compléter son équipe pluridisciplinaire :

CONSEILLER EN INFORMATIQUE

Ce poste conviendrait à candidat :
- Environ 35 ans ;
- *Ingénieur + formation de gestion* (I.C.G., I.A.E....) ou Ecole supérieure de commerce ;
- *Possédant expérience de 3 ans minimum du conseil* pour l'introduction de l'informatique dans des *entreprises industrielles.*

Adr. C.V. et prét. à **Service Psychologie des Entreprises** 58, rue Vaillant-Couturier, 42000 Saint-Étienne.

Collège Cévenol
43400 Chambon-sur-Lignon.
Tél. (71) 59-72-52
recherche urgent
Professeur Français maîtrise.

Le Centre Interuniversitaire de Calcul de Grenoble équipé d'un Bull 68 DPS 3 (système Multics)

cherche

1 INGÉNIEUR SYSTÈME

Ayant plusieurs années *d'expérience dans l'exploitation* d'ordinateurs et des connaissances dans le domaine des télécommunications.

CHROMATOFIELD

Fabricant français de chromatographes liquides, lauréat du concours national de création d'entreprises, recrute :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

FUTUR

DIRECTEUR COMMERCIAL

Pour réussir ce challenge, les candidats devront impérativement posséder :
- *Un tempérament de pionnier.*
- Une expérience réussie de la vente d'analyseurs de laboratoire.
- Une formation de chimiste ou de biochimiste complétée par la pratique de la C.L.H.P.
- Une réelle pratique de l'anglais.

S'il fait ses preuves sur le terrain, le *candidat retenu se verra* confier la direction commerciale de Chromatofield et coordonnera l'action des ingénieurs commerciaux actuellement en *poste* (export Paris/Rhône-Alpes/Sud-Est).

La nature du poste implique :
- Des déplacements fréquents.
- De *résider* dans la région Aix/Martigues/Marseille.

Adr. C.V., photo et prétent. à :
MICHEL CONAC
CHROMATOFIELD
Z.I. LA VALAMPE
13220 Châteauneuf-les-Martigues

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

CHEF DU SERVICE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES ET DE LEUR EXPLOITATION SECTION DE L'INFORMATIQUE

L'Agence internationale de l'énergie atomique recherche
UN RESPONSABLE
pour son service des systèmes informatiques et de leur exploitation, à la section de l'informatique.

Qualifications requises : diplôme universitaire en informatique ou dans un domaine connexe, ou équivalent, et au moins 15 ans d'expérience, soit de la programmation, soit de l'exploitation de systèmes informatiques, avec une connaissance pratique de l'autre domaine ; connaissance des techniques modernes de programmation et des compilateurs de langage, de la transmission des données, des systèmes de gestion des bases de données, de la bureautique et des ordinateurs de bureau. Aptitude à assurer la direction administrative d'un grand centre informatique IBM.

Contrat initial de deux ans ; traitement annuel d'environ 46.000 à 50.000 dollars, exonéré d'impôts, selon expérience et *qualification.* Indemnités supplémentaires pour personnes à charge. Remboursement des frais de voyage et de déménagement. *Six semaines de congé par an.*

Envoyer un c.v., avec indication de nationalité et référence à l'avis de vacance de poste nº 59/83, *à la Division du Personnel,* Agence internationale de l'énergie atomique, *B.P.100, A-1400 Vienne (Autriche).*

AUTOMATISME & CONTROLE
SIBEL haute-savoie

Notre société (C.A. : 160 MF - 700 personnes) est filiale d'un important groupe régional français.

Nous sommes spécialisés dans la conception et la fabrication de composants d'automatismes électromécaniques et électroniques pour applications domestiques. Nous recherchons notre

DIRECTEUR FINANCIER

Rattaché au directeur général, il aura pour mission :
- d'élaborer et animer le système d'informations de gestion de la société.
- d'établir les budgets et exploiter les résultats dans un esprit de contrôle de gestion.
- d'assurer les relations financières avec la maison-mère et avec les banques.
- d'animer les services gestion, comptabilité, trésorerie, crédit clients-fournisseurs.
- de participer activement à la mise en place d'un nouveau système informatique.

Le candidat retenu, âgé de 32 ans environ, aura une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC + DECS) et une expérience significative du contrôle de gestion et de l'informatique.

Rémunération motivante.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. SL 8360 à SIBEL, Secrétariat Général, B.P. 43, 74301 CLUSES CEDEX

Imprimerie labeur typo-offset 20 personnes région *Bourgogne,* recherche
CADRE TECHNIQUE
pour organisation et suivi de fabrication.
Adresser C.V. à Média Conseil, *référence 818, 7, bd Kir,* 21000 DIJON, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE recherche une

Assistante juridique

pour son service Titres

Ce poste conviendrait à une candidate possédant une capacité en droit et une expérience de plusieurs années dans le domaine du droit des sociétés et du secrétariat de direction.

Poste : Paris La Défense.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae (photo exigée) sous **référence 3.720 M à PUBLIPANEL** *20 rue Richer 75441* Paris Cedex 09, qui transmettra.

ATTACHÉ COMMERCIAL

domicilié région lyonnaise

Fabricant ROBINETTERIE INDUSTRIELLE dans le Rhône, bien implanté sur ses marchés
- pour visite clientèle existante et prospects (grossistes, spécialistes, constructeurs, administrations) avec pour objectif, le développement du C.A. ;
- sur un secteur couvrant notamment : Alsace, Bourgogne, Région Rhône-Alpes, Littoral méditerranéen ;
- formation assurée mais expérience de vente avec connaissances techniques nécessaires ;
- forfait journalier hôtel-restaurant, éventuellement *voiture fournie.*

Ecrire avec C.V. et photo à HAVAS Annonces, 5345, 81, rue République, 69002 LYON.

SOCIÉTÉ TAILLE HUMAINE LEADER SUR SON MARCHÉ PÉTROCHIMIE RÉGION HAUTE-NORMANDIE recherche

UN JEUNE ING. ÉLECTRICIEN ÉLECTRONICIEN

- Formation gde école ou université.
- Expérience industrielle souhaitée.
- Bonne maîtrise de la langue anglaise.

Le candidat retenu possède *une spécialisation* en contrôle régulation (analogique et numérique) et une bonne connaissance des automates *programmables* et des ensembles électriques et électroniques.

Adresser C.V., photo et *prétentions* sous nº T42038 M
RÉGIE-PRESSE,
85 *bis,* r. Réaumur,
75002 PARIS.

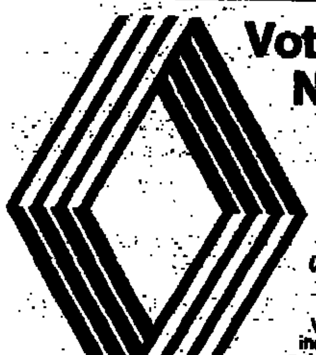
P.M.E. - PARIS-EST
Fabricant et importateur de materiel
AUDIO PROFESSIONNEL HAUT NIVEAU
recherche

DIRECTEUR ADJOINT

pour restructurer et développer
SERVICE COMMERCIAL
Formation supérieure - Esprit d'initiative.
Expérience confirmée - Références sérieuses.

Adr. C.V. et photo, s/réf. 3429, à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Votre avenir
Notre compétitivité

INGENIEURS DE FABRICATION

(X, Mines, Ponts, Centrale, E.N.S.A.M., SUP AERO, E.S.E. E.S.P.C.I., E.N.S.T.A., E.N.S.T., E.N.S.I....) Débutants

Vous voulez participer aux mutations industrielles induites par les nouvelles technologies: robotique, automatique, informatique... Vous ne concevez pas votre carrière sans responsabilités d'animation.
Nous vous proposons de vous joindre à nos équipes de fabrication dans un de nos centres de production.

Adressez votre candidature à :
REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT
Direction Centrale du Personnel et des Relations Sociales Ingénieurs et Cadres.
8-10 avenue Emile Zola
92109 Boulogne-Billancourt.

RENAULT

VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE
FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS

Nous sommes une Société Parisienne de Conseils en Informatique et recherchons de JEUNES COLLABORATEURS ayant plusieurs années d'études supérieures, dégagés des obligations militaires et libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec CV détaillé + photo sous réf 76806/C CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Votre avenir
Notre compétitivité

INGENIEURS METHODES

(X, Mines, Ponts, Centrale, E.N.S.A.M., SUP AERO, E.S.P.C.I., E.S.E., E.N.S.T.A., E.N.S.T., E.N.S.I. ...) Débutants

Vous avez mesuré l'importance de la mise en oeuvre des technologies de pointe dans la fabrication.
Spécialisé en robotique, automatique, informatique, électronique, métallurgie, vous êtes motivé par un travail qui exigera sens des relations humaines et faculté d'adaptation.
Nous vous proposons de vous joindre à l'une de nos équipes de développement des méthodes de production.

Adressez votre candidature à :
REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT
Direction Centrale du Personnel et des *Relations Sociales Ingénieurs et Cadres.*
8-10 avenue Emile Zola
92109 Boulogne-Billancourt.

RENAULT

---

chef comptable

HF

L'une des marques françaises les plus connues de VÊTEMENTS de SPORTS et de LOISIRS, en expansion rapide, recherche son CHEF COMPTABLE.

Il sera chargé de la comptabilité générale et analytique — tenue sur IBM 34 — de l'établissement des bilans, et de la totalité des déclarations fiscales et sociales, ainsi que de la gestion de la TRÉSORERIE FRANCS et DEVISES de la Société. En outre, il aura la responsabilité administrative du Personnel. Le service comprend 7 personnes.

Ce poste conviendrait à un CHEF COMPTABLE expérimenté ayant eu des responsabilités identiques, soit dans une société de prestations de services, soit dans une société industrielle ou commerciale. (PARIS, place Vendôme.)

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2727 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Professionnels du produit financier, du travail temporaire...
Une opportunité dans le conseil.

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL *HF*

Nous sommes un Cabinet de Conseil en recrutement spécialisé dans la recherche et la sélection des cadres du middle management.
«Autonomes mais pas seuls», nous sommes intégrés à un grand groupe de Conseil Français. Le développement de notre activité nous conduit à rechercher un commercial confirmé pour la région parisienne.
Il a pour mission de commercialiser notre savoir-faire dans le domaine du conseil en ressources humaines auprès d'une clientèle d'entreprises importantes. Parallèlement, il conduit des actions destinées à accroître notre notoriété auprès des cadres décideurs.
Il bénéficie en échange d'une formation à nos techniques et du soutien d'une équipe jeune et performante. Progressivement, son acquis peut lui permettre d'intervenir dans la réalisation de missions de sélection de candidats.
Trois ans minimum d'expérience professionnelle confirment sa formation supérieure. Il a surtout une bonne maîtrise de la vente de services aux entreprises acquise dans le conseil, le travail temporaire, l'assistance, la bureautique, etc.
Avant de nous rencontrer, nous vous remercions d'envoyer lettre de motivation, dossier de candidature et photo sous référence M 8214 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

recherche

pour son **SERVICE ENGAGEMENTS**
«Petites et Moyennes Entreprises»

GRADE Classe V ou VI

- 30 ans minimum
- Formation supérieure
- 5 ans d'expérience minimum de crédit au PME, acquise dans un poste similaire et/ou en exploitation
- Désireux d'évoluer ultérieurement vers l'exploitation.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à BANQUE N.S.M.
Section Recrutement - B.P. 466.08 - 75366 PARIS CEDEX 08

Importante société d'implantation nationale et internationale (siège social banlieue sud de Paris) recherche pour sa Direction Générale

TRADUCTRICE ANGLAIS-FRANÇAIS

Maîtrisant parfaitement les 2 langues, familiarisée avec le droit américain et sachant taper à la machine, si possible.
POSTE A MI-TEMPS

Appeler d'urgence pour rendez-vous le 938-79-86 poste 314.

Ecole privée hors contrat ESSONNE - recherche

PROF. ALLEMAND

Tél. au 494-84-99.

Cabinet expertise comptable Neuilly-sur-Seine recherche

2 RÉVISEURS

Diplômés grande école ou équivalent.
2 ans expérience minimum de préférence en cabinet.
Audit. poste à pourvoir oct. 83.

Env. C.V. et prétentions à :
VINCENT GAYET et Associés
BP 69. 92204 Neuilly-s/Seine

URGENT

VILLE DE CHEVILLY-LARUE (Val-de-Marne) RECRUTE

UN ATTACHÉ COMMUNAL

par voie de mutation ou figurant sur la liste d'aptitude, chargé de la coordination des services culturels.

Adresser candidature et C.V. à:
Monsieur le Maire de CHEVILLY-LARUE (94550).

Établissement financier Spécialisé dans le crédit immobilier. recherche pour Paris

UN JEUNE INSPECTEUR CCIAL

de formation supérieure

Il secondera le Directeur de l'agence dans le suivi et le développement de la clientèle. Montage des dossiers. Une expérience similaire de 2 à 5 ans serait appréciée.
position cadre.

Env. lettre manuscrite + c.v. + photo sous le n° T 042.053 M,
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

URGENT. AVIS DE CONCOURS I.N.R.A. Bioclimatologie (Versailles). Poste INGÉNIEUR *3e cycle ou grande école :* mesures physiques, électronique, informatique. Téléphoner secrétariat: 021-74-22, poste 325.

Association deux F.J.T. recherche adjoint de direction diplômés D.E.F.A., C.A.P.A.S.E. ou équivalent, coordination générale des activités sociales et culturelles de l'Association. Adresser lettre de candidature manuscrite + C.V. + photo à A.F.R.A., 128, rue de Saint-André, 85000 *LA ROCHE-SUR-YON.*

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT *recrute*

UN TECHNICIEN

NIVEAU B.T.S. ou I.U.T.

ayant quelques années d'expérience pour mesures et expérimentations dans le domaine de la thermique des bâtiments : connaissances en dessin industriel et informatique souhaitées.

Adresser C.V., prétentions à C.S.T.B., service TEA 2
84, avenue Jean-Jaurès
CHAMPS-SUR-MARNE 77421
MARNE-LA-VALLÉE
Cedex 02.

---

crédit foncier de france

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE
organisera à PARIS
le lundi 24 et le mardi 25 octobre 1983

UN CONCOURS

pour le recrutement

d'ATTACHÉS

option juridique

Ce concours, ouvert aux candidats masculins et féminins, de nationalité française ou de celle d'un autre Etat membre de la Communauté économique européenne, âgés de plus de 20 ans et de moins de 32 ans au 1er janvier 1983, est accessible notamment aux :

- titulaires d'une **MAITRISE** ou d'une **LICENCE** en droit,
- **NOTAIRES,**
- **CLERCS DE NOTAIRES** justifiant d'une ancienneté professionnelle de 5 ans au moins et de la possession du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de la capacité en droit.

Sous réserve que les candidats obtiennent au moins la moyenne de 12 à la fin des deux séries d'épreuves (écrites et orales), le nombre des places offertes au concours est fixé à **12 postes.**

Les candidats admis au concours seront appelés à être affectés, selon les vacances de postes, dans un des Services de la Société à **PARIS** ou en **PROVINCE,** où ils devront exercer des fonctions exigeant des connaissances approfondies dans le domaine juridique.

La liste des inscriptions sera close sans préavis et au plus tard le 23 septembre 1983.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER DE FRANCE, Service du Personnel - Bureau «Information-Concours», 19, rue des Capucines - PARIS 1er - B.P. 65 - 75050 PARIS CEDEX 01 (Téléphone : 244.80.66 - 244.80.67).

◆ INFORMATIQUE ◆

la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.
Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses.
Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, *le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....*

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

Votre avenir
Notre compétitivité

H.E.C., E.S.S.E.C., SUP DE CO,... débutants

VENDRE

Est le premier défi que nous vous proposons de relever pour devenir nos responsables commerciaux France et Export au sein de la branche automobile.
Passionné par ce produit, vous souhaitez une carrière qui n'exclue pas la mobilité.

Adressez votre candidature à :
REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT
Direction Centrale du Personnel et des Relations Sociales Ingénieurs et Cadres.
8-10 avenue Emile Zola
92109 Boulogne-Billancourt.

RENAULT

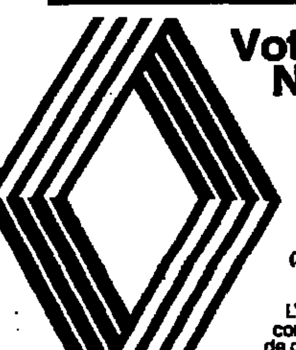
Un important groupe en plein développement recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Ce poste conviendrait à un candidat :
- diplômé HEC, Sup de CO ou ESSEC option Finance/Comptabilité + diplôme d'expert-comptable.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 9 674 à PLAIN CHAMPS 37, rue Froidevaux 75014 PARIS qui transmettra.

Plain Champs



Votre avenir
Notre compétitivité

INGENIEURS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(X, Mines, Ponts, Centrale, E.N.S.A.M., SUP AERO, E.S.E., E.S.P.C.I., E.N.S.T.A., E.N.S.T, E.N.S.I....) Débutants

L'évolution du produit automobile, des méthodes de conception et d'essais, vous ouvre un champ d'action et de créativité particulièrement stimulant. Les techniques de pointe : électronique, automatique, C.A.O., télécommunications, calcul scientifique, informatique..., vous passionnent.
Nous vous proposons de vous joindre à l'une de nos équipes d'études ou d'essais.

Adressez votre candidature à :
REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT
Direction Centrale du Personnel et des *Relations Sociales Ingénieurs et Cadres.*
8-10 avenue Emile Zola
92109 Boulogne-Billancourt.

RENAULT

media system

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
RECHERCHE POUR UNE DE SES UNITES D'ETUDES
EN REGION PARISIENNE

INGENIEUR CHEF DE SERVICE METHODES ET MESURES NOUVELLES

Avec une équipe d'ingénieurs et techniciens d'essais, il sera chargé :
- d'apporter son concours à la définition de l'instrumentation des machines,
- de coordonner les opérations de validation des sondes et dispositifs de mesures,
- de définir les adaptations des matériels de mesure,
- de rendre opérationnels les systèmes complexes de mesures acquis par la Société.

Le candidat retenu, outre qu'il devra être diplômé d'une école d'ingénieurs, présentera des compétences en opto-électronique avec une pratique courante de l'anglais.

Evolution de carrière assurée avec l'aide d'un service central de gestion des cadres vers les unités du Groupe.

Merci d'adresser lettre + C.V. sous référence 78392 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Vous aspirez au métier de CONSULTANT en ORGANISATION-MANAGEMENT-DEVELOPPEMENT

...sans avoir pu encore véritablement l'exercer. Sensibilisé aux problèmes d'entreprise par une courte mais intense immersion dans la vie industrielle, vous vous sentez taillé - tête bien faite et contact aisé - pour assurer, avec l'appui de plus expérimentés, des missions d'études et de conseil en grandes entreprises. De formation Grande Ecole, enrichie si possible de compléments sérieux (tels que : comptabilité, informatique, bureautique), vous recherchez une équipe de haut niveau, où la qualité du travail est de rigueur, où la confiance réciproque va de soi, et à laquelle vous pourrez vous intégrer durablement.

Les missions que nous confions s'accompagnent d'une formation appropriée, et nous avons le souci de votre développement personnel et professionnel. Notre base est à Paris. Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier, qui sera traité confidentiellement, sous référence 5039 à Axial, 27 rue Taitbout, 75009 Paris.

---

groupe d-p-industries

n° 1 français de la communication industrielle

recrute pour renforcer ses équipes

- **2 chefs de publicité confirmés** — *trois ans de pratique dans l'industrie référence concrète marketing, vente ou publicité*
- **1 technicien de fabrication** — *minimum trois ans d'expérience*
- **1 assistant(e) de création**

Pour l'ensemble de ces postes : anglais indispensable - volonté d'évolution professionnelle

Adresser CV - lettre manuscrite, photo récente, rémunération actuelle à notre conseil : CEPI - département recrutement 9, rue Thérèse - 75001 Paris

---

LABORATOIRE AHS/FRANCE
recherche

déclarant en douane

Rattaché au RESPONSABLE DES ACHATS, il sera responsable de l'administration liée à l'import et à l'export de nos produits.

Son expérience réussie (et prouvée) de 5 à 8 ans comme déclarant en douanes dans une entreprise ou chez un transitaire, lui permettra :
— de prendre en charge les importations du départ chez les fournisseurs, à l'arrivée en stock après dédouanement (env. 80 dossiers/mois, toutes provenances)
— de développer une zone de stockage sous douane dans les locaux de notre entreprise.
— d'automatiser l'ensemble du traitement administratif en liaison avec les systèmes informatiques existants.

Nous souhaitons rencontrer un réel praticien, capable de s'exprimer en anglais.

L'ambition de développer un système nouveau, un salaire compétitif et d'excellentes perspectives de carrière, doivent motiver un candidat de valeur.

Merci d'adresser C.V., photo et souhaits de rémunération à la Direction du Personnel LABORATOIRE AHS/FRANCE - B.P. 716 95004 CERGY PONTOISE CEDEX. Discrétion totale assurée.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL QUARTIER OPÉRA
recherche
Pour diriger son service comptable : un (e)

TITULAIRE DECS

4 à 5 ans d'expérience chef de service ou clientèle.
140.000 F annuels. Avantages sociaux.
Écrire sous n° T 042.093 M à : RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Etablissement bancaire à Paris recherche

Un jeune spécialiste crédits documentaires

IMPORT/EXPORT

Ayant une bonne expérience des techniques bancaires et de la réglementation des changes liée à ces opérations (5 ans de pratique minimum).
Possibilités d'évolution dans les différentes sections proposées.
Bonne connaissance de l'anglais exigée.
Adressez lettre manuscrite, CV sous réf. SCD à
RECOR SERVICES RECRUTEMENT 37 rue d'Amsterdam - 75008 Paris

S.S.C. en INFORMATIQUE (Paris)

en vue de développer son C.A. auprès de nouveaux clients recherche

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

— Ayant acquis une solide expérience dans la vente de logiciels et la délégation d'ingénieurs.
— Rémunération fonction des introductions initiales et des perspectives de projection.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 4017 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

---

80 km à l'Ouest de Paris
Association interentreprise recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL

temps complet (169 h), titulaire C.E.S. Entreprises diversifiées.
Adresser c.v. et prétentions sous réf. 76.865 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra. Réponses et discrétion assurées.

PRÉVENTION & SÉCURITÉ
Société de Services du groupe ACDS
sélectionne pour la région parisienne

5 DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

ayant références Ventes et Prestations.
Fixe + Commissions + Bonus. Remboursement frais - Avantages complémentaires.
Prendre R.V. Direction du Personnel 371-12-12. Se munir C.V. + photo.

HOPITAL TROUSSEAU

26, av. Netter 75012 PARIS recrute pour service

PEDIATRIE

INFIRMIERS (ES) DE nationalité française
Tél. pr R.-V. 346-13-90, p. 37-30.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
Pour sa station de recherche de MARNE-LA-VALLÉE recrute

UN TECHNICIEN (NE) D.U.T. ou ÉQUIVALENT

Poste convenant à un (e) jeune ayant une formation de base en mesure physique, génie chimique ou similaire et possédant en outre des connaissances en biologie-microbiologie.

MISSION : assurer la maintenance et le suivi d'expérimentations en assainissement autonome et effectuer des essais et contrôles sur matériel d'assainissement entraînant des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Adr. C.V., photo et prétent. à C.S.T.B., à l'attention de M. COCHET, 84, av. J.-Jaurès CHAMPS-SUR-MARNE 77421 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 02.

---

formation professionnelle

Comptabilité informatisée
PROGRAMMEUR
agréé C.P.E. 336-43-33 PARIS-13e.

travail à domicile

Frappe rapide de vos textes et cassettes sur IBM (Franc. Angl.). Tél. 750-95-00 et 526-12-62.

propositions diverses

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR cherche en sous-traitance ts plans d'exécution, maquette graphisme, décors de façade. Téléphone : 628-84-86.

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (L.M.) B.P. 29109 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 40209 PARIS.

capitaux propositions commerciales

EFITRA recherche **AGENT EXCLUSIF** POUR SON DÉPARTEMENT **PRÊTS PERSONNELS**
FORMATION BANCAIRE SOUHAITÉE
Env. C.V., 30, rue de Gramont, 75002 PARIS.

représentation offres

NOUS CHERCHONS :

UN REPRÉSENTANT STATUTAIRE

Nous sommes une entreprise de l'industrie d'automobile avec siège dans la République fédérale d'Allemagne. Étant un premier fournisseur dans le domaine d'usinage de tôles, de la production de groupes de montage pour la chaîne nous cherchons une représentation bien introduite pour la vente de nos produits dans l'industrie d'automobile française.

Veuillez bien envoyer votre demande en langue allemande sous n° 271.676 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ONCES CLASSEES - OFFRES D'EMPLOI - ANNON

Le Monde consacre 3 suppléments "Informatique" lors du Sicob :

Mercredi 21 Septembre : La Filière Electronique deux ans après
Vendredi 23 Septembre : Problèmes Horizontaux de l'Informatique
Mercredi 28 Septembre : Le phénomène de la micro-informatique.

Pour les réservations d'emplacements tous formats (2 col et +) à la suite du cahier rédactionnel, merci de contacter votre agence de publicité.

régie presse Le Monde

Service des Annonces classées
DIR. J. DEGAVE
CHEF DE PUB. D. LE DREN
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél. : 233.44.21 et 296.15.01

secrétaires

STÉ AMÉRICAINE DE COMMUNICATIONS (8e Arrdt) RECHERCHE

DYNAMIQUE SECRÉTAIRE DACTYLO

- Trilingue, Français, Anglais, Allemand.
- Bonne présentation.

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions à : REGIE-PRESSE, sous n° T 042.031 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Agence d'Architecture recherche pour PARIS
SECRÉTAIRE COMPTABLE
expér. souhaitée, connaissance de l'anglais. Eventuellement traitement de textes. Tél. : 548-96-29.

ENTREPRISE BATIMENT recherche pour important chantier **en ALGÉRIE**
UNE ASSISTANTE DE DIRECTION
Célibataire connaissant la sténodactylo ayant une expérience bâtiment.
Adresser lettre de candidature et C.V., sous réf. 9.135. Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 Paris.

PARIS CENTRE Conseil en publicité recherche
JEUNE ASSISTANTE
pour suivre sur le plan administratif et technique les ordres de la clientèle (réservation d'espaces publicitaires auprès des journaux, suivi de la réalisation technique, préparation des éléments de facturation...).
Ce poste s'adresse à une jeune personne rigoureuse, méthodique, rapide, ayant le sens des contacts et le goût du travail au sein d'une équipe jeune et motivée.
Dactylo indispensable.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle à Media System, 104, rue Réaumur 75002 PARIS, sous réf. 8.257.

DEMANDES D'EMPLOIS

FACILITEZ VOS RELATIONS AVEC LES PAYS ARABES

Commercial, 38 ans, maîtrisant parfaitement l'ANGLAIS, l'ARABE, l'ITALIEN, grandes connaissances circuits commerciaux et administratifs à l'export, recherche poste de responsabilités dans Société exportatrice : secteur bâtiment, T.P., ingénierie, produits industriels, services...

Si vous êtes intéressé, écrivez-moi : GHOZLEN. 7, rue des Champs, 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE. Téléphone : 790-83-78 soir.

Monteur-câbleur P3, C.A.P. électron., exp. 8 a. ch. ts travx à dom. Ecr. Skander, bât. J3, cité Y.-Gagarine, 93230 Romain.

Prof. expér. d'anglais et russe cherche poste à l'école publique ou privée, région indiff. Tél. 557-19-17 Paris.

Etud. architecte diplômable ch. trav. dessin conception, même honoraires benl. sud ou proxim. Tél. 631-23-04.

SECRÉTAIRE ASSISTANTE Parfaitement bilingue anglais deux sténo + espagnol. 17 ans expérience dont U.S.A. Tél. : 504-85-96.

J.F., 28 ans, D.E.A. lettres modernes, DEUG économie, expér. urbanisme et enseignement étud. ttes propos. d'emploi sur Paris et région parisienne. Ecrire sous le n° T 042.058 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Tech. géomètre topographe dessin. cartographie, 27 ans ch. emploi France ou étranger. Tél. (53) 82-99-31.

RESPONS. ADMINISTRATION DES VENTES BIENS D'ÉQUIPEMENT J.H., 31 ans, 6 ans expér. formation DUT, TC Angl. courant étudierait toutes propositions. M. Pacault, 15, rue des Frères-Morane, 75015 Paris.

RECH. DE CADRES
CONSULTANTE TEMPS PARTIEL
Ayant solide formation et expér. de la recrutement, maîtrisant parfaitement les techniques d'évaluation dont la grapho, dispon. pour déplacement rech. poste en cabinet ou en entreprise comme salarié ou vacataire.
Ecrire sous n° T 042.068 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE PME Profil cadre généraliste, expérienceanalyse financière, études économiques, adjointe DGA dans grande société, contrats internationaux.
BILINGUE ANGLAIS, DIPLOMÉE DROIT (doct.) LETTRES recherche pour cause licenciement économique situation.
Ecrire sous le n° T 42.104 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JOURNALISTE ÉCONOMISTE
— Docteur Sciences Po.
— 2 ans d'expérience dans la presse.
— Spécialiste des questions éco internationales.
Je recherche un poste de journaliste rédacteur dans la presse économique ou la gde presse. J'étudierais ttes offres d'emploi avec la plus grande attention.
Ecrire sous le n° T 42.105 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Agrégé histoire, 35 ans, cherche emploi autre qu'enseignement : journalisme, animation, librairies, relations publiques ou autres. Tél. (16-66) 89-94-27.

J.F. 1 an expérience rech. emploi de sténodactylo ou compo-cartiste Paris. Tél. 262-55-58 après 18 h 15.

J.F. 24 ans, exp. export import DEUG anglais, allemand Sorbonne, dipl. EAD, ch. poste attachée commerciale, de préf. P.M.E., France ou étranger. Ecr. s/n° 6.531, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Femme, secrétaire direction niveau B.T.S., sténo, plusieurs années expérience, cherche place stable. Libre début septembre, grande disponibilité Monique LANDO, 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 PARIS. Téléphone : 367-00-59.

ÉTUDIANT ANGLAIS DONNE COURS D'ANGLAIS SERVICE TRADUCTIONS. T. 328-76-73.

Banlieue OUEST DE PARIS RESPONSABLE PUBLICITÉ (15 ans de références) Elaboration de séminaires audiovisuel MAQUETTES ann. presses mailing montage technique imprimeries. Libre le 1er oct., 728-78-88 ap. 18 h 30.

Dactylographie IBM, rapports, thèses, courrier, etc. Exactitude, qualité. Tél. : 387-10-73.

J.H. 25 ans, maîtrise Droit Public, DEA de Sciences Po, anglais courant, commençant études de journalisme. Etud. ttes propositions. Ecrire sous le n° T 042.091 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ING. INFORMATICIEN ÉLECTRONICIEN 2 ans exp. **MICROS** ch. mi-temps, et ttes prop. Ecrire sous le n° 11.448 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 29 ans, AGENT ADMINISTRATIF. Exp. comptabilité, trésorerie, fournisseurs. Connaiss. informatique. Ch. empl. stable. Libre de suite. Étudie toutes propositions. Ecr. s/n° 6528 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Couple de métier ch. gérance libre ou appointée hôtel. Libre de suite. 980-80-54 ap. 18 h.

J. Fme, 33 ans, SECRÉTAIRE, EXPÉRIENCE P.M.E., ch. poste stable avec respons. Dépt 92. Tél. : 729-03-09.

Homme 36 ans, diplômé études supérieures, esprit synthétique, dynamique, bonne présentation, ch. poste directeur général P.M.E. même en difficulté. Ecr. s/n° 8810 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCTEUR INGÉNIEUR 26 ans, dispon. jusqu'en janv. 84, ch. emploi tempor. ds entreprise, école ou organ. (enseign. B.E.). Et. ttes prop. Ecr. M. ASSAF, 51, r. Garibaldi, 69006 LYON.

Jeune diplômée Ecole Supérieure de Commerce formée au Marketing International selon les méthodes américaines. Souhaite s'intégrer dans service Export ou Import d'une société dynamique (Paris ou sa région) :
- Anglais, allemand.
- Grande mobilité géographique.
- Expériences acquises en Amérique Nord et Sud, Asie, Afrique, Moyen-Orient.
- Habituée aux contacts de haut niveau.

Ecr. s/n° 6.532 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 30 ans, insp. impôts, maîtrise droit DECS-8 ans exp. vérif. compta. Etudierait toutes propositions. France/étranger. Ecr. s/n° 8.779 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

LOUVRE IMM. XVIIIe S.
beaux volumes à rénover 40 à 200 m². Téléph. : 370-16-96.

LOUVRE
Bel imm. XVIIIe — Gds 2 et 3 P. A RESTAURER. — 272-40-19.

3e arrdt

MARAIS - BONDEVILLE
RÉCEPTION + 2 CHBRES LUXUEUSEMENT AMÉNAGÉ. Tr. gde cuis. équipée, park. EMBASSY - 562-16-40.

4e arrdt

HOTEL DE VILLE
Grand living, cheminée, 2 chbres, original, impeccable. Px 930.000 F. T. 222-08-19.

5e arrdt

Près Seine, agréable 4 pièces, 2e étage, calme, soleil, 1.050.000 F. Tél. 326-73-14.

PRES NOTRE-DAME dans imm. 18e SUPERBE DUPLEX 110 m². Liv. 2 chbres caractère, 4e étg sans asc. 1 380 000 F DORESSAY : 624-93-33.

CENSIER SEJ. + CHBRE TT CONFT. PRIX : 380 000 F 325-97-16

6e arrdt

ODEON séjour + 2 chbres tout confort, balcon Px : 550 000 F — 325-97-16

PORT-ROYAL
Charmant living + 2 Chbres. Balcon, soleil. Prix : 850.000 F. Téléphone : 562-16-40.

Gde-Augustins — 354-95-10
3 PIÈCES CARACTÈRE
Près Seine — Calme — Sud

3 P. SAINT MICHEL
Vue superbe Notre-Dame — bel imm. caractère 890 000 F PROMOTIC : 563-14-14.

7e arrdt

INVALIDES
Beau 3 pces. IMM. stand. p. de t., park. 1.050.000 F. BRANCION S.A.R.L. 575-73-94.

8e arrdt

Mo EUROPE 3 P.
entrée, cuis., W.C., dche. Pierre de Taille, 2e ét./rue, balc.-terrasse. 695.000 F.
M.G.N. 387-71-55.

ENTRE HOCHE/FRIEDLAND très gd 2 pces, tt cft à rénover, 100 m², r.-de-c., cour, bel imm. 800.000 F. COTIMO. 783-62-74.

VUE EXCEPTIONNELLE S/JARDINS et GRD PALAIS AVENUE MATIGNON LUXUEUX PIED-A-TERRE PX : 1 315 000 F - 734-16-99

9e arrdt

3 P. cft., 60 m et 30 m jardin privatif dans hôtel partic., poss. prof., lib. 285-00-59.

11e arrdt

Mo PARMENTIER. Dans immeuble neuf gd stdg, beau 2 p., 52 m², balc., cuis. éq., parkg, jdin, à saisir. 475.000 F. SIMRA 355-08-40.

ST-AMBROISE. Ds imm. p. de t., b. 2 p. ref. nf, w.-c. séparé, à saisir, 250.000 F. SIMRA Tél. : 355-08-40.

Mo REPUBLIQUE
3 p. tt cft. sur rue, plein sud. imm. ravalé — 428 000 F
LERMS — 355-58-88

12e arrdt

AV. LEDRU-ROLLIN imm. bourgeois, asc., vaste 3 p. occ., loi 48 lib., 425.000, 347-57-07.

Mo LEDRU-ROLLIN
beau 2 P. de caractère, ref. neuf, poutres apparentes, gde cuis. avec coin repas, w.-c., bains — Prix : 370 000 F Tél. : 346-44-88.

Mo DUGOMMIER
Imm. récent, 9e ét., beau studio 37 m² + balcon 320 000 F SEGONDI : 874-06-45.

13e arrdt

Maison 150 m² 6 p. possible, 400 m² jardin, 900.000 F à débattre. Tél. : 586-77-10.

PRÈS PL. D'ITALIE, studio tt cft, asc., chf. central. URGENT. 634-13-18.

4 000 F le m²
ATELIER LOFT à rénover direct. pptaire — 325-33-06

Mo GLACIERE
Studio, coin cuis., sanitaires à créer, imm. ancien, 2e étage sur rue — 120 000 F
LERMS — 535-14-40

15e arrdt

VAUGIRARD récent gd studio + jardin privatif, parkg possib. Prix 400.000 F. T. 548-54-99.

FRONT DE SEINE, 24e étage
GRAND STUDIO
tt cft, impeccable, park. Px 360.000 F. 526-01-80.

Luxueux pied-à-terre dans superbe imm. opsé uniquement de 2 chbres, 2 bains, gde cuis. équipée, 5e ét. ascens. 596 000 F Tél. 554-28-66.

Mo BOUCICAUT — imm. ancien 4e ét. sans asc., beau 2/3 P. 39 m², cuis., s. d'eau à rafraîchir. Ce jour : jeudi 15 de 14 à 16 h — 21, rue Jean-Maridor.

TRES BEAU 2/3 P.
Dans imm. récent, stand avec entrée. Vaste dble liv. Cuis. équipée. W.-C. Nb. rangement, box, cave — 630 000 F Parimmo : 554-70-72.

16e arrdt

PRÈS MICHEL-ANGE
Vaste 3 pces, dble living, 1 chbre, 3e ét., asc., calme et soleil. Refait neuf. Imm. stand. 830.000 F. PARIMMO. 755-96-76.

17e arrdt

Part. vd 17e — BROCHANT ds imm. 1900 — p. de taille, 4 pces, ent., cuisine, s.-de-b., w.-c., pend., cave, 75 m² perf. état, 5e ét. sans asc., faib. charges — P. : 520 000 F Tél. 555-78-40, p. 41 (h. bur.) ou 283-83-03 (ap. 20 h.).

45 bis AV. VILLIERS Mo MALESHERBES DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE REHABILITATION. Vis. Mercredi-jeudi 14/18 h.

PONT CARDINET 100 m² Séjour double — 2 chambres 3e étage, asc. vue dégagée. Prix : 900 000 F GARBI : 567-22-88.

18e arrdt

PIED BUTTE MONTMARTRE Gd studio, entrée, cuis., w.-c., dche, à saisir. 634-13-18.

MONTMARTRE
Pptaire vd refait beaux
STUDIOS
A partir de 23 m² - 500-54-00

RUE LEPIC
Pptaire vd dans imm pierre de t., 4 P. entrée cuis., s.-de-bains, w.-c., chf individuel 110 m² + balcon, 500-54-00.

RUE LAMARCK
2 et 3 P. occupés. Imm. bourgeois, asc. — 280-26-23.

MONTMARTRE
Résidentiel petite Maison de caractère, jard., soleil 1 350 000 F — T. 252-17-24.

20e arrdt

Mo ALEXANDRE-DUMAS bel imm. récent, grand 2 pces, tt confort, asc., gd balcon. A SAISIR. 634-13-18.

PRÈS NATION, petit studio, tt cft, refait neuf. Px intéressant. 634-13-18.

ST-FARGEAU Imm. récent Gd stand Séj. + 3 chbrs tt cft — 2 park. 850 000 F — Tél. 387-95-97.

91 - Essonne

F5 Cave + gar. VIEIL EVRY 30 m' gare de Lyon, ttes commodités, reprise Crédit Foncier. 110.000 F. à 7 %. 380.000 F. 077-81-81, poste 275 ou 077-39-50, le soir.

92 Hauts-de-Seine

COLOMBES PRÈS GARE Récent beau 3 p., cuis., bns, chf central, px : 310.000 F. Téléphone : 387-29-56.

Boulogne Église
90 m², très beau living, 2 chbres, soleil, verdure, imm. ravalé. Px : 890.000 F. Téléphone : 530-23-98.

NEUILLY SABLONS grand studio avec balcon. 46 m², imm. récent, 3e étage. GARBI — Tél. : 567-22-88

BOURG-LA-REINE
200 m. métro R.E.R. Neuf. Résid. gd standg.
PRET CONVENTIONNÉ
Pour quelques appts ex. : 3 p. 70 m². 710.000 F. S.P.D.I. 350-14-80.

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
Beau 4 P., calme, soleil, limite Neuilly-Levallois. Px intér., direct. pptaire 329-58-65.

appartements achats

Recherche pour client ultra pressé 4 ou 5 P., imm. très bon standing dans 12e, Vincennes ou Saint-Mandé. Tél. LACUÉE 307-57-15.

Recherche 1 à 3 Pces Paris, préfère Rive Gauche avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTEMENTS HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX - ACHAT ou LOCATION. 562-16-40.

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. BEAUX APPTS PARIS, VILLAS BANL. OUEST pour SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES A VENDRE OU A LOUER. 380-26-08.

Jean Feuillade, 54, av. Motte-Picquet (15e) 566-00-75 rech. pr clients sérieux 15e et 17e arrdt appts ttes surf. et imm. Paiem. comptant.

immeubles

A VENDRE SAINT-CLOUD Imm. de bureau occupé superficie 1.583 m² + jardin rénovation récente, loyer annuel 250.000 F. Prix 2.700.000 F. Téléphone : 651-17-61 de 15 à 18 heures. M. BAC.

viagers

Libre 12e arrdt, gd studio, tt cft, 44 m², bel imm. 128.000 + 2.500 F. Fme 75 ans. F. CRUZ 266-19-00. 8, rue La Boétie, Paris-8e.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes-PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

maisons individuelles

SAINT-CLOUD CHARMANT COTTAGE ANCIEN sur terrain arborisé, 400 m² séjour, 3 chbres, bains, cuisine garage, sous-sol spacieux 1.500.000 F tél. 771-63-55.

locations non meublées offres

Paris

RASPAIL, gd 7 pces, tt cft, tr. bon état. 9.500 F. + ch. Tél. matin. Ségéco. 522-69-92.

Région parisienne

MARNE-LA-VALLÉE
R.E.R. NOISY-LE-GRAND à 5 min. à pied. 36 appartem. de gd standing.
BOURDAIS 304-35-44

immobilier information

HABITATIONS LECLERC, STATION ET CASINO

Le nouveau casino élégant des Antilles

PORT-AU-PRINCE, HAITI

Légendaire terrain de jeu franco-haïtien, avec jardin de 12 hectares, style jungle, clos de murs. Pour éliminer le stress et faire le sybarite : 44 villas en pierre, situées dans un endroit retiré et sûr, regorgeant de fleurs, avec terrasses pour dîner. Elles sont rassemblées en petits groupes autour de 9 piscines semi-privées, plus 25 appartements ayant chacun sa terrasse. Grande piscine. Un casino luxueusement décoré, ouvert en 1982, attire aussi les clients des autres hôtels. Aménagement somptueux, comprenant salle/salon de musique pour 50 personnes. Salle à manger de 100 personnes, d'une splendeur médiévale. Vols quotidiens de New-York et Miami.

Brochure LM-816259.
8.000.000 de dollars.

Previews inc.
"The First Name in Fine Real Estate"

309, Royal Poinciana Plaza
Palm Beach, FL 33480
Téléphone : (305) 832-7131.

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS. 227-44-44.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

locations non meublées demandes

Paris

Jeune médecin ch. 2 p. Sud Paris, calme et clair. Tél. : 988-73-01 après 20 h.

Jeune couple recherche 2 ou 3 pièces-cuisines, s. de b., loyer maximum 2.000 F avec charges. Paris ou Banlieue proche. S'adresser au 003-33-67, après 19 heures.

Région parisienne

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates VILLAS et HOTELS PARTICULIERS Paris-Ouest résidentiel **562-78-99**

Étude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

POUR CADRES et AGENTS affectés rég. parisienne IMPORTANTE STÉ NATIONALE PÉTROLE rech. direct à pptaires appts 2 à 8 p. ou villas. Offre à 504-90-00 (poste 12).

MAISON STYLE NORMAND 45 km Paris (15 km Pontoise) à louer à l'année pr résid. princ., récept. + 5 ch., maison gardien, garage. Écr. : S.D.F., 51, rue Vivienne, 75002 Paris.

locations meublées demandes

Paris

Cherche appt à louer 3 p. pour 3 étudiantes anglaises d'oct. 83 à juin 84. Tél. : à Londres (19) 441-402-16-96 ou 836-58-19 (P.C.V.) ou écrire S. LEVETE Flat 8. 114, Gloucester terrace. London W 2. Angleterre.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pces et plus — 285-11-06.

INGENIEUR MUTÉ PARIS rech. STUDIO ou 2 PIÈCES Tél. : M. ROULAT 256-30-57.

pavillons

Cause mutation : vend à Marcheprime 33, pavillon F5 tt conft, grand garage, (chauf. pompe à chaleur), sur terrain (1180 m²) paysagé. Px : 400.000 F. T. : (16) 56-23-15-23.

ERMONT : Pavillon 600 m², Jard. 2 et 5 P., tt cft, chauff. fuel. T. 604-78-12 ou 277-33-11, ap. 20 h.

BEYNES
De particulier à particulier : à vendre pavillon 5 pièces, garage, cellier, buanderie, terrasse, sur terrain de 450 m². Prix 550.000 F. T. 489-22-63.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris - Ile-de-France. LA MAISON DE L'IMMOBILIER. 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS. T. 227-44-44.

DRANCY (93)
BORD. AVENUE MARCEAU PAVILLON LIBRE 188 m² Rez-d.-ch. : séjour, cuisine, 1er étage : 2 ch., s. de bains, Se-sol : cave, chauff. central. Petit jardin sur devant jardin et cour sur arrière Pour visiter écr. M. MABILLE B.P. 190, 14107 Lisieux Cedex.

maisons de campagne

VENDS Grisy-Suisnes près Brie-Comte-Robert. MAISON RURALE Bon état, eau, électricité, tt à l'égout ; 4 p. r. de c., grenier aménageable, cave voûtée, cuisine d'été + terrain contigu 700 m², constructible. 300.000 F. comptant. S'adresser : Mme MENEUX. 13, avenue Maréchal-Joffre. 77166. GRISY-SUISNES.

propriétés

HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL Tél. : (43) 56-61-60
- SARTRE, ppté campagne, 7 p., cft, prés, futaies 27 ha.
- MAYENNE château 18e, 12 p., 14 ha.
- Manoirs 17e à restaurer : Finistère 36 ha, C.-du-N. 6 ha, St-Malo 6 ha, Morbihan 1 ha.
- Morlaix château 20 p., 6 ha.
- ANJOU rég. Baugé, beau logis 18e, 7 p., tr. b. état, dépendances, bois, terres 7 ha.
- Demeure à restaur., 10 p. pples. Bon gros œuvre, dépendances 1 à 3 ha. Prix modéré.
- Autres Ppdés de tt l'Ouest. Consultez-nous.

750 000 F
Lablachère (07). Basse Ardèche, 36 km Alès, splendide demeure XVIIIe. entièr. rénovée, 460 m², hab. sur 3 niv., caves voûtées, chauf. centr., tt cft, très beau terrain 6.000 m². (56) 60-60-74.

A 10 km d'Agen. A vend. magnifique propriété 12 ha dont 6,40 en pruniers. Maison 9 pièces, gdes dépendances. Matériel complet. Libre de suite. Tél. : (53) 87-37-14.

91 BRUNOY, 3 min. gare et centre, 20 min. gare de Lyon, MAISON 7 pièces principales + 2 pces indép., jard. 1 600 m². Tél. 531-98-54, le soir.

domaines

Achète
GDE PPTÉ DE CHASSE
SOLOGNE ou même région. Faire offre détaillée. Ecrire Havas Orléans nº 201.431, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

PROPRIÉTAIRES
VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDES OU OCCUPÉ
APPELEZ SARI
776-44-88

PONT DE NEUILLY
dans un immeuble récent bureaux à vendre avec large façade commerciale
INVESTISSEMENT
6 millions hors droits
Pour tous renseignements
SARI. 776-44-88.

Locations

Agence d'architecture cherche locaux professionnels ou industriels environ 200 m². 400 à 700 F par m². 10e, 11e, 19e arrondt. (éventuel. 3e, 4e, 6e, 7e). Téléphone : 548-96-29.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Dans le 8e immédiatement. Constitutions, formalités. Secrétariat, téléph., courrier. A.G.E. 293-67-43 +.

BUREAUX
VOUS CHERCHEZ 300 m² ET PLUS A LA VENTE OU A LA LOCATION
APPELEZ SARI
776-44-88

URGENT
RECHERCHONS PROCHE ST-AUGUSTIN, ST-LAZARE MADELEINE
600/800 m² DE BUREAUX ET 80/150 m² DE BUREAUX EN LOCATION OU VENTE
776-44-88

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20.

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50

92 PUTEAUX
1.000 m² divisibles tl + pkgs + cloisons
SARI 776-44-88

NEUILLY-S-SEINE
Proche bd Bineau 800 m², gd standing restaurant. Tél. Pkgs
SARI. 776-44-88

LA DÉFENSE
R.E.R. Nanterre-Préfecture immeuble neuf 1.500 m² divisibles
SARI. 776-44-88.

BD MONTMORENCY
Immeuble indépendant 3.400 m² cloisonnés Disponible immédiatement
SARI. 776-44-88

PARIS-17e
350 m² sur 1 niveau cloisonné
SARI. 776-44-88

POINCARÉ-FOCH
immeuble indépendant 1.300 m². Grand standing
SARI. 776-44-88

SÈVRES
5.000 m² divisibles Immeuble neuf Vente ou location
SARI. 776-44-88.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs. délais rapides
ASPAC 293.60.50+

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES. 723-82-10.

boutiques

Ventes

POUR INVESTISSEURS
Propriétaire vend belle affaire à MALAKOFF, angle rues, murs café-restaurant, réserve, appt 4 pièces, 200.000 F hors frais acte. Agences s'abstenir. Écrire sous nº 6.653 à Parfrance Annonces, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

Mo STALINGRAD
130 m² loués en rez-de-chauss. loyers annuels : 84.000 F. Vente des murs : 750.000 F.
SARI : 776-44-88.

RUE LAMARCK
Une boutique libre, 250.000 F Une bout. occupée, 350.000 F Rapport 42.000 - 280-26-23.

INVESTISSEMENT 10 %
Av. Ledru-Rollin, sup. boutique louée. Px 480.000, 347-57-07.

Locations

BD DE CLICHY
Carrefour de la Fourche local de 27 m² + 35 m², 1er ét. un local de 30 m² Cession de baux
SARI : 776-44-88.

LUXEMBOURG
160 m², 2 niveaux Cession de bail
SARI : 776-44-88.

8e TERNES
2 magasins : 180 m² et 140 m² dont auditorium Location avec cession
SARI : 776-44-88.

locaux commerciaux

Locations

PRÈS VERSAILLES
(Imm. (local cial + appt) 140 m² + 2 garages EXCEPTIONNEL 1.050.000. Tél. : 954-68-00.

Mo GLACIÈRE
A louer plateau, 183 m², refait neuf, beau volume, très clair. Conviendrait bureaux et activité. Téléph. 272-40-19.

locaux industriels

Ventes

(93) AUBERVILLIERS
Terrain viabilisé 9 000 m²
SARI 776-44-88

(92) PONT-DE-SÈVRES
Activités/bureaux A partir de 600 m² Vente ou location
SARI 776-44-88

Locations

ENTREPOTS
VOUS CHERCHEZ 1 000 m² ET PLUS A LA VENTE OU LA LOCATION
APPELEZ SARI
776-44-88

(92) PUTEAUX
Proche Défense 2 000 m² entrepôt-bureaux
SARI 776-44-88.

(92) PONT-DE-SÈVRES
Activités/bureaux A partir de 600 m² Vente ou location
SARI 776-44-88.

(78) COIGNIÈRES-Z.I.
400 m² d'entrepôts/brx neufs
SARI 776-44-88.

l'agenda du Monde

Animaux

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner au 531-61-98 le soir après 19 h.

A vendre : 5 petits chiots Pékinois nés en août (petite taille). Tél. 606-38-35 ou 262-89-99.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, chaussée-d'Antin Ventes - Occasions - Echanges.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or PAUL TERRIER. 225-47-77 35, rue du Colisée, 75008 Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans tél. 588-74-36.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES
GD CHOIX TOUTES MARQUES BOCAREL, 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

Instituteur espagnol, référence trilingue. Barba, 4, avenue Quihou, 94160 Saint-Mandé.

Cherche professeur agrégé (e) d'un lycée pour les leçons particulières du français (culture générale) de longue durée. Téléphone : 747-16-78.

J. Fem. 1er Prix Conservatoire donner. leç. de piano solf. à domicile, 236-02-79 (soir).

Préparation à l'épreuve anticipée de français de première et de terminale. Progrès imméd. Succès assuré. Tél. 962-96-31.

J. Fem. 1er Prix Conservatoire donner. leç. de piano solf. à domicile, 236-02-79 (soir).

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre, 2.500 F PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.

A PARTIR DE 180 F
le rouleau (7,80 m × 0,91 m)

Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs.

Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01. Vente par correspondance : documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 30 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge — pas de séjour minimum ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES. Refaits et garantis. A partir de 5.000 F. DEVIS GRATUITS POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Vend au plus offrant Violon Paul Serdet Nº 132, médaille d'or Expo 1900. Tél. : (3) 918-65-42.

Jeune fille au pair

J.F. italienne, 20 ans, aimant enfants, ch. travail au pair pour 6 mois à Paris. Tél. le soir : le (19) 39-39-58-78-88.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % pure laine
PRIX POSÉE 93,50 T.T.C. le m2
Tél. : 658-81-12.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens, quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Psychothérapie analytique
Ni divan, ni traitement au long cours. Tél. : 222-26-08 de 18 h à 20 h en semaine. Paris (6e).

Troisième âge

PARIS BAGNOLET. Pension, retraite, cft, valides, semi-valides. Tél. : 360-99-28.

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10 min. Porte d'Italie Paris. Tourisme, repos, retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés, 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF, (1) 726-89-63, (1) 839-34-14.

LES CAMELIAS, retraite, pension, valides, semi-valides, près PARIS, 77320 Jouy-sur-Morin. Tél. : (6) 404-05-75.

Soins de beauté

TRAITEMENT cicatrices, rides, pieds fatigués, pieds déformés, 227-92-58.

Vacances Tourisme Loisirs

WEEK-ENDS DEAUVILLE LE TOUQUET
Studios 2 à 4 personnes tout équipés, linge inclus dans les résidences ORION
SEPTEMBRE : 700 F/750 F
OCTOBRE : 500 F
Prix valables pour 2/3 nuits
LOCATIONS ORION
39, r. de Surène, 75008 PARIS Tél. : (1) 266-33-26.

GUADELOUPE, loue studio bord plage. Px réduits en octobre, nov. T. (49) 46-02-92.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Renault 5 GTL 5 portes 1re main. Bon état général. Année 1980 - 69.000 km. Px Argus 22.000 F à débattre. Tél. le soir ap. 19 h 590-08-67.

de 8 à 11 C.V.

URGENT cause départ vend 504 Diesel familiale année 79. 115.000 km. Prix 25 000 F. Tél. 785-23-04, H. B.

de 12 à 16 C.V.

Alfa Romeo Guilleta, 2 litres, bleu marine, modèle 83, 12.000 km, état neuf, glaces électriques, pneu P.6. 54.000 F. Tél. : 415-34-95.

PARTICULIER VEND
FORD MUSTANG DÉCAPOTABLE
1970, 1re MAIN, b. a., radio, barre de traction. 20.000 F. 570-93-46.

CARNET

Décès

– *Le pasteur* **Roger BELLANT**

est entré dans la paix de Dieu, le 30 août 1983.

...Ni la mort ni la vie... rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ.
Rom. 8/38.

« Le Port », 33220 Port-Sainte-Foy.

– M. Daniel Ternois et Mme,
née Marie-Jeanne Charbonneaux,
et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Magdeleine CHARBONNEAUX,
née Gueland,

survenu le 31 août 1983,
et rappellent à votre souvenir celui de son époux,

Jean CHARBONNEAUX,
ancien conservateur
au musée du Louvre.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Genlis (Côte-d'Or).
31, rue Fénelon,
69006 Lyon.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Paris le 13 septembre 1983, à l'âge de soixante-quatre ans, de

M. Pierre de COURTIVRON.

Les obsèques auront lieu le samedi 17 septembre, à 15 h 30, en l'église de Courtivron (Côte-d'Or).
De la part de :
Mme Pierre de Courtivron,
son épouse,
M. et Mme Claude Guichard,
Olivier, Bruno et Florence,
M. et Mme Hubert de Courtivron,
Arnaud, Thierry, Sébastien et Thibault,
M. et Mme François de Saint-Gérand,
Stéphanie et Marc,
M. et Mme Jacques Bonnard,
Christophe et Amaury,
ses enfants et petits-enfants.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
14, rue de la Source, 75016 Paris.
Courtivron, 21120 Is-sur-Tille.

– M. et Mme Alain Dupéron
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Dupéron
et leurs enfants,
M. et Mme Gustave Dagan,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Georges Dagan,
M. et Mme Jean-Pierre Bernard,
leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Paul Dagan
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès, le 12 septembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de

Mme René DUPÉRON,
née Renée Dagan,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante.

A son souvenir, ils associent celui du

général René DUPÉRON

et de
Dominique,
Danielle,
Jacqueline,

leurs filles.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 septembre, à 10 h 30, à la chapelle de l'hôpital civil, 78, boulevard de la Reine, à Versailles.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière des Gonards.

27, rue Berthier,
78000 Versailles.
15, rue Vavin,
75006 Paris.

– *Le Père provincial*
Et les Pères de la Compagnie de Jésus
Ainsi que sa famille,
font part du décès du

Père Paul FOULQUIE, s.j.,

décédé à Pau le 6 septembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dont soixante-dix de vie religieuse.

– Monique Freydier-Maillet,
son épouse,
Jérôme, Christophe, Philippe et Sylvie,
ses enfants,
L'ensemble de sa famille et tous ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès, à l'âge de cinquante-quatre ans, de

Michel FREYDIER,
enseignant,

survenu à la suite d'un cancer, le 9 septembre, en son domicile, 14, rue des Belges, à Montélimar.

Il a fait don de son corps à la science.

– Sophie et Jérôme Jabes,
M. et Mme Jacques Jabes
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Jabes
et leurs enfants,
Mlle *Victorine Jabes,*
Mme Léonie Ades et fils,
M. et Mme Elie Caro
et leurs enfants,
Mme Camille Levy et sa fille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

David JABES,

leur très cher et bien-aimé :
père,
frère,
beau-frère,
oncle.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 septembre 1983, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

– Mme Naïma Kerkeni,
sa femme,
Ses enfants Habib, Wassila, Moncef, Nourreddine, Mustapha,
Sa belle-fille Hélène-Marie,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Mohamed Salah KERKENI,

ancien directeur
de la société Hutchinson (Tunisie),

survenu le 6 septembre 1983 à Monastir (Tunisie).

– Mme Henri Jannès, son épouse,
MM. Robert, Jean-Pierre et Christian Jannès, ses fils,
Mme Bojéna Jannès-Kalinowski,
sa belle-fille,
Henri, Marie-Odile et Isabelle Jannès,
ses petits-enfants,
M. et Mme Yves Jannès
et leurs enfants,
M. et Mme André Rouquette
et leurs enfants,
Mlle Renée Lafouge,
ses frère, belles-sœurs, neveux, cousine,
et les *familles* Jannès, *Becker,* Rouquette, Pollet, Meynier, de la Rosa, Vacher,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri JANNÈS,

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général
des télécommunications E.R.,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
Bronze Star Medal,
officier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 8 septembre 1983, dans sa quatre-vingt unième *année.*

La cérémonie religieuse a eu lieu *dans la plus stricte intimité* le 13 septembre et a été suivie de l'inhumation *dans* le caveau familial, à Bourron-Marlotte (77).
40, rue du Père-Corentin, Paris (14e).

[Henri Jannès était né le 18 mai 1903 à Bannalec, dans le Finistère. Polytechnicien, licencié en droit, ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'électricité et de l'Ecole nationale des télécommunications, il a consacré l'essentiel de sa vie aux P.T.T., et *laissera le souvenir d'un* haut fonctionnaire contestataire.

Chef du service des télécommunications *au* Maroc en 1938, directeur du Centre national d'études *des télécommunications en 1944,* il devient P.-D.G. de la Société nationale de *constructions aéronautiques du centre en 1948.* Chargé de mission près de la commission des *finances du Conseil de la République* puis du Sénat (de 1949 à 1962), il est nommé ingénieur général des télécommunications en 1963.

Un rapport confidentiel (dit rapport Pellenc-Jannès) en 1962 et une audition à la Cour des comptes marqueront le départ d'un long conflit qui opposera Henri Jannès à l'administration des P.T.T. autour du coût et du fonctionnement du téléphone en France : ayant échappé une première fois à une sanction en 1966, il est mis à la retraite d'office en septembre 1968 et il rassemblera les pièces du dossier dans un ouvrage intitulé « le Dossier secret du téléphone. » Dans la foulée, il fondera et présidera le Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables (RUC), et envisagera de présenter, en 1974, sa candidature à la présidence de la République.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Pierre Laureillard,
née Germaine Nivat,
ses enfants,
Mme Marc Laureillard,
M. et Mme André Laureillard,
M. et Mme Rémi Laureillard,
M. et Mme Jacques Laureillard,
M. Jérôme Laureillard,
M. et Mme Philippe Dreiss,
Mme Simone Voyon,

Ses petits-enfants,
Claire, *Pierre,* Isabelle, Aude, Nathalie, David, Lucie, Marie, Denis, Lise, Cécile, Amélie, Damien,

Ses arrière-petits-*enfants,*
Nicolas et Jean-Roch,

M. et Mme Paul Nivat,
M. et Mme Jean Nivat,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marie Daran,
Les familles alliées,
Ses proches et tous ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès subit de

M. Pierre LAUREILLARD,
ingénieur civil
des ponts et chaussées,

survenu le 11 septembre 1983, à l'âge de soixante-seize ans.

L'incinération aura *lieu le vendredi* 16 septembre 1983, à 8 h 30, au cimetière *du Père-Lachaise.*
Les cendres seront déposées dans le *caveau de famille,* à Roquefort-de-Sault (Aude).
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Robert Mira,
son épouse,
Monique, Robert et Jean-Noël,
ses enfants,
Eléonore et Frank,
ses petits-enfants,
M. et Mme José Milan,
sa sœur et son beau-frère,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert Gabriel MIRA,
diplomate retraité,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille des blessés,
médaille du combattant,
médaille coloniale (Tunisie),

survenu le 7 septembre 1983 dans sa soixante-sixième année, à Mexico-City.

Ambassade de France, Mexico.
7, rue du Fourbastard,
Toulouse, S.P. 69214.
4, rue des Anglais, Pau.

– M. Claude Moreau
a la douleur de faire part du décès de sa mère

Mme Eugène MOREAU,
née Lucienne Curot,

survenu le 30 août 1983.
Les obsèques ont été célébrées à Versailles le 1er septembre dans la plus stricte intimité.

10, rue d'Artois,
78000 Versailles.

– M. et Mme Guy Mourer,
et leur *fils,*
M. et Mme Roland Mourer,
et leurs enfants,
M. Hubert Mourer,
M. et Mme Jean-Claude Mourer,
et leurs enfants,
Mme Roger Mocquard, née d'Hennezel de Gemmelaincourt,
et ses enfants,
Mme Louis Van Den Berge,
et sa fille,
M. et Mme Henry Mourer,
et leurs enfants,
MM. Richard et Charles d'Hennezel de Gemmelaincourt,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-quatorzième année, de

Mme Roger MOURER,

née Suzanne d'Hennezel
de Gemmelaincourt,

médaille du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du Combattant.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 septembre 1983 à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

65, avenue Foch, 75016 Paris.

– Mme Gabriel Noël,
M. et Mme Hanif
et leurs fils,
M. et Mme Massez
et leurs filles,
M. et Mme Petit
et leurs fils,
Mme Quere, ses enfants,
Et M. Defay,
M. et Mme Leroux,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Noël
et ses enfants,
M. Claude Noël,
M. et Mme Cornet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Boutet,
M. et Mme Edmond Noël,
leurs enfants et petits-fils,
Mme André Dehant,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Noël,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Commergnat
et leur fille,
M. et Mme Jacques Montegut,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Noël, Dunaud, Bosselut, Calmon, Dezere, Boramier et ses amis,
M. Berrue,

La direction
Et le personnel de l'entreprise Léon Noël et ses fils,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Gabriel NOËL,

survenu à son domicile de La Souterraine, le lundi 5 septembre 1983.
La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 7 septembre 1983 en l'église Notre-Dame de La Souterraine.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de La Souterraine.

8, rue de Bessereix,
23300 La Souterraine.
35, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– Mme Penichoux,
M. et Mme Jean-Louis Penichoux,
Mme Anne Tregouët,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René PENICHOUX,

commandeur de la Légion d'honneur,
secrétaire général honoraire
de la S.G.C.C.,
conseiller au commerce extérieur
honoraire,
membre de la S.F.I.O., puis du P.S.,
depuis 1924,

survenu le 11 septembre 1983, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
1, rue du Pont-Louis-Philippe,
Paris (4e).

Les obsèques auront lieu au columbarium du Père-Lachaise, vendredi 16 septembre, à 15 h 30.

– M. et Mme Romano,
M. et Mme Boudon,
Michel, Anne et Gilles Romano,
Les familles Romano, Boudon, Forte, Alphandery, Qunin, Rocca, Mortera et *leurs amis,*
ont la douleur de faire part du décès de

Yves et Paule ROMANO,

survenu accidentellement le 10 septembre 1983.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité le jeudi 15 septembre à 17 heures, au cimetière de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), 31, avenue de Paris.
Le présent avis tient lieu de faire part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri ROTIVAL,
pharmacien honoraire.

De la part de
Mme Henri Rotival,
M. et Mme *Gérard Michel*
et leurs filles,
M. et Mme Jean-Marie Meunier
et leur fils,
M. et Mme Rotival
et leurs enfants.

Les obsèques auront lieu le mercredi 14 septembre 1983, à 15 h 30, en l'église de Notre-dame des Marais de Villefranche-sur-Saône.

– Le président
Et les membres de l'Association des amis de Tristan L'Hermite,
ont la douleur de faire part du décès de

***Jeanne* SÉVRY-CARRIAT,**

survenu le 11 septembre 1983.

Bellevue-de-Tercillat,
23350 Genouillac.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 15 septembre 1981,

Georges Mazurelle
nous quittait.
Ceux qui ont eu le privilège de le connaître et de l'aimer gardent vivant son souvenir.

Avis de messes

– La Société des ingénieurs diplômés *E.T.P.* et le Bloc E.T.P. informent qu'une messe sera célébrée le *jeudi* 22 septembre 1983, à la chapelle Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à *12 heures,* à la mémoire de

***Henri* DUCASSOU,**

président fondateur du Bloc E.T.P.,
président d'honneur de la SID-E.T.P.,

décédé le 6 septembre 1983, dans sa soixante-troisième année.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

BUDGET : alourdissement de la fiscalité

(Suite de la première page.)

Les droits de succession vont être modifiés. L'abattement à la base pour les héritages en ligne directe serait relevé de 250 000 F à 275 000 F. Cela pour les allégements. *Le* barème des droits de succession qui comporte des taux de 5 %, 10 %, 15 % et 20 % va « s'enrichir » de taux de 30 % (de 3,4 à 5,6 millions de francs d'héritage par part), à 35 % (entre 5,6 et 11,2 millions de francs) et à 40 % (au-delà de 11,2 millions de francs par part).

Une mesure va favoriser la tansmission des entreprises par héritage. *Dans ce cas, le paiement* des droits de succession sera étalé dans le temps (dix ans) après un délai de grâce de cinq ans.

Parallèlement les tranches de barème de l'impôt sur les grandes fortunes seront relevées pour tenir compte de l'inflation : le taux de 0,5 % s'appliquera entre 3,4 millions de francs et 5,6 millions de francs ; le taux de 1 % *entre 5,6 et 11,2* millions de francs ; le taux de 1,5 % s'appliquera au-delà de 11,2 millions de francs. Restait à régler le sort de cet impôt pour l'outil de travail : suppression définitive ou assouplissement supplémentaire.

Au chapitre des bonnes nouvelles – il y en a même si elles sont peu nombreuses – figurent les allégements d'impôt sur le revenu pour les personnes âgées et les familles. Les déductions pour frais de garde seront assouplies : elles intéresseront les enfants jusqu'à cinq ans au lieu de quatre actuellement, et cela, dans une limite de 4 000 F au lieu de 3 000 F. De même le plafonnement à 8 450 F des effets du quotient familial sera relevé à 9 250 F.

ALAIN VERNHOLES.

LES RESSOURCES DE LA NATION

	1982	1983	1984
RESSOURCES DE LA NATION : (en volume et en pourcentage)			
Produit intérieur brut marchand	+ 2	+ 0,1	+ 1
Importations	+ 0,4	– 0,8	0
EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION :			
1) Consommation des ménages	+ 2,8	+ 0,8	+ 0,4
2) Investissement	– 1,1	– 2,6	– 0,5
3) Exportations	– 3,9	+ 2,4	+ 4
1) Hausse des prix (en pourcentage)			
– En moyenne annuelle	+ 11,6	+ 9,1	+ 6,1
– *En glissement (décembre à décembre)*	+ 9,7	+ 8,4	+ 5
– Du P.I.B marchand			
2) Salaire moyen par tête (glissement)	+ 9,6	+ 8,1	+ 4,9
3) Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (augmentation en pourcentage)	+ 2,4	– 0,1	0,1

PROJET DE BUDGET POUR 1984

(en milliards de francs)

	Loi de finances pour 1983	Projet de budget pour 1984	*Montant* en %	*Différence* en %
I. – Opérations définitives				
Dette publique	58,4	70 (1)	+ 11,6	+ 19,8
Dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention	615,7	647	+ 31,3	+ 5,1
Dépenses d'équipement civil	75,3	78,9	+ 3,6	+ 4,8 (2)
Budgets militaires	133,2	142,1	+ 8,9	+ 6,6
Solde des comptes d'affectation spéciale	– 0,2	– 0,2	«	«
Total des opérations définitives	882,4	937,8	+ 55,4	+ 6,3
Recettes nettes	767,3	815,5	+ 48,2	+ 6,3
Solde des opérations définitives	– 115,1	– 122,3	– 7,2	– 6,2
II. – Opérations temporaires (solde négatif)	– 2,6	– 3,5	– 1	+ 34,6
III. – Solde général (déficit)	– 117,7	– 125,8	– 8,2	+ 6,9

(1) Sur l'hypothèse d'une baisse des taux d'intérêt de 1,5 point (moyenne 1984 par rapport à la moyenne 1983).

(2) Cette progression est portée à 8,6 % si on prend en compte le transfert du financement de la filière électronique sur le budget annexe des P.T.T.

REPORT DU PAIEMENT DU TROISIÈME TIERS AU 20 SEPTEMBRE

Les contribuables vont bénéficier d'un report jusqu'au 20 septembre à minuit pour le paiement de leur dernier tiers, normalement payable le 15 septembre, a annoncé mercredi le secrétariat d'État au budget.

Cette décision a été prise conjointement par M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, et M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État au budget.

L'acquittement de ce dernier tiers concerne 5,4 millions de contribuables, soit 1,3 million de plus que l'an passé.

LE TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER A AUGMENTE DE 2,5 % AU DEUXIEME TRIMESTRE

Le ministère des affaires sociales et de la solidarité a publié, le 14 septembre, les premiers résultats de l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er juillet 1983. L'indice brut des effectifs du personnel salarié fait apparaître au 2 deuxième trimestre 1983, une hausse de + 0,2 % (contre -0,8 % au premier trimestre), mais après correction des variations saisonnières l'évolution se traduit par une baisse de 0,2 %. En un an, du 30 juin 1982 au 30 juin 1983, la diminution des effectifs salariés est de 1 %. Au 1er juillet 1983, la durée hebdomadaire du travail, toutes activités, était de 39,2 heures, soit une baisse en un an de 0,7 %.

L'indice du taux de salaire horaire ouvrier au deuxième trimestre 1983 fait apparaître une augmentation de 2,5 %, conforme aux premières estimations (*le Monde* du 25 août 1983), contre 3,1 % pour le premier trimestre et 2,9 % au deuxième trimestre 1982.

La dispersion selon les branches est faible (entre 2,3 % et 2,8 %), sauf là où l'augmentation du SMIC s'est fait particulièrement sentir, comme le textile (+ 3,8 %) et l'hygiène *(+ 3,6 %). Sur un an, de juillet* 1982 à juillet 1983, l'augmentation du salaire horaire ouvrier est de 10,4 %. En terme de taux de salaire brut mensuel, du fait des réductions de la durée du travail, le salaire des ouvriers a en moyenne progressé de 9,4 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou	UN MOIS Dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou	DEUX MOIS Dép. –	SIX MOIS Rep. + ou	SIX MOIS Dép. –
$ E-U.	8,1025	8,1075	+ 160	+ 200	+ 320	+ 370	+ 890	+ 985
$ can.	6,5695	6,5755	+ 165	+ 205	+ 325	+ 390	+ 890	+ 1005
Yen (100)	3,3145	3,3180	+ 145	+ 175	+ 295	+ 335	+ 900	+ 965
DM	3,0190	3,0210	+ 165	+ 190	+ 335	+ 365	+ 955	+ 1010
Florin	2,6985	2,7010	+ 140	+ 155	+ 270	+ 300	+ 790	+ 835
F.B. (100)	14,9575	14,9725	+ 385	+ 500	+ 675	+ 840	+ 1725	+ 2005
F.S.	3,7145	3,7185	+ 255	+ 280	+ 495	+ 530	+ 1445	+ 1510
L (1 000)	5,0450	5,0495	– 230	– 170	– 465	– 385	– 1455	– 1320
£	12,0735	12,0870	+ 255	+ 325	+ 525	+ 625	+ 1570	+ 1755

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 3/8	9 3/4	9 9/16	9 15/16	9 11/16	10 1/16	10	10 3/8
DM	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 1/4	6 1/4	6 5/8
F.B. (100)	9	9 1/4	8 3/4	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 3/4	10 1/4
F.S.	2 1/8	2 7/8	3 15/16	4 5/16	4 1/16	4 7/16	4 3/8	4 3/4
L (1 000)	16	16 1/4	17	17 1/2	17 1/4	17 3/4	18 1/4	18 3/4
£	9 1/2	9 7/8	9 9/16	9 15/16	9 9/16	9 15/16	9 11/16	10 1/16
F. franç.	12 1/2	12 5/8	12 1/2	12 7/8	13 3/4	14 1/8	16 1/4	16 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

DE NOUVEAUX CRÉDITS POUR LA YOUGOSLAVIE

Un accord a été signé entre la Yougoslavie et les représentants des banques internationales pour l'octroi à ce pays de nouveaux crédits totalisant 600 millions de dollars et la restructuration de 1,2 milliard de dollars de remboursements de dettes extérieures arrivant à échéance cette année.

Cet accord comporte également le maintien, au niveau du 17 janvier 1983, des lignes de crédits à court terme octroyées à la Yougoslavie.

Les modalités de la nouvelle ligne de crédit et la restructuration de la dette sont établies sur la base d'un taux d'intérêt majoré de 1 7/8 %, par rapport au libor de Londres, ou de 1 3/4 de point, par rapport au prime rate bancaire du marché américain. Ces deux opérations s'étalent sur une durée de six ans, avec une période de grâce de trois ans. – *(Agéfi.)*

MONNAIES

LA HAUSSE DU DOLLAR CONTINUE : 8,11 F

Le raffermissement du dollar sur les marchés des changes a continué mercredi 14 septembre 1983, avec un cours de 8,11 F à Paris contre 8,05 F puis 8,0750 F la veille, et 2,68 DM contre 2,67 DM à Francfort.

Comme la veille, cette remontée est due à la crainte d'un fort gonflement de la masse monétaire des États-Unis pour la première semaine de septembre. D'autre part, le cours du mark a progressé de nouveau à Paris, s'élevant, pour la première fois à 3,02 F. Cette hausse de la monnaie allemande est due à la faiblesse du franc belge retombé à son plancher au sein du système monétaire européen et qui doit être soutenu par les banques centrales, notamment la Banque de France, obligée de défendre les parités.

LE IXe PLAN

Douze lois-programmes pour atteindre les objectifs prioritaires

Pour les planificateurs avisés (il en reste), l'événement du jour ne peut être que la communication faite par M. Jean Le Garrec au conseil des ministres de ce mercredi. Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre y présente le projet de deuxième loi du IXe Plan, ce qui, en soi, n'est pas de nature à enthousiasmer les foules. Le Plan, en effet, est à ce point tombé en désuétude, au *cours de la dernière décennie, qu'on* ne s'étonne même plus de son absence. Pour tous, il est devenu un exercice académique qui n'amuse plus qu'une poignée d'experts. Etait devenu, devrait-on dire, car, depuis ce jour, on assiste à une révolution tranquille, dont les effets n'ont pas fini de se faire sentir. Pour la première fois, en effet, les objectifs centraux du Plan s'inscrivent en clair dans la loi de finances et s'inscriront dans les prochains budgets jusqu'à la fin de la période quinquennale (1984-1988).

En juin, le Parlement avait voté la première loi de Plan, selon la procédure imposée par la nouvelle loi de planification. Une fois de plus, en se penchant sur les choix stratégiques et les grandes actions envisagées pour les cinq prochaines années, les députés avaient eu le sentiment de patauger dans un amas de vœux pieux, aussi difficiles à dénoncer que la moindre liste d'intentions généreuses. Qui s'opposerait à l'idée de moderniser l'industrie ou à celle d'agir pour l'emploi ?

Les véritables choix ne peuvent se faire qu'au niveau des moyens. Or ceux-ci ne devaient être définis qu'à la faveur de la deuxième loi de Plan soumise au Parlement à l'automne. *Encore pouvait-on craindre que le* gouvernement se contente d'indiquer des ordres de grandeur ou des pourcentages qui n'engagent que modérément l'avenir. Au lieu de cela, ayant par avance annoncé quels seraient les douze plans prioritaires d'exécution (P.P.E.), il s'est ingénié à préciser jusque dans les détails les besoins de financement de ces plans, de sorte qu'il puisse, dès *1984, en introduire les données dans* la loi de finances.

Redéployer les moyens

Globalement, pour le prochain budget, c'est 60 milliards de crédits qui sont inscrits au titre des P.P.E., *ces crédits devant être reportés d'an*née en année jusqu'en 1988. En quelque sorte, les parlementaires vont se trouver en présence d'une douzaine de lois-programmes avec leurs contraintes financières annuelles. Même si l'expérience prouve qu'une loi-programme s'exécute rarement dans sa totalité, il n'en reste pas moins que de grands projets – la défense par exemple – ont été menés à bien de la sorte par le passé.

On note en outre que les crédits affectés aux P.P.E. augmenteront en moyenne de 16 % pour 1984, alors que l'ensemble des dépenses budgétaires ne progressera que d'un peu plus de 6 %. Au commissariat général au Plan, on insiste sur le fait qu'il ne s'agit cependant pas de dépenser plus, mais de redéployer les moyens, *chaque ministère sachant ce sur* quoi il peut compter d'ici à 1988. A ce titre, on peut considérer que le premier ministre, auquel est directement rattaché le Plan, reprend l'initiative en matière budgétaire au détriment du *« tout-puissant »* ministère de l'économie. Celui-ci cependant peut tirer avantage de la situation dans la mesure où la prévision à moyen terme sert aussi de *régulateur. Il sera aisé* d'opposer aux ministères dépensiers les impératifs financiers du Plan.

Par exemple, si l'on retient le deuxième P.P.E., *« poursuivre la rénovation du système d'éducation et de formation des jeunes »*, les services de la rue de Martignac ont évalué les besoins de chaque sous-programme (la lutte contre l'échec scolaire, l'insertion professionnelle *et sociale des jeunes, etc.). Comme* pour chaque autre programme prioritaire, ils ont défini un certain nombre d'indicateurs physiques (rénovation des collèges à 100 %, accroissement des effectifs globaux, des I.U.T. de mille élèves par an, progression du nombre des étudiants de l'ordre de trois cent cinquante mille en cinq ans), sans donner à ces indicateurs la forme de normes *contraignantes. Mais ils ont aussi* chiffré les moyens nécessaires par programmes d'ensemble et par sous-programmes pour aboutir, dans le cas du système d'éducation et de formation des jeunes, à une prévision de l'ordre de 70 milliards de francs pour les dépenses ordinaires, *et de 21 milliards pour les autorisa*tions de programme. Le conseil des ministres devait fixer le taux moyen de progression annuelle pour chaque enveloppe.

Si l'aspect budgétaire du IXe Plan retient particulièrement l'attention, on ne saurait négliger l'ensemble du document, qui sera soumis dès la semaine prochaine au Conseil économique et social. Celui-ci comprend également, dans sa deuxième partie, une approche sectorielle qui reprend pour sept grands domaines (agriculture, entreprises, transports, énergie, logement, économie sociale et télécommunications) les éléments disséminés dans chaque P.P.E. et indique les grandes actions à mener. La troisième partie concerne les contrats de Plan qui doivent être signés avec les régions (autre innovation importante) ; la quatrième a trait au suivi de l'*exécution du Plan, le Parlement* devant s'assurer chaque année que tout marche comme il avait été décidé.

Une telle procédure aidant, il sera difficile, désormais, d'ignorer l'existence de la planification... et des planificateurs.

FRANÇOIS SIMON.

LES DOUZE PROGRAMMES PRIORITAIRES D'EXÉCUTION (P.P.E.)

1) Moderniser l'industrie grâce aux nouvelles technologies et à un effort d'épargne.

2) Poursuivre la rénovation du système d'éducation et de formation des jeunes.

3) Favoriser la recherche et l'innovation.

4) Développer les industries de communication.

5) Réduire la dépendance énergétique.

6) Agir pour l'emploi.

7) Vendre mieux en France et à l'étranger.

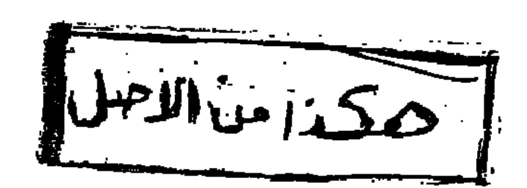
8) Assurer un environnement favorable à la famille et à la natalité.

9) Réussir la décentralisation.

10) Mieux vivre dans la ville.

11) Moderniser et mieux gérer le système de santé.

12) Améliorer la justice et la sécurité.



AFFAIRES

POUR FINANCER UNE INDISPENSABLE RESTRUCTURATION

Les coopératives de consommateurs envisagent l'émission de titres participatifs

Afin de financer l'indispensable redressement de leur situation, la rationalisation de leurs activités, la mise en place d'hommes compétents, les coopératives de consommateurs vont demander aux pouvoirs publics l'autorisation d'émettre des titres participatifs.

***Le conseil d'administration* de la Société générale des cooopératives de consommation (S.G.C.C.), centrale d'achat et de service, organe financier du groupe, se réunit, jeudi 15 septembre, pour fixer la date de l'assemblée générale et adopter le principe de cette démarche.**

En juin dernier, le congrès à huis clos de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (F.N.C.C., organe politique du mouvement) avait dû constater l'urgence d'intervenir : le tiers des vingt et une sociétés régionales ont enregistré des pertes en 1982, et les plus grosses d'entre elles (les dix premières réalisent ensemble 80 % d'un chiffre d'affaires de près de 24 milliards de francs) ne sont pas toutes saines et bénéficiaire...

M. Jean Lacroix, nouveau président de la F.N.C.C. estime à 250 millions de francs les besoins du groupe pour redresser la barre. Où trouver ces fonds et à quel prix ? Le commerce et la distribution ne disposent d'aucune aide spécifique, d'aucun organisme spécialisé habilité à mettre en œuvre de tels financements. Le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) réserve ses soins, comme son nom l'indique, aux entreprises du secteur secondaire et n'intervient en aucun cas dans le tertiaire. Les Coop l'ont bien vu l'an dernier (*le Monde* des 2, 3 et 4 avril 1982), lorsque l'Union des coopérateurs de Bretagne a déposé son bilan.

Il n'y aura plus de dépôt de bilan chez les Coop : on y est bien décidé. Il faut cependant agir : les sociétés du Nord-Pas-de-Calais et d'Ile-de-France ont besoin d'interventions rapides.

Les 8 et 9 septembre, les conseils d'administration des Coopérateurs d'Escaut et Sambre (242 magasins dont 14 supermarchés et 832 millions de chiffre d'affaires) et des Coopérateurs de Sin-le-Noble et Denain (405 magasins dont 2 hypermarchés et 5 supermarchés, 1 milliard 56 millions de francs de chiffre d'affaires) ont décidé de fusionner. Il faudra ensuite les réunir à la Coopérative de Flandre et d'Artois (528 magasins dont 1 hypermarché et 25 supermarchés pour un milliard et demi de francs de chiffre d'affaires).

Cette première étape, dans le Nord, coûtera 50 millions de francs : fermetures inéluctables de petits magasins (au moins 80), ouvertures de Maxicoop (moins de 1 000 mètres carrés de surface de vente), réorganisation d'entrepôts trop coûteux, mise en place de personnel qualifié, vente de quelques actifs immobiliers dormants... Certes, les Coop feront appel pour ce faire à leurs principaux banquiers, la Caisse centrale de crédit coopératif et la B.N.P. Mais les taux du crédit sont prohibitifs pour des entreprises dont les frais financiers sont déjà très lourds et dont la trésorerie est exsangue.

Pas de cession d'actifs

A Matignon, tout comme au ministère de l'économie et des finances, on a suggéré aux Coop de vendre certains actifs. La S.G.C.C. en effet est propriétaire, outre d'un certain nombre d'usines, de la majorité du capital d'entreprises comme la FNAC, comme la Maison de Valérie (vente par correspondance) ou comme la Banque centrale des coopératives et des mutuelles (B.C.C.M.). Cette dernière, il y a un an, à l'occasion d'une augmentation de capital (de 55 à 80 millions de francs) a vu s'accroître la part que détient la Garantie mutuelle des fonctionnaires (G.M.F.), présidée par M. Michel Baroin, et entrer d'autres mutuelles. Les Coop conservent cependant 51 % du capital.

L'arrivée de M. Baroin à la présidence de la B.C.C.M. ces derniers jours, pour trois ans, au nom d'un principe d'alternance entre les coopératives et les mutuelles, le fait que la G.M.F. avait en 1979 pris la majorité de la Sauvegarde, compagnie d'assurance des Coop, où elles n'ont plus que 20 % du capital, ont fait penser que la B.C.C.M. pourrait quitter le giron des Coop.

Les compagnies d'assurances, tout comme les mutuelles, n'échappent pas à la morosité économique ambiante. Peut-être la G.M.F. n'avait-elle pas les moyens d'une telle opération après un exercice 1981 difficile et un exercice 1982 marqué par une forte augmentation des cotisations ? M. Barion, qui dit clairement qu'il n'est pas acheteur, proclame également que le G.M.F. se porte bien, que les cotisations de ses assurés adhérents n'ont augmenté en 1983 que de 7,5 % et qu'il n'y aura pas de nouvelles augmentations.

Quant à M. Lacroix, il affirme que la S.G.C.C. n'envisage de vendre aucun de ses actifs, y compris immobiliers. Certaines sociétés capitalistes n'hésitent pas à vendre leurs sièges sociaux bien situés pour trouver de l'argent frais. Mais la Maison de la coopération, dont la construction a coûté un peu plus de 80 millions de francs en 1976, est un symbole de puissance et de rayonnement du mouvement difficile à abandonner.

De toute façon, la grande solidarité des composantes de l'économie sociale connaît, sur le plan financier, des limites vite atteintes. Les mutuelles — tout comme les sociétés coopératives en bonne santé — ne sont pas prêtes à mettre en cause un équilibre conservé à force de rigueur et de bonne gestion pour voler au secours de canards boiteux.

Les Coop n'ont pas retrouvé chez leurs sociétaires le souffle militant qui aurait permis le rajeunissement du mouvement. Les dirigeants des différentes branches de l'économie sociale se retranchent derrière leurs règles de vie et de gestion, derrière la législation aussi, pour refuser une solidarité qui ne peut être qu'idéologique et non financière.

L'émission de titres participatifs donne une occasion aux Coop de vérifier qu'il existe une base coopérative potentielle et aux mutuelles d'investir sans risques, dans le cadre normal de la gestion de leurs portefeuilles.

Mais il faut quelques mois pour qu'une émission de ce genre soit lancée. Il faudra bien trouver des prêts relais pour mettre en œuvre dès maintenant le redressement entrepris. A quel coût ?

JOSÉE DOYÈRE.

● **Pernod-Ricard : position renforcée dans le cidre.** — Pernod-Ricard, déjà chef de file sur ce secteur, porte sa part du marché du cidre à 23 % (et 18 % du jus de pomme) en prenant le contrôle de Raison S.A.. Employant cent huit personnes à Domagne, pour un chiffre d'affaires de 72 millions de francs en 1982, Raison S.A. a connu une forte progression ces dernières années.

FINANCES

LA BANQUE MONDIALE ENGAGE UNE OPÉRATION DE COFINANCEMENT AVEC LES BANQUES PRIVÉES JAPONAISES

Washington (*A.F.P.*). — La Banque mondiale vient de procéder à une première opération de cofinancement avec des banques privées, pour un prêt d'un montant total de 8 milliards de yen (34 millions de dollars) au profit de la société de télécommunication de Thaïlande.

La participation de la Banque mondiale (2,5 % du total) au sein d'un syndicat de banques dirigé par la banque Mitsui, a permis d'offrir des conditions plus avantageuses à l'emprunteur, qui en affectera le produit à la modernisation du téléphone à Bangkok et dans les cinq principales villes de Thaïlande : la durée du prêt est exceptionnellement longue, quatorze ans et demi au total, plus de deux ans et demi de tirage, les banques commerciales ayant consenti un crédit de douze ans et la Banque mondiale prenant le relais pour les années suivantes. Le président de la Banque mondiale, M. Clausen, attend beaucoup de la mise en application de la formule nouvelle du cofinancement.

Nouveau délai de réflexion sur l'avenir de Creusot-Loire

Le conseil d'administration de Creusot-Loire se réunira de nouveau « sous quinzaine ». Entre-temps il a mandaté le 13 septembre son président pour demander au président du tribunal de commerce de Paris un nouveau report du délai légal de tenue de l'assemblée générale d'actionnaires (déjà reportée en juin).

Tous les éléments juridiques sont ainsi en place, pour « *arrêter la pendule* » dans les négociations que mène le groupe avec les pouvoirs publics sur la sidérurgie et avec la C.G.E, le C.E.A. et E.D.F. sur l'avenir de Framatome (*le Monde* du 9 septembre).

Interrogés en juillet par les pouvoirs publics, les deux groupes sidérurgiques ont donné leurs réponses. Dans le courant de l'été, Sacilor faisait savoir que seul Imphy l'intéressait parmi les actifs sidérurgiques de Creusot-Loire. Usinor n'a répondu que le 13 septembre.

Le groupe se dit prêt à reprendre certains actifs à condition que les pouvoirs publics l'aident financièrement et que Schneider, maison mère de Creusot-Loire, effectue avant cession les suppressions d'emplois qui seront rendues nécessaires par cette restructuration.

M. Fabius ayant déclaré le 13 septembre que les groupes publics devraient retrouver « *l'équilibre financier en 1985* », et qu'il en « *tirerait personnellement les conséquences sur le renouvellement ou non des responsables* », on comprend que les P.-D.G. d'Usinor et de Sacilor, qui n'ont au demeurant guère de chances de réaliser le vœu ministériel, soient d'une extrême prudence. La C.G.T. et le P.C. se sont quant à eux déclarés hostiles au retrait de Creusot-Loire de la sidérurgie.

Pour le groupe qui a perdu 670 millions de francs en 1982, qui devrait en perdre autant en 1983 et qui est fortement endetté, la cession de l'essentiel de ses actifs les plus déficitaires dans les aciers spéciaux — contre espèces sonnantes et trébuchantes — ne suffira pas, d'où l'intention de Creusot-Loire de se défaire d'une partie de sa participation dans Framatome, constructeur de cuves nucléaires et fleuron du groupe. Mais la négociation se heurte à des difficultés tant sur le coût de cette opération (avec la C.G.E.) que sur le pouvoir relatif des différents actionnaires, avec le C.E.A. notamment.

La C.G.T. de l'énergie a clairement fait savoir le 13 septembre son opposition à la solution C.G.E., affirmant que les participations d'E.D.F. et du C.E.A. devraient être majoritaires, une manière de répéter que Framatome doit être nationalisée.

Voilà pourquoi les quinze jours de délai réclamés par le conseil d'administration de Creusot-Loire sont les bienvenus.

SOCIAL

Polémique entre la C.G.C. et la C.F.D.T.

Comment a évolué le pouvoir d'achat des cadres

Ah la belle polémique ! M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., n'y est pas allé, comme à son habitude, par quatre chemins le 13 septembre. « *La C.F.D.T.*, a-t-il affirmé dans un communiqué au vitriol, *vient de gagner l'oscar de la bêtise et du mensonge, en prétendant que le revenu des cadres a augmenté de 12 % à 18 % entre 1972 et 1982. La Confédération française de l'encadrement dénonce la tentative de manipulation de l'information et d'intoxication de l'opinion publique montée par la centrale syndicale pro-gouvernementale.* » Accusant MM. Maire et Mauroy de « *jouer ensemble le duo de la bêtise et du mensonge* », M. Marchelli rappelle que la C.G.C. se base sur les travaux de l'INSEE pour démontrer la baisse du pouvoir d'achat des cadres en 1982.

Controverse

Véritable controverse ou tempête — électorale — dans un verre d'eau ? M. Pierre Vanlerenberghe, secrétaire général de l'U.C.C.-C.F.D.T., s'est contenté le 12 septembre, tout en dénonçant la « *malhonnêteté* » de la C.G.C. sur ce point, de reprendre une étude publiée par son organisation en juin (*le Monde* du 25 juin 1983) à partir du panel « Oscar » sur l'évolution des salaires nets de mille quatre cent dix cadres entre 1981 et 1982. Il en ressortait que, pour les rémunérations des cadres, il ne fallait pas raisonner « *en évolution moyenne* » — comme le font l'INSEE et la C.G.C. — mais tenir compte du suivi des carrières individuelles. Ainsi à partir de ce panel en 1982, 35,4 % des cadres du secteur privé et semi-public ont subi une baisse de leur pouvoir d'achat, 41,4 % ont obtenu une hausse supérieure à 2 %.

D'après l'U.C.C.-C.F.D.T., cette étude corroborait, pour 1982, les chiffres de l'AGIRC, faisant apparaître une progression moyenne du pouvoir d'achat de 1,8 % pour les cadres.

La controverse vient donc de l'utilisation par les deux organisations de notions différentes : la C.G.C. prend en compte l'évolution moyenne de salariés à statut comparable, tandis que la C.F.D.T. essaie de cerner l'évolution individuelle de carrière des cadres. La C.G.C. a raison de parler de baisse du pouvoir d'achat en se basant sur les comptes de la nation 1982 et sur les statistiques de l'INSEE : en salaires nets annuels (salaires bruts moins cotisations sociales), la perte de pouvoir d'achat a été de 1,9 % en moyenne pour les cadres supérieurs et de 1,4 % pour les cadres moyens. Le défaut de ces études est cependant qu'il ne s'agit que d'actualisations des déclarations annuelles de salaires et qu'on ne connaît pas encore le revenu disponible (1) — seule notion à prendre en compte — des cadres pour 1982, revenu qui tient compte des impôts et des prestations familiales.

La C.F.D.T. a, il est vrai, vu ses affirmations renforcées par le rapport de M. Padieu sur la connaissance des revenus des cadres, remis au premier ministre à l'issue des travaux d'une commission à laquelle la C.G.C. n'a pas participé. Le rapport critique également la notion de moyenne qui « *ignore la diversité des situations individuelles* », et préconise de retenir une palette de cas-types pour mieux suivre l'évolution des salaires individuels. « *Selon l'INSEE*, explique le rapport, *les cadres supérieurs du secteur privé et semi-public gagneraient en moyenne à la mi-1983, 16 100 F par mois (net). Mais les niveaux individuels s'écartent parfois beaucoup de ce chiffre : si l'on exclut les 5 % qui ont un salaire particulièrement bas et, à l'autre extrême, les 5 % qui ont un salaire exceptionnellement élevé, l'échelle (tronquée donc) va de 7.000 F à 36 000 F soit un rapport de 1 à 5,1. Si l'on y incluait les cadres moyens, dont le salaire est en moyenne de 8 000 F par mois, l'étalement serait encore plus prononcé.* »

La C.G.C. a vu dans les affirmations de l'U.C.C.-C.F.D.T. un sombre complot visant à faire croire aux cadres que, à l'heure où l'on s'apprête à leur faire subir un nouveau et sévère « *matraquage fiscal* », ils n'avaient pas tant de raisons de se dire malheureux et démotivés. Mais au-delà des polémiques, aiguisées par la période électorale, une telle controverse n'aura de sens que si elle aboutit effectivement à une meilleure connaissance sur des bases acceptées par tous des revenus des cadres et... des non-salariés auxquels ils se comparent souvent.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Une appréhension — qui demande encore à être confirmée — des variations en pourcentage du pouvoir d'achat du revenu disponible entre 1981 et 1982 a cependant été réalisée par le Centre d'études des revenus et des coûts dans son « *constat de l'évolution récente des revenus en France* », publié en avril 1983 (document du CERC, n° 64). Selon cette première évaluation, le pouvoir d'achat du revenu disponible d'un cadre moyen a diminué entre 1981 et 1982 de 2,5 %, pour un homme célibataire de 2 %, pour un actif avec un enfant la femme ne travaillant pas, et de 1 % pour un actif avec trois enfants la femme étant sans activité professionnelle. Pour un cadre supérieur masculin célibataire la baisse a été de 5 %.

Le régime de retraite du personnel de la Sécurité sociale

M. Bérégovoy ne remet pas en cause le protocole d'accord dénoncé par la C.G.T. et F.O.

M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, s'est entretenu le 13 septembre avec la Fédération C.F.D.T. du personnel de la protection sociale, du travail et de l'emploi, au sujet du protocole d'accord, signé le 8 avril dernier entre l'UCANSS (Union des caisses nationales de sécurité sociale) et la C.F.D.T. modifiant les conditions de versement de la retraite complémentaire servie par la C.P.P.O.S.S. (Caisse de prévoyance du personnel des organismes sociaux et similaires) aux personnels de la Sécurité sociale, et auquel le ministère avait donné son agrément.

A l'issue de l'entretien, la C.F.D.T. a annoncé que le ministre ne remettait pas en cause son agrément mais qu'il souhaitait, comme il est prévu dans l'accord, qu'une commission paritaire de l'UCANSS se réunisse fin septembre, en présence de toutes les organisations syndicales, pour apprécier les répercussions des nouvelles dispositions sur l'avenir du régime.

« *Nous montrerons au ministre la réalité du régime, c'est-à-dire la réalité des chiffres* », déclarait la C.F.D.T. avant son entrevue avec M. Bérégovoy. En 1983, la C.P.P.O.S.S. devrait enregistrer un déficit d'environ 200 millions de francs dû à l'arrivée à l'âge de la retraite des salariés engagés dans les années 50, lors de la création de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, on compte 180 000 actifs pour 45 000 retraités.

En outre le régime, reconnu généralement comme très favorable, garantit un revenu égal à 75 % du dernier traitement aux salariés justifiant de trente années de cotisations à soixante ans, âge légal de départ en retraite pour ces personnels.

L'accord signé au printemps dernier prévoit l'allongement à trente-sept ans et demi de la durée de cotisations pour les futures retraites. La C.G.T. avait réagi en organisant une « *consultation nationale* » du personnel pour obtenir l'annulation de l'accord (*le Monde* des 28 juin et 2 juillet) et F.O., également opposée à l'accord, menace maintenant d'en venir à une grève nationale s'il n'était pas abrogé. Il ne paraissait donc pas totalement exclu que le ministre décide de retirer son agrément à cet avenant et de renvoyer les partenaires sociaux à une nouvelle négociation. L'accord est maintenu et la commission paritaire est annoncée pour la fin du mois. « *Pour l'instant, on continue d'étudier le dossier* », indique-t-on simplement au ministère des affaires sociales.

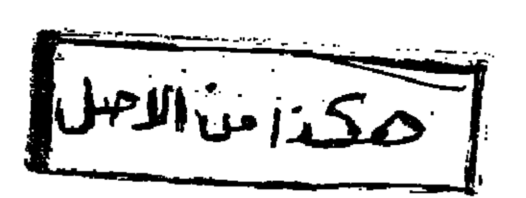
CHRISTIANE GROLIER.

● **Fonction publique : la C.G.T. revendique « *une mesure immédiate* » de relèvement des traitements.** — L'Union générale des fédérations de fonctionnaires C.G.T. a demandé, le 12 septembre, lors d'une conférence de presse « *une mesure salariale immédiate* » pour les fonctionnaire car « *on ne peut attendre le mois de novembre, date de la prochaine majoration* » de 2 %. Pour la C.G.T. qui n'a pas signé le relevé de conclusions 1983 et qui organisera une semaine d'action du 3 au 7 octobre, « *il faut que le gouvernement dise clairement qu'il appliquera réellement et concrètement la clause de sauvegarde de l'accord* ».

● **L'inspection du travail refuse le projet de 150 licenciements de l'entreprise Nicolas.** — Le projet de 150 licenciements de la direction de l'entreprise Nicolas (fabrication d'engins automoteurs, 460 salariés) de Champs-sur-Yonne (Yonne) a été refusé le 12 septembre par la direction départementale du travail et de l'emploi, apprend-on de source syndicale. Le plan a été refusé dans son ensemble, à l'exception de 6 licenciements pour lesquels les salariés concernés avaient donné leur accord préalable.

● **Formation en alternance pour les seize-vingt-cinq ans.** — Le C.N.P.F. et les cinq organisations syndicales représentatives de salariés ont entamé, le 12 septembre à Paris, des négociations sur la formation en alternance des jeunes de seize à vingt-cinq ans. Ces discussions, marquées par un large consensus, se poursuivront les 3, 10 et 26 octobre prochain. Le C.N.P.F. va préparer un avant-projet, qui sera soumis à discussion, sur deux genres de contrat pour ces jeunes. L'un, définitif, déboucherait sur un emploi dans l'entreprise assurant la formation alternée. L'autre, temporaire et destiné au plus grand nombre, s'apparenterait à la « *formule temporaire d'essai-professionnel* » proposée par le C.N.P.F.

● **Le C.N.P.F. va créer une « mission emploi » dans chaque département.** — Pour élargir et renforcer l'action de ses cent vingt délégués des entreprises pour l'emploi (DEPE), le C.N.P.F. a décidé de mettre en place une « mission emploi » dans chaque département. Dans un communiqué publié le 9 septembre, le C.N.P.F. précise que ce dispositif permettra de recueillir « *des informations précises et rapides (...)*



SOCIAL

Les syndicats d'Usinor-Longwy craignent une suppression de deux mille postes de travail

De notre correspondant

Le front commun syndical (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. Sidestam, F.O.) d'Usinor-Longwy a décidé de passer « *à la vitesse supérieure* » pour « *s'opposer aux orientations néfastes prises par l'état-major du groupe en contradiction avec les intentions exprimées à maintes reprises par le gouvernement et le chef de l'Etat en 1981 à Longwy* ». En annonçant un grand rassemblement dans le « pays haut », le 23 septembre, et un déplacement à l'Assemblée nationale, le 11 octobre, au moment du débat parlementaire sur la sidérurgie, le front syndical a notamment affirmé que jusqu'à présent « *aucune décision n'a été prise en faveur du réexamen du dossier sidérurgique de Longwy* ».

Avant la divulgation du nouveau plan de modernisation d'Usinor, les organisations syndicales exigent une rencontre avec M. Laurent Fabius, ministre de la recherche et de l'industrie, et Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, pour « *aboutir au gel de toutes décisions portant atteinte à l'emploi et aux installations sidérurgiques* ». Elles redoutent en effet que Longwy ne soit placé dans une position « irréversible ».

Après l'annonce de deux mille trois cents suppressions d'emplois dans le cadre du plan de restructuration présenté en septembre 1982, devant s'ajouter aux six mille décidées entre 1979 et 1981, les sidérurgistes du « pays haut » craignent une nouvelle amputation de deux mille postes de travail si Usinor opte pour la filière électrique. Ces inquiétudes sont renforcées par la situation générale du bassin de Longwy.

Ayant déjà perdu mille emplois et 10 % de sa population en sept ans (1975-1982), en raison de restructurations successives de la sidérurgie, ce bassin est un des plus sinistrés de France. Le taux de chômage y est supérieur à 13 %. Au cours de la seule année 1982, il a fait un bond de 18 %. Actuellement, trois mille huit cent vingt et une personnes, dont 55 % de jeunes de moins de vingt-cinq ans, sont inscrites à l'A.N.P.E., alors que l'on ne recense que cinquante-sept offres d'emploi non satisfaites.

JEAN-LOUIS THIS.

SIGNATURE D'UN ACCORD MODIFIANT LA CONVENTION COLLECTIVE DES INGÉNIEURS ET CADRES DE LA MÉTALLURGIE

L'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) et les organisations syndicales, à l'exception de la C.G.T., ont signé le 12 septembre un accord modifiant certaines dispositions de la convention collective des ingénieurs et cadres du 13 mars 1972, après plusieurs mois de discussions.

Si F.O. s'est félicité de cet accord, la C.G.C. a regretté l'attitude des autres syndicats signataires, qui, « *en manifestant leur intention d'accepter un texte moins favorable, ont empêché* [la C.G.C.] *d'amener l'U.I.M.M. à des concessions plus importantes* ». La C.F.T.C. a rétorqué que l'attitude de la C.G.C. a contribué à « *retarder* » l'application de nouveaux avantages de l'accord. Ce dernier permet d'introduire un statut particulier conventionnel pour les ingénieurs et cadres en déplacement et en expatriation, leur garantissant par exemple la réinsertion en métropole après leur déplacement à l'étranger.

Un autre point concerne les salariés de plus de soixante ans, et adapte la convention à la nouvelle législation sur la retraite. Désormais, l'indemnité de licenciement versée aux ingénieurs et cadres après soixante ans sera diminuée (de 5 % à soixante et un ans, de 10 % à soixante-deux ans, de 20 % à soixante-trois ans, de 40 % à soixante-quatre ans).

La C.G.T. a demandé un délai supplémentaire de réflexion (de dix jours) pour sa signature éventuelle de l'accord qui concerne environ deux cent mille salariés.

ÉNERGIE

Les Américains se mettent sur les rangs pour la fourniture de réacteurs nucléaires à la Chine

La Chine et les Etats-Unis seraient sur le point de signer un traité de coopération dans le domaine nucléaire. Une délégation américaine est attendue à Pékin, dimanche 18 septembre, pour poursuivre les négociations en ce sens. Ce traité, s'il était signé, permettrait aux compagnies américainees de se mettre sur les rangs pour la fourniture des centrales dont la Chine envisage de se doter d'ici la fin du siècle.

L'objectif théorique annoncé par ce pays est d'installer d'ici l'an 2000 huit réacteurs nucléaires, d'une puissance de 8 000 mégawatts environ, ce qui, selon une étude américaine citée par le *Financial Times*, représente pour les groupes américains une somme de contrats potentiels estimée à 25 milliards de dollars (200 milliards de francs environ).

La Chine a officiellement demandé, le 5 septembre, d'adhérer à l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), laquelle devrait, selon toutes probabilités, accepter sa candidature lors de sa conférence générale, le 10 octobre prochain.

Bien que n'ayant pas signé le traité de non-prolifération (T.N.P.), la Chine est apparemment prête à accepter les conditions de sécurité et d'inspection fixées par les Etats-Unis pour la fourniture d'installations nucléaires civiles. La signature du traité sino-américain constitue toutefois la première entorse faite au principe américain de ne pas exporter de technologie et d'équipements nucléaires aux pays non signataire du T.N.P. Il est vrai que la Chine fait partie d'ores et déjà du club des pays possesseurs de la bombe atomique. L'accord conclu entre la Chine et les Etats-Unis représenterait

La signature de ce traité constituerait, pour la France et le Japon, déjà bien placés pour participer au pour la France et le Japon déjà bien placés pour participer au programme nucléaire chinois, une concurrence nouvelle et dangereuse. Rappelons que la France a engagé des négociations avancées pour la fourniture par Framatome, en association avec la compagnie britannique General Electric, d'une centrale nucléaire dans la province de Canton, destinée à alimenter en électricité pour partie Hongkong (*le Monde* du 6 mai 1983).

En outre, la Chine a conclu avec la France un accord de coopération pour développer, avec l'aide des spécialistes français, sa propre technologie nucléaire afin d'engager un programme autonome de construction de petites centrales, d'une puissance d'environ 250 à 300 mégawatts.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **Le GREP** (Groupe de recherche pour l'éducation permanente) organise son atelier rural d'automne sur le thème des nouvelles solidarités rurales, du 10 au 13 octobre, à Pleneuf - Val - André (Côtes - du - Nord). Prix avec l'hébergement 1 200 F. (Renseignements : GREP, 13-15, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris. Tél. : 824-50-36 et 824-46-76.)

● **M. Rocard « prêt à prendre au mot »** les syndicats agricoles sur la politique communautaire. « *Si les organisations syndicales agricoles françaises, toutes les organisations, considèrent que les propositions de Bruxelles sont inacceptables, il faut qu'elles sachent que le ministre est prêt à les prendre au mot* », a précisé M. Rocard à Neubourg (Eure) ajoutant qu'avant de se débarrasser de la politique agricole commune « *il fallait en mesurer les avantages et les inconvénients* ».

Étranger

BELGIQUE

● **Grève du rail en Belgique.** – Une grève générale des chemins de fer, entamée spontanément vendredi dernier 9 septembre en Wallonie, paralyse depuis lundi l'ensemble du réseau belge, ainsi que le trafic ferroviaire entre la France, la Belgique et la R.F.A., notamment sur les T.E.E. Par ailleurs, aucun métro, tramway ni autobus ne circulait plus dès mardi à Bruxelles. Les deux grandes centrales syndicales de la fonction publique, la C.G.S.P. (socialiste) et la C.C.S.P. (syndicat social-chrétien), comptaient élargir à partir de jeudi ce mouvement de protestation, qui vise les projets de restrictions budgétaires dans les services publics.

ETATS-UNIS

● **Contraction des ventes au détail américaines.** – Les ventes au détail ont, aux États-Unis, diminué de 1,4 % en août (en données corrigées) – soit la contraction la plus forte depuis juin 1982 (–2,4 %) – après avoir baissé de 0,2 % (chiffre révisé) en juillet. Elles se sont établies à 97,6 milliards de dollars.

Ce résultat est lié au recul de 9,2 % des ventes d'automobiles, qui ont représenté 17,6 milliards de dollars, ce qui, selon les experts, correspond en partie à l'étroitesse des stocks de nouveaux modèles. Les crédits à la consommation ont d'ailleurs augmenté de 16,5 % (en taux annuel) – la plus forte hausse depuis février 1982 – pour atteindre 358 milliards de dollars. – *(Agefi, A.F.P.)*

Social

● **Grève du tri postal à Paris-Lyon.** – Plus de 90 % du personnel de l'équipe de jour du tri postal de la gare de Paris-Lyon (soit environ cent dix salariés) se sont mis en grève, ce mercredi matin 14 septembre, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., pour protester contre un plan de restructuration qui prévoit notamment, à partir du 2 octobre, la suppression du travail dominical. Cette mesure – qui accompagne une réduction de l'horaire de trente-neuf heures à trente-sept heures – entraîne la disparition des jours de récupération accordés précédemment. La grève devrait provoquer des perturbations sur tout le réseau sud-est et outre-mer.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA PÊCHE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES TRANSPORTS FERROVIAIRES
DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

AVIS INTERNATIONAL XVII-1 Nº 1983/2 DU 30 NOVEMBRE 1983 D'APPEL DE CANDIDATURES POUR PRÉSÉLECTION D'ENTREPRISES

La Société nationale des transports ferroviaires (S.N.T.F.) lance un appel national et international pour le dépôt de candidatures en vue de la présélection des entreprises qui seront consultées ultérieurement pour la réalisation « clefs en main » des installations suivantes :

COMPLEXE D'ATELIERS POUR LA CONSTRUCTION, LE RENOUVELLEMENT ET L'ENTRETIEN DE LA VOIE.

Ce complexe sera implanté sur une parcelle de terrain de 44 hectares environ, à l'intérieur de la zone industrielle d'EL-FULMA (Wilaya de SÉTIF).

Il comprendra :
- les bâtiments industriels et les bâtiments à usage administratif et social
- les aménagements extérieurs, les utilités ainsi que la fourniture et le montage de tous les équipements de fabrication et d'entretien relatifs aux installations suivantes :
  - parc de stockage de matériel de voie
  - usine de fabrication de traverses en béton armé
  - atelier de regénération et de soudure de rails
  - centre de maintenance des engins affectés à la construction, au renouvellement et à l'entretien de la voie
  - cour de débord.

Les candidatures devront parvenir au plus tard le 30 novembre 1983 à 12 h (GMT) à la Société Nationale des Transports Ferroviaires – Direction de l'Equipement – Département « Marchés-Travaux Neufs » – 21/23, boulevard Mohamed V à Alger (Algérie).

Les Entreprises ou Groupements d'Entreprises désireux de se porter candidats à la présélection des Entreprises recevront, sur simple demande, un dossier comprenant : un avis de présélection, une notice d'information relative à la présélection des Entreprises, un plan d'ensemble des installations.

Ces documents sont rédigés en langue française et la demande doit être faite à l'adresse indiquée ci-avant.

TELEX : 52 455 SIKEK DZ
TÉLÉPHONE : 61.13.78 ou 64.72.73

Publicité

Les bureaux d'études spécialisés dans les études routières sont informés qu'une présélection pour les études de factibilité et d'exécution de la route Dialakopto Kedougou, d'une longueur d'environ 163 km, est lancée par la direction générale des travaux publics du ministère de l'équipement.

Ces études seront financées par le Fonds saoudien de développement. Les dossiers de présélection peuvent être retirés à la direction des études et de la programmation (Fann Residence face au service régional des travaux publics du Cap-Vert) BP 41 Dakar/Sénégal.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 22/11/83 à 9 heures à la direction générale des travaux publics au ministèrede l'équipement, BP 240 Dakar/Sénégal.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AMREP

Le conseil d'administration d'Amrep, dans sa séance du 9 septembre 1983, a examiné :
- D'une part, les comptes de la maison mère qui se traduisent au 30 juin 1983 par un bénéfice net de 23,6 millions de F contre 21,5 millions de F au 30 juin 1982.
- D'autre part, les comptes consolidés du groupe arrêtés au 30 juin 1983. Ces comptes font ressortir une activité se chiffrant à 1 757 millions de FF en diminution de 13 % par rapport à l'activité du premier semestre 1982 qui s'élevait à 2 027 millions de FF. Le résultat d'exploitation est de 50,4 millions de FF contre 65,9 millions de FF au 30 juin 1982. Le bénéfice net est de 28,1 millions de FF contre 40,6 millions de FF au 30 juin 1982.

Il apparaît vraisemblable qu'une amélioration des résultats sera liée à une confirmation de la reprise des recherches et des développements de la production pétrolière dans le monde.

Le conseil a pris acte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 1983 d'émettre des obligations convertibles pour un montant maximum de 150 000 000 F. Il se réunira ultérieurement afin de prendre toutes décisions utiles permettant de réaliser cette opération financière avant la fin de l'année.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT - SOFAL

Les produits et agios encaissés par le Groupe au cours du premier semestre 1983 ont atteint 537 500 000 F, contre 516 700 000 F pendant le premier semestre 1982.

3 Jours Avec... ATAL

La dynamique Atal : la cohérence des produits avec le futur immédiat

Produire en diminuant les coûts, créer et concevoir des produits adaptés au futur immédiat du marché, s'imposer sur les marchés à l'exportation, résoudre des impératifs de gestion tout en jugulant les effets des crises économiques successives, est la description succincte de la situation à laquelle les entreprises françaises se trouvent confrontées. Il est intéressant de voir comment une société telle qu'ATAL a su non seulement résister à l'ensemble de ces phénomènes, mais aussi se développer et devenir la deuxième entreprise de son secteur sur le plan français.

M. Jean-Pierre Gentgen, président-directeur général, et M. Siméon Busquère, directeur commercial, concluent ces trois jours en développant les principes et stratégies qu'ils ont appliqués.

« Selon vous, quels critères permettent de dire qu'une entreprise est saine et rentable ?

JEAN-PIERRE GENTGEN. – Quatre critères principaux : des équipes entreprenantes et dynamiques ; la diversification de la clientèle ; un large autofinancement ; des investissements utiles.

– Etes-vous un partisan d'une grande rigueur en matière de gestion ?

J.-P. G. – Oui. La rigueur détermine les comportements de chacun, car rien n'est plus contagieux que le laxisme. Le laxisme mène vite à l'abandon des buts fixés, ou du moins les retarde, à l'affaiblissement de la volonté d'aboutir. Le manque de rigueur aboutit aussi à l'augmentation des coûts ainsi qu'à la perte de crédit auprès de la clientèle. Il peut donc mettre une entreprise en péril. De plus, dans la conjoncture actuelle, la marge de manœuvre de l'entreprise est limitée et la rigueur s'impose d'elle-même.

– Parlez-nous de vos relations avec vos partenaires américains.

J.-P. G. – Avec nos partenaires américains, nous avons des échanges techniques sur les moyens de production et les applications du concept informatique.

– Vous faites partie des entreprises rares qui ont parfaitement assimilé la crise de la seconde partie des années 70. Quelle a été votre démarche durant cette période ?

J.-P. G. – Nous avons maintenu nos investissements industriels et n'avons pas relâché l'embauche des équipes de vendeurs, la crise ayant été ressentie dès 1974 et s'étant aggravée depuis 1981.

– Pensez-vous que les dispositions gouvernementales actuelles soient une aide réelle à l'exportation ?

J.-P. G. – Nous bénéficions, il est vrai d'une aide substantielle dans la promotion de nos produits à l'étranger par le ministère du Commerce extérieur lorsque nous faisons partie d'une manifestation collective avec le SYMSO. Elle est particulièrement appréciable au niveau des expositions. En ce qui nous concerne, nous ne faisons que peu appel à la COFACE – ceci tient à la prudence inconditionnelle de nos accords soit avec nos concessionnaires, soit avec les importateurs.

– Quelle a été votre réponse face à la crise des années 70 ?

SIMÉON BUSQUÈRE. – Le marché s'étant affaibli dès le début de la crise et la concurrence devenue très présente, le seul moyen a été de jouer sur la différence au niveau des produits, sur la recherche de nouveaux produits et marchés, de nouvelles applications de production de nos machines pour les employer à plein temps. A l'inverse de certaines sociétés qui, en cas de crise, diminuent leurs budgets de communication, nous avons augmenté les budgets des médias et mis l'accent sur la promotion de notre marque et de nos produits. C'est un bénéfice immédiat car l'ensemble de la profession a connu une traversée du désert en matière de publicité.

– Et maintenant, comment abordez-vous le virage de la deuxième partie des années 80 ?

S. B. – Comme la plupart des grandes sociétés, nous avons compris que l'ensemble des prescripteurs avaient mis l'accent sur l'idée de vivre différemment au bureau. Nous avons pensé adapter nos produits à ce mode de vie, d'où l'avènement des systèmes « aménagement d'espace ouvert ». La bureautique et l'informatique nous amènent directement à une nouvelle famille de produits, plus techniques, adaptés à de nouveaux besoins, ce qui, bien évidemment, nous donne une source certaine de nouveaux marchés. Nous avons pris des mesures opportunes en ce sens.

– Vous êtes filiale d'un très important conglomérat américain. Quels sont les rapports que vous entretenez avec lui ?

S. B. – Nous entretenons des relations de partenaires d'un même groupe financier et décidons de toutes nos options commerciales en matière de nouveaux produits. Nous avons une coordination étroite entre nous, nous bénéficions ainsi d'informations très appréciables sur l'avance technologique américaine. Nous avons toute notre indépendance, après acceptation des mesures d'investissements, pour le choix technologique de nos produits.

– Quels sont vos critères d'appréciation du marché du matériel de bureau ?

S. B. – En ce qui concerne le marché quantitatif, nous avons des chiffres mis à disposition par le Symso ainsi que par d'autres organismes officiels. Comme beaucoup de nos confrères, nous surveillons la décentralisation des villes en zone industrielle. Ces zones industrielles représentent pour nous soit de nouveaux potentiels soit des déplacements de potentiels. Nous recherchons également de nouveaux produits. En dehors de classiques études de marché, nous observons et décidons à « pas feutrés ».

– Comment voyez-vous ce marché dans les années à venir ?

S. B. – Selon les projets futuristes que nous avons pu observer dans les différentes expositions internationales, l'informatique et les nouvelles méthodes de communication changeraient radicalement la notion de plan de travail. Nous pensons à des pupitres mettant à la disposition des utilisateurs des données et des systèmes de réponses et d'analyse, plutôt qu'à la continuation classique de ces plans tels qu'ils apparaissent aujourd'hui. Les nouvelles méthodes de conservation et de classements de documents nous conduiront à une nouvelle conception des volumes de ces mêmes classements et de rangement de l'archivage.

– Vous avez créé récemment un nouveau produit rentrant dans la catégorie des « systèmes ». Pensez-vous que l'évolution du marché aille dans ce sens ?

S. B. – Avant de penser révolution, il faut constater que, déjà, le monde des systèmes est un fait acquis dans le


JEAN-PIERRE GENTGEN

monde occidental. Par exemple, depuis environ deux à trois ans, au Neocon de Chicago, avec la dimension américaine, en dehors des bureaux pantouflards et rococos en bois, pas une seule société n'expose un plan de travail traditionnel. L'ensemble de l'exposition est une grande implantation système. En Europe, et en particulier en France, nous sommes venus à ce mode d'aménagement avec environ quatre ans de retard. Nous sommes donc sûrs d'avoir l'avenir pour nous. De toute façon, les réticences formulées par les usagers français s'estompent car les expériences déjà vécues ont fait notre publicité et démontré que les conditions de vie et de travail sont meilleures. Pour un chef d'entreprise, les conditions économiques sont positives.

– C'est donc, pour vous, un produit qui devrait être le début d'une longue série ?

S. B. – J'espère que ce sera une longue série de composants à fabriquer mais non une longue série de types de systèmes, étant donné le coût élevé des investissements en recherche et en outillage pour élaborer un tel produit.

– Vous avez donc un bureau d'études. Menez-vous une politique systématique en matière d'innovation ?

S. B. – Oui, nous avons un bureau d'études techniques qui se trouve à l'usine, plus un bureau d'études intermédiaire entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Ce bureau d'études constitue une étape de réflexion après les premières études fournies par le Designer. En effet, dès 1970, malgré le succès de notre série de l'époque, qui a fait le bonheur de notre maison, nous avons compris qu'il fallait innover pour faire partie des grands. Nous nous sommes appliqués à créer des séries qui avaient leur propre identité. Pour cela, nous nous sommes aperçus que la bonne source de création, indépendamment de ce que l'on trouve sur le marché, ne viendrait pas de chez nous : nous avons fait appel à des cabinets de Designers extérieurs. L'apport principal ? C'est la possibilité de choisir entre des solutions nouvelles et surtout de trouver celle qui nous agrée, c'est-à-dire celle qui semble répondre à la fonction demandée au prix possible des marchés et qui peut être fabriquée par les machines existantes, sans investissement supplémentaire trop important. Le compromis idéal étant de faire du nouveau peu cher avec le savoir-faire que nous possédons et l'équipement que nous avons.

– Que pensez-vous des rapports actuels entre Designers et industriels ? Comment pourraient-ils évoluer ?

S. B. – Il semble qu'il y ait, dans certains cas, des problèmes de coordination entre services techniques internes et designers extérieurs. Il y a longtemps que ce n'est plus le cas chez nous : tous les services ont compris qu'il était nécessaire de travailler dans une bonne entente et dans le même sens pour aboutir à une réelle création rentable et profitable.

– Vous représentez une unité de production traitant aux alentours de 20 000 tonnes d'acier par an. Quelle est votre position en matière d'investissements technologiques ?

S. B. – Il est bien connu dans le marché de l'équipement de bureau qu'une entreprise de cette corporation, bien équilibrée, doit savoir fabriquer les produits simples de très grande série tendant au bas de gamme, au meilleur coût possible, pour l'administration, par exemple.

Elle doit savoir également fabriquer des produits de petite série résultant d'études de prescripteurs de services (cabinets d'ingénierie, architectes), donc de disposer à l'atelier d'installations souples mais sophistiquées qui tendent à réduire de plus en plus les coûts d'outillage et les temps morts de production. A mon sens, une entreprise importante doit pouvoir fabriquer du matériel de très grande série et s'équiper en conséquence, et avoir en même temps une très grande souplesse de types de fabrication.

– Vous êtes lié à un domaine d'activité en pleine évolution : la bureautique. Comment intégrez-vous ces nouvelles technologies à vos produits ?

S. B. – D'abord en mettant nos observateurs auprès des sociétés informatiques et des informaticiens. Là, plus qu'ailleurs, l'élément fondamental de la recherche, c'est l'intégration d'organes mécaniques assez complexes. Cela fait novation dans nos habitudes de fabrication et nous amène à avoir des relations avec des bureaux d'études de conception de systèmes mécaniques. Le travail du Designer dans la fabrication de ces produits se borne alors au rôle du « carrossier ».

– Vous travaillez en relation avec des sociétés informatiques ?

S. B. – Oui, bien sûr.

– Que pensez-vous de la normalisation en matière de matériels informatiques ?

S. B. – Je la juge tout à fait souhaitable. Je pense à des formats où le maximum serait peu éloigné du minimum, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, et nous oblige à fabriquer de petites séries. C'est finalement le client qui paie le coût supplémentaire entraîné.

– Comment verriez-vous les relations entre votre corporation et les fabricants de matériels informatiques ?

S. B. – Il faudrait que les sociétés d'informatique décident de la création d'un comité de simplification du nombre des dimensions. Il nous serait très facile, pour nous, fabricants, de « coller » à leurs demandes. Je souhaiterais pour ma part, en ce qui concerne ces problèmes d'application de la bureautique, que nos services de développement aient des relations plus étroites avec les sociétés informatiques.

– Vous disposez d'un réseau commercial double composé de 17, bientôt 19, succursales et quelque 200 concessionnaires et revendeurs, les premières représentant 55 % du chiffre d'affaires, les deuxièmes 35 %. Cet équilibre est-il délibéré ?

S. B – Je ne sais pas si l'équilibre est délibéré ni cette proportion idéale. Elle s'est établie tout doucement, selon les nécessités et la situation. Nous pouvons tout simplement constater que la situation où nous sommes est raisonnable puisque notre situation économique est


SIMÉON BUSQUÈRE

correcte et notre développement bien réel tous les ans. La présence de grands centres de distribution est indispensable dans les grandes villes qui ont un environnement à haut potentiel. Mais un réseau de distribution sérieux, compétent, est non moins indispensable dans les moyennes et petites villes pour assurer la pénétration et la promotion d'une marque. Nous pouvons nous féliciter de notre réseau de concessionnaires-revendeurs car il répond tout à fait à ces exigences. Nous sommes, il faut le dire, très vigilants quant à leur choix.

– Le montant de vos exportations représente 10 % de votre chiffre d'affaires. Pensez-vous augmenter ce chiffre et comment ?

S. B. – Bien que tout le monde disserte sur la faiblesse des Français à l'exportation, nous avons tout de même plusieurs réussites notables. Si l'on veut vraiment développer l'exportation, il est nécessaire de penser à exporter le savoir-faire dans les pays lointains ou d'y créer des unités de fabrication. En ce qui nous concerne, nous essayons d'être le plus actifs possible de trois manières : nous développons des produits appropriés, nous disposons d'agents itinérants, nous resserrons nos liens avec les importateurs.

– Avez-vous des succursales à l'étranger ?

S.B. – Pour l'instant, nous donnons la priorité à des revendeurs et réservons nos investissements au territoire français.

– Quels types de produits exportez-vous ? Ceux que vous fabriquez habituellement ou des séries spéciales ?

S.B. – En général des séries spéciales.

– Cela ne représente-t-il pas un coût supplémentaire pouvant diminuer vos marges calculées sur un standard ?

S.B. – Bien sûr. Cela serait d'autant plus réel si nous avions gardé un équipement traditionnel. L'orientation de nos investissements nous donne la souplesse suffisante pour répondre à des commandes ponctuelles venant soit des prescripteurs, soit des clients, en obtenant des prix qui restent compétitifs et nous laissent tout de même une marge.

– Revenons à votre produit système, l'A.L.S. Vous oblige-t-il à modifier votre démarche commerciale ?

S.B. – Bien sûr, car il est établi que l'on commercialise une implantation très élaborée à partir de données spécifiques. Ce travail fait appel à une nouvelle génération de technico-commerciaux qui assurent une activité que ne saurait assumer un vendeur de matériel traditionnel. La promotion d'une telle ligne de produits se fait avec le concours de l'ensemble d'un service commercial. De l'information et de la signalisation jusqu'à la réalisation, chacun a son rôle à jouer.

– Quelles sont vos relations avec les professions du bâtiment et avec les architectes ?

S.B. – Il nous arrive très fréquemment de créer en coordination avec des décorateurs et des architectes. Et il est souhaitable que ces relations se développent intimement car cette expérience est la clé de réussite d'un bon aboutissement.

– Vous percevez-vous comme une entreprise résolument novatrice ?

S.B. – Dans la mesure de nos possibilités et de nos savoir-faire, nous nous préoccupons beaucoup de la créativité de notre entreprise. Mais, n'ayant toutefois pas la prétention d'imaginer des choses exceptionnelles, nous tenons surtout à ne pas copier autrui et à coller le plus possible au futur immédiat du marché.

– Quels moyens d'études mettez-vous à la disposition de vos clients ?

S.B. – Nous disposons déjà de spécialistes qui savent poser les questions aux clients pour préparer une solution théorique, un axe d'organisation d'espace. Nous avons un bureau d'études strictement spécialisé dans l'étude pratique des implantations. Ce travail d'étude nécessite la participation coopérative du client... Ce n'est pas le travail le moins intéressant pour les uns et les autres !

– Aidez-vous vos clients à adapter leur équipement ?

S.B. – Oui. C'est très simple. En fonction des qualités de démontabilité et de flexibilité de notre produit A.L.S. Le bureau d'études-implantation est encore là pour donner ses conseils. Nos chefs de chantier qui opèrent sont capables de conseiller concrètement sur le terrain. Nous attachons beaucoup d'importance à la spécialisation des équipes de montage. Elles savent enseigner et contrôler une technique de montage parfaite. Elles peuvent aussi réfléchir sur un cas d'implantation et trouver la solution idéale sur le terrain. Ce qui signifie qu'une équipe d'installateurs est, à notre sens, indissociable d'une équipe commerciale.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 septembre

Vif repli

Rumeurs... rumeurs... La séance a été singulièrement perturbée mardi en raison d'un certain nombre d'informations, généralement non confirmées, voire de simples supputations, qui ont rapidement circulé tant sur le marché des actions que sur celui du métal fin.

Pour les uns, le déroulement très heurté des transactions lundi soir à Wall Street (voir par ailleurs), en dépit du démenti officiel opposé par la Réserve fédérale aux rumeurs de révision des dernières statistiques hebdomadaires sur la masse monétaire, ne doit pas faire illusion. « Il n'y a pas de fumée sans feu », *rappelait-on sous les lambris du Palais Brongniart en attendant d'en savoir un peu plus sur l'attitude future du Fed à l'égard de la circulation monétaire.*

La réaction du marché new-yorkais déclenchait une série de ventes à Paris, notamment sur les valeurs pétrolières. Un instant « réservée à la baisse », *Esso perdait finalement 4 %, entraînant dans son sillage Raffinage, Française des Pétroles et Elf-Aquitaine, tandis que Thomson-C.S.F. et Galeries Lafayette régressaient de 5 %. Générale de Fonderie, en progrès de 5,3 % la veille, chutait de 3,5 %.*

Côté hausses, seule la progression de 3 % de S.G.E.-S.B. méritait d'être signalée alors que Saint-Gobain fait officiellement son entrée dans le groupe. En clôture l'indicateur était en recul de 1 %.

Pour les autres, les spécialistes du marché de l'or, les rumeurs de vente pour compte portugais, alliées à une éventuelle découverte de gisement au Brésil, ont également joué, pesant sur le métal fin. Celui-ci est retombé de 416,90 à 406,75 dollars à Londres tandis que le lingot perdait 1 100 F à 106 000 F, le napoléon étant inchangé, à 689 F.

NEW-YORK

Effritement

Le ton est devenu beaucoup plus calme mardi à la Bourse de New-York, où les échanges *ont été ramenés* à 73,9 millions d'actions contre 114 millions en début de semaine.

Dans une certaine mesure, les opérateurs ont été déçus de constater que les actions américaines n'avaient pas totalement repris leurs esprits lundi soir après le ferme démenti opposé par la Réserve fédérale à toute idée de réviser ses statistiques publiées le vendredi précédent et que les boursiers avaient jugées particulièrement encourageantes. Parallèlement, une certaine tension était perceptible sur les taux d'intérêt à court terme et les fonds fédéraux sont passés à 9 5/8 % en fin d'après-midi, alors que M. Albert Wojnilower, l'un des spécialistes de la First Boston, émettait un diagnostic préoccupant en estimant que les taux d'intérêt devraient rester à un niveau élevé pendant une longue période outre-Atlantique.

Il faut bien reconnaître que ces propos ont eu plus d'impact sur le « Big Board » que les déclarations de M. Donald Regan, selon lesquelles les besoins d'emprunt fédéraux pour le quatrième trimestre 1983 seraient finalement moins importants que prévu, le secrétaire au Trésor estimant qu'ils pourraient baisser de 15 milliards de dollars par rapport aux prévisions initiales.

Finalement, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 4,98 points pour s'établir à 1 224,09 à l'issue de ventes bénéficiaires.

VALEURS	Cours du 12 sept.	Cours du 13 sept.
Alcoa	45 5/8	45 3/4
A.T.T.	65 5/8	66 1/8
Boeing	41	41 3/8
Chase Manhattan Bank	50	48 1/2
Du Pont de Nemours	52 3/8	51 3/4
Eastman Kodak	68	68 5/8
Exxon	38 3/8	38 1/2
Ford	60 3/4	59 5/8
General Electric	49 7/8	49 1/2
General Foods	47 5/8	47 1/2
General Motors	72	71 1/4
Goodyear	30 1/8	29 1/2
I.B.M.	121 1/2	122
I.T.T.	45	42 7/8
Mobil Oil	32 3/4	32 1/2
Pfizer	37 3/4	37 1/2
Schlumberger	56 1/8	55 1/2
Texaco	38 1/8	37 1/4
U.A.L. Inc.	28 7/8	28 3/4
Union Carbide	70 3/8	69 1/2
U.S. Steel	28 5/8	29 1/4
Westinghouse	48 1/4	46 1/2
Xerox Corp.	45	44 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FRANÇAISE DES PÉTROLES B.P. – Pour le premier semestre 1983, la filiale française du groupe britannique British Petroleum a subi une perte de 278 millions de francs qui est toutefois inférieure à celle de 408 millions enregistrée durant la même période de l'exercice précédent, tient à souligner la société. Au cours des six premiers mois de l'année en cours, la Française des pétroles B.P. a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) de 10,4 milliards de francs correspondant à un tonnage vendu de 5 millions de tonnes.

La marge brute d'autofinancement (corrigée du renouvellement des stocks) a été positive à hauteur de 202 millions de francs (contre 607 millions au second semestre 1983) alors qu'elle était déficitaire de 492 millions pour le premier semestre 1982. La société estime par ailleurs que les récentes décisions visant à modifier la formule des prix pétroliers *« ne peuvent qu'accroître les pertes au second semestre »*.

VALEO. – La *Cote officielle* du 13 septembre dernier publie l'avis d'admission, au comptant et à terme, à partir du 15 septembre, des actions nouvelles provenant de conversion d'obligations 12,50 % 1982. Dans le même temps, Valéo annonce par ailleurs son intention de porter son capital social de 228 à 304 millions de francs environ par l'émission d'un peu plus de 760 000 actions nouvelles émises à 220 F et sur la base d'une action nouvelle pour trois anciennes. Ces actions nouvelles seront créées jouissance du 1er janvier 1983.

GRANDS MOULINS DE PANTIN. – Ce groupe qui figure parmi les premières sociétés de meunerie françaises annonce la signature d'un contrat avec l'une des plus importantes sociétés de commerce japonaises, Tokyo Menku, portant sur la vente de farine prête à l'emploi, pour la fabrication de produits de boulangerie française. Cet accord de licence, d'une durée de cinq ans, est le premier pas de cette société au Japon, qui pourra être suivi, en cas de succès, d'une implantation plus directe, à l'instar des Grands Moulins de Paris, qui lancent actuellement une chaîne de restauration rapide, sous l'enseigne *« Vie de France »*.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	12 sept.	13 sept.
Valeurs françaises	138,3	137,1
Valeurs étrangères	157,7	154,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	12 sept.	13 sept.
Indice général	135,2	134,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 sept. .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 sept.	14 sept.
1 dollar (en yens)	243,50	244,47

BOURSE DE PARIS Comptant 13 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Femmes d'Aq.	76 20	....
Finextremer	285 10	....
Finsider	0 45	....
Fosaco	18 50	....
Gén. Belgique	355	350 10
Gevaert	440	440
Glaxo	129	127
Goodyear	330	327 50
Grace and Co	500	470
Grand Metropolitan	53	53
Gulf Oil Canada	176	176
Hartebeest	920	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sud. Allumettes	297	297
Tenneco	415	412 50
Thorn EMI	85 20	....
Thyssen c. 1 000	257	....
Toray indust. inc	18 85	18 60
Vieille Montagne	850	....
Wagons-Lits	376	371
West Rand	106 10	101 80

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Br. Lambert	465	....
Caland Holdings	119 50	117
Canadian-Pacific	428	429
Cockerill-Ougre	25	....
Cominco	550	550
Commerzbank	720	....
Courtaulds	16 25	....
Dart. and Kraft	700	713
De Beers (port.)	99 60	....
Dow Chemical	391	375
Dresdner Bank	680	700
Entrep. Bell Canada	236	241

SICAV 13/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Haussmann Oblig.	1191 87	1137 82
Horizon	595 69	568 68 ●
I.M.S.I.	348 97	333 15
Indo-Suez Valeurs	648 88	619 46
Ind. française	12219 83	12219 83
Interoblig.	10027 99	9573 26
Intersélect France	256 17	244 55
Intervaleurs Indust.	373 82	356 96
Invest. Obligataire	12001 15	11977 20
Invest. St-Honoré	692 46	661 06
Laffitte-crt-terme	113872 40	113872 40
Laffitte-Expansion	628 54	600 04

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Unifrance	239 51	228 65
Unifoncier	640 45	611 41
Unigestion	609	581 39
Uni-Japon	1054 82	1006 99
Uniresta	1710 50	1654 26
Univer	12584 90	12584 90
Valorem	391 42	373 67
Valorg	10581 03	10528 39
Valrei	116144 68	116028 65
Worms Investiss.	708 78	676 62

● : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2135	4,5 % 1973	2091	2075	2070	2055
3028	C.N.E. 3 %	3000	3010	3015	3000
186	Accor	173 50	168	168	168
710	Agence Havas	757	749	749	749
506	Eurafrance	494	485	485	484
765	Euromarché	754	740	740	755
700	Europe nº 1	658	650	649	643
630	Facom	639	653	650	653
	B. Ottomane	956	955	956	938
	BASF (Akt)	622	600	597	600
	Bayer	600	600	590	588
	Buffelsfont.	709	671	676	665
	Charter	42 40	42 80	42 80	42 25
74	Matsushita	74 50	72 05	72	72 05
1060	Merck	1012	986	984	988
850	Minnesota M.	870	850	850	865
370	Mobil Corp.	360 20	344 90	345	344 90
20800	Nestlé	20240	19700	19700	19600

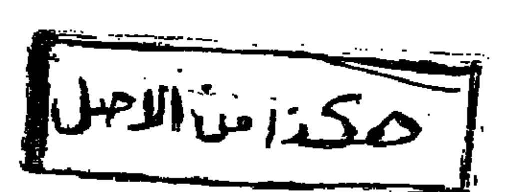
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 002	8 076	7 840	8 240
Allemagne (100 DM)	301 380	301 600	290	310
Belgique (100 F)	14 982	14 975	1 420	15 300
Pays Bas (100 fl.)	269 470	269 670	256	276
Danemark (100 krd)	84 060	84 030	80	88
Norvège (100 k)	108 290	108 440	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 052	12 057	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	8 685	8 715	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 047	5 052	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	370 550	371 250	359	380
Suède (100 krs)	101 980	102 280	98	106
Autriche (100 sch)	42 920	42 940	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 307	5 315	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 485	6 490	5 500	6
Canada ($ can 1)	6 513	6 556	6 280	6 620
Japon (100 yens)	3 296	3 311	3 170	3 330

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/9
Or fin (kilo en barre)	107700	105700
Or fin (en lingot)	107100	106000
Pièce française (20 fr)	689	689
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	686	685
Pièce latine (20 fr)	660	662
Souverain	820	819
Pièce de 20 dollars	4310	4350
Pièce de 10 dollars	2030	2015
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	4400	4385
Pièce de 10 florins	695	689



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Trafic perturbé sur le R.E.R.* – En raison d'une grève « *illimitée* » des conducteurs de train C.G.T., C.F.D.T. et autonomes de la région Sud-Ouest de la S.N.C.F., le *trafic de banlieue n'a pu être assuré* mercredi matin 14 septembre qu'a raison d'un train sur deux sur la ligne C du R.E.R. (Étampes - Saint-Quentin-en-Yvelines). Les grévistes protestent contre le nouveau barème de sanctions appliqué depuis le mois de juillet en vertu des lois Auroux : les retenues sur primes sont désormais remplacées par des mises à pied, même pour des fautes vénielles.

A B C D F G H

Quatre élus communistes de la région parisienne sont à leur tour inculpés dans l'affaire des fausses factures

Nouveau rebondissement dans l'affaire dite des fausses factures, découverte en juin 1982 à Marseille et liée à l'enquête ouverte sur la mort, le 4 mars 1982, de René Lucet, l'ancien directeur de la caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône. Quatre élus communistes de la région parisienne ont été inculpés de corruption, en juillet et août 1983, par M. Louis Gondre, président de la *chambre d'accusation* de Paris. Il s'agit de M. Roger Clavier, maire de Fleury-Mérogis (Essonne), *inculpé le 15 juillet*, de M. Roger Gouhier, maire de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), et de Mme Simone Robert, maire adjoint de Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 17 août, et, enfin, de M. Roger Combrisson, maire de Corbeil (Essonne), le 23 août.

Ces inculpations – révélées par *le Canard enchaîné* – sont intervenues sur réquisition du parquet général. Elles ont fait l'objet d'une notification de pure forme aux intéressés. Aucun des quatre inculpés n'a, pour l'instant, été entendu sur le fond.

Il y a quelques mois, au moment de l'inculpation de M. Roger Sentenac, militant du parti communiste, gérant de la société immobilière SIAVIT (*le Monde* du 7 novembre 1982) et administrateur de plusieurs autres sociétés regroupées au sein du GIFCO (Groupement d'intérêt économique pour l'équipement et la fourniture des collectivités), l'affaire à multiples tiroirs des fausses *factures avait atteint*, à *son tour*, le parti communiste. Le P.C.F. à ce *moment*-là avait d'ailleurs dénoncé très vigoureusement une « *campagne tapageuse* » et parlé, par la voix de M. Georges Marchais, de M. Sentenac comme d'un « *probable* » militant.

L'inculpation, qui n'est pour l'instant que strictement formelle, de quatre élus communistes montre que l'*enquête gigogne* sur cette affaire notionale de fausses factures a progressé. Mais il y aura sans doute bien d'autres développements.

Qu'est-il *exactement reproché* aux quatre nouvelles personnalités *aujourd'hui inculpées* de corruption ? Dans un dossier extraordinairement compliqué et non exempt d'interprétations politiques, il convient d'être prudent. On en veut pour preuve, par exemple, que ces inculpations ont été signifiées aux intéressés, par M. Louis Gondre, le même jour, pour deux d'entre eux, que celle notifiée le 17 août à M. Jean Masse, ex-maire adjoint *(P.S.) de Marseille*. Et que, à l'époque, cette inculpation du notable marseillais a été très vite connue – le lendemain – quand les autres étaient tues.

Sous cette inculpation de corruption, *il* serait reproché aux quatre élus communistes des faits distincts : à *deux d'entre eux*, MM. *Clavier* et Gouhier, il serait reproché d'avoir, à l'occasion de la demande d'installation des stations-service sur le territoire de leurs communes respectives, obtenu des sociétés demanderesses, en l'occurrence Total à Fleury-Mérogis et Mobil à Noisy-le-sec, le versement de sommes importantes pour frais d'études, par le biais de sociétés fictives. Interrogés à ce sujet, les *responsables de la firme* Total, ont fait savoir qu'ils n'avaient *rien à dire sur une affaire* encore à l'instruction. Pour sa part, la société Mobil indique qu'ayant sollicité de la mairie de Noisy-le-Sec un permis de station-service et le dossier étant très complexe la municipalité avait demandé à la société le règlement de frais d'études et de réalisation à un bureau d'études conseillé par cette municipalité. La firme Mobil avait donc versé à une société – la B06 – un chèque de *105 840 F*, T.V.A. comprise.

Or il se trouve que le bureau d'études domicilié à Roquebillière (Alpes-Maritimes) était l'une des quatorze principales sociétés fictives *ou écrans mises en place par l'initiateur* de toute cette affaire, M. Julien *Zemour, ancien* inspecteur des impôts, à Nice.

L'inculpation de Mme Simone Robert, maire adjoint de Montreuil, serait la conséquence d'une opération immobilière à l'occasion de laquelle une société civile immobilière aurait pu servir de société écran pour l'établissement de fausses factures.

Les faits reprochés à M. Combrisson, maire de Corbeil, seraient de même nature. A l'occasion de la construction de cent vingt-cinq pavillons, la municipalité aurait eu recours, *dans ses rapports* avec les promoteurs (Stok-France et UFIC-SIGEVI), aux services de la SIAVIT, dirigé à l'époque par M. Sentenac, actuellement inculpé. La SIAVIT aurait servi d'intermédiaire, pour obtenir le versement, à qui ? d'une commission importante de l'ordre de 450 000 francs pour frais d'études.

Les quatre élus communistes mis en cause ont protesté vigoureusement pour affirmer leur innocence et dénoncer, selon des termes identiques, la « manœuvre anticommuniste ». M. Combrisson a déclaré, de son côté, que « *son inculpation était une inculpation de principe qui donne accès au dossier* ». Il a ajouté que « *l'affaire en question ne met en cause que des sociétés ou des personnes privées et n'implique en rien la mairie de Corbeil-Essonnes ni son maire* ».

LES PEINES ENCOURUES

Le délit de corruption dont ont été inculpés MM. Clavier, Gouhier, Combrisson et Mme Robert est prévu *et réprimé* par l'article 177 du code pénal.

Celui-ci *prévoit* que « *sera puni d'un emprisonnement de deux à dix ans et d'une amende double de la valeur des promesses agréées ou des choses reçues ou demandées, sans que cette amende puisse être inférieure à 1 500 F, quiconque aura sollicité ou agréé des offres ou promesses, sollicité ou reçu des dons ou présents pour, étant investi d'un mandat électif (...), faire ou s'abstenir de faire un acte de ses fonctions (...) juste ou non, mais non sujet à salaire* ».

EDMONDE CHARLES-ROUX ET DANIEL BOULANGER SONT ÉLUS A L'ACADÉMIE GONCOURT

Mme Edmonde Charles-Roux et M. Daniel Boulanger ont été élus mardi 13 septembre membres de l'académie Goncourt. Les deux écrivains remplacent respectivement Armand Salacrou, qui a demandé à accéder à l'honorariat en raison de son grand âge (quatre-vingt-quatre ans) et de sa mauvaise santé, et Armand Lanoux, décédé au printemps dernier. *Armand Salacrou* a *pu* devenir académicien honoraire grâce à une modification des statuts du cénacle fondé par Edmond de Goncourt. Il aura toujours sa place chez « Drouant » mais ne participera plus aux votes pour les prix.

Avec ces deux nouvelles élections, le jury, qui doit compter dix membres, se retrouve au complet.

[*Mme Edmonde Charles-Roux est* née le 17 avril 1920 à Neuilly-sur-Seine. Fille de diplomate, elle fit ses études au lycée Chateaubriand de Rome. Elle fit partie des armées de libération et fut, en particulier, attachée au cabinet du général de Lattre de Tassigny. Après la guerre, elle entreprit une carrière de journaliste et dirigea notamment la rédaction de l'édition française de *Vogue* de 1950 à 1966.

Son œuvre littéraire se partage entre le roman et la biographie, notamment celle de la grande créatrice de mode Coco Chanel sur laquelle elle écrivit *Elle, Adrienne (1971), l'Irrégulière ou mon itinéraire Chanel, le Temps Chanel* (1979). Elle a obtenu le prix Goncourt en 1966 pour *Oublier Palerme* dans lequel elle contait, sous le couvert du romanesque, ses souvenirs de fille de diplomate et de femme, de la société parisienne. La plupart de ses œuvres ont été publiées par Grasset.

Mme Charles-Roux est l'épouse de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation.]

[Né en 1922 à Compiègne (Oise), Daniel Boulanger, après des études au petit séminaire Saint-Charles, à Chauny, a embrassé une carrière artistique très diverse. Il est, en effet, romancier, poète et nouvelliste, scénariste et dialoguiste de plus d'une soixantaine de films – et interprète à l'occasion. Il est l'auteur d'une trentaine de livres. Il a obtenu en 1979 le grand prix littéraire Pierre de Monaco pour l'ensemble de son œuvre. *Vessies et lanternes* a été primé par l'Académie française en *1971*, et *Fonette cocher en 1974* par les Goncourt. Entre autres ouvrages qui ont jalonné sa carrière figurent *l'Ombre, le Joueur polygame* (Éditions de Minuit, 1959 et 1960), qui l'ont rapproché un temps du nouveau roman. Parmi ses nombreux recueils de nouvelles, on doit citer *les Noces du merle, l'Enfant de Bohème, Un arbre dans Babylone* et, parmi ses toutes dernières œuvres publiées aussi chez Gallimard, *Connaissez-vous Maronne* (1981) et *Table d'hôte* (1981).]

● *Quatre Roumains demandent l'asile politique à la France.* – Quatre Roumains, deux hommes et deux femmes, dont les identités n'ont pas été révélées, ont demandé, le 13 septembre, à Toulon, l'asile politique à la France. Ils ont déclaré avoir traversé la Yougoslavie et l'Italie avant de pénétrer *clandestinement sur* le territoire français, à Menton. Déjà, dans la nuit du 22 au 23 août, un Roumain, M. Pompiliu Georgescu, sa femme et leurs deux enfants, qui avaient fui leur pays cachés à bord d'un camion, avaient demandé à bénéficier du droit d'asile.

Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1983 a été tiré à 502 949 exemplaires

Les sommaires de septembre

● Le Monde de l'éducation : Que transmettons-nous à nos enfants ?

L'héritage familial n'est pas seulement affaire de patrimoine et de patronyme. Principes, convictions, modes de vie, traditions se transmettent d'une génération à l'autre – même si chacun dispose d'une marge de liberté pour écrire sa propre histoire, et donc celle de ses enfants.

Le Monde de l'éducation s'interroge aussi sur l'image que la France contemporaine donne d'elle-même : à partir de l'analyse *de douze livres* d'histoire pour les jeunes, Pierre Kerleroux commente la disparition du sentiment national, et plaide pour l'émergence d'un « *nationalisme non chauvin* ». Jean-Pierre Chevènement, Michel Debré et l'historien Pierre Chaunu ouvrent le débat sur ce thème.

Enfin, dans ce même numéro, figurent tous les sujets de français et de philosophie proposés dans chaque académie aux candidats du baccalauréat 1983, ainsi que des analyses des nouveaux manuels d'histoire, de biologie, de mathématiques et de sciences physiques des classes terminales.

★ **Le numéro, 10,50 F.**

● Le Monde diplomatique : Guerre et intoxication au Tchad.

Sous ce titre Éric Rouleau analyse le jeu de la Libye, des États-Unis et de la France dans la crise tchadienne. Un article de Thierry Michalon montre comment un État centralisé, de type jacobin, est condamné à *l'impuissance* dans un pays comme le Tchad *qui regroupe artificiellement* des entités aussi diverses. La réflexion sur la nature de l'État en Afrique est poursuivie par un compte rendu de Jean Copans. La toile de fond étant ainsi éclairée, on comprend mieux, avec Jean-François Bastin, pourquoi le Zaïre du président Mobutu est « *l'allié obligé de l'Amérique* » et envoie ses *troupes au Tchad*. Mais quel est le véritable objectif de Washington ? C'est la question à laquelle tente de répondre Michael T. Klare en examinant de près « *le bras armé de la diplomatie américaine* ».

D'autres articles sont consacrés au dialogue Nord-Sud, à la renégociation des dettes du tiers-monde, à l'Afghanistan, à la politique sociale en U.R.S.S., au Liban.

★ **Le numéro, 10,50 F.**

● Le Monde des philatélistes : Le voyage du « Courrier de l'Europe »

Il y a deux siècles, le 26 septembre 1783, le premier paquebot français, dénommé symboliquement le *Courrier de l'Europe*, quittait Lorient pour les États-Unis. Il jetait l'ancre à New-York, le 19 novembre, après une traversée de cinquante-quatre jours, ouvrant ainsi la ligne postale française de l'Amérique septentrionale. L'expérience devait continuer pendant dix années. Henri Tristant, de l'Académie de philatélie, raconte cette page de l'histoire postale maritime. Dans un article sur l'histoire des oblitérations et des timbres des Terres australes et antarctiques françaises, Lucien Joffre évoque un autre voyage, celui réalisé par l'aviso *Antarès*, en 1931, aux îles Crozet, Kerguelen et Saint-Paul pour « *affirmer la présence française* ».

★ **Le numéro 10,50 francs.**

● Le Monde de la musique : Une nouvelle symphonie de Schubert

En 1865, trente-sept ans après la mort de Franz Schubert, le cercle des mélomanes découvrait avec stupéfaction ce qui allait désormais s'appeler *la Symphonie inachevée*. Miracle sans lendemain ? Pas du tout. Les musicologues viennent de résoudre une nouvelle énigme en reconstituant une symphonie de plus : une *Xe Symphonie, de Schubert !*

« Moi, Russe, émigré et pianiste » : Youri Egorov, fils spirituel de Richter, se confie longuement. Le violoniste Itzhak Perlman analyse les différentes techniques de violon et prend la défense des handicapés. Les jeunes chorégraphes français partent à la conquête des États-Unis. Jean Cocteau fait l'éloge de Georges Auric. Et la dernière protégée de Balanchine se souvient... Avec toutes les offres spéciales du disque pour la rentrée.